



HAL
open science

Retracer la carrière d'un officier entre 1860 et 1945

Maurice Georges

► **To cite this version:**

Maurice Georges. Retracer la carrière d'un officier entre 1860 et 1945. Histoire. 2023. dumas-04267914

HAL Id: dumas-04267914

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04267914>

Submitted on 2 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Retracer la carrière d'un officier entre 1860 et 1945



Maurice GEORGES

PROMOTION ROSA BONHEUR D.U. APPROFONDISSEMENT EN GENEALOGIE 2023

Je, soussigné, Maurice GEORGES, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel.

Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié

1. Table des matières

- I. INTRODUCTION 6
- 2. UNE BREVE HISTOIRE MILITAIRE DE LA FRANCE 9
- 3. Comment commencer à rechercher la carrière d'un officier ? 10
 - A. Pour les conscrits nés entre 1795 et 1846 (cas du colonel REISS), 10
 - B. Conscrits nés en métropole et dans les départements algériens entre 1847 et 1920 11
- 4. LE SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE 17
 - A. PAR OÙ COMMENCER ? 19
 - B. Dossier individuel 21
 - C. Archives médicales 31
 - D. Registres des unités 32
 - E. Ecoles Militaires 32
 - F. Mémoires des hommes 35
 - G. Autres ressources disponibles au SHD 41
- 5. AUTRES RESSOURCES PUBLIQUES 42
 - A. Grand mémorial 42
 - B. Les Archives Nationales 43
 - C. Les archives départementales 48
 - D. Les archives communales 49
 - E. Les archives de la Croix-Rouge 49
 - F. Les archives Arolsen ou l'International Tracing System 52
 - G. La Bibliothèque nationale de France 54
 - H. Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur 56
- 6. LES RESSOURCES PRIVEES 57
 - A. La Saint-Cyrienne 57
 - B. Sites internet de passionnés 57
 - C. Presse ou livres spécialisées 60
- 7. CONCLUSION 62
- 8. GLOSSAIRE 64
- 9. ANNEXE 1 DECORATIONS MILITAIRES (source Wikipédia et Chancellerie de la Légion d'Honneur) 67
- 10. ANNEXE 2 : historique du service militaire (source Généawiki) 77
- 11. ANNEXE 3 PRINCIPALES SOUS-SERIES DES DOSSIERS INDIVIDUELS ET DE PENSION AU SHD (période 1860-1945) 79

12.	ANNEXE 4 COURRIER POUR DEROGATION.....	81
13.	ANNEXE 6 GRADES D'OFFICIER PAR ARMES.....	82
14.	ANNEXE 7 DOCUMENTS CITES DU DOSSIER DU GENERAL CLEMENCON	83
15.	ANNEXE 8 DOCUMENTS CITES DOSSIER DE CARRIERE DU COLONEL PIET-LATAUDRIE	102
16.	ANNEXE 9 DOCUMENTS CITES DOSSIER DE CARRIERE DU COMMANDANT COMBIER.....	109
17.	ANNEXE 10 DOCUMENTS CITES DOSSIER DE PENSION DU COLONEL REISS	120
18.	ANNEXE 11 ORGANISATION DE L'ETAT-MAJOR DE L'ARMEE.....	123
19.	ANNEXE 12 TABLEAU SYNTHETIQUE DES AN	124
20.	ANNEXE 13 DOSSIERS LEONORE GENERAL CLEMENCON ET COLONEL REISS	129
21.	ANNEXE 14 ARTICLES DE PRESSE SUR JACQUES PIET-LATAUDRIE	134
22.	ANNEXE 15 FICHES DES PROMOTIONS DE L'ESM SAINT-CYR.....	141
A.	39 ^{ème} promotion : de Crimée-Sébastopol	141
B.	82 ^{ème} promotion : de Crimée-Sébastopol	148
C.	99 ^{ème} promotion : la Grande Revanche	152
23.	ANNEXE 16 DOSSIERS DE RESISTANTS OU COMBATTANTS FFL OU FFI	157
24.	ANNEXE 17 ARCHIVES OU SERIES NUMERISEES DU SHD	167

En préambule, mes remerciements à :

- Gilles BODIN. Notre rencontre sur les bancs de l'Université de Nîmes m'a permis de débroussailler mes idées et son aide fut précieuse pour chercher et récolter les cotes à Vincennes avant ma première visite en novembre 2022.
- La page Facebook Généalogie recherches militaires et notamment son administrateur Cyrille.
- Le personnel du SHD de Vincennes pour sa disponibilité et son aide bienveillante.
- Mon épouse Agnès, pour avoir organisé deux semaines de congés à Paris pour mes recherches.

NB :

- Un glossaire en fin de mémoire explique toutes les abréviations et tous les acronymes. Pour ne pas alourdir le texte, je ne les ai pas référencés en note de bas de page dans la rédaction.
- Les nombreuses copies de registres et de documents qui illustrent mon propos se trouvent, très majoritairement, en annexe pour la même raison.
- Vous ne trouverez pas d'annexe bibliographique. Le seul document que j'ai consulté est le numéro spécial de la Revue Française de Généalogie sur les archives militaires paru en février 2023.



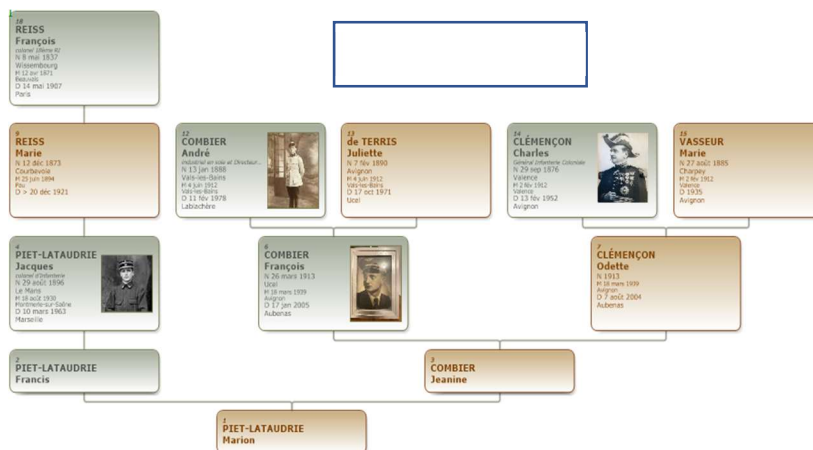
I. INTRODUCTION

En 2020, j'ai entrepris des recherches généalogiques pour une amie de longue date, Marion PIET-LATAUDRIE. Elle fut une de mes collaboratrices dans le service de marketing que je dirigeais entre 2003 et 2005. Nous avons sympathisé car des racines ardéchoises communes nous liaient géographiquement et au fil des conversations, nous nous découvriâmes d'autres points communs : même quartier marseillais pendant l'enfance, une passion pour les langues et notamment la culture anglaise, les arts, l'histoire et la généalogie.

Appelé sur d'autres fonctions dans le Var, nous sommes restés en contact pendant toutes ces années, nous rencontrant à Paris où elle fut mutée et où je me déplaçais régulièrement professionnellement, ou blaguant longuement au téléphone.

Et donc en 2020, un peu désœuvré et sevré de recherches généalogiques, je lui proposais de commencer son arbre. Elle connaissait déjà quelques éléments qui me permirent de rapidement progresser : famille bourgeoise côté maternel (directeurs des usines des eaux de Vals, un général d'infanterie coloniale, des élus républicains), un grand-père paternel colonel d'infanterie, une grand-mère paternelle issue de l'aristocratie héraultaise, et plein de secrets de famille qu'elle essayait de dénouer au fil de mes découvertes.

Ses ancêtres appartenaient à la bourgeoisie ou l'aristocratie comme je l'écrivais, et nombreux étaient ceux dont on trouvait les hagiographies ou des articles sur les sites Wikipédia, Persée ou autres : des colons bordelais¹ esclavagistes à Saint-Domingue, des députés-maires-conseillers municipaux ou départementaux de Pézenas et de l'Hérault, un lieutenant-général² de Louis XV qui finit sa carrière militaire comme gouverneur des Invalides sous Louis XVI, un comte d'Empire³ et sa femme Marie-Agnès HOSTEN, dame de compagnie de la reine Hortense, un médecin-chirurgien vaclusien⁴ qui soignait la famille de Sade, et encore d'autres tout aussi croustillants comme le fondateur de la marque PERNOD⁵. Autant dire que cet aspect-là de sa généalogie fut assez facile à explorer tant le net regorge de ressources (même des tableaux d'époque !). Elle avait aussi des roturiers plus humbles dans ses branches alsacienne et picarde. Je découvris que son nom venait d'un ancêtre Piet, seigneur de Latauderie au XVIIIe siècle (une seigneurie près de Niort).



Une autre particularité de son arbre était le grand nombre de militaires de carrière. En remontant quatre générations, je trouvais déjà : un général, deux colonels, un capitaine, un lieutenant, dont trois Saint-Cyriens et un diplômé de l'école de l'air et quatre récipiendaires de la Légion d'Honneur à titre militaire. Et il en va ainsi jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, avec là-

aussi des choses cocasses qui m'ont fait connaître des pans entiers de l'Histoire de France que

¹ Famille HOSTEN

² Jean-Baptiste de Sahuguet d'Amarzit d'Espagnac (1713-1783) [Page Wikipédia](#)

³ Gabriel d'Arjuzon (1761-1851) [Page Wikipédia](#)

⁴ Jean-Baptiste de Terris (1734-1817) [Généalogie de Terris](#)

⁵ Jules François PERNOD [Page Wikipédia](#)

j'ignorais : la légion BOMBONNEL⁶ et les différentes compagnies de francs-tireurs pendant la guerre franco-prussienne de 1870-1871, les compagnies de Dragons Mulâtres⁷, l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis⁸, les révoltes d'esclaves à Saint-Domingue et l'expulsion des colons et j'en passe.

Je fus en revanche frustré de ne pas trouver grand-chose sur ses ancêtres militaires : deux maigres fiches matricules pour le général Charles CLEMENCON⁹ et le lieutenant André COMBIER¹⁰. Le capitaine François COMBIER (classe 1933) était trop jeune pour avoir sa fiche matricule scannée sur le site des Archives Départementales de l'Ardèche, le colonel REISS (classe 1857) conscrit avant la mise en place des fiches matricule¹¹ et celle du colonel Jacques PIET-LATAUDRIE (classe 1916) était introuvable sur le site des AD de la Sarthe où il était né ou celles de Paris où il vivait à la déclaration de la Grande Guerre.

Grâce à Filae, je trouvais une autre cote pour Jacques PIET-LATAUDRIE qui m'apprit qu'il aurait été résistant.

Jacques Duplessis Marie Fernand Guillaume PIET LATAUDRIE

alias Villeneuve

Né(e) le/en 29-08-1896 à Le Mans (72 - Sarthe, France)

Carrière

Famille résistance forces françaises de l'intérieur (FFI)

Cote(s) Service historique de la Défense, Vincennes GR 16 P 477367

Fort de toutes ces informations, je me tournais vers le site du Service Historique de la Défense. Et là, quelle ne fut pas ma désillusion de me rendre compte que rien n'était disponible en ligne ! Le moteur de recherche ne renvoyait quasiment aucun résultat sur les personnes citées.

Une recherche pour ces quatre personnes ne me donnait aucune cote. Bizarrement, je trouvais une cote concernant le père du colonel PIET-LATAUDRIE.

The screenshot shows the website interface for the Service Historique de la Défense. At the top left is the logo of the Ministère des Armées. The main navigation bar includes 'Explorer', 'Découvrir le SHD', 'Mes démarches en ligne', and 'Librairie'. A search bar contains the text 'piet lataudrie' and a 'Rechercher' button. Below the search bar are filters for 'Thématiques', 'Lieu de conservation', and 'Dates extrêmes'. Under 'Nature du document', there are checkboxes for 'Notice d'archives' and 'Inventaire'. The search results section shows '1 résultat(s)'. The first result is a 'Notice d'archives' for 'Vincennes' with the title 'Dossier individuel de personnel de PIET LATAUDRIE Alexandre Duplessis Marie Charles' and the reference 'GR 5 YE 92481'.

En changeant la casse de l'orthographe du nom, je trouvais une cote concernant les dossiers des élèves de l'Ecole de Guerre de 1873 à 1939¹². Marion PIET-LATAUDRIE me confirma que son grand-père avait fait l'Ecole de Guerre.

⁶ [Les Francs-Tireurs de la Côte d'Or](#)

⁷ Une sorte de maréchaussée de couleur essentielle au maintien de l'ordre dans la colonie de Saint-Domingue ([Bernard GAINOT : Annales Historiques de la Révolution Française n°391, pages 81 à 104](#)).

⁸ Voir Annexe 1 : décorations militaires.

⁹ 1 R 185, AD Drôme, bureau de Romans sur Isère [FM CLEMENCON](#).

¹⁰ 1 R 176, AD Ardèche, bureau de Privas.

¹¹ Elles furent créées en 1867. Celles du Bas-Rhin ne sont pas disponibles en ligne, à cause de l'annexion par l'Allemagne à la suite de la défaite de 1871. Les AD du Bas-Rhin ont mis à disposition un vade-mecum pour la période 1871-1919 expliquant la marche à suivre pour une recherche en Allemagne.

¹² GR/44/T/1/154.

Sur le site Mémoire des Hommes, je trouvai quelques articles sur le général CLEMENCON (alors capitaine puis commandant) dans les JMO¹³ de plusieurs unités pendant la Grande Guerre.

En 2021, j'entrepris la formation DU Généalogie et Histoire des Familles en présentiel et je laissais tomber les recherches pour Marion. En 2022, je m'inscrivis au DU Approfondissement en Généalogie. Le sujet de mon mémoire devait porter sur la recherche généalogique militaire depuis la création des archives militaires. Lors d'une réunion entre Stéphane COSSON et les élèves, ma proposition, bien qu'intéressante, fut jugée trop vaste par Stéphane COSSON ; c'était pour lui plutôt le sujet d'une thèse. Il me proposa de le recentrer sur une problématique particulière.

Après quelques jours de réflexion, je trouvai le sujet de la problématique de mon mémoire : comment retracer la carrière d'un officier entre 1860 et 1945 ? Cela en m'appuyant et en l'illustrant des personnes précitées, qui formaient un panel intéressant sur la période et représentaient au moins deux corps : Armée de Terre et Armée de l'Air, et en essayant de clarifier les pistes de recherches. J'avais identifié ce problème car, malgré les fonds importants du SHD, la recherche en ligne semblait complexe voire confuse. Stéphane COSSON et Isabelle ORTEGA le validèrent.

Pris par ma situation professionnelle -nombreux déplacements à Paris et Lyon- je n'eus pas le temps matériel de mener de front travail, études et recherches militaires. Je demandai au Professeur ORTEGA et à Stéphane COSSON de reporter la remise du mémoire à l'année suivante, ce qui me fut accordé.

Depuis septembre 2022, je m'y suis consacré et je vous retrace ici le parcours du combattant, en espérant que ce mémoire vous aide à percer la ligne de front.

¹³ Rappel : pour les abréviations, voir glossaire en fin de mémoire.

2. UNE BREVE HISTOIRE MILITAIRE DE LA FRANCE

La France a une longue histoire militaire, la liste des différents conflits qu'elle a initiés ou subis contre les royaumes européens ou outre-mer s'étend sur plus de mille ans.

Les premières véritables armées organisées sont créées pendant les guerres d'Italie à la fin du XVe siècle, remplaçant l'ost¹⁴ médiéval. Peu à peu, l'Etat comprend qu'il doit entretenir une armée de métier. Les premières archives militaires voient le jour à cette période. Sous Louis XV après la guerre de Trente Ans, les soldats commencent à devenir professionnels, régulièrement payés et entretenus et organisés en unités ; ce ne sont plus des mercenaires qui peuvent tuer et piller à leur bon vouloir.

Le service militaire va se structurer à partir de 1791. Plusieurs décrets et lois consécutifs entrent en vigueur pour combler le manque de volontaires. La première véritable loi instaurant un service pour les Français sera la loi JOURDAN-DELBREL, promulguée le 19 Fructidor an VI¹⁵, qui rend la conscription universelle et obligatoire pour tous les Français âgés de 20 ans pour une durée de cinq ans. Présentée sous le Directoire par les députés Pierre DELBREL et Jean-Baptiste JOURDAN, elle était destinée à faire face à la démobilisation massive consécutive à la chute de Robespierre le 9 thermidor an II¹⁶ ; la jeune République perdit quasiment la moitié de ses soldats en trois ans (de 700.000 à 380.000 en 1797). L'article premier de la loi énonce : « Tout Français est soldat et se doit à la défense de la patrie ». Les conscrits se disposent à un service de cinq ans. Ils sont répartis en cinq classes et chaque année sont appelées une ou plusieurs classes en fonction des besoins militaires. Ce service militaire moderne évoluera jusqu'à sa suspension le 22 février 1996¹⁷ par le président Jacques CHIRAC.

La création de la conscription va engendrer la création de la réserve sous le Consulat. Une Garde Nationale forte de plusieurs centaines de milliers de volontaires sera créée par Napoléon Ier qui y fera appel à plusieurs reprises pour assurer des missions de sécurité interne. Après la fin du Premier Empire, la Restauration et la Monarchie de Juillet se caractérisent par une période sans conflit majeur jusqu'au Second Empire. Les réserves tombent alors en désuétude.

Après la chute du Second Empire et le choc qui résulte de la défaite lors de la guerre franco-prussienne (armée peu préparée et démoralisée après la défaite au Mexique en 1866, armement en artillerie peu performant), les réserves sont réinstituées par la loi du 27 juillet 1872, sous la forme que, à peu de choses près, nous avons connue jusqu'à la suspension du service national à la fin du XXe siècle. Tout Français pouvait être appelé depuis l'âge de 20 ans jusqu'à celui de 40 ans ; après le service national dans l'armée d'active, qui durait alors cinq ans, le citoyen étant affecté quatre ans dans la réserve de l'armée d'active, puis cinq ans dans l'armée territoriale et enfin six ans dans la réserve de l'armée territoriale. Chaque armée gérait ses réserves de manière distincte et indépendante.

Les réserves avaient pour objectif principal la défense de la Nation contre les invasions étrangères. L'armée mobilisait alors toutes les ressources physiques du pays pour assurer la garde aux frontières ou former des unités de seconde ligne. La prééminence démographique de la France en Europe occidentale disparut en raison d'une baisse de la natalité plus importante que chez les pays voisins et, surtout, du fait de l'unité allemande scellée en 1871 et la perte des territoires alsacien et lorrain. Le contexte commandait alors de faire face par la masse des effectifs et le poids du nombre devint primordial.

¹⁴ Le terme ost ou host désignait l'armée en campagne à l'époque féodale et le service militaire que les vassaux devaient à leur suzerain au Moyen Âge. Dès le haut Moyen-Âge, le service d'ost ou ost s'imposait à tous les hommes libres (« homines liberi »), appelés plus tard vavasseurs. Source Wikipédia.

¹⁵ 5 septembre 1798. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56398t>

¹⁶ 27 juillet 1794.

¹⁷ Voir annexe 2 sur l'évolution du service militaire.

Depuis lors, différentes lois ont modifié le texte fondateur du 27 juillet 1872, mais jamais dans ses principes. La loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée a porté à 25 ans la durée des obligations militaires ; celle du 21 mars 1905 a exclu toute dispense dans un souci d'égalité et a ramené la durée du service militaire à deux ans dans l'armée d'active. À la veille de la première guerre mondiale, la loi du 7 août 1913 a porté la totalité des obligations militaires à 28 années.

La loi du 1er avril 1923 a réduit le service militaire actif à 18 mois et a légèrement modifié le système des réserves : elle a remplacé l'appellation de « réserve de l'armée d'active » par celle de « disponibilité » et a supprimé « l'armée territoriale » remplacée par un concept de première réserve pour les réservistes âgés de moins de 40 ans et une deuxième réserve pour les autres. Les lois du 17 mars 1936, du 30 novembre 1950 et du 15 octobre 1963 n'ont pas fondamentalement modifié le système des réserves.

Dans ce mémoire, je n'aborderai pas le livret militaire. Document personnel propre à chaque personne, conscrit ou militaire de carrière, il retraçait la carrière militaire de la personne concernée. L'Armée n'en délivrait aucun duplicata, à l'instar des services municipaux qui ne délivrent pas de duplicata du livret de famille. Toute perte était irrémédiable et il est inutile d'en demander une copie aux services des Armées. Il est entendu que si nous avons la chance qu'un ancêtre l'ait conservé et qu'il ait été transmis de génération en génération, une partie de mon propos ne sera pas pertinente.

3. Comment commencer à rechercher la carrière d'un officier ?

Le sujet de ce mémoire couvre deux périodes différentes. En effet, 3 personnes -CLEMENCON, PIET-LATAUDRIE, COMBIER- sont concernées par la période où les « fiches matricule » furent instaurées en 1867, la dernière personne -REISS- fut incorporée avant l'établissement des fiches matricule.

L'ensemble des documents concernant la conscription est conservé aux Archives Départementales dans la sous-série 1R.

A. Pour les conscrits nés entre 1795 et 1846 (cas du colonel REISS),

Pour un contingent cantonal d'une classe d'âge, l'administration déterminait le nombre de conscrits qui devait être recrutés. Un tirage au sort permettait de déterminer quels étaient les conscrits qui allaient effectuer leur service militaire. On pourra trouver aux AD :

- Listes cantonales du tirage au sort ;
- Listes générales des conscrits (classes 1815 à 1817) ;
- Listes départementales du contingent (1818 à 1866) ;
- Procès-verbaux des séances du conseil de recrutement (classes 1815 à 1817), et de révision (classes 1819 à 1866) ;
- Les conscrits exemptés, ajournés ou déclarés bon pour le service ;
- Les documents relatifs au remplacement ;
- Les documents concernant les conscrits sursitaires, exemptés, réformés ou dispensés ;
- Les archives traitant des volontaires.

1. Tableaux de recensement

Classés par arrondissement, canton puis commune, ils comprennent la liste de tous les jeunes gens recensés, avec des informations d'état civil, la taille (ce champ est rarement complété), le mode de recensement (inscription d'office, présentation, représentation par un parent), d'éventuelles réclamations avec les décisions du sous-préfet et du conseil de révision (mais dans la réalité, ces informations ne sont pas complétées et figurent dans les tableaux de tirage au sort). À partir de la classe 1849, figure également la mention du degré d'instruction.

2. Tableaux de tirage au sort

Classés par arrondissement et canton, puis numéro de tirage au sort, ils reprennent les informations d'état civil, sur la taille (information rarement précisée), ils précisent les motifs d'exemption ou de dispense avec les décisions du conseil de révision ainsi que les éventuels remplacements. À partir de la classe 1846, figure également la mention du degré d'instruction.

3. Listes du contingent

Ces listes récapitulent la liste des jeunes gens du département qui font partie du contingent. On y trouvera des informations d'état civil, la taille et le signalement, la mention d'un éventuel remplaçant (pour lequel sont détaillés l'état civil et le signalement), la date et l'indication des mutations ainsi que la « position définitive » de chaque conscrit, c'est-à-dire le numéro sous lequel chaque homme est inscrit au registre matricule du corps.

Ces ressources sont rarement en ligne sur les sites internet des AD.

B. Conscrits nés en métropole et dans les départements algériens entre 1847 et 1920

L'intérêt pour le chercheur en généalogie est la création des fiches matricule mais aussi, et surtout, que la quasi-intégralité des départements français les ont scannées et mises à disposition, voire indexées, sur leur site respectif dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre jusqu'à l'année 1921. Elles sont consultables au-delà aux AD ou aux ANOM avec une dérogation jusqu'à la classe 1940¹⁸. A partir de 1941, elles sont disponibles sur demande au CAPM de Pau.

Les registres matricules du recrutement militaire (créés en 1867 et en usage jusqu'à 1949), regroupent les fiches matricules des états signalétiques et des services de tous les militaires recrutés de la classe d'âge (l'année des vingt ans), par bureau de recrutement militaire, dans l'ordre des numéros matricules au recrutement, après qu'ils ont été recensés (militairement), qu'ils ont été tirés au sort (jusqu'en 1904), et qu'ils ont satisfait au conseil de révision.

Ces registres sont ouverts à la suite des registres du tableau de recensement militaire, qui listent par cantons tous les jeunes hommes l'année de leurs vingt ans, et (jusqu'en 1904) des registres du tirage au sort, qui listent par cantons les jeunes hommes retenus dans la proportion des chiffres édictés par le ministère, ces deux premiers registres étant rédigés dans l'ordre des cantons dépendants du bureau de recrutement.

En France métropolitaine, chaque bureau de recrutement militaire correspondait à une subdivision de région militaire, dont le territoire était constitué de plusieurs arrondissements et/ou cantons (sans respect des limites de départements). Le nombre de régions militaires a varié dans le temps, leurs subdivisions aussi, ainsi que leurs territoires, et les bureaux de recrutement militaire ont ainsi parfois changé de ville. Les registres matricules du recrutement militaire ont normalement été déposés aux AD du département où se situe aujourd'hui le bureau de recrutement de l'époque.

Lors des recherches généalogiques, il faut généralement prendre en compte la commune de résidence¹⁹ à l'âge de vingt ans, le canton de l'époque, l'arrondissement de l'époque, et le bureau de recrutement militaire de l'époque. Selon le département et les options de recherche à disposition sur

¹⁸ Elles peuvent contenir des indications médicales et la loi protège ce secret. Le délai de communicabilité est de 120 ans à compter de la naissance ou 20 ans après le décès.

¹⁹ Il peut arriver que le conscrit ait été enregistré dans son département de naissance alors qu'il vivait dans un autre département. C'est le cas de mon grand-père René PIGEON, qui vivait à Marseille en 1939 (année de son mariage avec ma grand-mère et de sa conscription) ; il passe son conseil de révision à Marseille (compte-rendu trouvé aux AD des Bouches-du-Rhône dans le registre des conscrits nés hors département) mais sa fiche matricule est aux AD de l'Eure-et-Loir. J'ai pu l'obtenir par scan des AD.

leur site, il faudra s'aider des tables alphabétiques, puisqu'elles indiquent le numéro matricule au recrutement de chaque militaire recruté.

Pour illustrer mon propos, prenons un cas pratique et recherchons la fiche matricule du général Charles CLEMENCON, né à Valence (Drôme) en 1876. On devrait le trouver dans la classe 1896, année de ses 20 ans s'il habitait toujours dans ce département.

La page de recherche des AD de la Drôme se présente comme ceci :

Registres matricules

Les registres des années 1865 à 1921 sont consultables directement sur le site.

Pour les années 1922-1940, il faut vous rendre dans notre salle de lecture pour continuer la recherche, les documents étant soumis à dérogation. Pour les années postérieures, les demandes de consultation sont à adresser au Centre des archives du personnel militaire, Caserne Bernadotte, Place de Verdun, 64023 Pau cedex, Tél : 05 59 40 46 92, Fax : 05 59 40 45 53

Vous pouvez faire votre recherche en précisant :

- la classe du conscrit (qui correspond à l'année de ses 20 ans),
- son bureau de recrutement (qui dépend de son domicile, de 1865 à 1929, Montélimar pour le sud de la Drôme, le Diois et le Vercors, Romans pour le nord du département, y compris Valence, à partir de 1930, un seul bureau pour tout le département, Valence),
- la cote si vous la connaissez (en l'écrivant entre guillemets),
- le type de document (table si vous ne connaissez que le nom du conscrit, registre matricule si vous connaissez son matricule)

Aucun champ n'est obligatoire à la recherche.

Classe
 Classe 1896. X

Bureau de recrutement
 Bureau de Valence X

Cote

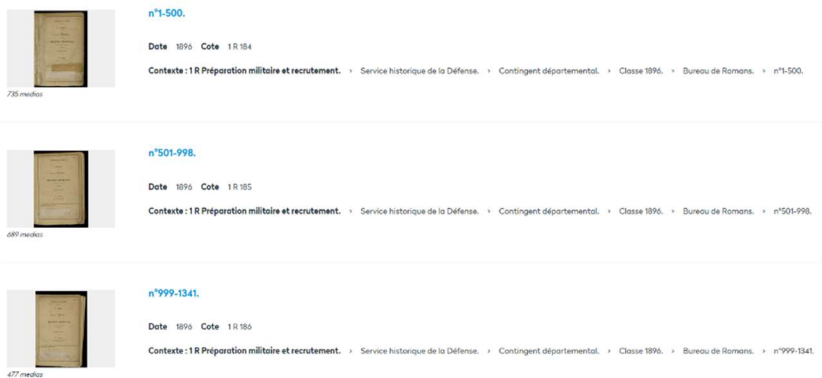
Type de document
 Table X

La recherche nominative n'est pas proposée, il faut donc consulter les tables par bureau de recrutement. Il y en a trois : Romans sur Isère, Valence et Montélimar. Je choisis 1896 et Valence. Recherche infructueuse, Valence n'était pas un bureau de recrutement en 1896. Je décoche Valence et j'ai deux résultats : Montélimar et Romans.

Je choisis Romans car plus proche de Valence que Montélimar. Je le trouve à la page 5 de la numérisation.

NOM. (Il doit être écrit en bâtarde.)	PRÉNOMS ET SURNOMS.	numéro ma- tricule	numéro du volume.	NOM. (Il doit être écrit en bâtarde.)	PRÉNOMS ET SURNOMS.	numéro ma- tricule.	numéro du volume.
Christophe	Ferdinand Hippo Léon Joseph	328	1	Combe	Jean François	161	1
Clair	Jean Pierre	1148	3	Combe	André Louis	179	2
Clapon	Victor	Exempte		Combe	Joseph Eugène	167	3
Claret	Ferdinand Elie	1110	3	Combe	Jean François	65	1
Clave	Jean François Joseph	1244	3	Combe	Louis	127	2
Clemençon	Charles Auguste	876	2	Combe	Jean Louis	1167	3

J'y apprendis qu'il fut enregistré sous le n°851.



Je retourne sur le formulaire de recherche et je vois que je dois le trouver à la cote 1 R 185 puisqu'elle comprend les numéros d'enregistrements de 501 à 998. Effectivement, je trouve sa fiche en pages 476 et 477 du registre numérisé.

Généralement, les fiches matricule sont numérisées sur une page mais il peut arriver de les voir sur deux voire trois pages quand la carrière de la personne est particulièrement fournie. Les services administratifs ajoutaient une feuille²⁰ sur la page principale pour retracer la carrière (campagnes, citations, décorations notamment).

La fiche matricule contient énormément d'informations comme nous allons le voir, et que nous pouvons scinder en deux blocs principaux.

²⁰ Appelée une « retombe ».

Fiche d'affectation créée le 1^{er} Février 1920

Fiche matriculaire créée le 1^{er} Février 1920

Nom : Clemenccon
Prénoms : Charles Michel, André Surnom :
ÉTAT CIVIL.
 Né le 27 juil 1876, à Valence, canton de Valence, département de Drôme, résidant à Nonville Impure, canton de Valence, département de Drôme, profession d'Étudiant, fils de Jean André et de Marie Valérie, domiciliés à Valence, canton de Valence, département de Drôme.
 N° 2 de tirage dans le canton de Valence.

Numéro matricule du recrutement : 851
Classe de mobilisation : 1896

SIGNALEMENT.
 Cheveux ch, sourcils ch clair, yeux bruns, front sordinaire, nez fort, bouche moyenne, menton rose, visage oval, Taille : 1 m. 67 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES :
 Degré d'instruction : générale (1). 5, militaire (2).

Etat-civil

14

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses.)
 B. 300

Compris dans la 1^{re} partie de la liste du recrutement cantonal (portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Compages, livraisons, actions d'état, décorations, etc.)
 Admis à l'école spéciale militaire de Saint-Mémer de la date du 6 novembre 1897, a obtenu de M. le Ministre de la Guerre le 16 novembre 1897 un décret d'arrêté valable jusqu'au 15 novembre 1897 et le 11 novembre 1897 un décret d'arrêté valable jusqu'au 15 décembre 1897. Inscriptions à compter du 15 novembre 1897 et le matricule sous le n° 3502 3ème classe le 28 mars 1899.
 Son engagement a été octroyé le 1^{er} octobre 1899 au 7^{ème} Régiment d'Infanterie de réserve.
 Revenu le 1^{er} octobre 1901 et jure le 1^{er} Régiment d'Infanterie de réserve.
 Passé à la section de télégraphie à Madagascar le 1^{er} janvier 1905.
 16^{ème} R. I. C. le 15 1902. 4^{ème} R. I. C. le 27 6 1903. 19^{ème} R. I. C. le 10 10 04.
 4^{ème} R. I. C. le 6 11 1906. 4^{ème} R. I. C. travailleurs malgaches 24 9 07. Capitaine le 4^{ème} R. I. C. le 24 1 1914. 23^{ème} R. I. C. le 6 5 1916. 4^{ème} R. I. C. le 1 11 16.
 Chef de bataillon le 10 10 18. Lieutenant Colonel le 25 12 1918.
 Passé dans la 1^{re} partie de la liste du recrutement cantonal le 15 11 18.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR ACTIVITÉ DE COLLECTIFS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.
 Dates. Commentaires. Substitutions de région.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME A PASSÉ DANS
 la disponibilité de l'armée active, la réserve de l'armée active, l'armée territoriale, la réserve de l'armée territoriale, DATE de la LIQUIDATION de service militaire.

Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1896. L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau. Pour ceux compris dans la 1^{re} partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné. Pour ceux compris dans la 2^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Carrière militaire

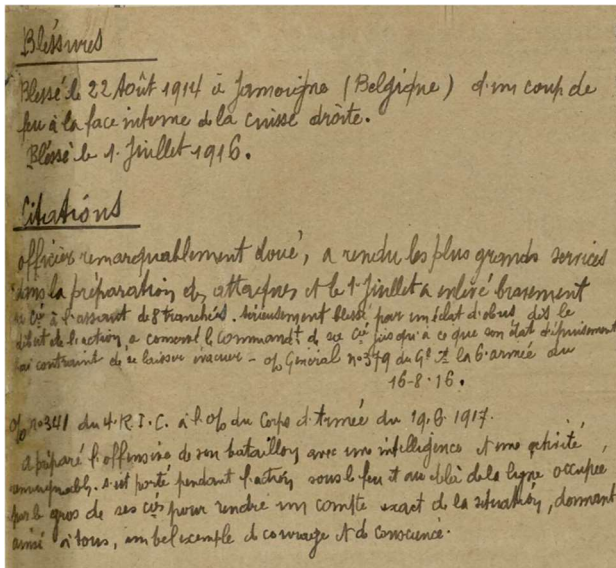
Le bloc « état-civil » reprend toutes les informations relatives à l'individu : nom, prénom, date et lieu de naissance, lieu de résidence, profession, ascendance et lieu de résidence des parents, son numéro

d'enregistrement et sa classe de mobilisation²¹. On y trouve également une description physique et le degré d'instruction générale classifié en cinq niveaux :

- Degré 0 : ne sait ni lire ni écrire
- Degré 1 : sait lire seulement
- Degré 2 : sait lire et écrire
- Degré 3 : possède une instruction primaire plus développée
- Degré 4 : a obtenu le brevet de l'enseignement primaire
- Degré 5 : bachelier, licencié, etc. (avec parfois indication du diplôme)
- Degré X : dont on n'a pas pu vérifier l'instruction

Sans surprise, la fiche matricule du général est particulièrement fournie sur la partie « carrière militaire ». De surcroît, militaire de carrière jusqu'à sa mise en retraite, les mentions sur ses mises en disponibilité dans la réserve de l'armée d'active et dans l'armée territoriale (durée de service : 3 ans en active, plus 7 ans en réserve et 15 ans en territoriale) ne sont pas indiquées, ni ses différents domiciles à la suite de ses affectations. On apprend que son père est décédé et que sa mère habite toujours à Valence alors que lui-même est étudiant au lycée Ampère de Lyon, sans doute dans une classe préparatoire militaire ; il est bachelier.

On peut découvrir sa longue carrière, passée principalement dans l'infanterie de Marine et la Coloniale. En même temps, on s'aperçoit que la fiche matricule n'est pas complète : il manque plusieurs informations. En effet, le dossier Léonore des récipiendaires de la Légion d'Honneur du général CLEMENCON²² nous a appris qu'il avait le grade de commandeur de la Légion d'Honneur par décret du 7/12/1934, et qu'il était général de brigade²³. Il manque donc son double avancement dans la Légion d'Honneur²⁴, et sa nomination comme colonel puis général de brigade. On prend également connaissance de toutes les campagnes auxquelles il a participé : Chine (1900-1903) Madagascar (à trois reprises) et la Grande Guerre.



Sur la feuille volante ajoutée, on découvre ses blessures, ses citations et ses décorations.

Blessures

Blessé le 22 août 1914 à Jamoigne (Belgique) d'un coup de feu à la face interne de la cuisse droite.

Blessé le 1^{er} juillet 1916.

Citations

Officier remarquablement doué, a rendu les plus grands services dans la préparation des attaques et le 1^{er} juillet a enlevé bravement sa compagnie à l'assaut de 8 tranchées. Sérieusement blessé par un éclat d'obus dès le début de l'action, a conservé le commandement de sa compagnie jusqu'à ce que son état d'épuisement l'ait contraint de se laisser évacuer. Ordre général n°379 du Général commandant de la 6^e Armée du 16/8/16.

Ordre n°341 du 4^e RIC (Régiment d'Infanterie Coloniale) à l'ordre du Corps d'Armée du 19/6/17. A préparé l'offensive de son bataillon avec une intelligence et une activité

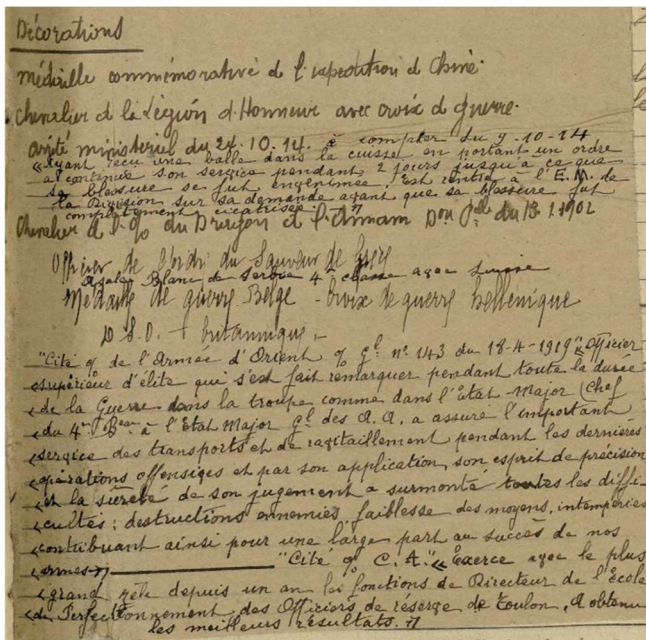
²¹ Deux dates peuvent parfois apparaître : classe de recrutement et classe de mobilisation. La classe de recrutement correspond à la classe à l'âge de vingt ans ; elle ne change jamais. La classe de mobilisation correspond à celle avec laquelle « marchent » les hommes dans le jargon militaire ; cela concerne essentiellement les ajournés, les engagés volontaires et les exemptés rappelés au cours des guerres.

²² Cote 19800035/64/7859 et <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/83946>

²³ Voir annexe 5.

²⁴ Voir annexe 2 : décorations militaires.

remarquables. S'est porté pendant l'action sous le feu et au-delà de la ligne occupée par le gros de ses compagnies pour rendre un compte exact de la situation, donnant ainsi à tous un bel exemple de courage et de conscience.



Décorations

Médaille commémorative de l'expédition de Chine

Chevalier de la Légion d'Honneur avec croix de guerre, arrêté ministériel du 24.10.14, à compter du 9.10.14 « ayant reçu une balle dans la cuisse en portant un ordre, a continué son service pendant 2 jours jusqu'à ce que sa blessure se fut envenimée. Est rentré à l'Etat-Major de la Division sur sa demande avant que sa blessure fut complètement cicatrisée. »

Chevalier de l'Ordre du Dragon de l'Annam, décision ministérielle du 13.1.1902.

Officier de l'Ordre du Sauveur de Grèce

Aigle Blanc de Serbie 4^e classe avec (?)

Médaille de Guerre belge, croix de Guerre hellénique

DSO²⁵ britannique

Cité à l'ordre de l'Armée d'Orient, ordre général n°143 du 18.4.19 « Officier supérieur d'élite qui s'est fait remarquer pendant toute la durée de la guerre dans la

troupe comme dans l'état-major (chef du 4^e bureau à l'état-major général des Armées Alliées. A assuré l'important service des transports et de ravitaillement pendant les dernières opérations offensives et par son application, son esprit de précision et la sûreté de son jugement, a surmonté toutes les difficultés : destructions ennemies, faiblesse des moyens, intempéries contribuant ainsi pour une large part au succès de nos armes. Cité à l'ordre du Corps d'Armée « exerce avec le plus grand zèle depuis un an les fonctions de Directeur de l'Ecole de Perfectionnement des Officiers de Réserve de Toulon. A obtenu les meilleurs résultats. »

A contrario, on peut voir que le déroulé de la carrière militaire d'un simple conscrit est suivie lors de ses affectations dans la réserve et dans la territoriale ainsi que ses domiciles (Henri Parent, matricule 857 même registre). L'administration militaire demandait aux réservistes de signaler leur changement d'adresse pour pouvoir les joindre rapidement en cas de mobilisation ; le renseignement de cette rubrique pour un militaire était donc inutile puisque l'Armée connaissait son affectation et de facto son domicile.

Par contre, on s'aperçoit que la fiche-matricule n'est qu'un simple résumé de la carrière militaire d'un officier. Pour la connaître dans son ensemble, ou pour le moins de façon plus détaillée, il nous faut nous tourner vers le Service Historique de la Défense.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *5^e régiment d'Artillerie*

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR ÉTAPE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSERVE.

Date.	Commune.	Subdivisions de région.	Domicile de famille.
14.04.1911	Paris	Paris	R
23.06.1911	Paris	Paris	R
23.06.1911	Paris	Paris	R

30
2537-02

ÉPOQUE À LAQUELLE L'INDIVIDU A ÉTÉ PASSÉ DANS		DATE de la RÉGULATION de service militaire.	
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	l'armée territoriale.
23.06.1911	23.06.1911	23.06.1911	23.06.1911
1899	1905	1911	1920
		(1911)	(1920)

²⁵ Voir Annexe 2 : décorations militaires.

4. LE SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE

Le Service Historique de la Défense, ou communément le SHD, a été créé par le décret n°2005-36 du 17 janvier 2005 dans le but de regrouper les archives des différentes forces armées : Terre (SHAT), Marine (SHM), Air (SHAA) et Gendarmerie Nationale (SHGN). Ce service est rattaché à la Direction des Patrimoines de la Mémoire et des Archives du ministère de la Défense. À compter de 2012, le SHD intègre le CAPM, ex-bureau central d'archives administratives militaires ou BCAAM, qui relevait précédemment de la direction du service national.

Le SHD comprend une dizaine de sites : le Centre historique des archives à Vincennes, Caen et Le Blanc, le Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil (CAAPC) à Châtellerauld, le Centre des Archives du Personnel Militaire (CAPM) à Pau et les sites constituant le département du réseau territorial (DRT) à Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon. Au total, il conserve près de 450 kilomètres linéaires d'archives, dont 100 km à Vincennes et 70 km à Châtellerauld, ce qui en fait le premier service d'archives spécialisées de France²⁶ en volume.

Pour donner une idée de la richesse et de la complexité des archives de l'Armée, le guide et état descriptif rédigés par le SHD en 2001 sous la direction de Jean-Claude DEVOS (archiviste-paléographe et conservateur en chef honoraire du Service historique de l'armée de Terre) et Marie-Anne CORVISIER-DE VILLELE (archiviste-paléographe et conservateur en chef au Service historique de l'armée de Terre) comportent 679 pages.

Le SHD possède également l'une des bibliothèques les plus prestigieuses de France, qui compte plus d'un million de volumes, du XVe au XXIe siècle. Première bibliothèque d'Europe spécialisée en histoire militaire, elle conserve de nombreux manuscrits – telle la Cosmographie universelle de Guillaume le Testu (1556) - ou encore des recueils originaux de cartes et de plans anciens.

Le SHD possède un site internet : <https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/>. Des fiches thématiques sont à disposition des internautes pour tenter de s'y retrouver. Elles sont également disponibles en salle de lecture. Car il faut bien avouer que le site internet et les recherches dans les fonds sont parfois déroutants.

Le cadre de classement se décompose comme suit :

Armement	AA
Victimes des conflits contemporains	AC
Armée de l'Air	AI
Défense	DE
Gendarmerie	GD
Guerre et Armée de Terre	GR
Marine – Brest	MB
Marine – Cherbourg	MC
Marine -Lorient	ML
Marine – Rochefort	MR
Marine – Toulon	MT
Marine – Vincennes	MV

²⁶ https://fr.wikipedia.org/wiki/Service_historique_de_la_D%C3%A9fense

En tout état de cause, il ne faut pas espérer trouver grand-chose en ligne²⁷. En effet, suite à une attaque informatique le 15 janvier 2013²⁸, les bases de données ont été retirées pour des raisons de sécurité informatique et en partie transférées sur le site mémoire des hommes. Sur un site comme sur l'autre, il est quasiment impossible de trouver des cotes de dossier individuel d'officier. Une recherche lancée sur Charles CLEMENCON donne un résultat mais il s'agit d'un homonyme ; idem pour François COMBIER. Pour Jacques PIET-LATAUDRIE, une référence à l'école de guerre et aucune occurrence pour REISS (cf. copies d'écran).

Ce qui rend la recherche chronophage est l'organisation du SHD, notamment à Vincennes. Pour prendre ce site pour exemple, il faut soit :

- Demander les cotes par courriel (un à deux mois de délai pour Vincennes, quatre mois pour Caen ; le service répond par courrier postal, véridique !) ;
- Se rendre sur place pour consulter sur des ordinateurs dédiés hors réseau Internet les différentes bases de données mises à disposition des chercheurs. Il n'est pas possible de copier ces bases informatiques au format pdf sur un support amovible, ni de les imprimer.

Une fois la cote du dossier obtenue, on peut soit demander une reprographie par courriel (compter deux mois de délai là-aussi), soit se rendre sur site pour consulter. Il faut au préalable créer un compte sur leur site pour se voir attribuer un numéro de lecteur. Puis commander la ou les cotes. On peut consulter jusqu'à dix dossiers individuels par jour. A noter qu'en ce qui concerne le site de Vincennes, les documents ne sont pas stockés sur place, il faut donc les commander au moins cinq jours avant votre venue.

²⁷ Voir annexe 17.

²⁸<https://www.lanouvellerepublique.fr/chatelleraut/qui-a-pirate-les-archives-de-l-armement-a-chatelleraut#:~:text=Le%20site%20des%20archives%20du,Les%20gendarmes%20recherchent%20le%20hacker.&text=Pour%20des%20C2%AB%20raisons%20de%20s%C3%A9curit%C3%A9,ou%20alors%20de%20mani%C3%A8re%20lapidaire.>

Cerise sur le gâteau, les services de recherches sont parfois peu loquaces sur certaines particularités. J'en veux pour preuve ma recherche du dossier de François COMBIER. Suite à mon mail de septembre 2022, le SHD m'avait répondu et communiqué la cote de son dossier. Je l'avais commandé pour consultation lors de mon premier passage en novembre 2022. Une semaine avant ma venue, le SHD m'informa que ce dossier n'était pas librement communicable et qu'il fallait demander une dérogation. Je la demandais par mail et elle me fut accordée rapidement²⁹ mais trop tard pour ma première visite. Ce qui explique en partie ma seconde visite au SHD en mai 2023. Veillez à noter la référence de la dérogation lors de votre réservation en ligne.

En ce qui concerne la salle de lecture Louis XIV, les documents commandés seront disponibles de suite, consultables un par un. Comme dans toutes les salles de lecture, papier, crayon, ordinateur et appareil photo sont autorisés. A noter que trois scanners rapides sont en libre accès permettant l'enregistrement sur clef USB (passage au scan antivirus **obligatoire** par le président de salle) au format pdf ou jpeg.

A. PAR OÙ COMMENCER ?

Avant d'effectuer des recherches sur un militaire, il y a quatre questions essentielles à se poser :

- Etait-il officier³⁰ ?
- Quel est son dernier grade tenu ? (Général, Officier, sous-officier, homme du rang ?)
- Dans quelle arme a-t-il servi ?
- Quand a-t-il quitté l'armée ? (Ancien Régime, Révolution et Empire, IIIe république, après la 2nde Guerre Mondiale ?)

Ces questions orienteront vos recherches dans les différentes séries des archives du SHD. Dans le cadre de ce mémoire, nous concentrerons la réponse sur la première et quatrième questions : tous étaient officiers supérieurs voire officiers généraux et ont quitté l'armée sous la IIIe République.

Je décrirai d'abord les sous-séries par arme puis ce qu'on peut trouver à l'intérieur. Le détail des sous-séries figure en annexe 3.

i. ARMÉE DE TERRE ET GENDARMERIE

La série GR Y concerne les personnels de l'Armée de Terre³¹ et de la Gendarmerie.

La cavalerie et l'infanterie sont les plus anciens corps qui guerroyaient sur les champs de bataille de temps immémoriaux. Ils sont de fait les corps qui ont été les premiers à s'organiser en unités, dès le milieu du XVe siècle sous Charles VII³².

Il en va de même pour la Gendarmerie ; dès Hugues Capet, les seigneurs doivent fournir des hommes d'armes formés en milices. Mais la première ordonnance royale date de 1373, où il est dit que les compagnies de gendarmes seront de cent hommes sous les capitaines ordonnés³³.

Il y a quatre principales sous-séries dans lesquelles vous pourrez trouver des informations pour les militaires de l'Armée de Terre :

- **GR Yd** : officiers généraux ;
- **GR Ye** : Dossiers d'officiers ;

²⁹ Courrier du 7 décembre 2022, voir annexe 4.

³⁰ Voir annexe 6 grades d'officier dans l'armée française.

³¹ L'Armée de terre comprend : Infanterie, Cavalerie (armée blindée aujourd'hui), Artillerie, Génie, Transmissions, Train ou forces logistiques, Matériel, Légion Etrangère, Troupes de Marine et Intendance.

³² Général Susane, Histoire de l'infanterie française, Librairie Militaire DUMAINE, Paris 1876 et Histoire de la Cavalerie française, Librairie HETZEL et Cie, Paris 1876.

³³ Auteur inconnu, Histoire de la Gendarmerie comme elle est dans la présente année 1724.

- **GR Yf** : Dossiers de pensions ;
- **GR Yc** : Registres de contrôles de troupe (concerne les soldats et sous-officiers).

Signalons également pour information :

- La sous-série **GR Yb** => contrôles des officiers. C'étaient des instruments de travail des bureaux qui n'avaient pas de réelle réglementation pour leur tenue. Pour la période concernée par ce mémoire, voir les sous-séries **GR 2 Yb à 5 Yb** ;
- La sous-série **GR Yh** => célébrités et ministres de la Guerre XVIIe-XXe siècles ;
- La sous-série **GR Yi** => les femmes militaires et cantinières ;
- La sous-série **GR Yj** => les prisonniers de guerre français et étrangers.

ii. MARINE NATIONALE

Le cardinal de Richelieu créa la Marine Royale en 1624, résolu de lutter contre la mainmise anglaise et hollandaise sur les mers.

En ce qui concerne la gestion archivistique, il faut distinguer deux périodes : Ancien Régime et période moderne.

Les archives de la Marine Royale pour l'Ancien Régime sont conservées par les archives nationales. Pour les archives conservées par le SHD postérieures à l'Ancien Régime, plusieurs sites de conservation selon la nature.

Dossiers individuels des officiers de Marine

- Officiers ayant servi après 1790 :
 - sous-série **MV CC 7** à Vincennes (base de recherche unique en salle de lecture) ;
 - Dossiers de pensions déposés à Rochefort (**MV CC 7 P** et **MV 2 CC 7 P**) ;
- Registres matriculaires
 - Pour la période 1860-1930 : **série 1M** – registre matriculaire des officiers marinières et marins, dans le port d'immatriculation. Attention, le port d'immatriculation peut changer au cours de la carrière. Celle de Lorient est disponible en ligne sur Mémoire des Hommes.

En ressources complémentaires :

- **CC1** : Officiers militaires (1789-1946), contenant par exemple des états et revues des officiers de vaisseau et des écoles de la marine (1790-1913), dont l'école supérieure de guerre navale (1896-1913).
- **CC2** : Officiers civils et corps assimilés (1770-1920) : certains de ces corps civils sont aujourd'hui considérés comme militaires (officiers d'administrations, commissaires, officiers de santé)
- **CC3** : Troupes et équipages (1766-1932), archives administratives et opérationnelles des troupes de la Marine mais listes et revues nominatives.
- **CC8** : Bureau Central Maritime de l'Etat Civil (1914-1967) : mentions de marins décédés durant les deux guerres mondiales.
- **CC9** : Récompenses, médailles et citations (ca 1939-ca 1964)
- **CC10** : Fiches individuelles de solde (1943-1950)

iii. ARMEE DE L'AIR

Auparavant rattachée à l'Armée de Terre, l'Armée de l'Air fut créée en 1934. Les archives de l'armée de l'Air entrées avant 2006 appartiennent à la famille de cotes AIR (**AI**) ; depuis 2006 elles appartiennent à la famille de cotes DEFENSE (**DE**).

NB :

- Les dossiers des personnels nés il y a moins de 100 ans sont conservés par le Bureau des archives et des réserves de l'armée de l'Air (BARAA) à Dijon ;
- Les personnels ayant quitté le service avant 1929 relèvent de l'armée de Terre ;
- Les personnels ayant quitté le service entre 1929 et 1934 relèvent soit de l'armée de Terre soit de l'armée de l'Air ;
- Le personnel de l'aéronavale relève de la Marine nationale.

On trouvera des données dans plusieurs sous-séries :

AI 1 P : cette sous-série comprend deux inventaires.

Le premier réunit les dossiers d'officiers, de sous-officiers honoraires de leur grade et personnel féminin nés voilà plus de 100 ans ayant quitté le service à partir de 1934. La recherche s'effectue sur la base de données accessible sur le site internet du SHD.

Le second réunit les dossiers des officiers généraux de l'armée de l'Air décédés avant 2013 et quelle que soit leur date de naissance.

AI 2 P : cette sous-série réunit les dossiers du personnel autochtone d'Afrique française du Nord. Ces dossiers sont librement communicables 100 ans après clôture.

AI 3 P : cette sous-série réunit les dossiers de décès des aviateurs morts en Indochine, quels que soient leur grade ou leur spécialité. La recherche s'effectue sur la base de données accessible sur le site internet du SHD.

AI 4 P : cette sous-série correspond au fichier du personnel de l'aéronautique militaire française de la guerre 1914-1918. Ces fiches sont disponibles sur le site internet Mémoire des hommes. Les originaux ne sont plus communiqués en salle de lecture.

AI 6 P : Cette sous-série correspond au fichier des personnels des Forces aériennes françaises libres (F.A.F.L.). Elles sont uniquement communicables sur autorisation.

AI 9 P : Cette sous-série réunit des dossiers de pension du personnel de l'armée de l'Air versés par le Service des pensions des armées en 1985.

1 Mi 28 : Registres recensant les morts de l'armée de l'air de 1942 à 1962. Il s'agit de microfilms dont une partie a été numérisée et est accessible sur le réseau interne du SHD.

B. Dossier individuel

Il existe deux types de dossiers individuels : le dossier de carrière et le dossier de pension.

i. Dossier de carrière

Que trouve-t-on dans ces dossiers ?

- Des documents relatifs à l'entrée dans l'armée
- Des relevés de notation
- Des états des services
- De la correspondance
- Des informations médicales

NB :

- Les dossiers d'officiers ont parfois été versés dans le dossier de pension correspondant (voir GR Yf).
- Les dossiers d'officiers décédés après 2013, pour toutes les armes, relèvent du bureau des officiers généraux (BOG) et sont conservés dans la sous-série DE ZB.

La recherche préliminaire de cotes concernant les quatre personnes de ce mémoire a été réalisée en juillet 2022 par Gilles BODIN, qu'il en soit à nouveau remercié.

Il me fit un mail récapitulatif des cotes trouvées :

- Jacques PIET-LATAUDRIE : GR 8Ye 124431.
- Charles CLEMENCON : GR 13Yd 1067.
- François-Guillaume REISS : pas de cote.
- François COMBIER : pas de cote.

Par ailleurs, j'avais antérieurement adressé un courrier au SHD pour la même demande. Leur réponse me fournit la cote du dossier de François COMBIER : DE 2012 ZL 144/190. J'eus besoin d'une dérogation pour consulter celui-ci.

Je disposai donc de quatre cotes consultables (en comptant celle de Jacques PIET-LATAUDRIE obtenu sur mémoire des hommes GR 16 P 477367).

Les renseignements trouvés dans les dossiers individuels des trois sujets sont pléthoriques.

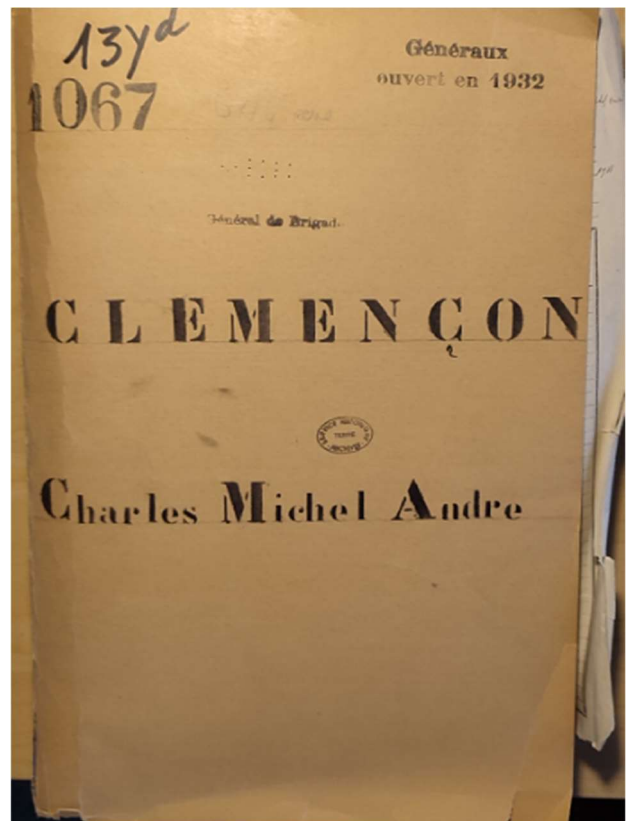


Général Charles CLEMENCON cote GR 13Yd 1067.

Je commence avec ce dossier car, retraçant la carrière d'un général, je m'attends à ce qu'il soit important. Et il l'est ! Son dossier comporte plus de 150 pages, il est sans doute le plus représentatif ; je me concentrerai sur son contenu et n'évoquerai que les particularités supplémentaires pour les autres dossiers. La photo provient de la famille, il pose en grand habit de général.

Que trouve-t-on dans ce dossier ? Les documents sont nombreux et variés ; nombreux états de services de plus en plus étoffés en avançant dans le temps, des actes d'état-civil (notamment son second mariage), des photos, des informations médicales, des télégrammes, des états de pension, des notations et avis sur sa qualité par ses supérieurs. Ce dossier étant pléthorique et épais, je prendrai quelques pages pour décrire les différents sous-dossiers qui le compose et des documents que l'on y trouve. Pour ne pas alourdir la lecture, je ne mettrai que la première page des sous-dossiers évoqués, les différentes copies des autres documents se trouvent en annexe 6.

Le premier document est un état de service complet qui nous renseigne sur les éléments manquants sur sa fiche-matricule. On prend connaissance de la date de nomination comme colonel le 25 décembre 1925 et sa prise de poste comme commandant du 4^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais. Il part ensuite en Indochine commander le 2^{ème} Régiment de Tirailleurs Tonkinois (6 avril 1928) suivi par d'autres affectations jusqu'à sa promotion comme général de brigade le 10 octobre 1932 par décision parue au JO du 25 septembre 1932. Il prend le commandement du 2^{ème} groupe de subdivision de la 18^{ème} Région de Pau le 24 février 1933, puis commandement du groupe de subdivision d'Avignon le 18 mai 1934. Il est placé en disponibilité le 1^{er} juillet 1936, puis dans la section de réserve le 29 septembre de la même année.



Un état descriptif des campagnes et guerres auxquelles il participa suit, plus complet que celui de sa fiche-matricule. On apprend qu'il fut blessé à deux reprises pendant la Grande Guerre et qu'il passa 19 ans 9 mois et 29 jours sur les champs de bataille, une précision toute militaire ! Les citations découvertes sur sa fiche-matricule sont reproduites mais on en découvre d'autres : à l'ordre de l'Armée datée du 8 avril 1919, à l'ordre du corps d'Armée datée du 3 décembre 1924 et au Bulletin officiel du 22 octobre 1928, ainsi que des témoignages de satisfaction et des lettres de félicitations.

Enfin, un état complet des différentes décorations dont il fut distingué.



Le second document est une nouveauté pour moi : un livret matricule d'officier. Il se présente comme un livret militaire : état-civil, signalement, affectations et mutations successives, décorations, campagne, certificats de départ. De nombreux documents sont en double voire en triple comme ses citations et témoignages de satisfaction.

Par contre, le déroulé de sa carrière est encore plus détaillé. On apprend :

- Les dates d'entrée et de sortie des hôpitaux militaires lors de ses blessures pendant la Grande Guerre et de sa maladie tropicale qui lui vaudra plusieurs hospitalisations (qui sera reprise dans la partie médicale de son dossier). Le 22 août 1914, il est évacué et reprend son service le 17 septembre (sans autre précision). Il est évacué pour maladie le 3 novembre 1915 et reprend son service le 15 novembre. Lors de sa blessure le 1^{er} juillet 1916, il est évacué sur un hôpital parisien le 22 du même mois, puis dirigé sur Vanves le 12 août. Il en sort le 22 du mois et part un mois en congés de campagne ;
- Ses différentes permissions et congé de campagne (du 16 au 22 décembre 1912 par exemple) ;
- Les manœuvres, exercices et stages qu'il effectua : manœuvres de division le 20 mai 1912, au centre d'instruction de Bandol du 16 au 22 décembre 1912, exercices au 32^{ème} Bataillon de Chasseurs à pied du 13 avril au 1^{er} mai 1913 etc.

Un petit papier lourd de sens est inséré : une lettre de l'officier de détails demandant à Charles CLEMENCON de lui indiquer l'adresse de la personne à prévenir en cas d'événement grave daté du 17 avril 1917. Il répond en indiquant sa mère qui vit alors 12 plan du Palais à Vienne (Isère).

Un autre dossier plus administratif est présent. Avec une chance inouïe, il contient trois photos du alors colonel puis général. J'ai un doute sur celle du milieu datée de 1934 où il apparaît plus jeune que sur celle de droite datée de 1930.



Ce dossier contient en outre :

- Un acte de décès de la mairie d'Avignon et un acte de naissance de la mairie de Valence le concernant ;
- L'acte de la mairie de Valence de son premier mariage avec Marie Marguerite VASSEUR ;
- Les actes de naissance de ses trois enfants : Camille en 1912 à Toulon, Odette en 1919 à Lyon et Guy en 1920 à Lyon ;
- Un certificat d'expertise médicale pour pension daté du 1^{er} avril 1932 qui nous informe que son paludisme chronique, dû à ses séjours répétés dans les colonies, a entraîné une hypertrophie de la rate et du foie avec alternances de diarrhées et constipation. Une invalidité de 20% lui est accordée avec une pension temporaire de 20% ainsi qu'un maintien en activité.

-31359

PENSIONS MILITAIRES

DOSSIER
DE VEUVE ET D'ORPHELINS

NOM Clemence née de Terris

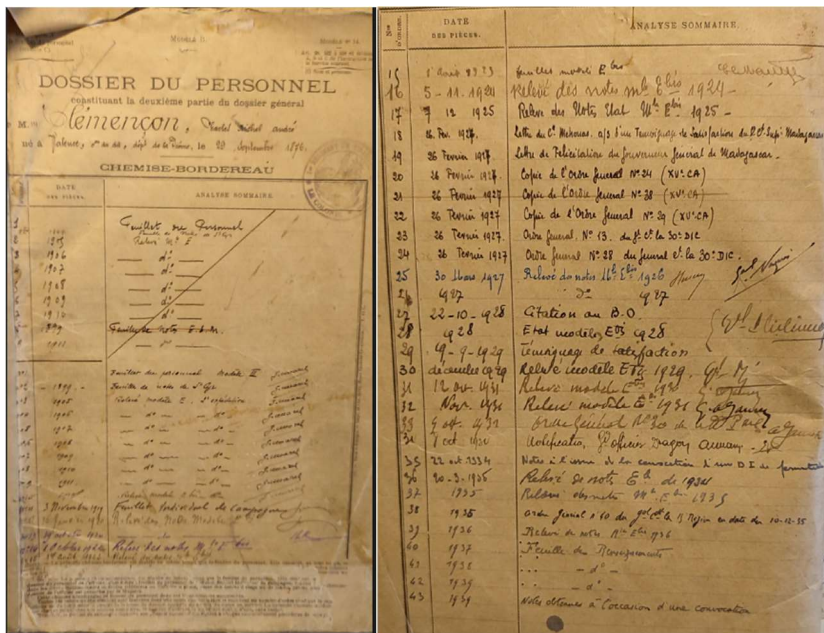
Prenoms Simone Marie Julie

Numéro de classement des archives du
dossier de militaire 8A933

On trouve ensuite le dossier de pension militaire pour veuve et orphelins, établi en date du 10 mai 1952 au nom de Simone de TERRIS, sa seconde épouse, qui comporte plusieurs pièces. On y trouve :

- La fiche de renseignement sur ses enfants, nés du premier lit, nous apprend que sa fille Camille est décédée en 1932 ;
- Un extrait de l'acte de mariage en secondes noces le 15 mars 1937 à Avignon, qui nous apprend que les époux ont passé un contrat de mariage devant maître LAPEYRE à Avignon et qu'ils sont tous deux veufs ;
- Un extrait d'acte de naissance de Simone de TERRIS, sa seconde épouse ;
- Un décompte de pension du général ;
- De nombreux certificats médicaux attestant de sa dyspepsie³⁴ gastro-intestinale due à son paludisme chronique.

³⁴ Problèmes de digestion.



Les premières pages sont les incontournables états de service (je me suis arrêté de compter le nombre d'états de service qu'il y a dans ce dossier au chiffre 7 !).

Le document suivant est très intéressant car il contient des notations de ses supérieurs.

La première entrée est une punition qu'il reçut, alors jeune sous-lieutenant le 15 juillet 1900, pour avoir jeté des œufs sur ses camarades dans le cantonnement, donnant un mauvais exemple à la troupe. Malgré cet écart facétieux, il est très estimé par ses supérieurs : la même année, les deux rapports semestriels notent : « *Excellent officier sous tous les rapports, sert avec zèle et intelligence. Très à hauteur des fonctions de son grade. Sympathique à ses chefs et à ses camarades. Conduite et tenue parfaite, très bonne éducation, très mondain.... A bien conduit son peloton lors des tirs de combat pendant les manœuvres et les exercices. Intelligent actif et dévoué* » puis « *jeune officier dont l'activité et l'ardeur font plaisir à voir... A été employé au service des transferts entre Pékin et Tong-Tchéou et a donné toute satisfaction dans l'ouverture du canal situé entre les deux localités et dans l'organisation du transfert par jonques* ».

Je ne vais pas décrire l'intégralité des 28 pages de notes (sachant de surcroît que ces notes ne sont qu'un résumé des modèles E de notation qui suivent), juste souligner que ses différents supérieurs au cours de sa longue carrière mettront toujours en avant son ardeur, son intelligence, son zèle, son esprit cultivé et très fin, son affabilité et son sens du commandement. Alors capitaine en 1916, ses deux chefs successifs le proposent pour le grade de chef de bataillon, « *avancement mérité au regard de ses titres antérieurs* ».

L'année suivante, son colonel le propose au grade de lieutenant-colonel, mettant en avant « *officier d'une activité dévorante, très intelligent et très expérimenté. A préparé avec le plus grand soin dans tous les détails l'offensive de son bataillon et s'est dépensé jour et nuit... Pendant l'attaque, a mérité par sa belle conduite une proposition de citation à l'ordre de l'armée... Très apte dès maintenant à commander un régiment (proposé pour le lieutenant-colonel le 11 juin 1917). Signé Thiry* ». Cette promotion est particulièrement rapide (à peine dix mois entre les deux promotions) même en temps de guerre, ce qui souligne de facto sa valeur. Et ainsi de suite, tous vantant ses nombreuses qualités. Il est proposé une première fois au grade de général de brigade en 1930, puis à nouveau en septembre 1932. Il sera promu par décret le 24 du même mois.

Ensuite viennent :

- Un relevé de notes de l'ESM Saint-Cyr. Assez étonnamment, il obtint un 7 sur 20 en littérature, alors que ses supérieurs relevaient son esprit cultivé. Il sortit 206^{ème} sur 538 élèves ;

- Des éléments de son dossier d'admission à Saint-Cyr : certificat d'aptitude, certificat de sa mère pour surseoir à sa conscription car étudiant, adoption d'une demande de bourse par le conseil municipal de Valence datée du 14 août 1897 pour candidater à l'ESM Saint-Cyr (voir la note dans le listing d'admission à l'école où il était noté qu'il était boursier avec trousseaux), une requête de sa mère adressée au ministre de la Guerre expliquant les raisons qui la poussent à demander une aide financière ;
- Les différentes lettres de félicitations qu'il reçut ;
- Et sa dernière notation le 5 décembre 1935 avec un relevé de carrière ; atteint par la limite d'âge et peu ancien dans le grade de général de brigade, il n'est pas proposé pour le grade supérieur. Dans son relevé de carrière final, on apprend (enfin !) qu'il eut ses deux baccalauréats et qu'il parlait allemand et des langues indigènes, sans plus de précision.

Voilà qui clôt le dossier de personnel du général CLEMENCON. La présentation fut un peu longue mais elle permet d'avoir une vue sur plusieurs éléments du contenu d'un dossier de carrière.

Colonel Jacques PIET-LATAUDRIE cote GR 8Ye 124431.



On retrouve environ 80% de documents présents dans le dossier du général CLEMENCON. Certains n'y sont pas (le dossier de pension pour veuve par exemple) mais des nouveaux documents³⁵ apparaissent. La photo ci-contre a été trouvée sur internet, il pose à sa sortie de l'ESM Saint-Cyr en 1914. Il a tout juste 18 ans.

La cerise sur le gâteau fut de découvrir ses états de service car je n'avais pas sa fiche-matricule. Pour résumer ses quarante années de carrière, il s'engage au bureau de Paris le 4 août 1914 (n°278 du 3^{ème} bureau de la Seine mais je n'ai pas retrouvé son inscription militaire sur le site des archives de Paris, ni avec son nom ni avec son numéro d'inscription), il n'a pas encore 18 ans. Il vient de réussir le concours d'entrée à l'ESM Saint-Cyr et la veille, l'Allemagne a déclaré la guerre à la France. Il part au 124^{ème} Régiment d'Infanterie le 12 du même mois pour instruction, puis il est affecté le 5 décembre au 26^{ème} Bataillon de Chasseurs à pied. S'en suit une carrière de près de 40 années. Il fut décoré à plusieurs reprises : croix de Guerre 14-18, croix du Combattant 14-18, croix du Combattant Volontaire de la Résistance, médaille interalliée de la Victoire, officier de la Couronne de Roumanie, chevalier de l'Etoile de Roumanie, chevalier de l'ordre de Sainte-Anne (Russie), médaille de la Résistance, croix de Guerre 39-45 avec palme, officier de la Légion d'Honneur.

SECRETARIAT D'ÉTAT
DES FORCES ARMÉES
(GÉNÉRAL)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NOM : PIET LATAUDRIE
Prénoms : Jacques, Dufléris, Marie, Fernand, Guillaume
Grade et Corps ou Service : Colonel de réserve d'infanterie

124431 CHEMISE-BORDEREAU 31
(Formule de la Direction administrative de 3 mars 1909)

NUMÉRO	DESCRIPTION	NOUVEAU	COULEUR
1	État complet des services, accompagné de la photographie		
2	Actes de l'état civil et pièces s'y rapportant		
3	Certificat de célébration de mariage et expédition de contrat		
SERVICE DANS L'ARMÉE ACTIVE			
4	Dossier d'États ou pièces d'honneurs de troupe avec le livret		
5	Livret d'officier et pièces matricules formant titre		
6	Certificat d'aptitude de blessure ou d'infirmité		
7	Toutes les feuilles de notes d'inspection générale		
8	Faillit de personnel		
9	Rapport particulier modèle n° 2 (instructions de 28 décembre 1893)		
10	Copies des lettres d'éloge ou de blâme		
11	Mise hors cadre et réintégration dans les cadres		
En cas de non activité			
12	Propositions faites à ce sujet par l'autorité militaire		
	Rapport au Ministre		
	Rapport à l'activité		
En cas de conseil d'empêchement			
13	Plainte adressée par le chef de corps ou de service		
	Procès-verbal de la séance et pièces à l'appui		
	Rapport au Ministre au sujet du résultat de l'enquête		
Pièces relatives à la radiation des cadres de l'armée active			
14	Rapport relatif à la démission et pièces s'y rapportant		
15	Rapport relatif à l'admission d'office à la retraite		
16	Dossier de pension de retraite (à servir par le Bureau des Pensions)		
17	Dossier de pension ou de solde de retraite (à servir par le Bureau des Pensions)		

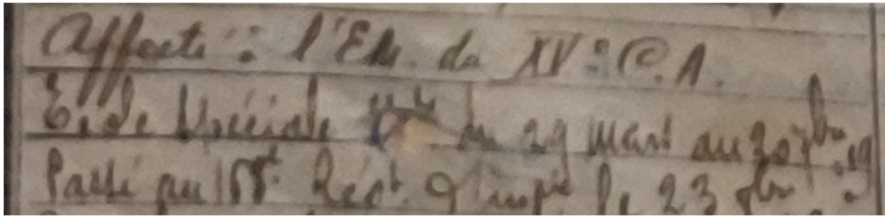
J. L. 122278

Lors de la Grande Guerre, il est blessé par un éclat d'obus au coude droit le 11 juillet 1916 à la Fontaine de Tarannes (Meuse, bataille de Verdun), il est évacué puis dirigé sur l'hôpital de Bar-le-Duc ; il reçoit deux citations, une à l'ordre de la division en mars 1916 et l'autre à l'ordre de la mission militaire de l'armée française en Roumanie³⁶ en août 1917. Il fait partie de l'armée d'occupation pendant une

³⁵ Voir annexe 8.

³⁶ La mission Berthelot, du nom du général français Henri Berthelot (1861-1931) qui la commandait, est une mission militaire française dans le royaume de Roumanie entre 1916 et 1919. Elle contribue à la réorganisation et à la modernisation de l'armée roumaine, mais les révolutions de 1917 annulent le soutien russe et la mission

dizaine d'années dès 1919 (il fera un bref passage à l'ESM comme tous les rescapés de la promotion La Grande Revanche³⁷, copie de son déroulé de carrière ci-dessous) et sert dans un service de



renseignements pendant tout ce temps. D'un point de vue médical, il est noté qu'il est de santé médiocre (sic), un souvenir douloureux de sa

campagne en Roumanie dont il revient avec une pelade nerveuse, eczéma des mains, stase nerveuse de l'œil, mais souffrant surtout d'entéro-colites spasmodiques chroniques ; il fait plusieurs séjours en cure thermale entre 1931 et 1933 (Vichy, Plombières, Châtel-Guyon). Il verra d'ailleurs sa demande de servir aux TOE refusée par la commission de réforme pour motif médical.

Il a été admis à l'école supérieure de guerre³⁸ du 1^{er} novembre 1933 au 30 décembre 1935 et donc breveté Etat-Major ; il en sort deuxième avec des notes brillantes³⁹. Il occupera des fonctions importantes dans les différents états-major où il servira : chef d'état-major du 2^{ème} Bureau⁴⁰ de la mission française au Royaume-Uni de septembre 1939 à juillet 1940, chef du 3^{ème} bureau de novembre 1941 à novembre 1942, faisant fonction de général-adjoint de la 15^{ème} Région d'Infanterie en 1945. En clandestinité, il constituera l'état-major de la 15^{ème} région de la France libérée, ce qui permettra aux Alliés de capitaliser sur ce socle solide lors de la libération de la Provence en août 1944. Il est versé dans la Réserve en 1951 puis rayé des cadres le 29 août 1958. Il décèdera cinq ans plus tard.

Les « nouveautés » que j'ai trouvées dans son dossier sont au nombre de six :

- Bonification de durée de service pour services aériens commandés⁴¹ : il est en formation au 33^{ème} Régiment d'aviation du 1^{er} juillet 1932 au 30 juin 1933. Il bénéficie d'une bonification de 3 mois et 22 jours pour sa pension ;
- Validation de service FFI (voir aussi chapitre IV.H.2) ;
- Divers certificats de santé ;
- Un mémoire de proposition pour le grade d'officier de la Légion d'Honneur établi en 1945.
- Un relevé des titres acquis. On apprend qu'il était breveté interprète et qu'il parlait couramment allemand et anglais (il a été élève au centre d'études germaniques) ;
- Une requête qu'il adresse en 1945 au ministre de la Guerre concernant son avancement au grade de colonel, s'estimant lésé par rapport à ses collègues et sa formation, et la réponse négative du ministère à cette requête.

Il y a un mystère pour moi sur sa carrière, que je n'ai pas réussi à élucider malgré l'aide de Marion. Au vu de ses qualités et de sa formation, il aurait dû finir général avec au moins 3 étoiles. Il est proposé par son général de brigade MALAGUTI en 1945, puis 1946 par le général OLLERIS et 1948 par le général

doit quitter le territoire roumain pendant les négociations de paix séparée avec les empires centraux début 1918. <https://ro.ambafrance.org/La-presence-militaire-francaise-en-2713>.

³⁷ Voir annexe 15C, histoire de la promotion.

³⁸ Héritière de l'École militaire fondée par Louis XV en 1751, sa fondation en 1876 vise à former des officiers d'état-major et de commandement en tirant les leçons de la guerre franco-prussienne. Elle a été remplacée en 1993 par le CID, le Collège interarmées de Défense, auquel a succédé en 2011 l'École de guerre

³⁹ Évaluation du colonel Thuillier du 7 décembre 1938. Lors de son évaluation pour l'année 1945, son supérieur note qu'il est sorti major de l'ESG.

⁴⁰ Voir annexe 11.

⁴¹ Les services aériens commandés sont définis comme les services accomplis sur ordre du commandement dans le cadre de l'accomplissement d'activités opérationnelles, de préparation opérationnelle, de formation ou de maintien des compétences, à l'exclusion de toute activité de loisir.

PFISTER, mais écarté par le général de division ASTIER de VILLATTE. Le motif évoqué n'est pas clair ; le général de division parle de notes insuffisantes alors que si l'on prend ses relevés de notes, il est toujours noté d'une valeur exceptionnelle. Il est possible que sa longue carrière dans les Renseignements et les états-majors l'ait desservi et de surcroît, il a peu d'années de commandement d'un bataillon et aucune pour un régiment ; son rôle pendant l'Occupation n'est pas très clair non plus, même s'il fut reconnu FFI et décoré à ce titre.

Commandant François COMBIER cote DE 2012 ZL 144/190



Marion PIET-LATAUDRIE possédait quelques renseignements sur la carrière de ce grand-père qu'elle a connu. La photo provient de la collection familiale. Notamment son passé de FFL et le grave accident d'avion qu'il eut en mars 1944. Le fait qu'il soit aviateur était intéressant car je m'attendais à trouver des documents un peu différents des autres personnes qui elles, appartenaient à l'Infanterie. Je rappelle que François COMBIER était marié à Odette CLEMENCON, donc le beau-fils du général.

Tout d'abord, j'ai découvert qu'il n'était pas capitaine comme le pensait Marion, mais commandant de réserve. Je savais déjà qu'il était chevalier de la

Légion d'Honneur grâce au courriel de la Grande Chancellerie.

Sous-lieutenant de réserve	29.09.36	Décret du 04.10.36.
Lieutenant de réserve	22.02.39	J.O. du 07.05.39.
Capitaine de réserve	01.08.52	Décret du 20.11.52. JO du 26.11.52.
Commandant de réserve	01.06.65	Décret du 09.12.65. JO n° 289 du 13 et 14.12.65.

DESIGNATION DES DIFFERENTES FORMATIONS POSITIONS DIVERSES, ECOLES, MISSIONS où le militaire a servi.	GRADES SUCCESSIVEMENT obtenus.	DATES CORRESPONDANT à chacune des inscriptions des colonnes n° 1 et 2.	OBSERVATIONS (mention des brevets - Références des D. M. ou ordre affectant la position).
1	2	3	4
Sursis art. 23 accordé un an jusqu'au		AVRIL 35	Brevet ⁽⁵⁾ pilote avion le 15.1.40
Sursis art. 23 renouvelé jusqu'à		15.4.36	Brevet n° 29.100. Brevet ⁽⁶⁾ le
Moyenne suffisante pour être admis dans un peloton d'instruction d'élèves S/Officiers de réserve d'une durée de 5 mois pour être nommé "al-des-Logis.			Brevet n°
Affecté au 92 ^e Rgt d'Artillerie de montagne le		15.10.35	

Sa carrière militaire est atypique par rapport aux trois autres personnes. Il part faire son service militaire en 1935 au 93^{ème} Régiment d'artillerie de montagne. Il est admis au peloton EOR et part en instruction au 56^{ème} RAC à Montpellier. Affecté à la réserve en 1936, il demande à être mis en situation d'activité le 1^{er} août 1937, il est affecté au BA 125

d'Istres. Il passe son brevet de pilote le 15 janvier 1940, brevet n°29.100. En mars, il est affecté au BA 206, école de pilotage de Meknès. Il devient pilote de bombardier et sert dans plusieurs bataillons aériens d'Afrique du nord. Le 14 mars 1944, il est victime d'un accident aérien lors d'un atterrissage forcé. Après 32 jours d'hôpital et 3 mois et demi de convalescence (il a de multiples contusions et plaies, traumatisme crânien), il est suspendu de vol pendant un an suite à deux visites médicales (il souffre de céphalées importantes), puis finalement autorisé à voler sur avion léger en août 1945. Il sera officier chargé des renseignements de son bataillon. Il est rayé des contrôles le 1^{er} octobre 1947 et versé dans la réserve.

Quelles nouveautés⁴² par rapport aux deux autres dossiers de carrière ?

⁴² Voir annexe 9.

- Une lettre de demande d'autorisation de mariage de François COMBIER datée du 3 janvier 1939, l'enquête de moralité⁴³ sur Odette CLEMENCON en vue de son mariage avec François COMBIER, le certificat de bonnes vie et mœurs (sic) de la mairie d'Avignon et l'autorisation datée du 27 janvier de convoler en justes noces (signé par quatre supérieurs hiérarchiques !)
- Différents décomptes d'heures de vol ordinaires et en services aériens commandés. Il semble être établis chaque année car j'en ai retrouvés plusieurs datés du mois de décembre. Ils sont très détaillés : appareil sur lequel a été effectué le vol, vol de jour et de nuit, entraînements ou services aériens commandés. Il a effectué, par exemple, un stage sur MARTIN B26 Marauder (photo ci-contre) du 30 janvier à fin mars 1944 à Telergma (Maroc). C'est sur ce type d'avion qu'il aura son accident ;
- Des certificats médicaux suite à son accident ;
- Un dossier de concours EOR ;
- Des mémoires de proposition pour le grade de capitaine de réserve puis commandant de réserve (celui de commandant est en annexe). Ce document est intéressant car il présente la complétude de ses heures de vol. Il aura volé 413 heures et 25 minutes plus 16 heures et cinq minutes en missions de guerre ;
- Un carnet de solde assez cocasse. Le lieutenant COMBIER donne l'autorisation d'utiliser sa solde à son épouse. Ô tempora ô mores... Ce document est intéressant car il s'agit ni plus ni moins de « fiches de paie », on en trouve une par mois. On apprend grâce à cela qu'en 1941, il touchait 3420 Francs de solde à l'air au tableau A et 916,65 au tableau B, diverses primes et des indemnités de vivres, cuisson, chauffage et tabac ;
- Un message de l'officier de l'Air en poste à Telergma informant sa hiérarchie de l'accident survenu le 14 mars 1944 à 16h30, à deux kilomètres au sud-est de la gare de Mechta-Châteaudun. Sur les six membres d'équipage, quatre sont blessés (le capitaine BOUISSON, lieutenant COMBIER, le sergent mécanicien FERAUD et le caporal-chef mitrailleur ROUX), deux sont décédés (le sous-lieutenant WITMER navigateur et le sergent radio CARRERE) ;
- De nombreux échanges sur son statut de commandant honoraire. Il le perd, adresse une requête en révision au ministère qui le réintègre dans son grade honoraire ;
- Curiosités trouvées dans son livret matricule d'homme de troupe : une plaque d'identification et un relevé de performances lors des épreuves physiques.



At. au solde et vivres (jusqu'au)		3420
Solde à l'air N°	Tableau A	916,65
	Tableau B	155
Solde livrée par	solde	1122
Charges de famille		166,65
Indemnité de logement		263
Prais de service	May de l'année	193,90
	des fact. 1941	30,00
Ind. services extraordinaires		318,90
Ma. portion de solde	55,70	348,30
Liq. logytion	28,25	
Ind. agents mécaniciens		
Prime journalière service air	1,00	
Charges aéronautiques	1,00	
Primes de rengagement	10,00	
Marche d'équipement		
Marche généraux d'entretien		
Alimentation		

En conclusion de ce chapitre, j'ai relevé l'extrême diversité des documents, qui retracent assez fidèlement les événements communs ou exceptionnels de leur carrière, et l'hétérogénéité de la complétude des dossiers administratifs.

Par exemple, je n'ai pas trouvé de demande d'autorisation de mariage pour les dossiers CLEMENCON et PIET-LATAUDRIE alors que les numéros de demande sont notés sur les certificat, les copies d'acte

⁴³ Mon père était marin quand il s'est marié avec ma mère en 1958. La Marine procéda à ce même type d'enquête de moralité.

d'état-civil ne sont pas systématiquement versées non plus. On peut avoir les demandes de médailles militaires, ou pas plus généralement !

La précision militaire est parfois prise en défaut de façon cocasse. Ainsi, le général CLEMENCON mesure 1m67 pendant de nombreuses années puis 1m70 en taille rectifiée ; il en va de même pour le commandant COMBIER qui passe de 1m74 à 1m77. En prenant du galon, ils ont tous deux grandi...

En tout état de cause, ce sont des dossiers à consulter **OBLIGATOIREMENT** ! Ils nous apprennent de très nombreux détails sur la carrière militaire de nos ancêtres -affectations successives, promotions, citations et décorations- mais pas seulement. On peut connaître des détails sur leur personnalité, leur vie personnelle, leur niveau d'instruction, leurs problèmes de santé, leurs réussites et leurs échecs.

ii. Dossier de pension

J'ai pu consulter le dossier de pension de François-Guillaume REISS⁴⁴. Je rappelle qu'il était le grand-père maternel de Jacques PIET-LATAUDRIE.

Comme évoqué plus haut, son dossier de carrière s'y trouve également.

CARRIÈRE		PENSIONS	
Années	Mois	Années	Mois
1871	12	11	11
1872	12	11	11
1873	12	11	11
1874	12	11	11
1875	12	11	11
1876	12	11	11
1877	12	11	11
1878	12	11	11
1879	12	11	11
1880	12	11	11
1881	12	11	11
1882	12	11	11
1883	12	11	11
1884	12	11	11
1885	12	11	11
1886	12	11	11
1887	12	11	11
1888	12	11	11
1889	12	11	11
1890	12	11	11
1891	12	11	11
1892	12	11	11
1893	12	11	11
1894	12	11	11
1895	12	11	11
1896	12	11	11

On y trouve un calcul de pension militaire daté du 23 décembre 1896. Il est rayé des cadres à cette date et est affecté au service du commandement dans la réserve. On apprend que :

- Il a demandé à être admis à la retraite ;
- Ayant fait plus de deux ans d'activité dans le grade de colonel, il a droit à la pension dudit grade ;
- Un calcul de sa pension dans la deuxième colonne : 4500 francs pour 30 ans de services effectifs, plus 1050 francs pour un accroissement de 14 ans et 37,50 francs pour 11 mois et 29 jours.

⁴⁴ Cote GR 5Yf 94791.

Pour faire un très bref résumé de sa carrière, il fut élève à l'ESM Saint-Cyr, entré le 13 novembre 1854, et fit tout sa carrière dans l'Infanterie. A sa sortie de l'ESM en octobre 1855, il fut brièvement affecté au 87^{ème} Régiment d'Infanterie puis, le 1^{ER} janvier 1856, il fut élève à l'ESG⁴⁵ également et donc breveté état-major. Il fit plusieurs campagnes (contre l'Italie en 1859, contre l'Allemagne en 1870-1871 et en 1871 dans l'armée de Versailles).

Il fit une mauvaise chute de cheval le 25 août 1887 lors des manœuvres, lui occasionnant une commotion cérébrale du 2^{ème} degré et des contusions multiples⁴⁶. Fait prisonnier à Metz le 28 octobre 1870 alors qu'il est aide de camp du général Metman⁴⁷ -deux autres documents parlent du 29 octobre- il est interné à Coblenz puis rentre en France le 15 mars 1871 par Lille. Etant né en Alsace, il opte pour la nationalité française le 29 mai 1872 à Courbevoie. Il est décoré de la Légion d'Honneur (chevalier le 4 septembre 1870, officier le 12 juillet 1890), médaille de la campagne d'Italie, médaille de la Valeur militaire de Sardaigne (décret du 30 avril 1860) et du mérite militaire d'Espagne 2^{ème} classe. Il est proposé plusieurs années de suite au grade de général, mais ses qualités de commandement ne sont pas jugées suffisantes par la hiérarchie.

Dans son dossier de carrière, on trouve quelques nouveautés :

- Certificat d'origine de blessure en services commandés pour sa chute à cheval ;
- Un bulletin de situation militaire depuis l'origine de la guerre franco-prussienne jusqu'à la fin de l'insurrection ;
- Un extrait des rapports du colonel de Bretteville pendant la campagne d'Italie, lors des batailles de Magenta et Solferino où le alors lieutenant REISS est cité deux fois ;
- Un bulletin individuel d'un officier d'état-major rentrant de l'étranger (suite à sa captivité).

C. Archives médicales

Comme je l'ai montré, on trouve quelques données médicales dans les dossiers de carrière. Le SAMHA est implanté sur le site de Limoges. Il collecte, classe et conserve les dossiers médicaux de plus de cinq ans des patients militaires et civils accueillis dans des hôpitaux ou formations militaires.

Le délai de communicabilité, pouvant porter atteinte au secret médical, est celui défini par le code du Patrimoine (articles L213-1 et suivants).

Document	Délai	Qui ? Quoi ?
Dossier médical (avec secret médical)	25 à compter de la date du décès	Individu décédé avant 1998
	120 ans à compter de la date de naissance	Individu né avant 1903
Fichiers et registres	50 ans à compter de la clôture du fonds	Dossier clos en 1973

⁴⁵ Il en sort 3^{ème} sur 42 élèves. L'école n'est pas « Supérieure » mais « impériale » à cette époque.

⁴⁶ Le témoignage parle d'une perte de connaissance de vingt-trois minutes. Voir annexe 10.

⁴⁷ Jean-Louis METMAN (1814-1889). Il participa à la guerre de Crimée en 1855-1856 et fit la campagne d'Italie de 1859. Général de brigade en 1870, il combattit lors de la guerre franco-allemande de 1870 et se distingua notamment à la bataille de Borny (14 août 1870) : sanglante et indécise bataille entre les troupes du général de division Claude-Théodore Decaen, sous les ordres de Bazaine, et les Prussiens de Steinmetz. Il fut fait prisonnier à Metz et conduit en captivité en Allemagne.

Les délais de réponse sont très longs car le SAMHA gère en priorité les demandes administratives émanant de militaires ou de services -il dépend d'ailleurs du Service de Santé des Armées- et toutes les demandes sont traitées uniquement par correspondance (pas d'accueil du public).

Les fonds sont classés par périodes chronologiques et par secteurs géographiques, puis à l'intérieur de ces parties par formations sanitaires.

Il faut distinguer également les périodes de paix des périodes de guerre. En temps de guerre, des structures sanitaires supplémentaires se créent, notamment sur le terrain pour répondre aux urgences du front. Ces structures mobiles sont appelées « de l'avant », à distinguer des hôpitaux d'évacuation appelés « de l'intérieur ». Les fonds des formations de l'avant sont très lacunaires voire inexistants.

En terme général, pour demander une recherche de dossier, il faut connaître le nom et le lieu de stationnement de la formation hospitalière ainsi que la date d'admission du malade.

Les différents fonds disponibles⁴⁸ pour la période de ce mémoire sont :

- Fonds antérieur à 1914 ;
- Fonds 1914-1918 ;
- Fonds Armée d'Orient (1915-1923) ;
- Fonds Armée du Rhin (1919-1930) ;
- Fonds 1919-1938 ;
- Fonds Levant (1917-1946) ;
- Fonds 1939-1945 :
 - 1^{ère} période (1939-1940) ;
 - Deuxième période (1940-1958) ;
 - Territoire 1 (1939-1945) : archives médicales des formations de l'arrière.
 - Prisonniers de guerre français
 - Centre de libération des prisonniers de guerre
 - Territoire 2 (après 1946)
 - Fonds Marine (à partir de 1914)
 - Fonds Extrême-Orient (1914-1956)
 - Fonds Algérie-Maroc-Tunisie (1914-1964)
 - Fonds TOM et Afrique Noire (1917-1998).

D. Registres des unités

Ces documents n'apportent pas de renseignements ni importants ni supplémentaires à la fiche-matricule. Pour exemple, le dossier coté GR 2YB 1927 concernant le 18^{ème} Régiment d'Infanterie où servit le colonel REISS ne donne que ses dates d'entrée et de sortie du régiment. A part confirmer une date déjà connue sur la fiche matricule ou le relevé de carrière, ces registres n'ont aucun intérêt généalogique.

E. Ecoles Militaires

Depuis l'Ancien Régime, il existe ou a existé de nombreuses écoles militaires : par arme (Infanterie, Marine puis Air) et par spécialité dans chaque arme (on parle d'école d'application). Pour ne citer que celles de l'Infanterie, il exista l'école de cavalerie, du génie, de l'artillerie et de nombreuses autres encore. Aujourd'hui, hors écoles d'application, il existe sept écoles militaires en France : l'École Polytechnique, l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, l'École de l'air, l'ENSTA Bretagne, l'École des officiers de la Gendarmerie nationale, l'École navale et l'École de santé des armées.

⁴⁸ La Revue Française de Généalogie, numéro spécial Les Archives Militaires,

Je n'ai pu consulter que les données sur l'ESM Saint-Cyr et j'aborderai brièvement les autres écoles par arme⁴⁹.

i. Infanterie

Deux fois centenaires, l'école de l'infanterie fut créée le 1^{er} mai 1802 par le consul Bonaparte. D'abord installée à Fontainebleau, elle s'installe à Saint-Cyr en 1808, d'où elle partira à la Libération pour s'installer à Coëtquidan dans le Morbihan. L'intitulé exact aujourd'hui est Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan ; leur devise est : « Ils s'instruisent pour vaincre ».

La fondation de l'école s'intègre dans un vaste projet napoléonien qui cherche à doter l'État de cadres compétents aptes à garantir le fonctionnement et la stabilité de la société française issue de la grande mutation révolutionnaire et à reconstituer un corps d'officiers bouleversé au fil des crises politiques et des conflits depuis 1789, et de remplacer les anciennes écoles militaires de l'Ancien Régime réservées à la noblesse. Le recrutement se fera sur concours ou des élèves issus du Prytanée de La Flèche dans la Sarthe. Dès la Monarchie de juillet, l'accès se fera uniquement sur concours.

Les grandes défaites de 1871 et 1940 remettront en question le recrutement des professeurs et les principes d'enseignement, refondus en accord avec les nouvelles doctrines militaires découlant du travail d'analyse post-défaite.

En ce qui concerne les archives de l'école, je n'ai pas pu consulter les dossiers des élèves malgré plusieurs demandes par courriel (à l'école, au SHD et à la Saint-Cyrienne⁵⁰). De fait, je ne sais toujours pas s'ils sont disponibles, ni qui les conservent. A contrario, le SHD conserve :

- **GR 4Yb 1 à 352 (1793 à 1924)** : Les registres d'entrées par promotion et contrôle des professeurs.
- **GR Xo 13** : Service intérieur (1838-1900) ; règlements, instruction, programme de cours (1900-1914).
- **GR Xo 14** : Admission, instruction, propositions, rapports XIXe siècle et 1901-1914, renseignements statistiques, 1890-1912.
- **GR Xo 15** : contenu des cours 1818-1893, emplois du temps 1905-1914, élèves cavaliers 1809 et 1906-1913.
- **GR Xo 16** : cours, rapports sur l'institution 1905-1914.
- **GR Xo 17** : concours, examens, instructions pour les listes de classement 1861-1914.

J'ai pu trouver le registre pour le général CLEMENCON⁵¹ et le colonel REISS⁵². Pour le colonel PIET-LATAUDRIE, l'histoire mouvementée de sa promotion n'a pas produit de registre.

⁴⁹ Il y a en tout sept écoles militaires en France : l'École Polytechnique, l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, l'École de l'air, l'ENSTA Bretagne, l'École des officiers de la Gendarmerie nationale, l'École navale et l'École de santé des armées.

⁵⁰ Voir chapitre « Ressources privées ».

⁵¹ Cote GR Yb 66.

⁵² Cote GR Yb 45.

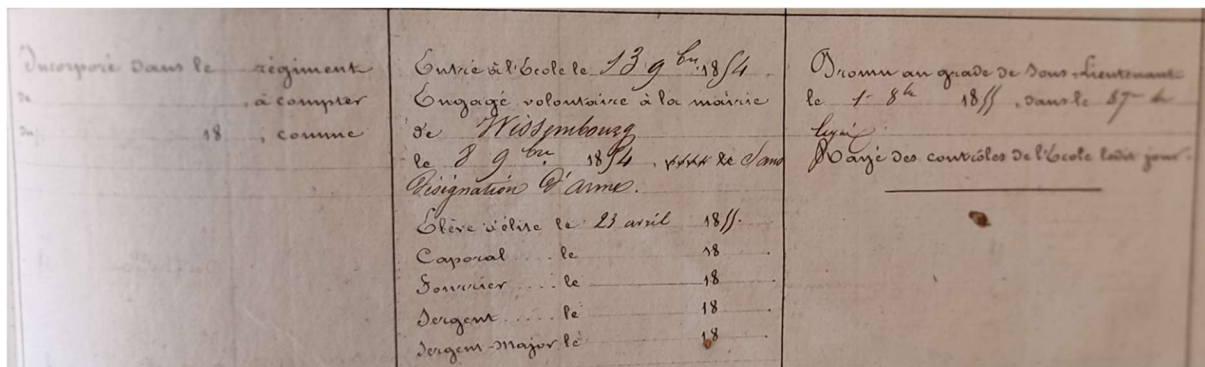
Pour CLEMENCON, l'enregistrement nous donne son matricule, ses numéros d'admission à l'école, de passage en 1^{ère} division et de sortie. Il sortit 206^{ème} de sa promotion. On apprend également qu'il était boursier avec trousseaux par décision ministérielle du 17 octobre 1897.

NUMÉROS				ÉTAT CIVIL		SIGNALEMENTS	TITRE	
MATRICULES	d'admission à l'école	de passage en 1 ^{ère} division	de sortie de l'école	(ÉCRIRE LES NOMS EN BATAARDE)				
2602	2/329	206		Clemençon Charles, Marchet, André		Cheveux <i>net</i> Sourcils <i>chat clair</i> Yeux <i>bleus</i> Front <i>ordinaire</i> Nez <i>fin</i> Bouche <i>mojeune</i> Menton <i>ronde</i> Visage <i>oval</i> Taille: 1 ^m 67 centimètres.	1 ^{er} - Boursier. D ^{es} M ^{os} du 17 octobre 1897 avec trousseaux	
				Né le 29 Septembre 1876 à <i>Palencey</i> canton d <i>dit</i> département d <i>la Drôme</i> résidant à <i>Syon</i> canton d <i>dit</i> département d <i>la Drôme</i> profession d'étudiant Fils de <i>Pau Jean André</i> de <i>Paul Anne Marie</i> épouse <i>Antoinette</i> domiciliés à <i>Palencey France rue 11</i> canton d <i>dit</i> département d <i>la Drôme</i>		MARQUES PARTICULIÈRES :		3 ^o - Pensionnaire. D ^{es} M ^{os} du
SERVICES		DATE DE L'ENTRÉE		OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS				
ANTÉRIEURS A L'ADMISSION A L'ÉCOLE		ET DÉTAIL DE L'AVANCEMENT A L'ÉCOLE		A été inscrit sur le registre matricule de recrutement de la classe de 1 ^{re} de la subdivision d <i>Roman</i> n ^o 161 et appartient à la 1 ^{re} partie de cette classe, n ^o 2 de tirage dans le canton de <i>Palencey</i> <i>Inscrit à l'école le 13 septembre 1854</i> <i>Comme élève admis à l'école militaire militaire par décision ministérielle du 17 octobre 1897 d'une solde de la classe 1897</i> Promu au grade de sous-lieutenant le 1 ^{er} octobre 1894 dans le <i>7^{ème} Régiment d'infanterie de ligne</i> (Décret du 6 septembre 1894). Rayé des contrôles ledit jour.				
Incorporé le	1	Entré à l'Ecole le	1 ^{er} Décembre 1854					
		Engagé volontaire pour	1 an à la					
		mairie de						
		le						
		Elève de 1 ^{re} classe le	1 ^{er} Mars 1854					
		Caporal..... le	1					
		Sergent..... le	1					
		Sergent-fourrier. le	1					
		Sergent-major... le	1					

34

En ce qui concerne François-Guillaume REISS, on retrouve le même type de renseignement et nous en apprenons un peu plus sur lui, notamment sur sa description physique. Entré à l'école le 13 septembre 1854, il sortit 48^{ème} de sa promotion le 1^{er} août 1855 en étant affecté au 87^{ème} de ligne.

7530	171	48	Reiss François Guillaume		Cheveux <i>bruns</i> Sourcils <i>bruns</i> Yeux <i>bleus</i> Nez <i>long</i> Bouche <i>droite</i> Menton <i>large</i> Cheveux <i>bruns fins</i> Sourcils <i>bruns</i> Marques particulières:	1 ^{er} 1 ^{er} 1 ^{er} 1 ^{er} 1 ^{er} 1 ^{er} 1 ^{er}	
			Dernier domicile à <i>Wiessembourg</i> canton de <i>dit</i> Département de <i>Bas Rhin</i> Profession <i>de Cultivateur</i> Né le 13 mai 1837 à <i>Wiessembourg</i> Canton de <i>dit</i> Département de <i>Bas Rhin</i> Dés de <i>Jean Guillaume Frédéric</i> et <i>Elisabeth Hojette</i> Domiciliés à <i>Wiessembourg</i> Département de <i>Bas Rhin</i>				



ii. Marine

Elle existe depuis le XVIIe siècle à l'initiative de Colbert alors secrétaire d'état à la Marine. D'abord implantée sur trois sites, elle se stabilise en janvier 1816 avec la création du collège royal de la Marine à Angoulême, transféré à Brest en 1827. Elle prit le nom d'École navale sous Louis-Philippe en 1830.

Ma recherche sur Généawiki et le site du SHD ne m'a renvoyé aucune cote. Mieux, le terme « école navale » est inconnu du site du SHD. Il semble que les archives de l'école sont détenues par le site de Brest où elle se situe.

iii. Air

L'école de l'Air est créée dès 1934. Mais on peut trouver des données pendant l'entre-deux-guerres en sous-série 4B : écoles et centres d'études créés dans le courant des années 1920 et 1930 pour former le personnel de l'armée de l'Air.

Ma recherche au SHD ne m'a pas renvoyé d'autres occurrences.

iv. Ecole supérieure de Guerre

J'ai écrit par courriel à l'école de Guerre à deux reprises pour savoir s'il était possible de consulter les dossiers de François-Guillaume REISS et Jacques PIET-LATAUDRIE. Je n'ai pas obtenu de réponse affirmative ni négative. Un silence radio dira-t-on.

F. Mémoires des hommes

Inauguré en novembre 2003, avec la seule base des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale au titre de mémorial virtuel en hommage aux combattants qui ont perdu la vie, le site Mémoire des hommes est régulièrement enrichi par la suite. Il a vocation à mettre à la disposition du public des documents numérisés et des informations issues des fonds d'archives conservées par le ministère des armées. Il offre également un aperçu des très riches collections de biens culturels dont le ministère des armées est détenteur.

Outre son objectif de mémorial virtuel, ce portail culturel répond aussi aux intérêts de la recherche historique et généalogique. Plusieurs outils destinés aussi bien au grand public qu'aux historiens et aux généalogistes sont proposées par *Mémoire des hommes*. Ils offrent la possibilité d'effectuer des recherches précises et croisées.

Ce n'est pas stricto sensu un site du SHD mais plutôt un site du ministère de la Défense car administré par la Direction de la mémoire, de la culture et des archives. Il s'articule sur cinq axes :

- Conflits et opérations ;
- Recrutement et parcours individuels ;
- Territoires français et expéditions ;
- Arts et sciences militaires ;
- Musées et collections.

Le site est bien conçu et permet une recherche nominative sur l'ensemble des fonds numérisés et indexés. Les dossiers ne sont pas en libre accès sur le site, mais la recherche nous permet de récupérer les cotes afférentes aux individus recherchés.

Dans ce chapitre, je n'évoquerai que les séries et fonds pertinents sur la période étudiée.

i. Recensement des engagés et appelés des anciennes colonies françaises - archives matriculaires (1866-1918)

La série B des fonds étrangers regroupe l'ensemble des sous-séries correspondant aux départements de l'Algérie « française » (Alger, Oran, Constantine), aux deux protectorats qu'étaient la Tunisie et le Maroc, ainsi qu'aux seize anciennes colonies sub-sahariennes (Madagascar, Djibouti, Sénégal, Mauritanie, Soudan, Burkina, Guinée, Côte d'Ivoire, Bénin, Niger, Afrique Équatoriale Française (AEF), Moyen Congo, Gabon, Centre Afrique, Tchad et Cameroun).

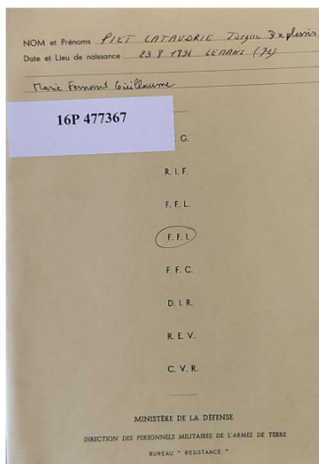
Dans un premier temps, les archives mises en ligne sont celles du Maroc et des trois départements de l'Algérie coloniale : Alger, Oran et Constantine. Elles sont accompagnées de leur description registre par registre. Les registres sont toujours accessibles dans leur intégralité via un lien hypertexte. La recherche nominative est possible pour les registres numérisés et indexés. Cette base de données concerne, dans un premier temps, 353 registres indexés grâce à l'intelligence artificielle. Elle sera complétée au fur et à mesure.

ii. Dossier des résistants ou combattants des Forces Françaises Libres ou de l'Intérieur

Comme le raconte la légende populaire, la France comptait 40 millions de résistants et combattants en 1945. Pour éviter les abus, le gouvernement instaura une commission de validation de titres de résistant.

La base de données est riche de 600.000 noms. Elle recense les dossiers individuels établis par différentes administrations chargées pendant ou à la fin de la Seconde Guerre mondiale d'identifier, d'homologuer ou de reconnaître les services rendus pour faits de résistance. Les dossiers proviennent de :

- Le bureau Résistance, chargé de la validation des services militaires dans la Résistance (sous-série GR 16 P) ;
- Le ministère des Anciens combattants et victimes de guerre, responsable de la délivrance des titres de déportés et internés de la Résistance (sous-série AC 21 P) ;
- Le bureau central de renseignement et d'action (BCRA) qui constitue, entre 1941 et 1944, le service secret du général de Gaulle à Londres (sous-série GR 28 P 11 et sous-série GR 28 P 2)
- La direction générale des études et recherches, service de renseignement dont une des missions était, après la Seconde Guerre mondiale, de reconstituer l'ordre de bataille de la Résistance (sous-série GR 28 P 4).



J'ai pu consulter deux dossiers concernant Jacques PIET-LATAUDRIE : le dossier de reconnaissance de résistant⁵³ et le dossier de la commission d'épuration et de réintégration des personnels militaires à la Libération⁵⁴. J'ai également consulté d'autres dossiers pour des demandes d'entraide généalogique pour d'autres personnes.

Dans le premier dossier, on retrouve :

- Le certificat d'appartenance aux FFI déjà vu dans son dossier de carrière.
- Un autre document modèle du 15 mai 1947⁵⁵ est intéressant et nous en apprend plus sur son rôle dans la Résistance. De janvier 1943 à la Libération, il est à la direction du port maritime de Marseille. Il œuvre pour sauvegarder les installations portuaires en vue d'empêcher les

forces allemandes de faire sauter le Port. Il exempté des personnes du STO. Il doit présider une commission interalliée de répartition des armes mais les membres sont tués. Il met sur pied l'état-major territorial clandestin R2 pendant les combats dès avril 1944, futur EM de la 15^{ème} région. Il devient chef d'EM de la 15^{ème} région jusqu'en décembre 1944 puis au cabinet du ministre. Il y a différentes vérifications par la sous-commission régionale.

Pour la seconde cote, on trouve une fiche de renseignement (état-civil, grade, affectations depuis la mobilisation de 1939), un avis de la commission de réintégration qui propose sa réintégration sans interruption de service. On sait en plus qu'il a servi en Autriche et en Hollande, ce que nous ignorions jusqu'à présent.

Comme je l'écrivais précédemment, j'ai consulté dix-sept autres dossiers de cette série ainsi que des dossiers de déportés résistants pour une entraide généalogique. Même s'ils ne concernent aucunement les personnages de ce mémoire, il m'a semblé intéressant de les évoquer car ils donnent un panel au spectre plus large. Leur qualité est très variable ; certains ne contiennent qu'un feuillet, d'autres près d'une centaine de pages.

On y découvre divers certificats (de combattant de la résistance, d'appartenance aux FFL etc), des témoignages, des comptes-rendus d'action, des échanges de courrier avec les services administratifs. Des copies des différents documents sont en annexe.

Le dossier de Charles MERIC, cote GR 28P 4 484 6, était le plus épais avec 91 pages. Membre du réseau Troene-Vienne à Paris, garçon coiffeur et carbonisateur, père de deux enfants, il est arrêté en 1943 à 22 ans et meurt en déportation à Buchenwald ; le réseau auquel il appartient est démantelé. A la Libération, s'en suivra un procès pour savoir s'il était un vrai résistant, un agent double ou un traître. Le dossier comporte de nombreux témoignages en sa faveur, notamment d'André PONCY survivant du réseau.

Ce fut la partie la plus émouvante de mes consultations de dossier : tant d'hommes et de femmes qui prirent des risques immenses, ou furent arrêtés pour des motifs qui nous paraîtraient dérisoires aujourd'hui, y laissant souvent leur vie. Ces gens simples qui firent des choses ordinaires ou extraordinaires pour leurs idéaux de liberté méritent notre respect.

⁵³ Cote GR 16 P 477367.

⁵⁴ Cote 15 P 281.

⁵⁵ Voir annexe 16.

iii. Les archives des victimes des conflits contemporaines⁵⁶

La direction des archives des victimes des conflits contemporains située à Caen (DAVCC) conserve les documents qui ont permis de faire valoir leurs droits aux cinq millions de victimes des deux conflits mondiaux et des conflits plus récents (Indochine, Corée, Algérie). Particularité pour l'Algérie, vous n'y trouverez que les victimes civiles et supplétifs. Il faudra vous rendre à Pau pour les militaires décédés en Algérie.

La réservation pour consultation ou la demande de reproduction (normalement payante⁵⁷) doit être adressée à Caen. Comptez deux à quatre mois de délai.

On trouvera :

⁵⁶ Site Mémoire des Hommes, consulté le 23 avril 2023.

⁵⁷ J'ai fait une demande pour les dossiers de mon grand-père René PIGEON et du grand-père de mon gendre François MONTIEL, tous deux faits prisonniers en 1940. La DVACC m'a envoyé un scan de leur maigre dossier gratuitement.

	<i>Victimes décédées</i>	<i>Victimes rescapées</i>
Guerre de 1914-1918	<p>Fichier des morts pour la France : accessible directement sur Mémoire des hommes.</p> <p>Dossiers individuels des morts pour la France : les dossiers contiennent des éléments relatifs au décès, à la demande et l'obtention du statut mort pour la France.</p> <p>Fichiers des « Malgré nous ».</p>	Voir chapitre sur archives du CICR pour les prisonniers.
Guerre de 1939-1945	<p>Dossiers individuels des militaires français, des Alsaciens et Mosellans incorporés de force, des déportés, internés et résistants⁵⁸ : (cote accessible sur Mémoire des Hommes).</p> <p>Dossiers individuels des militaires des forces alliées (concernent les militaires tombés sur le sol français), des réformés (militaires décédés suite à des maladies ou blessures en services commandés), des membres de la LVF.</p>	<p>DI de prisonniers de guerre, déportés, travailleurs, internés dans prisons françaises ou allemandes</p> <p>Fichier national des prisonniers de guerre (à partir de 1940 AC 40R)</p> <p>Fichier « colonial » : idem supra pour militaires « indigènes »</p> <p>Fichier individuel originel allemand (AC 22P) : contient les différentes PK (Personalkarte) des prisonniers : état-civil, compte et affectations.</p> <p>Fichier national des déportés, internés, fusillés, travailleurs (AC 20P)</p>
Indochine	Dossiers individuels des victimes françaises civiles et militaires, des militaires indigènes, des prisonniers de guerre de l'armée d'Indochine	
Algérie	Dossiers individuels des victimes françaises civiles et militaires	
Corée	Dossiers individuels des membres du bataillon français de l'ONU en Corée (cote accessible sur Mémoire des Hommes)	
TOE	Dossiers individuels des militaires (cote accessible sur Mémoire des Hommes)	

⁵⁸ Cette série n'est pas exhaustive (111.858 noms sur 147.510 dossiers).

Signalons enfin divers fichiers des sépultures des victimes de guerre :

- Militaires inhumés en France et à l'étranger : recense les lieux d'inhumation des victimes de la Seconde Guerre Mondiale et de la guerre d'Indochine. Chaque fiche indique état-civil du défunt, date et lieu de décès et de sépulture. Indique également si exhumation, réinhumation ou restitution du corps ;
- Militaires français de la Seconde Guerre Mondiale : idem précédent mais uniquement pour la guerre de 39-45. Classement par communes d'inhumation en France et par pays et communes pour l'étranger ;
- Fichier des restitutions de corps : classement par ordre alphabétique des restitutions de corps pour la Seconde Guerre Mondiale et les guerres d'Indochine et Algérie. Indique la date de restitution et la commune de transfert.
- Fichiers des victimes étrangères inhumées en France : mêmes renseignements que pour les autres plus indication de la nationalité.

iv. Journaux de marche et des opérations et journaux de navigation

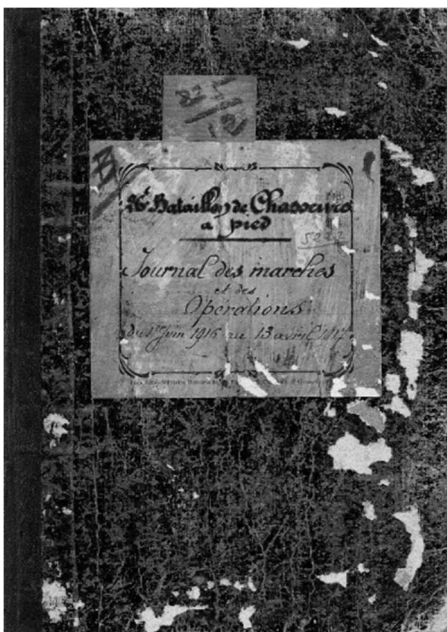
Ressources incontournables si l'on veut avoir des renseignements sur les unités dans lesquelles ont servi nos ancêtres. L'ensemble des documents a été numérisé pour la Première Guerre Mondiale à l'occasion du 90^{ème} anniversaire de la fin de cette guerre :

- La division Guerre et armée de Terre conserve un peu plus de 18 000 journaux des marches et opérations, sous forme de registres, émanant de la plupart des unités de l'armée de Terre, ainsi que de certaines unités de la gendarmerie (sous-série GR 26 N, environ 1 500 000 pages) ;
- La division armée de l'Air, héritière des documents de l'aéronautique militaire, conserve des carnets de comptabilité en campagne, des rapports techniques d'ascension, des carnets de mission et registres de vol ainsi que des comptes rendus d'opérations (série A, environ 300 000 pages) ;
- La division Marine conserve les journaux de bord et de navigation et quelques documents assimilés comme les registres d'inscription des signaux et les carnets de correspondance, des bâtiments de la Flotte principale (sous-série SSY, environ 1 500 000 pages).

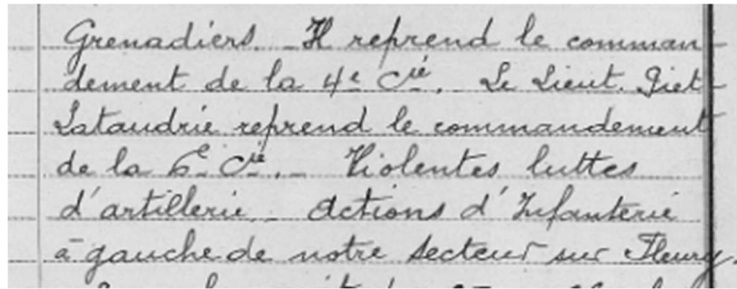
On distingue journaux de marche pour l'infanterie et l'Air et journaux de navigation pour la Marine. Ceux de la Marine contiennent des informations spécifiques : état du temps (force du vent, état du ciel, état de la mer), variation du compas, allure, distance parcourue, position du navire mais aussi quelques mentions nominatives.

On peut trouver des journaux de route des régiments ou bataillons qui, comme l'indique leur dénomination, ne donnent que les mouvements des unités.

Par exemple, je recherche le JMO du 26^e Bataillon de Chasseurs à pied où sert le sous-lieutenant PIET-LATAUDRIE le 4 juillet 1916 lors de sa blessure. Je voudrais savoir si sa blessure y est relatée. Je trouve le JMO sans problème, cote 26 N 825/12 (heureusement car il y a une lacune en 1917) en lançant une recherche sur le site Mémoire des Hommes.



On trouve des informations très variées, notamment plusieurs pages avec la mention « Rien de changé » si caractéristique de ces périodes d'accalmie avant des offensives. Le lieutenant est nommé dans la journée du 25 juin. Je ne trouve pas mention de sa blessure le 4 juillet mais en



même temps, sa compagnie est mise en renfort du 172^e Régiment d'Infanterie comme il est indiqué dans le JMO à la date du 2 juillet. Je vais donc rechercher dans les JMO du 172^e RI.

Pas de chance, cette période est lacunaire pour ce régiment. Je n'en saurai pas plus.

172e régiment d'infanterie

J.M.O. (carnet de route)
- 6 août 1914-4
décembre 1917 - 26 N
709/1

172e régiment
d'infanterie : J.M.O.

J.M.O. - 8 juillet-31
décembre 1916 - 26 N
709/2

J.M.O. - 1er janvier-16
avril 1917 - 26 N 709/3

G. Autres ressources disponibles au SHD

Je ne vais pas toutes les énumérer, car primo la liste est pléthorique et deuxio je ne suis pas sûr, ne les ayant pas consultées, qu'elles contiennent des éléments personnels. Par contre, une sous-série a retenu mon attention car elle pouvait concerner l'une des personnes sujet de ce mémoire : la sous-série 6D.

Dossier d'enquête des accidents aériens

La sous-série 6D contient la liste des accidents aériens des appareils de l'Armée de l'Air, le rapport d'enquête et des photos malheureusement parfois volées.

Je n'ai découvert cette sous-série que lors de mon dernier jour au SHD de Vincennes. L'accident du lieutenant COMBIER y est bien répertorié, cote 6D 34-30, le dossier est communicable. Ce sera une nouvelle occasion d'aller à Vincennes.

Accidents aériens (01.01.1943-08.05.1945), classement par date

Carton	N° dossier	Com munica bilité	Acc.xx xx	Jours	Lieux	Département	Etats	Equipage	Construct eurs	Modèle	N°	Pays Utilisat eur	Armes	Unité Avion	Unité Equipage	Rap port de GN	Photo
6D34	28	x	Acc.06 84	12/03/1944	La Réghaia	Alger - Algérie	7T-	WEBER René ADJ.(P).	BELL	P-39N-5-BE "Atracobra"	N°42-9394	France Militaire	A.A.	GC.01.004 * La Réghaia	GC.01.004 * La Réghaia	x	x
6D34	29	x	Acc.06 83	12/03/1944	La Réghaia	Alger - Algérie	7T-	FAUGERE Michel SGC.(P).	BELL	P-39N-5-BE "Atracobra"	N°42-18341	France Militaire	A.A.	GC.01.004 * La Réghaia	GC.01.004 * La Réghaia	x	x
6D34	30	x	Acc.06 87	14/03/1944	Oued Athmenia	Constantine - Algérie	7T-	BOUSSION Roger CNE.(P).(BG). * COMBIER François LTT.(P).(2).(P).(BG). * WITTMER Paul SLT.(B).(O).(SAC). * CARRERE Pierre SGT.(R).(SAC). * FERAUD Roger SGT.(MEC).(BG). * BOCK Elie CAC.(MIT).(BG). *	MARTIN	B-26B-01-MA "Maraudeur"	N°41-17811	France Militaire	A.A.	BTC.Télegma	GB.01.019 * Chateaudun Du Rhumel	x	6D34 (x) photos volée

Signalons de surcroît que de très nombreuses archives à connotation militaire ne se trouvent pas forcément au SHD, ce qui rend la recherche d'autant plus complexe. Il faudra alors vous diriger vers le chapitre suivant.

5. AUTRES RESSOURCES PUBLIQUES

A. Grand mémorial

« Inauguré le 11 novembre 2014 à l'initiative du Ministère de la Culture pour commémorer le centenaire du début de la Grande Guerre, le Grand Mémorial permet d'interroger les données d'indexation de 94 services partenaires, qui ont fourni l'accès à leurs bases ; parmi eux, 91 services d'Archives départementales et 3 services nationaux. Le Grand Mémorial offre ainsi un point d'entrée unique à plus de 8,1 millions de matricules de soldats des classes combattantes de la Grande Guerre et à l'ensemble des 1,3 millions de fiches des Morts pour la France.⁵⁹ »

Complémentaire du site Mémoire des Hommes, il offre la possibilité d'avoir accès non seulement aux Morts pour la France mais aussi à tous les combattants de nationalité française.

C'est également un projet d'indexation collaborative, avec des niveaux différents d'indexation selon l'ancienneté de celle-ci. Les indexations les plus récentes intègrent notamment la profession et les niveaux d'instruction.

Cela dit, il existe une zone d'ombre pour les volontaires et Saint-Cyriens de moins de 20 ans. En effet, l'indexation se fondant sur les fiches matricule renseignées l'année des 20 ans du conscrit, la vérification que j'ai faite montre que certains Saint-Cyriens de la promotion « la Grande Revanche », celle de Jacques PIET-LATAUDRIE, n'y figurent pas, alors qu'ils ont participé à la Grande Guerre. C'est le cas de Jacques PIET-LATAUDRIE et du général d'armée René de LARMINAT par exemple⁶⁰. Cette promotion demeure celle qui souffrit le plus de pertes durant la Grande Guerre⁶¹.

Pour la France métropolitaine, tous les départements sont représentés sauf la Savoie (73), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93), le Val-de-Marne (94) et le Val-d'Oise (95).

Les services nationaux concernés sont :

- Les Archives Nationales
- Les Archives diplomatiques : 9 614 soldats proviennent des registres matricules établis dans ces territoires sous protectorat français de 1886 à 1956 pour la Tunisie et de 1912 à 1956 pour le Maroc
- Les Archives Nationales d'Outre-Mer. Pour celles-ci, seuls les ressortissants français ou ayant obtenu la nationalité française sont concernés pour les départements, Territoires d'Outre-Mer et anciennes possessions suivantes :
 - Algérie (1866-1921)
 - Comores (1903-1918)
 - Inde et Indochine (1897-1909)
 - Madagascar (1889-1918). Certains registres postérieurs sont conservés aux Archives de Paris
 - Nouvelle-Calédonie (1907-1918)
 - Polynésie (1894-1919)

⁵⁹ Accueil du site internet du Grand Mémorial, consulté le 28 avril 2023.

⁶⁰ J'ai écrit un courriel au webmestre pour l'en informer le 30 mai 2023. Réponse immédiate de Mathieu Stoll, il va s'assurer auprès de plusieurs services que l'intégralité des FM ont bien été transmises.

⁶¹ Source : fiche de la promotion sur le site de la Saint-Cyrienne. Plus de 400 furent tués dont 223 rien qu'en 1915. 426 au total en comptant les autres conflits.

- La Réunion (1884-1917)
- Saint-Pierre-et-Miquelon (1901-1921). Les registres postérieurs sont conservés aux Archives de Paris
- Guyane (1890-1914)
- Afrique occidentale française (1893-1917)

Filtrer

Dates et lieux (tous critères)	+
Naissance	+
Recrutement	+
Résidence	+
Décès	+

Autres critères

Profession ?
 Profession

Type de document ?
 Typededocument

Rechercher dans la liste

- Mort 14-18
- Mort pour la France 14-18
- Registre matricule

Basesdedonnées

Recherche

Le site permet une recherche nominative en ligne que l'on peut affiner par différents filtres. Les résultats renvoient directement soit sur la fiche matricule si le département les a indexées (cas des Bouches-du-Rhône par exemple) soit vers la page de recherche des fiches matricule sur le site des AD concernées.

B. Les Archives Nationales

Dépendantes du Ministère de la Culture et créées par décret le 12 septembre 1790, les Archives Nationales sont le plus grand centre d'archives d'Europe. La consultation est répartie sur deux sites différents situés en région parisienne : Paris et Pierrefitte sur Seine. Le site de Fontainebleau a fermé fin 2022. Le site de Pierrefitte doit connaître une extension prochainement. En termes de volume, les Archives Nationales communiquent les chiffres suivants⁶² :

- 377,5 kilomètres linéaires de fonds et collections conservés
- 14,3 millions de documents numérisés - 9,4 Millions consultables en ligne
- 4,8 téra octets d'archives électroniques collectées
- 99.523 cartons, dossiers, registres communiqués
- 109.970 visiteurs in situ (2021)
- 5.500 scolaires accueillis

Seuls 2,8% (10 km⁶³) de ces fonds n'ont pas été répertoriés.

Le site Internet des AN est plutôt bien fait avec des raccourcis par thèmes, un état descriptif des fonds pléthorique et d'autres menus qui vous guident vers des fiches pratiques (dossiers de naturalisation par exemple). Un menu « catégories fréquemment demandées » renvoie vers le tableau ci-dessous contenant des liens hypertexte.

⁶² <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/fr/web/guest/chiffres-cles>

⁶³ Kilomètre linéaire.

Vous trouverez aux Archives nationales

Pour chaque thème ou chaque catégorie de documents fréquemment demandés par les lecteurs sur la période XIXe-XXIe siècle, le tableau associé indique les centres d'archives qui ont les dossiers principaux ou complémentaires correspondants.

[Révolution](#)
[Première Guerre mondiale](#)
[Seconde Guerre mondiale](#)
[Métiers \(XIXe-XXIe siècles\)](#)
[Parcours militaire d'une personne \(XIXe-XXIe siècles\)](#)
[Droit, police et justice \(XIXe-XXIe siècles, hors Seconde Guerre mondiale\)](#)
[Politique et administration \(XIXe-XXIe siècles\)](#)
[Villes et territoires \(XIXe-XXIe siècles\)](#)
[État civil](#)

Pour le sujet et la période de ce mémoire, les raccourcis Première et Seconde Guerres mondiales et Parcours militaire renvoient sur un tableau synthétique qui explique le cheminement de recherche et les ressources disponibles⁶⁴.

i. Base Léonore

Incontournable si l'on a un ancêtre médaillé de la Légion d'Honneur⁶⁵. Dépendant du Ministère de la Culture et gérée par les AN, les dossiers de légionnaires ont été versés par la Grande Chancellerie à partir de 1974 (LH/1-2812). Le fonds présente des lacunes dues à des pertes d'origine diverse. Ainsi, les dossiers du Premier Empire ont été presque entièrement détruits à la Restauration et seuls ont été préservés ceux des membres ayant prêté serment à Louis XVIII ; de la même façon, en 1871, au moment de la Commune, un certain nombre de dossiers a été perdu (le dossier d'un ancêtre de la branche COMBIER de Marion décoré en 1831 n'y est pas par exemple). Dans ce cas, on peut espérer retrouver le décret de nomination sur le site Gallica⁶⁶. Les dossiers versés sont consultables en ligne à l'adresse <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr>.

En cas de lacune, notamment pour un dossier plus « récent », il faut contacter la Grande Chancellerie⁶⁷ qui répond rapidement. Suite à ma demande par courriel du 22 juin 2022 pour les dossiers du commandant COMBIER et du colonel PIET-LATAUDRIE, elle m'a répondu dans les quinze jours, en m'envoyant gentiment le dossier du commandant COMBIER et regrettant de ne point trouver le dossier du colonel PIET-LATAUDRIE.

Le moteur de recherche permet de filtrer sur :

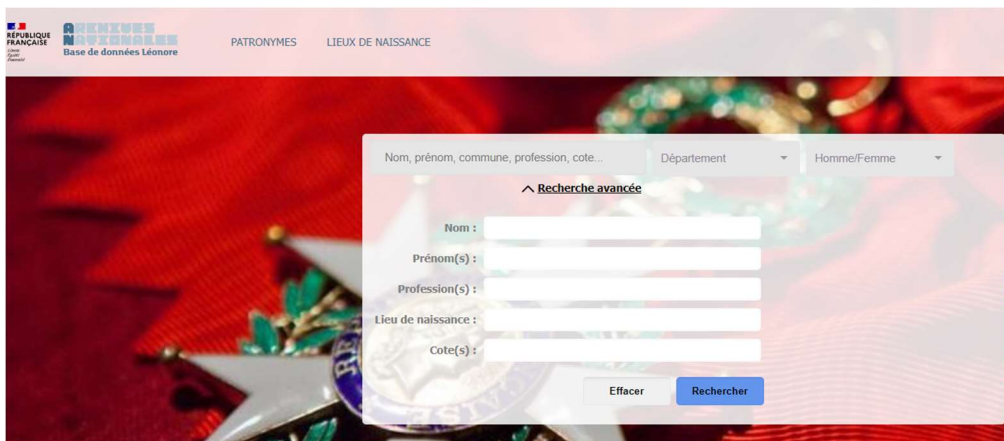
- Nom et prénom
- Profession
- Lieu de naissance
- Département de naissance
- Sexe

⁶⁴ Voir annexe 12.

⁶⁵ Voir annexe 2.

⁶⁶ Voir chapitre sur ce site.

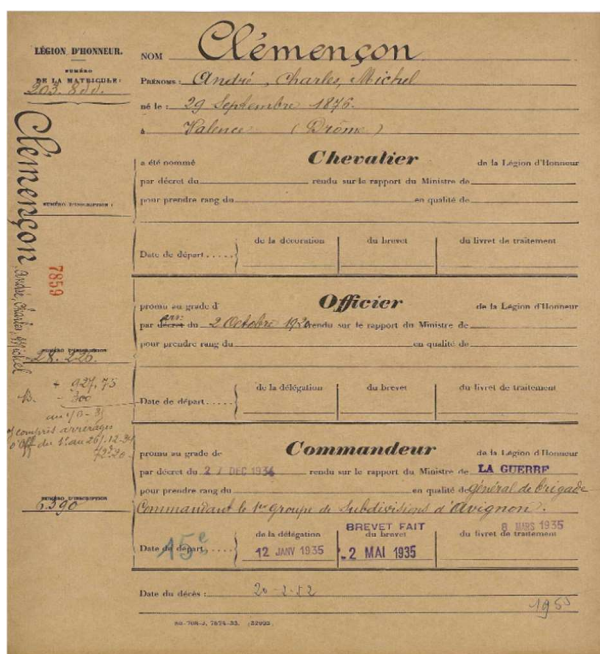
⁶⁷ Adresse courriel : recherchesgenealogiques.lh@legiondhonneur.fr.



Si l'on cherche le dossier du colonel REISS et du général CLEMENCON, on obtient deux cotes : 19800035/64/7859 pour CLEMENCON et LH//2288/92 pour REISS.

Le dossier comprend :

- Un état descriptif du légionnaire, avec son état-civil ;
- Son avancement dans l'ordre ;
- Des récépissés de pension ;
- Des courriers entre la chancellerie et le légionnaire ;
- Des procès-verbaux de réception ;
- Des avis de mutation ;
- Des certificats de naissance ou baptême pour les plus anciens.



Exemple d'état descriptif du légionnaire. D'autres vues des différents documents sont en annexe 13.

Les autres documents d'intérêt conservés par les AN sont nombreux, j'en ferai la description ci-après par série et sous-série en m'appuyant sur le descriptif des AN. Les archives de la Seconde Guerre Mondiale ne sont pas intégralement classées (diverses avaries les ont endommagées et mélangées), ce qui explique certaines lacunes dans le descriptif des sous-séries.

ii. Série AG : Papiers des chefs de l'État

- AG/3(1) : Archives du général de Gaulle, chef de la France libre et de la France combattante. Archives de guerre du futur chef d'état. Elles ne sont pas complètes car une partie a disparu lors du naufrage du navire les transportant, des cartons sont passés par-dessus bord lors d'un autre transfert et d'autres cartons ont souffert d'une mauvaise conservation. Si votre ancêtre a été FFL ou FFI, il y a peut-être des éléments le concernant, notamment dans la partie 2 pour les décorations. Classées en cinq parties :
 1. Télégrammes envoyés et reçus par le général de Gaulle, classement chronologique, géographique ou thématique, complétés par des cahiers d'enregistrement, des registres et des fichiers.
 2. Cabinet civil du général de Gaulle : elle reflète l'activité de ceux qui s'emploient à faire de l'entité repliée à Londres puis à Alger une réalité politique légitime : des documents relatifs aux débuts de la France libre, organisation, événements militaires et politiques. Ensuite, se trouvent des dossiers thématiques consacrés aux Affaires étrangères dont la partie centrale est occupée par les « dossiers de pays », notamment dossiers Grande-Bretagne, États-Unis, Union soviétique et « question du Levant ». Puis viennent les dossiers du Commissariat à l'Intérieur, les dossiers du Commissariat aux Affaires économiques, financières et sociales, sans oublier les documents concernant l'Information, le cinéma ou les décorations. Suivent encore des dossiers intitulés « affaires militaires », « France libérée », des rapports sur le gouvernement de Vichy et les actions de Résistance, des dossiers concernant les Colonies, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Les archives du Cabinet civil se terminent sur les dossiers de fonctionnement proprement dit.
 3. Cabinet militaire et l'état-major particulier du général de Gaulle. Les archives sont essentiellement composées de télégrammes, classés par thèmes ou géographiquement ; cet ensemble est précédé de notes et mémoires sur les stratégies élaborées et le lancement de missions spéciales.
 4. Des papiers divers (1927-1946) ainsi qu'à de la correspondance et des dossiers individuels, notamment de personnalités, conservés par le Cabinet.
 5. Partie « papiers privés » consacrée aux dossiers de travail de l'amiral Philippe Auboyneau, de l'amiral Georges Cabanier, de l'amiral Émile Muselier, du vice-amiral Paul Ortoli et de René Pleven.
- AG/3(2) : Bureau central de renseignements et d'action (BCRA). Créé dès juillet 1940 par le général de GAULLE, il était le service de renseignement des FFL, en lien avec la résistance intérieure. Suite au débarquement allié en Algérie en novembre 1942 et l'invasion de la zone sud qui suivit et provoqua l'exode de militaires français vers l'Algérie, il fusionna avec les services français en octobre 1943 sous le nom de Direction Générale des Services Spéciaux avec Jacques SOUSTELLE⁶⁸ à sa tête.
- AG/3(3) : Forces françaises libres. Pas de descriptif sur le site des AN.

iii. Série AJ : Fonds divers remis aux AN

Bien que concernant surtout des études, témoignages, notes et rapports provenant de tous bords (ministres et ministères, diverses ENS, présidents de la République), quelques sous-séries peuvent

⁶⁸ Jacques SOUSTELLE (1912-1990) : ethnologue polyglotte, agrégé de philosophie, docteur ès lettres, il rejoint Londres dès juillet 1940. Egalement homme politique, il sera plusieurs fois député et ministre, et Gouverneur général en Algérie. Membre de l'Académie française.

contenir des données « militaires », ou pour le moins, des citations sur nos ancêtres selon les postes qu'ils occupaient pendant ces périodes de leur histoire militaire.

Première Guerre Mondiale

- AJ 4 : Commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens ;
- AJ 5 : Délégation française à la commission des réparations ;
- AJ 6 : Commission interalliée des réparations (CR).

Seconde Guerre Mondiale

- AJ 38 : Commissariat général aux questions juives (C.G.Q.J.) et service de restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation ;
- AJ 40 : Archives allemandes de la Seconde Guerre mondiale : documents produits ou reçus par les administrations ou organismes divers, militaires ou civils, mis en place par l'occupant allemand pendant la période 1940-1944 pour administrer le territoire français et celui de la Belgique ;
- AJ 41 : Organismes issus de l'armistice de 1940, notamment dans
 - AJ/41/1-AJ/41/1090. Direction des services de l'armistice (DSA) ;
 - AJ/41/1101-AJ/41/1343. Section militaire de liaison de Vichy (SML), groupes de liaison, détachements de liaison et sections françaises de liaison (SFL) (zone sud) ;
 - AJ/41/1344-AJ/41/1562. Détachements français de liaison auprès des commissions de contrôle d'armistice (DFLCC) ;
- AJ 72 : archives du Comité d'histoire de la Seconde Guerre Mondiale. Né en décembre 1951, il cesse ses activités en 1980. Néanmoins, son fonds s'enrichit chaque année par le versement d'archives publiques ou privées. Une partie est scannée et accessible sur le site des AN. On peut y trouver :
 - Des témoignages sur la Résistance intérieure (par mouvements et réseaux, classés alphabétiquement, puis par département), sur la Résistance outre-mer, sur la Résistance hors de France et les organes centraux à Londres, sur la France occupée et les événements militaires, sur l'internement, sur la captivité de guerre, sur la déportation et sur l'après-guerre
 - Des fonds privés complétés de pièces isolées sur la Seconde Guerre mondiale
- AJ 88 Fonds de l'Amicale nationale des déportés et familles de disparus de Mauthausen et ses kommandos (France) : riche iconographie classée chronologiquement (photos, plans)

iv. Série BB Ministère de la Justice

Elle ne présente pas une grande richesse pour le sujet de ce mémoire, mais vous trouverez peut-être des éléments épars dans les sous-séries décrites ci-dessous.

- BB 14 Absents militaires : Les premiers articles de la sous-série BB/14 sont des états (sous forme de registres) des requêtes relatives à des militaires et marins absents ou décédés adressées au ministre de la Guerre et au ministre de la Marine de 1816 à 1894 (BB/14/1 à BB/14/8). La suite comprend des états (sous forme de dossiers) de militaires absents ou décédés de 1851 à 1892 (BB/14/101 à BB/14/105).
- BB 23 Grâces militaires : hors cadre temporel de ce mémoire pour la grande majorité de cette sous-série. Elle est composée essentiellement des dossiers de grâces accordées de 1826 à 1852 à des militaires ou à des individus condamnés par les conseils de guerre. **Les deux derniers articles (BB/23/74 et BB/23/75) sont composés de mélanges datant de 1836 à 1873.**

- BB 27 Répertoires sur fiches. Les fichiers BB 27/1248 à 1259 (microfilms 313-316) contiennent des données nominatives sur les Alsaciens-Lorrains demandant la nationalité française suite à la Première Guerre Mondiale.
- BB 31 Options des Alsaciens-Lorrains. Suite à la guerre franco-prussienne de 1870-1871, pour vérifier l'existence d'une option pour la nationalité française faite par tel ou tel Alsacien-Lorrain (cas du colonel REISS), on dispose d'un fichier alphabétique microfilmé (microfilms 226 à 312) qui renvoie aux états d'optants pour la nationalité française publiés dans les onze volumes de la partie supplémentaire du *Bulletin des lois* de 1872.

v. Série F Ministère de l'Intérieur

La sous-série F 23 « Services extraordinaires en temps de guerre » ne concernent que des activités civiles ou organisationnelles en temps de guerre. Elle présente peu d'intérêt pour ce mémoire.

- F 9 Affaires militaires. Cette sous-série est beaucoup plus intéressante.
 - Les cotes F/9/1 à 1432 et 1435 concernent moins le sujet de ce mémoire car elles conservent des documents relatifs plutôt à l'organisation de l'armée (fournitures en hommes, matériel, armes, argent, santé militaire etc).
 - Les **cotes F/9/1433-1434 et 2001-5801** sont dignes d'intérêt pour les deux guerres mondiales. On y trouve :
 - Pour la guerre de 1914-1918, essentiellement des dossiers sur les cimetières allemands en France (F/9/3883 à 3900), ainsi que les listes de « Morts pour la France » établies pour le Livre d'Or de cette guerre (F/9/3901 à 5563).
 - Les articles cotés F/9/2001 à 3882 ont trait aux prisonniers de guerre de la Seconde Guerre mondiale : on y trouve des renseignements sur les conditions de vie matérielle des prisonniers dans les camps, des dossiers d'assistance aux prisonniers objets de poursuites judiciaires ou malades, les archives des camps, des documents relatifs au rapatriement des prisonniers ainsi que des renseignements sur l'aide aux familles, les congés de captivité, la relève, les libérations. Les microfilms 619 Mi 1 à 95 sont les archives des prisonniers en Frontstalag entre 1940 et 1945 et proviennent de l'administration allemande d'occupation, département des prisonniers de guerre (Militärbefehlshaber in Frankreich, Chef der Militärverwaltung, Abteilung Kriegsgefangene, Gruppe : Kriegsgefangenenbetreuung). On y trouve les renseignements suivants : numéro du Frontstalag, numéro matricule, nom, prénom, date et lieu de naissance du prisonnier, éventuellement mention de sa libération. Certaines fiches de prisonniers coloniaux sont en français. Le classement est par fiche matricule⁶⁹.
 - Enfin ce fonds contient aussi des documents sur la déportation, cotés F/9/5565 à 5801 : documentation et témoignages recueillis, à la Libération, par le ministère des Anciens Combattants sur la déportation en Allemagne, la répression allemande en France et le rapatriement des déportés.

C. Les archives départementales

On peut y trouver :

⁶⁹ Accès direct aux camps recensés à cette adresse :

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/series/pdf/619MI.pdf>. Les microfilms sont consultables sur le site de Pierrefitte.

Les microfilms sont

- Une partie des archives hospitalières de la Première Guerre mondiale. En effet, certains blessés étaient dirigés vers des hôpitaux civils ou bénévoles (congrégations religieuses ou caritatives). L'estimation de François OLIER, sous-officier des services de santé, complétée par le SAMHA, comptabilise environ 10.000 hôpitaux de l'intérieur (militaires ou civils), annexes ou filiales pendant la Grande Guerre. On pourra donc trouver des éléments en séries J, R, X et H. dépôt ;
- Série R : hormis le recrutement militaire en sous-série 1 R, on peut trouver des renseignements sur nos ancêtres en :
 - 3 R : anciens combattants et victimes de guerre.
 - 4 R : Garde Nationale et autres corps spéciaux.
 - 5 R : Gendarmerie.
 - 7 R : Marine et aviation.
 - 8 R : occupation de la France.
 - 9 R : prisonniers de guerre.
 - 10 R : dommages de guerre et réfugiés de la Première Guerre Mondiale.
- Hors cadre temporel de ce mémoire mais à signaler, la série L où l'on peut trouver pour la décennie 1790-1800 :
 - Des actes de décès de militaires originaires du département.
 - Des documents relatifs aux levées de volontaires, avec parfois des contrôles nominatifs de bataillons.
 - Des tableaux ou registres de contrôle de première classe des conscrits.

D. Les archives communales

Dans la pratique, les archives communales se consultent soit dans un service d'archives communales pour les villes importantes, soit aux AD où elles ont été déposées.

Les AM possèdent une série moderne (postérieure à 1790) consacrée aux affaires militaires : la série H. On y retrouve un peu le même type de sous-série qu'aux AD. Par exemple, la sous-série 1H correspond à la sous-série 1R des AD et concerne la conscription.

Cette série peut aider grandement bien des recherches avant 1867 et l'instauration de la fiche matricule. N'oublions pas que c'est en mairie qu'un jeune homme venait signer un engagement volontaire.

Deux autres sous-séries peuvent nous aider :

- 2H : administration militaire. Les documents concernent la gendarmerie et les troupes de passage ;
- 3H : garde-nationale et sapeurs-pompiers.

E. Les archives de la Croix-Rouge

Adolescent, je fus profondément marqué à la vision du film « D'homme à hommes » de Christian-Jacque avec Jean-Louis BARRAULT dans le rôle principal. Il narre l'histoire du suisse Jacques Henri DUNANT, l'un des fondateurs de la Croix-Rouge. Chamboulé par la vision d'horreur du champ de bataille à Solférino le 24 septembre 1859, où 38.000 morts et blessés jonchent le terrain sans aucune assistance, ce fils de philanthropes mettra toute son énergie et activera tout son réseau pour créer une structure capable de venir en aide aux blessés, en toute neutralité et sans distinction. Il obtiendra le premier prix Nobel de la paix en 1901.

La mission des Archives du CICR consiste à : « *acquérir, conserver et communiquer les documents produits par le CICR, des origines à nos jours. Les archives historiques du CICR représentent 6700 mètres*

linéaires de documents textuels et comprennent une collection de photographies, de films et d'enregistrements sonores.⁷⁰ »

Les archives du CICR ont un site Internet (<https://www.icrc.org/fr/archives>) où l'on peut consulter certains documents ou demander une recherche sur une personne. En février 2016, le CICR a donné « un accès direct à 153 ans d'histoire audiovisuelle de l'institution, notamment à des documents rares qui témoignent de la grande diversité de ses activités. Elle contient plus de 93.000 photos numérisées et téléchargeables, environ 1.700 films et vidéos et plus de 1.000 enregistrements audio.⁷¹ »

Hormis cette riche iconographie, que peut-on y trouver ?

i. Prisonniers de la Première Guerre Mondiale

Prisonniers de la Première guerre mondiale les archives du CICR

Archives 1914-1918 : au cours de la Première Guerre mondiale, 10 millions de personnes, militaires et civiles, furent capturées et internées dans des camps de détention.

Les États en guerre ont envoyé au CICR des listes de prisonniers de nombreuses nationalités. Sur cette base, celui-ci a constitué des fiches. Vous pouvez rechercher dans ces 5 millions de fiches individualisées numérisées.

» En savoir plus... » Etat de la mise en ligne

Rechercher une personne dans les archives

de gaulle

Français ou Belge

Militaire

COMMENCER LA RECHERCHE >

Certains fiches contiennent une ou plusieurs cotes (références alpha-numériques) qui renvoient à d'autres documents. Saisissez ci-dessous l'une de ces cotes :

La liste déroulante suivante ne propose que les cotes correspondant à des documents conservés.

Cote du document

Lettre

Numéro alpha et suffixe

+

RECHERCHER >

Spécificités de cet article

Comment lire la fiche ?

10 millions de personnes, militaires ou civils, furent internées. Les archives individuelles du CICR relatives à la Première Guerre mondiale ont été numérisées et sont accessibles en ligne au moyen d'un moteur de recherche à l'adresse <http://grandeguerre.icrc.org>.

Le moteur de recherche se présente comme ci-contre. Aucun des ancêtres de Marion PIET-LATAUDRIE n'ayant été fait prisonnier en 1914-1918, je recherche la fiche de prisonnier de Charles de GAULLE, évadé 4 fois et interné à cinq reprises. On peut filtrer sur la nationalité et le statut (militaire ou civil).

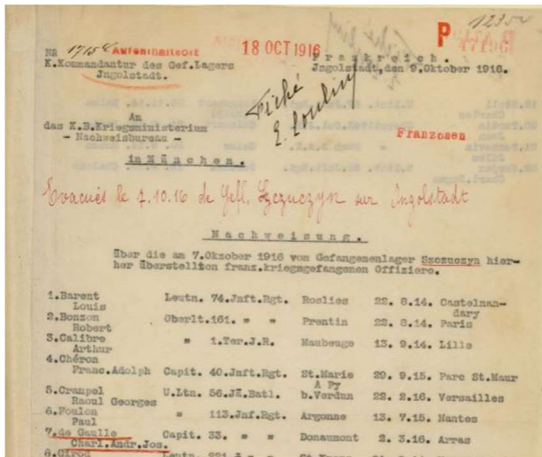
Le résultat de la recherche me donne cinq documents : un document descriptif du prisonnier en l'occurrence Charles André Joseph de GAULLE, né à Lille, capitaine au 33^e d'Infanterie, capturé à Douaumont (bataille de Verdun) et transféré à Mayence.

On voit sur chaque document une nouvelle cote. Par exemple sur le tout premier, en zoomant, on aperçoit P47196 et P66229. On peut alors les entrer dans le moteur de recherche pour avoir accès à d'autres dossiers. Pour le capitaine et futur général de GAULLE, on obtient ainsi les cotes : P47196, P66229, P35435,

P81382, P35431, P35315, P41155, P42057 et P49913.

⁷⁰ Présentation sur le site Internet du CICR. Consulté le 1^{er} mars 2023.

⁷¹ Ibid.



La cote P47196 ci-contre dresse un manifeste (Nachweisung) des prisonniers français transférés le 7 octobre 1916 de Szczuczyn (aujourd'hui Powiat, Grajewo, Pologne ; en 1916, la ville fait partie de l'empire russe) vers Ingolstadt (Bavière, Allemagne). Curieusement, le grade de de GAULLE est écrit en français alors que tous les autres sont en allemand. Il est bien identifié Hptm (Hauptmann = capitaine) sur les autres documents.

Seite Nr. 18/17 (Nr. des Lager)		Gefangenensliste des Lagers Rosenberg-Kronach		Seite Nr. 20639 (Nr. des Gefangenen)	
abgeführt vom Tag 20.7.17.		eingegangen beim St.-Mts. am 28.7.17.		abgeführt vom St.-Mts. (N.R.) am 28.7.17.	
Staatsangehörigkeit: Frankreich					
Nr.	a) Familienname b) Vorname (nur bei Rufnamen) c) nur bei Rufnamen Vorname des Vaters	Dienst- grad	a) Truppen- b) Inf. c) Komp.	a) Gefangennahme (Ort und Tag) b) c) vorhergehender Auf- enthaltort	a) Geburtsort u. -Ort b) c) d) e) f) g) h) i) j) k) l) m) n) o) p) q) r) s) t) u) v) w) x) y) z)
1	Hants Peter	Ob. Ltn.	18.	20. Aug. 1914. A.E. 105. Albrechtsweiler Reg. 10. Fort Prinz Karl Ingolstadt	18.10.86. Brion de rue de Per II. Toulonnay-le Comte, Vater de. Haus
2	Angot Eugene	Hptm.	Flieger	3. Juli 1916. Seebacher Personne verw. Fort 9 Ingolstadt	10.9.88. Conte sur Noireau Salvador, Fort 9 Ingolstadt Hptm. Noireau
3	de Gaulle Charles	Hptm.	1. J. A. J.	2. März 1916 Dunamont verw. Fort 9 Ingolstadt	20.11.90. Lille Vater 3 Place Saint Francois Xa- vier, Paris.

La cote P66229 est la liste de prisonniers français numéro 20639 du camp Rosenberg-Kronach. On apprend que le capitaine a été fait prisonnier le 2 mars 1916 à Dunamont (sans doute une confusion pour Douaumont lors de la bataille de Verdun), date et lieu de naissance (Geburstag und Ort) et l'adresse des plus proches parents (Adresse des nächsten Verwandten), en l'occurrence son père qui habite 3 place Saint-François-Xavier à Paris.

Les autres documents disponibles sont :

- P35435 : ordonnance d'officiers évacués le 10 mars 1916 d'Ohruf vers Bad Colberg
- P35315 : ordonnance d'officiers évacués le 18 mars 1916 de Mayence vers Osnabrück
- P41155 : ordonnance d'officiers évacués le 4 juin 1916 d'Osnabrück vers Neisse
- P42057 : ordonnance d'officiers arrivés d'Osnabrück à Szczuczyn le 16 juin 1916
- P49913 : (ci-dessous) liste des prisonniers d'un lazaret (pas pu identifier lequel) établi le 16 décembre 1916. La ligne a correspond à la maladie (aucune identifiée pour de GAULLE), en ligne b, on apprend qu'il était incarcéré à Ingolstadt d'où il s'est évadé (entflohen), en ligne c le séjour précédent.

a)	71.	de Gaulle	Hptm.	33. I. R.	- - -
b)		Charles-André	- -		v. Res. Laz. I. Ingolstadt entflohen
c)				10. K.	P - - -

- P81382 : liste du 18 mai 1918 du camp d'Erlangen

Grâce à toutes ses cotes, on peut espérer retracer la captivité d'une personne, ses déplacements, ses évasions le cas échéant.

ii. Prisonniers de la Seconde Guerre Mondiale ou de la guerre d'Espagne

Ces données ne sont ni numérisées ni indexées. Il faut compléter un formulaire de demande et l'envoyer au CICR. Le nombre de demandes mensuelles est limité par trimestre. Il faut donc s'armer de patience. La prochaine fenêtre de tir sera le 25 septembre 2023 à 8h00. Pour avoir essayé une fois d'obtenir le dossier de prisonnier du grand-père paternel de mon gendre, cela n'était plus possible vingt minutes plus tard, nombre maximum de demandes atteint...

Soulignons que l'on peut déroger à cette date trimestrielle si l'on peut prouver que l'on descend de la personne recherchée.

F. Les archives Arolsen ou l'International Tracing System

« Grâce à notre collection unique sur les personnes persécutées par les nazis, nous honorons la mémoire des victimes et nous nous engageons en même temps pour la vérité historique ainsi que pour le respect, la diversité et la démocratie dans la société d'aujourd'hui. »

Mission des Arolsen Archives



Sa mission dépasse largement le cadre de ce mémoire -ce n'est pas un fonds militaire ni humanitaire stricto sensu- mais il m'est apparu important de le présenter car les destins de nos ancêtres peuvent avoir plusieurs facettes. Notamment pour les membres des Forces Françaises de l'Intérieur qui subirent la déportation suite à leur arrestation : ne citons que l'exemple de Danielle CASANOVA⁷², militante communiste et résistante déportée à Auschwitz où elle mourut le 9 mai 1943.

Installé en 1946 dans la petite ville de Bad Arolsen dans la Hesse, au centre des quatre zones d'occupation alliée, l'International Tracing System (Service International de Recherche) est l'héritier du SHAEF (Supreme Headquarters Allied Expeditionary Forces / Quartier Général Suprême des Forces Alliées Expéditionnaires), créé dès 1943 pour enquêter sur la situation des détenus, des travailleurs forcés et des réfugiés en Europe centrale. Sa mission évolue dès la Libération pour englober toutes les victimes de la barbarie nazie.

« Les tâches principales du service de recherches sont l'éclaircissement du destin d'anciens persécutés du régime nazi, la recherche de parents proches, la délivrance d'informations aux survivants et aux familles des victimes du nazisme, la recherche, le travail pédagogique et le souvenir ainsi que la conservation, la préservation et la description archivistique de documents. Depuis 2013, les documents originaux conservés dans ses archives font partie du patrimoine documentaire mondial de l'UNESCO « Mémoire du monde »⁷³.

Leur site Internet (<https://arolsen-archives.org/fr/>) dispose d'une recherche en ligne. Le site précise⁷⁴ : *« Des 30 millions de documents originaux, quels sont ceux déjà disponibles en ligne ? Il s'agit en premier lieu de ceux qui présentent un intérêt public particulier, comme les documents provenant des camps de concentration et des ghettos. Un deuxième critère de mise à disposition tient compte du degré de préparation des documents et de la mesure dans laquelle ils sont consultables. Il est par exemple*

⁷² https://fr.wikipedia.org/wiki/Danielle_Casanova

⁷³ Source Wikipédia

⁷⁴ <https://arolsen-archives.org/fr/rechercher-decouvrir/recherche-dans-les-archives-en-ligne/>

possible d'accéder aux documents concernant les marches de la mort grâce à une fonction de recherche cartographique qui s'avère utile, entre autres, pour les projets locaux, pédagogiques ou commémoratifs. »

Les principaux thèmes des archives en ligne sont :

- Les personnes déplacées : un fonds aisément consultable de documents relatifs à la période de l'après-guerre, parmi lesquels, notamment, des questionnaires provenant de l'Organisation internationale pour les réfugiés (OIR) souvent accompagnés de photographies.
- Les camps de concentration, les ghettos, et les centres de détention nazis : le fonds, constitué de documents personnels de prisonniers, est particulièrement complet pour les camps de concentration de Dachau et de Buchenwald. Parmi les documents figurent également des listes de transport et des listes de prisonniers provenant des différents camps.
- Les fonds spéciaux : ils comportent, par exemple, des photos de tous les effets personnels.

Tout n'est pas disponible en ligne, comme le précise le site, même s'il est enrichi continuellement. Les fonds sont considérables et le travail titanesque ; à titre d'exemple, les fonds spéciaux représentent 50 millions de fiches de référence concernant 17,5 millions de personnes. Le projet soutenu par l'UNESCO #everynamecounts propose aux volontaires d'indexer les fiches.

Chacun des Etats membres de la Commission Internationale des Arolsen Archives détient une copie complète des fonds numérisés et s'engage à la mettre à disposition du public. Ces copies sont mises à jour annuellement. Les pays membres de la Commission sont ci-dessous :

- Belgique : Archives de l'État en Belgique, Bruxelles
- États-Unis : United States Holocaust Memorial Museum (USHMM), Washington
- France : Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine
- Israël : Yad Vashem – Institut international pour la mémoire de la Shoah, Jérusalem
- Luxembourg : Service de la Mémoire de la Deuxième Guerre Mondiale (Ministère d'État/Présidence du Gouvernement), Luxembourg
- Pologne : Instytut Pamięci Narodowej (IPN, Institut de la Mémoire nationale), Varsovie
- Royaume-Uni : The Wiener Library, Londres

Nombre de documents fourmillent d'abréviations, et sont incompréhensibles si l'on n'a pas la clef de lecture. Aussi les archives Arolsen ont-elles conçu un e-guide des abréviations, disponibles intégralement en allemand et anglais, partiellement en russe, polonais et français.



Pour la recherche en ligne, une vidéo explicative donne des conseils. On peut appliquer des filtres par type de fonds, et des tris très pratiques.

A titre d'exemple, une simple recherche lancée sur le patronyme GOLDBLUM donne 563 enregistrements trouvés. Si j'ouvre l'enregistrement d'Abram GOLDBLUM, j'accède à son dossier relatif à sa détention à Mauthausen

Personal file of GOLDBLUM, ABRAM, born on 10-May-1910

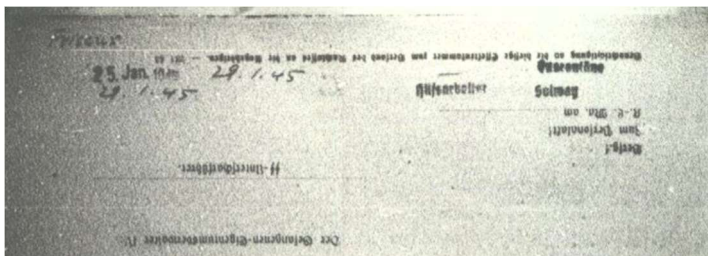
Reference Code
01012803.083.412

Number of documents
5



KL. MAUTHAUSEN		T/D Nr. 370457		
GOLDBLUM Abram				
NAME				
10.5.1910		19759		
Geb.-Dat.		HMBL-Nr.		
Geb.-Ort Dabrowa				
Häftl. Pers. Karte	<input checked="" type="checkbox"/> 11 (313)	Korrespondenz		
Häftl. Pers. Bogen	<input type="checkbox"/>	Dokumente:		
Effektenkarte	<input type="checkbox"/>	Inf. Karten:		
Schreibl.-Karte	<input type="checkbox"/>	<table border="1"><tr><td>2</td><td>1</td></tr></table>	2	1
2	1			
Nummernkarte	<input type="checkbox"/>	Bemerkungen:		
Blockkarte	<input type="checkbox"/>			
Revierkarte	<input type="checkbox"/>	Umschlag-Nr.:		
Krankenblätter	<input type="checkbox"/>			
Todesfallaufnahme	<input type="checkbox"/>			
Todesmeldung	<input type="checkbox"/>			
Sterbeurkunde	<input type="checkbox"/>			

54



KL.		-4.11.87.	HMBL-Nr. 119759 J.W. Pol.
Häftlings-Personal-Karte			
Fam.-Name:	Goldblum	Oberstellt:	Personen-Beschreibung:
Vorname:	Abram	am:	Größe: cm
Geb. am:	10.5.10	in:	Gestalt:
Geb. Ort:	Dabrowa Gorn.	an:	Gesicht:
Stand:	Polen	an:	Augen:
Wohnort:	Dabrowa Gorn.	an:	Nase:
Strasse:	Werkstr. 40	an:	Mund:
Religion:	Jude	an:	Ohren:
Wohnort d. Angehörigen:	G. Tauba Wa.	an:	Zähne:
Eingewiesen am:	25.1.45	an:	Haare:
durch:	Mauthausen	an:	Sprache:
in KL.:	Pol. Jude	an:	Bez. Kennzeichen:
Verurteilt:		Entlassung:	Charakt.-Eigenschaften:
		am:	Sicherheit b. Einsatz:
		mit Verfügung v.:	Körperliche Verfassung:
Strafen im Lager:			
Grund:	Art:	Bemerkung:	

On apprend qu'il est arrivé à Mauthausen le 25 janvier 1945, décédé le 29 du même mois. Il était coiffeur (friseur), né le 10 mai 1910 à Dabrowa en Pologne, polonais de confession juive, et qu'il habitait 40 Werkstrasse à Dabrowa.

Curieusement, je n'ai pas trouvé le dossier de Danielle CASANOVA, ni celui de la mère et la sœur de Juliette GRECO déportées à Ravensbrück. Mais il y a celui de Geneviève de GAULLE, la nièce du général. Les Archives Arolsen mettent également à disposition une très importante bibliothèque de documents allant de publications scientifiques à des annuaires d'anciens déportés, cartes, conventions, notes etc.

G. La Bibliothèque nationale de France

Véritable institution pluriséculaire, la BnF fut créée en 1537, héritière de la librairie du roi installée au Louvre par Charles V en 1368. Ses missions sont aujourd'hui multiples : collecte, archivage et entretien (conservation, restauration), en particulier de tout ce qui se publie ou s'édite en France, ainsi que du patrimoine hérité des collections antérieures et reçu par d'autres voies (dons, legs, achats), mais aussi des activités de recherche et de diffusion de la connaissance par des conférences, expositions et médiation culturelle. Elle conserve environ quinze millions de livres et d'imprimés et plusieurs millions de périodiques. Avec plus de 10.000 manuscrits enluminés, elle est la première bibliothèque mondiale dans ce domaine. Administratrice du dépôt légal, elle reçoit en moyenne 70.000 livres et 250.000 numéros de périodiques chaque année.

La BnF met à disposition un important fonds sur ses deux sites Internet : Gallica est généraliste et Retronews consacré à la presse.

Le site de la BNF indique que : « RetroNews, le site de presse de la Bibliothèque nationale de France, donne accès librement et gratuitement à plus de 2000 titres de presse publiés entre 1631 et 1951. Complémentaire des ressources présentes sur Gallica, RetroNews est à la fois un espace digital de consultation d'archives, un outil de recherche et un média pour tous donnant à découvrir l'histoire par les archives de presse.

Les titres de presse proposés par RetroNews sont issus soit des fonds déjà numérisés par la BnF et également disponibles dans Gallica, soit des fonds numérisés par BnF-Partenariats. Lorsque les journaux ont été numérisés par BnF-Partenariats, la recherche dans les titres est intégrée dans la recherche de Gallica, du Catalogue BnF et désormais de Data.bnf.fr ; la visualisation du fascicule complet se fait alors gratuitement sur RetroNews.

RetroNews propose des outils de recherche avancée entièrement dédiés à la presse ancienne et des contenus éditoriaux complémentaires (articles, longs formats, vidéo, audio...) pour découvrir l'histoire par la presse de l'époque. ».

i. Rétronews

Site spécialisé dans la presse ancienne, Rétronews offre une quantité impressionnante de documents. Revers de la médaille, le site est partiellement gratuit et les offres d'abonnement sont, à mon avis, assez onéreuses pour une consultation éphémère. Toutefois, on peut bénéficier d'une offre de gratuité de bienvenue de quinze jours.

La recherche est simple et intuitive. Celle lancée sur le patronyme PIET-LATAUDRIE avec un filtre temporel (1914-1954) donne 135 résultats.



La recherche avancée permet d'exclure des occurrences impertinentes (comme le mot *piété*) ce qui ramène les résultats au chiffre de 95. Ce grand nombre d'occurrences provient pour partie de certains cousins célèbres, notamment de Charles Pascal PIET-LATAUDRIE (1837-1909), collectionneur d'art réputé et de son épouse qui légua une partie de sa collection à différents musées ; plus un docteur de la région de Niort et un propriétaire de chevaux de course.

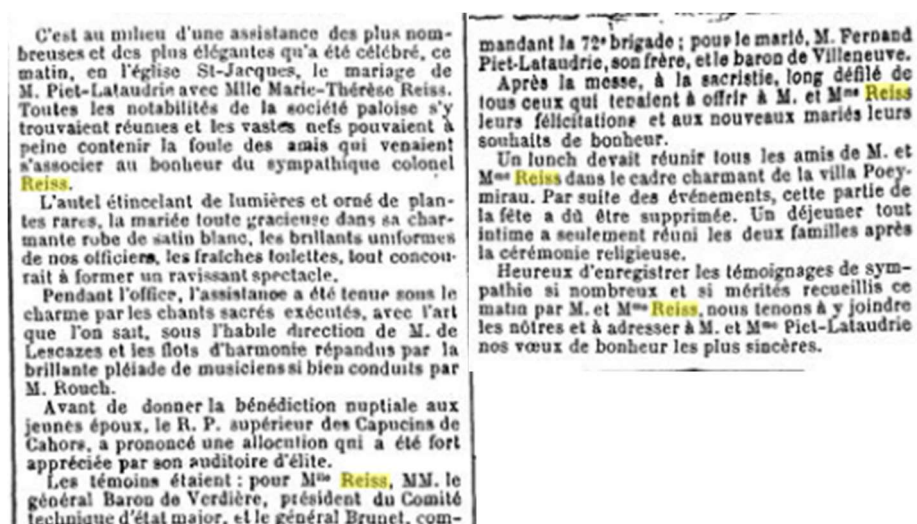
Beaucoup de résultats proviennent du Journal Officiel et jalonnent les différentes mutations, affectations et promotions du colonel PIET-LATAUDRIE. D'autres donnent un peu de corps à son existence. On peut ainsi apprendre que :

- Il participa à un concours hippique en avril 1914, dans la catégorie réservée aux jeunes élèves et obtint une médaille de bronze. L'un des autres récipiendaires de cette médaille était Henri d'Astier de la Vigerie⁷⁵.
- Il obtint une médaille d'honneur du lycée Saint-Louis de Paris où il était élève en classe préparatoire à Saint-Cyr en juin 1914.
- Son admissibilité à Saint-Cyr en juillet 1914.
- La naissance de son fils Francis en 1933 (le père de Marion).

Les copies d'écran des différents articles se trouvent en annexe 14.

ii. Gallica

On retrouvera sur Gallica certains articles de presse qui pourront enrichir la connaissance de la vie de nos ancêtres. Pour exemple, une recherche lancée sur le patronyme REISS m'a renvoyé un résultat⁷⁶ sur les noces entre Alexandre PIET-LATAUDRIE et Marie-Thérèse REISS, la fille du colonel. J'avais connaissance de leur mariage civil en date du 25 juin 1894, mais cet article me permet d'avoir leur mariage religieux à l'église Saint-Jacques de Pau le 27 juin. L'article parle de l'annulation de la réception « par suite des événements ». La petite histoire rejoint la grande : le 24 juin 1894, le président SADI-CARNOT⁷⁷ est assassiné et des élections sont organisées en urgence le 27 juin. Jean CASIMIR-PERIER sera élu au premier tour.



H. Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur

Si l'on ne trouve pas le dossier d'un légionnaire sur la base LEONORE, il est tout à fait possible d'adresser une demande à la Grande Chancellerie pour essayer de l'obtenir⁷⁸. Se reporter au chapitre 5.1 sur les Archives Nationales.

⁷⁵ Henri d'Astier de la Vigerie (1897-1952), polytechnicien et journaliste, officier de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération, croix de Guerre 14-18 (3 citations) et 39-45 (4 citations), Bronze Star Medal (USA). Ses deux frères, Emmanuel et François, furent aussi Compagnons de la Libération, cas unique dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. https://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_d%27Astier_de_La_Vigerie.

⁷⁶ Le Mémorial des Pyrénées, 27 juin 1894. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5246422d>

⁷⁷ Marie François Sadi Carnot (1837-1894), polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées, député et plusieurs fois ministre, est assassiné alors qu'il est président de la République par l'anarchiste italien Sante Geronimo Caserio à Lyon.

⁷⁸ Voir sous-chapitre V.C.i

6. LES RESSOURCES PRIVEES

A. La Saint-Cyrienne

Association des anciens élèves de l'ESM St Cyr Coëtquidan, elle publie des travaux historiques, notamment des fiches synthétiques par promotion⁷⁹ que l'on peut trouver sur son site internet <https://www.saint-cyr.org/>.

Grâce à ce site, j'ai appris que les admissibles au concours en juin 1914 n'avait jamais ni passé d'oral d'admission ni intégré l'école. L'oral devait avoir lieu entre juillet et septembre, mais la déclaration de guerre de l'Allemagne le 3 août 1914 empêcha la tenue des examens. « *Tous déclarés reçus à Saint-Cyr, les élèves ne rejoignirent pas l'Ecole, fermée pour la durée du conflit. Pour la plus grande part, engagés dans l'Infanterie, on les regroupa, dès la fin du mois d'août, dans des « pelotons spéciaux régionaux », où ils reçurent une formation élémentaire de chef de section. Le 5 décembre, la réussite à l'examen final fit des meilleurs des sous-lieutenants à titre temporaire ; tandis que leurs camarades malchanceux partirent comme sous-officiers. La gloire n'interdit pas l'instruction et, la guerre finie, la promotion de la Grande Revanche se voit rappelée à l'Ecole pour un stage de sept mois, du 25 février au 25 septembre 1919. Chacun admet le principe de ce « rattrapage », nécessaire à plus d'un titre, d'abord pour renforcer l'esprit de la promotion née dans la tourmente mais aussi pour « lisser » les expériences diverses et permettre les carrières ultérieures méritées⁸⁰.* »

Fait unique dans l'histoire de l'école, cette promotion fut baptisée deux fois : en janvier 1915 par le général de Garnier des Garets, président de la Saint-Cyrienne, qui lui donne le nom de « La Grande Revanche » ; le 9 août 1919, les officiers de la promotion de la Croix du Drapeau (promotion précédant la Grande Revanche) baptisent leurs « jeunes » de la Grande Revanche. Elle paya un très lourd tribut pendant la Grande Guerre ; elle demeure la promotion qui eut le plus de morts pour la France⁸¹.

Le site <https://memorial.saint-cyr.org/> recense tous les Cyrards tombés pour la France.

B. Sites internet de passionnés

Les sites internet de passionnés de généalogie et d'histoire militaire sont nombreux. Je n'ai pas la prétention d'avoir voulu tous les recenser. Je me bornerai à en évoquer quelques-uns qui me semblent digne d'intérêt, et de donner un bref aperçu de leurs ressources pertinentes pour la période sujet de ce mémoire.

i. Ancestramil.fr

Site internet de l'association éponyme, il regorge de ressources. L'objet de l'association⁸² est de :

- Réunir via Internet le maximum de gens passionnés par les trois domaines suivants :

- la généalogie de leurs ancêtres militaires
- l'histoire des unités qui ont composé l'armée française
- l'histoire de France vue à travers les opérations conduites par cette force armée.

⁷⁹ Voir annexe 15, fiches de trois promotions : celle du colonel REISS (39^{ème} promotion de Crimée-Sébastopol 1854-1856), du général CLEMENCON (82^{ème} promotion de BOURBAKI 1897-1899) et du colonel PIET-LATAUDRIE (99^{ème} promotion La Grande Revanche 1914-1919)

⁸⁰ Source La Saint-Cyrienne, fiche sur la promotion la Grande Revanche.

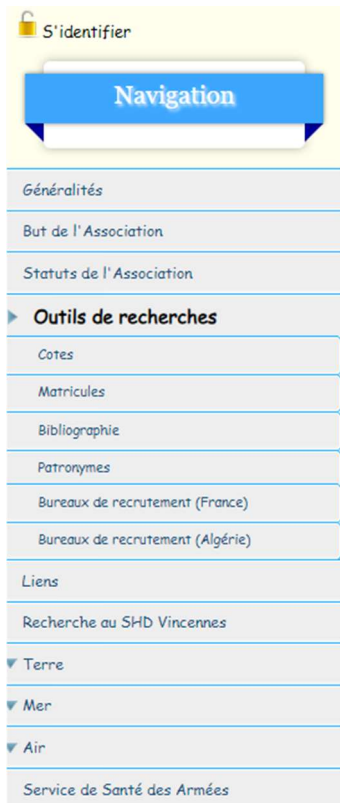
⁸¹ Livre d'Or des Morts pour la France de l'école Saint-Cyr :

<https://www.calameo.com/read/000461091fb464db59ff7>

⁸² Source : <https://www.ancestramil.fr/cms/but-de-l-association.html>

- Rendre accessible à tous, gratuitement, toujours via Internet les documents d'archives permettant la connaissance de tel ou tel domaine de l'histoire militaire française, particulièrement à des fins généalogiques.

- Constituer, à partir de ces documents dûment mis en forme, un thesaurus où le visiteur pourra trouver des données sur telle ou telle unité, tel ou tel individu, et ce depuis l'époque où les archives militaires sont accessibles au public.



Dans le menu Outil de recherche, un sous-menu « Patronyme » permet de chercher un individu parmi les plus de un million de personnes indexées. On trouve 18 occurrences pour le patronyme CLEMENCON, 17 pour REISS et aucune pour PIET-LATAUDRIE. Les occurrences trouvées ne concernent pas les sujets de ce mémoire.

On peut y trouver de nombreux documents pdf sur divers sujets militaires (batailles, histoire des régiments) et dépouillements dans les rubriques par arme. Pour la période concernée par ce mémoire, on pourra trouver :

Terre : fiches historiques sur plusieurs régiments classées par période
Infanterie : 1852-1871 1871-1914 1914-1918 1918-1939 1939-1945

Cavalerie : 1852-1871 1871-1914 1914-1918

Artillerie : 1871-1914 1914-1918 1939-1945

Génie : 1914-1918 1939-1945

Train des équipages : 1914-1918

Milices et Gendarmerie : 1852-1871 1914-1918

Marine : neuf documents sur des batailles navales, la liste des bâtiments de la Marine française en 1894 et des sous-marins en 1906.

Egalement les états d'équipage de trois bâtiments coulés entre 1915 et 1917 et des naufrages de navires entre 1893 et 1917.

Air : quinze documents sur des combats ou JMO d'escadrilles entre 1906 et 1919.

ii. Chtimiste.com

Site internet d'un généalogiste amateur, en ligne depuis mars 2003 et régulièrement enrichi, il fait la part belle à la Grande Guerre.

Accueil

Généalogie

1914-1918

Régiments

Batailles

Combats

Photos

Carnets

fraternisations

Lieux-dits

Newsletter

Liens

Sources

Régiments : vous trouverez le parcours de tous les régiments d'active et de réserve pendant les combats de 1914-1918. Il ne s'agit pas d'une copie des JMO mais d'un résumé de leurs mouvements et batailles. Voir exemple ci-dessous pour le 1^{er} Bataillon de Chasseurs à pied.

1er bataillon de Chasseurs à pied

Casernement en 1914 : Senones, Saint-Dié.
Il fait partie de la 86^e brigade d'infanterie, 43^e division d'infanterie, 21^e corps d'armée. À la 43^e division d'infanterie d'août 1914 à nov. 1918.*

4 citations à l'ordre de l'armée, fourragère jaune, voir les citations

1914 Alsace (début août) : garde des cols du Hantz et du Las Opérations d'Alsace (mi-août) : Saint-Blaise, la Chipotte, Schirmeck (août) bataille de Sarrebourg (fin août) : Saint-Quirin, Vallerysthal-Trois-Fontaines, Bréménil, Pexonne (26/09), La Chipotte (30/08-04/09)

Champagne (sept.) : Sompuis, Cernon, Bussy-le-Château, moulin de Souain puis Artois (oct.) : Notre-Dame-de-Lorette, Ablain-Saint-Nazaire, bois de la Haie Flandres (nov.) : Wytshaete, bois de la Kapellerie, bois 40, Zonnebecke

1915 Artois (déc-1914-mars) : Notre-Dame-de-Lorette puis en mai : Les Cuvrages Blancs, pertes 700 h.
Tranchée des Saules (juin-juil.) puis en sept. : Les cornes d'Angres, bois en Hache pertes 700 h.
Fond de Boud, secteur de Notre-Dame-de-Lorette, Angres (sept.-déc.)

1916 Bataille de Verdun (mars-avril) : fort de Tavannes, La Redoute de Vaux, bois Chapitre, Etang de Vaux Champagne (mai-juil.) Tahure, Gratreul Bataille de la Somme (août-sept.) : Soyécourt, Vermandovillers, ouvrage du Scorpion, tranchée du Censier, parc du château de Denécourt puis La Chapelle-Saint-Georges, tranchée Sébastopol (nov.)

Pendant cette période, un déplacement lui valut l'honneur de prendre part à la revue du 14 juillet à Paris. Les chasseurs y défient portent fièrement la fourragère aux couleurs de la croix de guerre.

1917 région de Château-Thierry (avril), Chemin des Dames (mai-juil.) : Le Pavillon puis (oct.) : La Malmaison, carrière Montparnasse, Chavignon, ouvrages des Oubliettes, bois des Bousseuses une mitrailleuse au sein du bataillon avait été observée en juillet 1917 (à vérifier)

1918 Vosges (fév.-avril) : Perthes-lès-Hurlus puis Champagne (sept.) : Mont Muret, Monts des Singes puis en oct. : Banogne, Recouvrance, Adon (11/11)

Batailles : des résumés documentés des principales batailles de la guerre 1914-1918 avec quelques photos.

Combats : résumés de combats qui soit se rattachent à une opération d'envergure soit des combats isolés et méconnus.

Photos : partie très émouvante où le webmestre met à disposition plus de 36.000 photos de poilus classées par régiment.

Carnets : 285 documents allant de carnets de guerre de soldats de 14-18 à des lettres ou poèmes d'amour de poilus. Cette section est également très émouvante, elle m'a rappelé le carnet de guerre de mon arrière-grand-père Gabriel GAIMAR, que nous conservons depuis dans la famille. Deux exemples

ci-dessous.

268... Carnets de guerre de Charles DEVANT,
officier d'approvisionnement du 2^e régiment d'artillerie de campagne

17 septembre 1914
« Suis à Xermaménil. Passé à Gerbéviller. Spectacle inoubliable dans son horreur. Pas une maison ne reste debout. Tout est brûlé, saigné. Des civils restent dans les décombres ou dans leurs caves. D'autres ont été fusillés. La rue Gambetta n'est plus qu'un amas de ruines. Plus d'habitants, plus d'église, plus rien. Quelle tristesse. Ponts coupés. Voie ferrée coupée etc...
J'ai attrapé 8 jours d'arrêt parce que le 3^{ème} groupe qui suivait le mien était en pagaille sans sous-munitions ni bidons. J'ai réclamé au capitaine adjudant major qui fera lever ma punition.
Plus de vin. Plus de vivres hors ceux du train régimentaire. Plus de conserves, plus rien. »

Officier d'approvisionnement au 2^e régiment d'artillerie de campagne, Charles DEVANT a fait toute la guerre un peu en arrière des premières lignes. Néanmoins son récit, dans cette affectation (parfois aberrante) de « comptable » de l'armée française, nous donne une vue d'un côté d'un officier d'approvisionnement. Et nous en donne une autre d'un officier d'approvisionnement qui a fait toute la guerre un peu en arrière des premières lignes.

284... Carnet de guerre d'Antoine POUZAT
Musicien et brancardier du 92^e régiment d'infanterie.

Mort-Homme, 10 mars 1916.
« Nous chargeons les blessés sur nos brancards et les uns à la file des autres, nous repartons.
A peine avons nous fait 100 mètres qu'une fusée éclairante est lancée. Quelques secondes après, deux obus tombent en plein sur nous.
Résultat : 6 brancardiers divisionnaires blessés, 3 tués, 4 musiciens blessés (GODIN, MOREL, FRACHON, PRULHIÈRE). Le blessé que je transportais avec FRACHON, PRULHIÈRE et FULCHIRON, est tué. Seuls de notre équipe avec FULCHIRON, nous sommes indemnes.
Nous passons sur les cadavres dont les tranchées sont pleines, sur la crête du Mort-Homme. Nous déposons les blessés au poste de secours. Notre camarade musicien (GODIN) Robert Pierre succombe à la suite de ses blessures. Nous le sortons dehors, dans l'intention de le descendre au village de Chattancourt. Hélas ! Nous l'avions à peine sorti qu'un obus tombe en plein dessus et il nous fut impossible de le retrouver.
Après notre arrivée au poste de secours, nous recevons les félicitations de notre Médecin-chef ainsi que celles de l'aumônier. Eux autres aussi, se sont dévoués sans compter.
Nous nous reposons pendant deux heures, ensuite, nous transportons les blessés du poste de secours du Mort-Homme à celui de Chattancourt. Nous faisons le trajet plusieurs fois dans la journée malgré les feux d'artillerie d'une violence inouïe. Les champs, les routes sont complètement bouleversés par l'éclatement des obus de gros calibres. Les cadavres jonchent le sol tout autour d'où nous sommes. Les pertes sont énormes.
Il neige à plein temps. »

Fraternisations : témoignages (JMO, carnets de guerre, photos) des fraternisations franco-allemandes de Noël 1914 et de Noël 1915.

iii. genealomaniac.fr

Ce site d'un passionné généalogiste amateur est très fourni en histoire militaire. Il anime également la page Facebook « Généalogie : recherches militaires » où des nombreux documents (articles de fond, dépouillements etc) sont mis à disposition des membres.

iv. Geneawiki⁸³

Un site de référence collaboratif. Son état des fonds est remarquable, j'y ai appris énormément de choses. Surtout, il renvoie parfois, par des liens hypertexte, vers des fichiers de dépouillements

⁸³ https://fr.geneawiki.com/wiki/Fonds_du_Service_historique_de_la_D%C3%A9fense

nominatifs, des états d'inventaire du SHD. Par exemple, on y trouve l'inventaire de la sous-série GR Yd des dossiers de carrière des généraux.

NOM Prénom(s)	Années naissance-décès	GRADE / RANG	COTE
ABADIE Charles Evrould	1904-1989	MED	15 YD 1568
ABADIE François Joseph	1891-1977	MED	15 YD 1187
ABADIE Gustave André	1911-1971	MED	15 YD 1046
ABADIE Jacques François Marie	1922-2006	GBR	14 YD 2626
ABADIE Maurice Jean Joseph	1877-1948	GDI	13 YD 633
ABAUT Michel Arthur	1849-1924	GDI	9 YD 511
ABBADIE de LIVRON Ignace d'	1724-1790	MC	4 YD 2664
ABBADIE de LIVRON Pierre Gaston Henry d'	1770-1831	MC	8 YD 2365
ABBATUCCI Antoine Dominique	1818-1878	GDI	7 YD 1523
ABBATUCCI Jacques Pierre	1723-1813	GDI	7 YD 277
ABBATUCCI Jean Charles	1770-1796	GBR	8 YD 700
ABBÉ Jean Nicolas Louis	1764-1834	GDI	7 YD 531
ABBEMA Jacques Charles	1749-	ÉTRANGER	16 YD 1
ABDELAL AGA Michel		ÉTRANGER	16 YD 2
ABDELAL Louis Alexandre Désiré	1815-1882	GBR	8 YD 3779
ABDELKADER		ÉTRANGER	16 YD 3
ABECASSIS André Léon	1920-2008	MED	15 YD 2277
ABEL de LIBRAN Louis Gustave Maxime d'	1835-1897	GBR	10 YD 514
ABINAL Georges Arnaud Auguste	1851-1928	GBR	10 YD 1203
ABLARD Georges Jean Bernard	1915-2006	MED	15 YD 2245
ABONNEAU Pierre Charles Adalbert	1854-1922	GDI	9 YD 527
ABOVILLE Albert Joseph Marie Louis d'	1881-1969	GDI	14 YD 370
ABOVILLE Albert Marie Henri d'	1848-1941	GBR	13 YD 312
ABOVILLE Augustin Gabriel d'	1773-1820	GBR	8 YD 1198

Site incontournable avant de commencer toute recherche militaire.

C. Presse ou livres spécialisés

Pour aller plus loin sur certains aspects, une courte liste d'ouvrages spécialisés sur la recherche militaire. Cette liste est loin d'être exhaustive, elle ne présente que les livres et revues que je connais de près ou de loin.

i. Archives et culture



Archives militaires : mode d'emploi

Rupture de stock



Reconnaitre les décorations de 1790 à nos jours

Rupture de stock

Cette maison d'éditions a une importante collection de petits fascicules thématiques portant sur la recherche généalogique. Dix-huit d'entre eux sont dédiés à la recherche militaire, dont deux sont épuisés et non réédités depuis plusieurs années. Celui sur le mode d'emploi des recherches militaires m'aurait bien aidé pour débiter.

Elle a également édité deux dictionnaires des officiers généraux de l'armée royale couvrant la période 1688-1762 et 1763-1792 et un dictionnaire des officiers hussards pour la période de l'Ancien Régime.

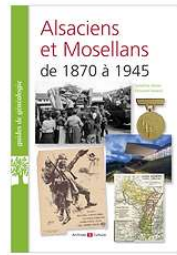
Les seize autres titres portent sur divers sujets spécialisés, cf. photos ci-après. Je ne les ai pas consultés ni achetés mais je connais d'autres titres de cette série et ils sont plutôt bien faits, dans un esprit d'exploitation pratique pour la recherche.



Décrypter les uniformes féminins 1852-1945
13,00 €



Les militaires de la Commune de Paris - 1871
15,00 €



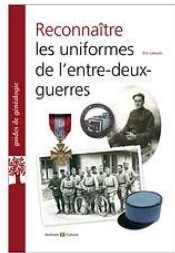
Alsaciens et Mosellans de 1870 à 1945
12,00 €



Retrouver un prisonnier de guerre XVIIIe-XXe siècles
13,00 €



Retracer le parcours d'un résistant
13,00 €



Reconnaître les uniformes de l'entre-deux-guerres
12,00 €



Les archives des dommages de guerre
10,00 €



Retrouver un soldat de 1914-1918 -
Nouvelle édition



Retrouver un ancêtre blessé en 1914-1918
12,00 €



Écrire la biographie d'un soldat de 1914-1918 : l'exemple de Jehan de la Croix
12,00 €



Reconnaître les uniformes 1914-1918
12,00 €



Retrouver un combattant de la guerre de 1870 ou de la Commune
12,00 €



Reconnaître les uniformes 1860-1914
12,00 €



Retrouver un soldat de la Révolution ou de l'Empire
12,00 €



Retrouver un ancêtre marin
12,00 €



Porquerolles : vocation militaire et patrimoine culturel
10,00 €

ii. La Revue Française de Généalogie

La RFG a édité un numéro spécial en janvier 2023 consacré aux Archives militaires. C'est le cinquième guide thématique sur le thème « militaire » que cette revue édite. Les titres plus anciens sont :

- 1792-1815 : retrouvez votre ancêtre soldat
- 1914-1918 : recherchez vos ancêtres soldats et leur famille
- 1870-1871 : la guerre oubliée, des ancêtres retrouvés
- 1939-1945 : votre histoire familiale pendant la guerre

J'ai pu acheter et lire le numéro spécial de janvier. Il couvre toute la période de l'archivistique militaire mais se concentre uniquement sur les archives publiques françaises.



Un courriel d'information du 19 juillet 2023 informe les lecteurs de la RFG que celle-ci met en place des cours en visio-conférence sur le thème de la recherche de carrière militaire.

7. CONCLUSION

En commençant ce mémoire, je n'imaginai pas les pérégrinations que j'allais entreprendre. Naïvement, je pensais que la totalité des archives disponibles sur la carrière militaire d'un officier pendant cette période allait se trouver au SHD. Force est de constater que, si bien entendu la carrière militaire se trouve dans les dossiers détenus au SHD, tout n'est pas aussi simple !

Quelles réponses ai-je trouvées à ma problématique ?

1. **Préparer sa visite au SHD de Vincennes.** Vous perdrez beaucoup de temps s'il n'y a pas de travail préparatoire. Il faut « investir » dans les travaux préparatoires. Pour cela :
 - a. Généawiki me semble une ressource incontournable à consulter en amont. Leur état des fonds est très détaillé, voire certains fonds sont dépouillés.
 - b. Un travail préparatoire sur Mémoire des Hommes me semble indispensable également. Leur base nominative indexée, même si elle n'est pas exhaustive, permet d'obtenir des cotes de documents.
 - c. Demander les cotes manquantes au SHD par courriel.
2. Rebond impossible. Quand on est dans un service d'archives standard, la découverte d'un document peut entraîner une recherche sur une cote différente ; nous aurons accès de suite à cette nouvelle cote. Impossible au SHD ! La demande de consultation demande un délai de cinq jours minimum, comme je l'ai expliqué. MAIS ! car il y a un MAIS. Le SHD de Vincennes a un dépôt à quelques centaines de mètres où certains types de dossiers sont stockés. J'en ai fait l'expérience en mai 2023. Le magasinier s'était trompé de référence, le dossier que l'on m'avait communiqué n'était pas le bon. Le président de salle a demandé où il était stocké, il se trouvait juste à côté. Il m'a appris qu'il avait une navette régulière plusieurs fois par jour, et j'ai pu consulter mon dossier dans l'heure. Donc ne pas hésiter à demander ! Le personnel est au courant des difficultés de recherche et de consultation ; les personnes avec lesquelles j'ai eu des échanges ont toujours tout fait pour m'aider à obtenir des documents avec des délais « arrangés ».
3. Des ressources pléthoriques et variées et des sites de consultation nombreux !
4. Rechercher sur tous les sites internet publics. Pour reprendre l'exemple de Gallica et de Rétronews, certains sites regroupent de documents issus de différentes sources : presse, bibliographies, histoire des régiments, prosopographie etc.

5. Rechercher sur les sites internet privés. Certains sites de passionnés sont des mines d'or, notamment pour ceux où l'on peut trouver des références aux cotes des dossiers du SHD.
6. Explorer les sites étrangers. Certains de nos ancêtres ont reçu des décorations étrangères et l'on pourra consulter tout ou partie de leur dossier de récipiendaire⁸⁴. Malheureusement, a contrario de la France, la consultation est très souvent payante (3,5 £ par dossier au Royaume-Uni).

A quels écueils faut-il s'attendre ?

1. Le temps long comme dirait notre Président. La recherche de cote dans les fonds du SHD prend beaucoup de temps et surtout, elle se heurte à la sécurité informatique renforcée. Il y a peu de possibilités de recherche en ligne sur les dossiers de carrière hormis les cotes des dossiers de généraux.
2. Le dossier de carrière peut se doubler d'un dossier de pension. Le dossier de carrière peut se trouver **dans** le dossier de pension.
3. On peut trouver des bouts de l'histoire de notre ancêtre dans d'autres dossiers que le dossier de carrière ou de pension au SHD (cf. cas du colonel PIET-LATAUDRIE ou accident du commandant COMBIER).
4. La multiplicité des sites de consultation et la non-disposition d'outils numériques de recherche ou d'archives numérisées sont un frein important, tant financièrement (déplacements et hébergements à prévoir) qu'en temps à y consacrer. Pour preuve, je n'ai pas pu consulter le dossier de l'accident aérien du commandant COMBIER (cote découverte par hasard sur l'ordinateur du SHD), ni les dossiers médicaux des quatre héros de ce mémoire.
5. Le volume de ressources ! Un mal pour un bien. Reconnaissons qu'en France nous sommes particulièrement gâtés par la multiplicité des documents, leur conservation, leur consultation gratuite et les conditions d'accueil sur les sites de consultation. Revers de la médaille, à ressource pléthorique, travail chronophage.
6. Volume de ressources bis. Il ne faut pas penser se focaliser sur les archives militaires. Chaque poste occupé par un ancêtre militaire peut être une source de documentation dans d'autres archives. Par exemple, je n'ai pas eu le loisir de consulter les archives sur la période de l'Occupation et de la Libération de Marseille mais il se pourrait que j'y trouve des éléments sur la mission du colonel PIET-LATAUDRIE à ce moment-là de sa carrière ; d'autant qu'il mit en place l'état-major de Marseille libérée. Pour son cas à nouveau, sa lettre au service d'épuration nous apprend qu'il a servi pendant treize années dans le renseignement militaire (information confirmée par le père de Marion), mais j'ignore qu'elle fut sa mission à part les quelques mots qu'il écrivit sur l'observation de l'Allemagne après la Première Guerre mondiale. Comme souvent en généalogie, on trouve des données qui nous mènent vers d'autres portes. On trouve des jalons mais peu de choses sur ce qui alimentent les étapes de la vie d'une personne.

⁸⁴ Par exemple <https://discovery.nationalarchives.gov.uk/browse/r/h/C14577> pour les distinctions britanniques.

8. GLOSSAIRE

AC	Archives communales
AD	Archives départementales
AN	Archives nationales
ANOM	Archives Nationale d’Outre-Mer
BA	Bataillon aérien
BnF	Bibliothèque nationale de France
CAPM	Centre des Archives du Personnel Militaire capm-pau.courrier.fct@intradef.gouv.fr
CICR	Comité International de la Croix-Rouge
DAVCC	Direction des archives des victimes des conflits contemporains. shd-caen.courrier.fct@intradef.gouv.fr
DRT	Département du Réseau Territorial. Antennes locales du SHD pour les archives de la Marine moderne sises à Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon
ENS	Ecole Normale Supérieure
EOR	Elève officier de réserve
ESM	Ecole Spéciale Militaire
FFI	Forces Françaises de l’Intérieur. Nom donné issu du résultat de la fusion, au 1 ^{er} février 1944, des principaux groupements militaires de la résistance intérieure française qui s’étaient constitués de 1940 à 1944 dans la France occupée : l’Armée secrète (AS, gaulliste, regroupant les mouvements Combat, Libération-Sud, Franc-Tireur), l’Organisation de résistance de l’armée (ORA, giraudiste), les Francs-tireurs et partisans (FTP, communistes), etc. Selon la base de données <i>Titres, homologations et services pour faits de résistance</i> du site Mémoire des hommes, 252.000 dossiers individuels FFI ont été homologués.
FFL	Forces Françaises Libres. Nom donné aux forces armées ralliées à la France libre sous l’égide du général de Gaulle. Leur emblème était la croix de Lorraine mais l’insigne des forces terrestres était un glaive ailé.
JMO	Journal de Marches et des Opérations : sous le Second Empire, les corps d’armée et les divisions commencent à tenir assez régulièrement des journaux de marches et opérations. Ils furent définitivement institués par l’instruction du 5 décembre 1874. Les JMO devaient servir à la rédaction d’un historique d’ensemble, destiné à maintenir la valeur morale de l’armée. Pendant les guerres mondiales et les campagnes outre-mer, les journaux de marche sont rédigés au niveau des grandes unités mais aussi des régiments et unités formant corps, détaillant, jour après jour, avec précision et concision, les événements vécus par tous les corps de troupe engagés dans le conflit : détail des unités, opérations, victimes et blessés, cartes etc. Pour la Grande Guerre, cela représente 18.000 journaux pour environ 1.500.000 pages conservés dans 1.370 cartons.
LVF	Légion des Volontaires Français. C’était une organisation créée le 8 juillet 1941 pour lutter contre le bolchévisme par des partis collaborationnistes français, notamment le Rassemblement national populaire de Marcel Déat, le Parti populaire français de Jacques Doriot, et le Mouvement social révolutionnaire d’Eugène Deloncle. En septembre 1944, sa partie combattante, l’« Infanterie Regiment 638 » incorporée à la Wehrmacht pour

	combattre sur le front de l'Est et décimée, est dissoute sur décision des Allemands et ses effectifs sont principalement intégrés à la Division SS Charlemagne.
SAMHA	Service des Archives Médicales Hospitalières de l'Armée. exploitation.samha@orange.fr
SHAA	Service Historique de l'Armée de l'Air. Créé en 1934. Une partie de ses archives a été détruite par l'avancée des troupes allemandes en 1940.
SHAT	Service Historique de l'Armée de Terre. Installé au château de Vincennes, il était issu du dépôt de la Guerre. Il conservait les archives du ministère de la Guerre, du SGDSN, de l'administration centrale du ministère de la Défense et de l'armée de terre française.
SHD	Service Historique de la Défense
SHGN	Service Historique de la Gendarmerie Nationale. Créé en 1996.
SHM	Service Historique de la Marine. Héritier de la direction des Archives et Bibliothèques du ministère de la Marine. Il possédait des antennes à Cherbourg, Toulon, Brest, Lorient et Rochefort.
TOE	Théâtres des Opérations Extérieures. Depuis novembre 1918, désignent les opérations militaires menées par la France en dehors de son territoire national. Une croix de guerre existe pour récompenser les militaires pour acte de bravoure. On parle aujourd'hui plutôt d'OPEX pour opérations extérieures (Mali, Niger etc).

ANNEXES


9. ANNEXE 1 DECORATIONS MILITAIRES (source Wikipédia et Chancellerie de la Légion d'Honneur)

Signalons que de nombreuses décorations (Légion d'Honneur, Médaille militaire, Croix de Guerre, Ordre de la Libération, médaille militaire du théâtre des opérations extérieures etc) peuvent être décernées à un bataillon ou un régiment. Dans ce cas, une fourragère (un cordon) aux couleurs de la décoration indiquera la distinction sur le drapeau et l'uniforme des soldats de l'unité. Le RICM (Régiment d'Infanterie Chars de Marine) est le régiment le plus décoré de France⁸⁵ : triple fourragère aux couleurs de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de la Croix de guerre. Il a également été cité dix-neuf fois à l'ordre de l'armée.

Le général d'armée Raoul Salan⁸⁶ est toujours à ce jour le militaire le plus décoré de France avec quarante-et-une décorations.



Les fourragères du 3^e REI, héritier des traditions du RMLE : fourragère double aux couleurs de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre 1914-1918 et fourragère aux couleurs de la médaille militaire au titre des TOE.

<p>Ordre royal et militaire de Saint-Louis</p>  <p>Croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.</p>	<p>L'ordre royal et militaire de Saint-Louis est un ordre royal, puis ordre dynastique, français créé à Versailles par Louis XIV le 5 avril 1693. Le Roi était le grand maître de l'ordre, et son administration fut confiée à un conseil formé de Grand-croix et de chevaliers. Si, en 1693, la réception dans l'ordre de Saint Louis ne confère pas la noblesse à un officier qui serait roturier, les chevaliers de Saint Louis disposent en revanche, lorsqu'ils ne sont pas nobles, d'un certain nombre de privilèges personnels, comme l'exemption de la Taille, et la préséance dans les cérémonies publiques⁴.</p>
--	---

⁸⁵ Source Ministère des Armées. [Lien vers page internet](#)

⁸⁶ Pour ne citer que les plus importantes dans l'ordre protocolaire français : Grand-croix de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de guerre 1914-1918 avec 1 citation, Croix de guerre 1939-1945 avec 8 citations, Croix de guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures avec 7 citations, Croix de la Valeur Militaire avec 1 citation, Croix du combattant volontaire 1914-1918, et de nombreuses décorations étrangères dont Grand-croix de l'Ordre de l'Étoile noire, Grand-croix de l'Ordre du Dragon d'Annam (à titre militaire et aussi à titre civil), Grand-croix de l'Ordre royal du Cambodge, Distinguished Service Cross (USA), Commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique. Il est également l'un des quatre généraux qui organisent le putsch d'Alger du 21 avril 1961.

	<p>À partir de 1750, les chevaliers de Saint Louis qui étaient fils et petit-fils de membres de l'ordre pouvaient faire reconnaître leur noblesse héréditaire.</p> <p>À l'instar de l'ordre civil de Saint Michel, l'ordre militaire de Saint Louis ne nécessitait pas d'être noble, il fallait cependant avoir servi au moins dix ans dans les armées comme officier ou sous-officier et, une décennie après la révocation de l'édit de Fontainebleau, prouver sa catholicité. Pour les officiers protestants, notamment les Suisses et les Allemands au service du roi de France, Louis XV créa l'institution du mérite militaire en 1759.</p> <p>Sa dernière attribution eut lieu en 1830.</p>
<p>Ordre national de la Légion d'honneur</p> 	<p>La Légion d'Honneur naît le 19 mai 1802 par la volonté du Premier consul, Napoléon Bonaparte, dans un contexte hostile. Après de longues discussions au Conseil d'Etat, elle est adoptée par 56 voix contre 38 au Tribunat et 166 voix contre 110 au Corps législatif. Alors que certains, comme le ministre de la Guerre Berthier, y voient une atteinte au principe de l'égalité civique et considèrent les décorations comme des hochets de la monarchie, Bonaparte justifie cette institution en conseil d'État : « Je vous défie de me montrer une république, ancienne ou moderne, qui sût se faire sans distinctions. Vous les appelez les hochets, eh bien c'est avec des hochets que l'on mène les hommes. »</p> <p>Elle comprend cinq grades : chevalier, officier, commandeur, grand-officier et grand-croix. Le Président de la République devient Grand-Croix et Grand-Maître de l'Ordre de plein droit.</p> <p>Le général de corps d'armée Jean Vallette d'Osia (décoré en 1917 à l'âge de 19 ans) est celui qui a appartenu à l'ordre le plus longtemps, pendant quatre-vingt-deux ans : il a été décoré du grand cordon en 1978 par Valéry Giscard d'Estaing.</p> <p>Le plus jeune décoré à titre militaire de toute l'histoire de la Légion d'honneur a été Sosthène III de La Rochefoucauld (1897-1970), duc de Doudeauville, à 18 ans.</p>

<p>Croix de guerre 1914-1918</p>  <p>Avers</p>	<p>La croix de guerre 1914-1918 est une décoration militaire française attribuée pour récompenser l'octroi d'une citation par le commandement militaire pour conduite exceptionnelle au cours de la Première Guerre mondiale. La loi est votée le 2 avril 1915, et promulguée le 8 du même mois.</p> <p>Le ruban de la Croix de guerre de 1914-1918 est celui de la médaille de Sainte-Hélène. Napoléon III récompensait, grâce à elle, les vétérans de l'armée du Premier Empire.</p> <p>Étoiles</p> <p>Citation à l'ordre du régiment : bronze</p> <p>Citation à l'ordre de la brigade : bronze</p> <p>Citation à l'ordre de la division : argent</p> <p>Citation à l'ordre du corps d'armée : vermeil</p> <p>Palme</p> <p>Citation à l'ordre de l'armée : bronze</p> <p>5 citations à l'ordre de l'armée : argent</p>
<p>Médaille commémorative de l'expédition de Chine (1901)</p>  <p>Médaille commémorative de l'expédition de Chine (1901).</p>	<p>La médaille commémorative de l'expédition de Chine (1901) récompensait les officiers, marins et soldats ayant pris part à l'expédition française de Chine contre les Boxers, en 1900 - 1901, ainsi que les Français qui, à titre civil, prirent part à la défense des légations de Pékin. Ce fut par la loi du 15 avril 1902 que la France institua la Médaille commémorative de Chine, attribuée à plus de 34 500 titulaires. Elle était décernée par le Président de la République, sur proposition des ministres de la Guerre, de la Marine et des Affaires Étrangères, et remise avec un diplôme.</p>
<p>Croix du combattant volontaire 1914-1918</p>  <p>Avers</p>	<p>La croix du combattant volontaire 1914-1918 est une décoration française qui récompense ceux qui ont été volontaires pour servir au front dans une unité combattante durant la première Guerre mondiale. Les conditions requises pour l'obtention de la croix furent définies par le décret du 28 novembre 1935</p>

<p>Croix de guerre 1939-1945</p>  <p>Avers Croix de guerre 1939-1945.</p>	<p>La croix de guerre 1939-1945 est une décoration militaire française destinée à distinguer des personnes (civiles et militaires), des unités, des villes ou des institutions ayant fait l'objet d'une citation pour fait de guerre au cours de la Seconde Guerre mondiale.</p> <p>Les événements de la période 1939-1945 entraînent la création de plusieurs croix de guerre. Mais une ordonnance du 7 janvier 1944 rétablit la croix de guerre instituée en 1939, tous les autres insignes étant suspendus.</p> <p>Étoiles :</p> <p>bronze : citation à l'ordre du régiment ou à l'ordre de la brigade argent : citation à l'ordre de la division vermeil : citation à l'ordre du corps d'armée</p> <p>Palme :</p> <p>bronze : citation à l'ordre de l'armée argent : représente cinq citations à l'ordre de l'armée vermeil : citation à l'ordre des Forces françaises libres (FFL) ou à l'ordre de la Nation</p>
<p>Croix du combattant volontaire</p>  <p>Avers</p>	<p>La croix du combattant volontaire est une décoration militaire française qui récompense les combattants volontaires qui ont choisi spontanément de servir dans une unité combattante à partir de la guerre 1939-1945. Il existe une décoration spécifique pour la première Guerre mondiale (Croix du combattant volontaire de la guerre 1914-1918) et pour la résistance (Croix du combattant volontaire de la Résistance).</p>
<p>Médaille commémorative de la guerre 1914-1918</p>  <p>Avers Revers</p>	<p>La médaille commémorative de la guerre 1914-1918 fut souvent appelée « médaille des poilus », surnom donné aux combattants de la Grande Guerre. Il fallut attendre le projet de loi déposé le 11 juin 1919 par le gouvernement, adopté par la Chambre et le Sénat, pour que fut créée la Médaille Commémorative de 1914-1918 (loi du 23 juin 1920). Elle est accordée à tout militaire ou présent sous les drapeaux ou à bord des bâtiments entre le 2 août 1914 et 11 novembre 1918. Elle est également accordée aux civils ayant servi entre ces mêmes dates aux armées ou à l'intérieur.</p>



La médaille de la Résistance française est instituée par ordonnance du 9 février 1943 du général de Gaulle, chef de la France combattante pour "reconnaître les actes remarquables de foi et de courage qui, en France, dans l'Empire et à l'étranger, auront contribué à la résistance du peuple français contre l'ennemi et contre ses complices depuis le 18 juin 1940 (Article 1^{er} de l'Ordonnance n°42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française)." Après la croix de l'Ordre de la Libération, c'est la seconde décoration créée, pendant la guerre, par le général de Gaulle.

La médaille de la Résistance est décernée par décret à plus de 65 000 personnes et collectivités. Elle est attribuée jusqu'au 31 décembre 1947 puis, un décret de septembre 1950 permet de la décerner uniquement à titre posthume et sous conditions.



Due au Maréchal FOCH qui souhaitait une médaille commémorative commune aux alliés, cette médaille interalliée de la Première Guerre mondiale, dite « Médaille de la Victoire » a été créée par la loi du 20 juillet 1922.

Sont concernés par cette décoration tous les militaires ayant servi trois mois – consécutifs ou non – entre le 2 août 1914 et le 11 novembre 1918 dans la zone des armées, les infirmières et infirmiers civils, les étrangers (civils ou militaires) ayant servi directement sous les ordres du commandement français, les maréchaux et généraux ayant eu un commandement pendant trois mois au moins, les prisonniers de guerre ainsi que les Alsaciens-Lorrains engagés volontaires qui ont appartenu pendant une durée quelconque à une unité combattante et à ceux qui peuvent justifier avoir déserté les rangs allemands. L'article 10 de la loi de 1920 précise que : *Le droit de la médaille est également acquis aux militaires qui ont été tués à l'ennemi ou qui sont morts des suites de blessure de guerre (...) et à ceux qui sont morts de maladies ou blessures contractées en service.*

Elle fut décernée à plus de huit millions de combattants français et plus de douze millions de combattants alliés

Ordre du Service distingué




Médaille de l'ordre du Service distingué.

L'ordre du Service distingué (Distinguished Service Order ou DSO en abrégé), récompense militaire britannique, a été créé par la reine Victoria le 9 novembre 1886 en reconnaissance de services méritoires ou distingués individuels en temps de guerre. C'est la seconde récompense militaire la plus prestigieuse après la Victoria Cross.

L'ordre peut être attribué deux fois (on dit alors *DSO and bar*), voire plus, avec apposition d'une barrette en or sur le ruban pour chaque nouvelle attribution. La barrette unie est en or et porte la couronne impériale en son centre. L'année où elle est décernée est gravée au revers. En petite tenue, chaque barrette est représentée par une rosette sur le ruban.

Ordre de l'Aigle blanc



Décernée par  Serbie

L'ordre de l'Aigle blanc de Serbie est une décoration instituée par Milan Ier de Serbie, roi de Serbie le 23 janvier 1883 en même temps que l'ordre royal de Saint-Sava dans un royaume serbe proclamé le 22 février 1882 (5 mars 1882 dans le calendrier grégorien). L'ordre de l'Aigle blanc de Serbie comportait une division militaire qui se caractérisait par le port de deux glaives croisés entre la couronne et les têtes des aigles. Il était réservé aux officiers ayant fait preuve de bravoure au combat et fut instauré en 1915.

L'ordre de l'Aigle blanc n'est plus décerné depuis 1945, avec la fin de la monarchie, mais le rang de la décoration fut maintenu dans les Ordres, décorations et médailles de la République fédérative socialiste de Yougoslavie.

Ordre impérial du Dragon d'Annam



Ordre par l'empereur d'Annam (officier)

Ordre par le gouvernement français (officier)

Il est créé par le ministre de la Marine et M. Jules Patenôtre lors du départ de ce dernier en 1884 pour une mission à Hué, dans le but de récompenser les services rendus au protectorat.

L'ordre est finalement institué à Hué le 14 mars 1886 par l'empereur Đông Khánh, en accord avec le gouvernement français et en hommage à l'alliance avec la France. Il se nomme au départ « ordre impérial du Dragon d'Annam », le dragon étant la divinité tutélaire de la famille impériale, puis devient « ordre du Dragon d'Annam » par décret du 10 mai 1896.

L'ordre comporte cinq classes : grand-croix (Khôi kỳ long tinh ou Trác dị long tinh), grand officier (Chương hiên long tinh ou Thù huân long tinh), commandeur (Biểu đức long tinh ou Sinh năng long tinh), officier (Minh nghĩa long tinh ou Tưởng trung long tinh) et chevalier (Gia thiện long tinh ou Khuyến công long tinh).

Les rubans sont différents selon que l'ordre qui est conféré à des civils (vert à bords orange) ou à des

	<p>militaires (blanc à bords orange, puis rouge à bords orange).</p> <p>Cet ordre fait partie des ordres coloniaux français entre 1896 et 1950. Il est supprimé le 5 mai 1950, ainsi que tous les autres ordres coloniaux, à la suite de la proclamation l'indépendance du Viêt Nam par la France en 1949.</p>
<p>Ordre du Sauveur</p> 	<p>L'ordre du Rédempteur ou ordre du Sauveur (en grec moderne : Τάγμα του Σωτήρος) est un ordre honorifique grec créé en 1833. Il récompense les personnalités qui ont accompli des actes remarquables pour la Grèce ou se sont distinguées en dehors du pays.</p>
<p>Croix de guerre</p>  <p>Avers</p> <p>Croix de guerre 1914-1918</p>	<p>La croix de guerre belge (néerlandais : Oorlogskruis et allemand : Kriegskreuz) est une décoration militaire décernée par le royaume de Belgique créée initialement par arrêté royal le 20 octobre 1915. Elle était principalement décernée pour des actes de bravoure ou autre vertu militaire sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale. La croix de guerre fut réinstaurée par arrêté du gouvernement belge en exil à Londres le 20 juillet 1940 pour reconnaître les faits d'armes de la Seconde Guerre mondiale. Cette dernière pouvait maintenant aussi être décernée à des unités complètes citées au combat. La croix de guerre 1914-1918 était décernée aux militaires pour un acte de courage devant l'ennemi. La croix de guerre pouvait également être conférée à un militaire étranger. Elle peut être octroyée dans d'autres circonstances que l'acte de courage : bonne conduite et porteur de 5 chevrons de front (signifiant au moins trois années de service au front), volontaire de guerre de plus de 40 ans ou de moins de 16 ans ayant au minimum 18 mois de service dans une unité combattante, prisonnier de guerre évadé qui s'est engagé dans les trois mois de son évasion ou militaire inapte au front à la suite d'une blessure.</p>

Croix de guerre (Grèce)
(ε1) Πολεμικός Σταυρός



Croix de guerre (1^{re} classe)

La croix de guerre (en grec : Πολεμικός Σταυρός) est une décoration militaire de la Grèce, décernée pour l'héroïsme en temps de guerre aux Grecs et aux alliés étrangers. Il y a eu trois versions de la croix, la version de 1917 couvrant la Première Guerre mondiale, la version de 1940 couvrant la Seconde Guerre mondiale et la guerre civile grecque, et la version de 1974 couvrant les missions de maintien de la paix des années suivantes. La première version a été établie par le gouvernement vénizéliste de "Défense nationale" le 28 février 1917, et confirmée par arrêté royal le 31 octobre, peu après l'entrée de toute la Grèce dans la Première Guerre mondiale. Sa création a été inspirée par la Croix de guerre française et a été décernée au personnel militaire de toutes les branches pour des actes de bravoure sur le front macédonien (1916-1918), l'expédition alliée en Ukraine (1919) et la guerre gréco-turque. de 1919-1922 (rarement après 1920 en raison de ses connotations vénizélistes). De plus, à partir de 1919, la première classe pouvait être décernée aux drapeaux de guerre des régiments distingués.



La Bronze Star Medal (médaille de l'Étoile de bronze) est une décoration des armées des États-Unis. Elle est la quatrième plus haute distinction pour bravoure, héroïsme et mérite.

La médaille est attribuée à toute personne qui, participant dans ou avec l'armée des États-Unis après le 7 décembre 1941 (date de l'attaque de Pearl Harbor, marquant l'entrée en guerre des États-Unis), s'est distinguée par des actions héroïques.



L'ordre de la Couronne (de Roumanie) (en roumain : Ordinul „Coroana României”) a été institué le 14 mars 1881 par le roi Carol Ier (Charles de Hohenzollern) pour commémorer l'établissement du royaume de Roumanie.

Il a été décerné en tant qu'ordre d'État jusqu'à la fin de la monarchie roumaine en 1947. Rétabli en 2011.

Il comporte cinq classes :

- Grand-croix
- Grand-officier
- Commandeur
- Officier
- Chevalier



Ordre de l'Etoile de Roumanie

L'ordre de l'Étoile de Roumanie (en roumain Steaua României ou Ordinul Național Steaua României) est la plus haute décoration roumaine.

Créé en avril 1877, il comprend actuellement six classes :

chevalier (Cavaler),
 officier (Ofițer),
 commandeur (Comandor),
 grand officier (Mare Ofițer),
 grand-croix (Mare Cruce)
 collier (Colan).



à titre militaire

Ordre de Ste Anne (Russie)

L'ordre de Sainte-Anne (en russe : Орден Святой Анны, Orden Sviatoï Anny) était un ordre de chevalerie du duché de Holstein-Gottorp, puis un ordre honorifique de l'Empire russe. La devise de cet ordre était « Amantibus, Justitium, Pictitiam et Fidum », ce qui signifie « Amour, justice, piété et fidélité ». Il était composé, de 1735 à 1815, de trois classes, puis de quatre, de 1815 à 1917, date de la chute de l'Empire et de la suppression de l'ordre.

La fête de l'ordre avait lieu le 3 février.

Lorsque l'ordre était accordé à titre militaire, les insignes de 1re, 2e et 3e classe portaient deux épées disposées en croix au milieu de la croix ou de l'étoile, tandis que pour l'insigne de 4e classe on ajoutait l'inscription « Pour bravoure » sur la poignée.



L'ordre du Mérite militaire (en espagnol : Orden del Mérito Militar, officiellement depuis 1995, Cruces del Mérito Militar, soit croix du Mérite militaire) est fondé le 3 août 1864 par la reine Isabelle II pour récompenser les services militaires rendus par les généraux et chefs des différentes armes et services de l'armée de terre espagnole.

Il comporte deux classes (croix et grand-croix) et peut s'attribuer plusieurs fois. Ruban rouge avec une raie blanche centrale et croix émaillée rouge pour faits de guerre (connue sous le nom de Rioja Cruz) et ruban blanc, rouge, blanc avec croix émaillée blanche pour les autres services.



Médaille d'or

Médaille d'argent

Médaille de bronze

Médaille de la valeur militaire de Sardaigne

Les médailles de la valeur militaire furent créées le 21 mai 1793 par Victor-Amédée III de Sardaigne. Elles tombèrent en désuétude pendant la présence militaire française des guerres de la Révolution et napoléoniennes, puis remises en activité par Victor-Emmanuel Ier le 1er mai 1815. Finalement, le 4 août 1815, elles furent remplacées par l'ordre militaire de Savoie (devenu italien).

En 1833, conscient de la difficulté due à la rigueur d'attribution, le roi Charles-Albert rétablit les médailles d'or et d'argent pour récompenser les actes de bravoure des militaires, en temps de paix ou de guerre.

Elle est remise pour chaque acte de bravoure.



La médaille commémorative de la campagne d'Italie de 1859 est une médaille accordée par l'empereur Napoléon III aux militaires français ayant participé à la campagne d'Italie (1859).

C'est une médaille en argent portant la légende Campagne d'Italie 1859 et la liste des batailles livrées : Montebello, Palestro, Turbigo, Magenta, Marignan, Solférino.

La médaille fut accordée pour la première fois par Napoléon III directement sur le champ de bataille italien le 11 août 1859. Puis elle fut assignée à tous ces officiers et personnel de troupe qui eurent activement pris part au service de l'armée française pendant le début de la seconde guerre d'indépendance italienne. La médaille était accordée aux soldats français seulement, mais il survint des cas très rares pour lesquels elle fut remise à des soldats piémontais qui furent distingués pour mérites spéciaux envers l'armée française.

10. ANNEXE 2 : historique du service militaire (source Généawiki)

- 21 juin 1791 : un décret organise la première levée de volontaires.
- 24 février 1793 : loi introduisant une obligation pour une partie des « volontaires ».
- 23 août 1793 : un décret de la Convention instaure une levée en masse. Ce fut une première forme de service obligatoire.
- 5 septembre 1798 : loi JOURDAN-DELBREL "Tout Français est Soldat et se doit à la défense de la Patrie", crée la Conscription et le service militaire universel.
 - Inscription et conscription sur les tableaux de recrutement pour les hommes de 20 ans révolus
 - Création des classes, tous les Français nés la même année formaient une classe
 - Service militaire obligatoire de 5 ans pour les hommes de 20 ans révolus à 25 ans.
- 1802 : cette loi instaure le tirage au sort désignant ceux qui partaient sous les drapeaux et le remplacement qui permettaient à ceux-ci d'échapper à la conscription en achetant un homme.
- 1805 : réutilisation de la loi JOURDAN en y ajoutant des règles administratives. Le nombre de conscrits et l'appel d'une ou de plusieurs classes sont soumis au Corps législatif et ensuite par Napoléon Ier sous forme d'un Sénatus-Consulte
- 1813 : l'armée napoléonienne est décimée par la retraite de Russie et la conscription touche désormais de jeunes adolescents de moins de 20 ans. On les appelle les Marie-Louise, car le décret est signé par l'impératrice Marie-Louise.
- 4 juin 1814 : une charte constitutionnelle de la Restauration (Louis XVIII) abolit la conscription.
- 10 mars 1818 : loi Gouvion-Saint Cyr revient sur la loi de 1814, en y ajoutant des éléments :
 - Conscription limitée par tirage au sort.
 - Durée de 6 ans dans l'infanterie
 - Durée de 8 ans dans les autres armes
 - Durée de suivi (vétérans) : 6 ans en service territorial, le remplacement reste une possibilité d'échapper au service.
- 9 juin 1824 : loi Suchet qui fixe à 8 ans le service militaire dans tous les corps.
- 21 mars 1832 : loi Soult qui fixe à 7 ans le temps dans l'armée active.
- 26 avril 1855 : cette loi permet l'exonération du service par le versement d'une somme d'argent à une caisse, dite "dotation de l'armée".
- 17 mars 1858 : cette loi supprime l'exonération et limite les mesures de remplacement.
- 1er février 1868 : loi Neil. Durée du service : 5 ans dans l'armée active et 4 dans l'armée de réserve.
- 27 juillet 1872 : loi Cissey. Elle rend obligatoire le service militaire pour tous les hommes. Durée fixée 5 ans d'armée d'active, puis 4 ans en réserve et 11 ans en territoriale. Système de tirage au sort : mauvais numéros : 4 ans de service / bons numéros : 6 mois à un an. Établissement des registres matricules départementaux. Service volontaire d'un an pour les bacheliers. Nombreuses exemptions : soutiens de famille, ecclésiastiques, enseignants.
- 15 juillet 1889 : loi Freycinet ou "loi des Trois Ans" qui stipule que "l'obligation du service est égale pour tous". Durée de service : 3 ans en active, plus 7 ans en réserve et 15 ans en territoriale. Tirage au sort : pouvant ramener le service actif à 1 an. Une grande partie des exemptions sont supprimées (séminariste, enseignants...). Les exemptés peuvent être affectés à des services auxiliaires (construction de voies de chemins de fer, manutention, état-major...). Volontariat d'un an supprimé.
Par ailleurs la loi établira la conscription dans les colonies (dites les "quatre vieilles" : Antilles, Guyane, La Réunion et les "quatre communes du Sénégal").

- 21 mars 1905 : loi André ou loi Berteaux sous le gouvernement de Maurice Rouvier, la loi impose le service personnel égal et obligatoire. Durée fixée : à 2 ans, plus 11 ans en réserve et 15 en territoriale. Suppression du tirage au sort. Seuls des motifs physiologiques (taille, infirmité...) ou de santé permettent une exemption. Un sursis sans dispense peut être accordé à certaines catégories sociales (apprentis, étudiants, agriculteurs pour travaux saisonniers). Compensation financière accordée aux familles dont le soutien est sous les drapeaux.
- Août 1913 : par cette loi, l'armée d'active passe à 880 000 hommes. Elle permet aussi de créer 10 régiments d'infanterie supplémentaires. Durée de service : 3 ans. 85 % des jeunes portent l'uniforme.
- 31 mars 1928 : fixe le nombre d'appelés à environ 50 % de l'effectif militaire et la durée à 12 mois.
- 17 mars 1936 : le service est ramené à 2 ans.
- 1950 : durée du service ramenée à 18 mois.
- 1954-1962 : le maintien sous les drapeaux est prolongé pendant la guerre d'Algérie jusqu'à 30 mois. On retournera à 18 mois après la fin des opérations en Algérie.
- 21 décembre 1963 : la durée du service est ramenée à 16 mois.
- 9 juillet 1965 : loi Messmer, le service n'est plus « militaire » mais « national ». Les conseils de révision sont remplacés par les centres de sélection et les fameux « trois jours »
- 9 juillet 1970 : loi Debré, durée de service d'1 an. L'appel se fait entre 18 et 21 ans.
- 4 janvier 1992 : loi Joxe, durée du service de dix mois.
- 22 février 1996 : le Président Jacques Chirac annonce sa décision de professionnaliser les armées et de suspendre le service national.

11. ANNEXE 3 PRINCIPALES SOUS-SERIES DES DOSSIERS INDIVIDUELS ET DE PENSION AU SHD (période 1860-1945)

Les dates extrêmes correspondent à la date de clôture du dossier, soit en général la date de radiation des cadres (cessation des activités militaires), et non pas à la date de décès.

ARMÉE de TERRE

Officiers généraux

GR 6 Yd Maréchaux de France, deuxième série, 1792-1880

GR 7 Yd Généraux de division, deuxième série, 1792-1880

GR 8 Yd Généraux de brigade, deuxième série, 1792-1875

GR 9 Yd Généraux de division, troisième série, 1880-1932

GR 10 Yd Généraux de brigade, troisième série, 1880-1932

GR 11 Yd Généraux de division (coloniale), 1880-1932

GR 12 Yd Généraux de brigade (coloniale), 1880-1932

GR 13 Yd Généraux de division et de brigade

GR 16 Yd : Généraux étrangers

GR 17 Yd : Officiers généraux prétendus

GR 18 Yd : Généraux de la garde nationale (département de la Seine)

GR 19 Yd : Généraux de la garde nationale (autres départements)

GR 23 Yd : Colonels retraités dans le grade de général de brigade, troupes coloniales

GR 24 Yd : Généraux nommés à titre provisoire (1870-1871)

GR 25 Yd : Généraux nommés au titre de l'armée auxiliaire (1870-1871)

GR 26 Yd : Officiers généraux de la marine et des colonies

GR 29 Yd : Princes de la Maison de France

GR 30 Yd : Généraux de la garde nationale (1870-1871)

Autres officiers

GR 3 Ye Classement alphabétique colonial jusqu'en 1900

GR 4 Ye Classement numérique colonial 1900-1926

GR 5 Ye Classement numérique 1848-1926

GR 6 Ye Classement numérique 1926-1940

GR 7 Ye Classement numérique colonial, 1926-1941

GR 8 Ye Classement numérique, 1941-1969

GR 10 Ye Classement alphabétique sous-officiers et troupe, 1791-1847

Dossiers de pension

Les dossiers de pension conservés dans la sous-série GR Yf ne concernent pas uniquement les officiers mais permettent éventuellement de retrouver la trace de vos ancêtres hommes de troupe ou sous-officiers.

Ces dossiers peuvent aussi concerner les veuves et les orphelins qui bénéficient de la réversion de la pension.

Dans l'ensemble, ils récapitulent les services du militaire, permettant ainsi de calculer la pension, mais leur composition est inégale.

Comme pour les dossiers de carrière, les dossiers de pension sont regroupés dans différentes sous-séries chronologiques :

- GR 1Yf (1777-1790)
- GR 2Yf (1801-1817)
- GR 3Yf (1817-1856)
- GR 4Yf (1857-1875)
- GR 5Yf (1876-1897)
- GR 6Yf (1898-1911)
- GR 8Yf (1911-1914)

ou dans des classements particuliers :

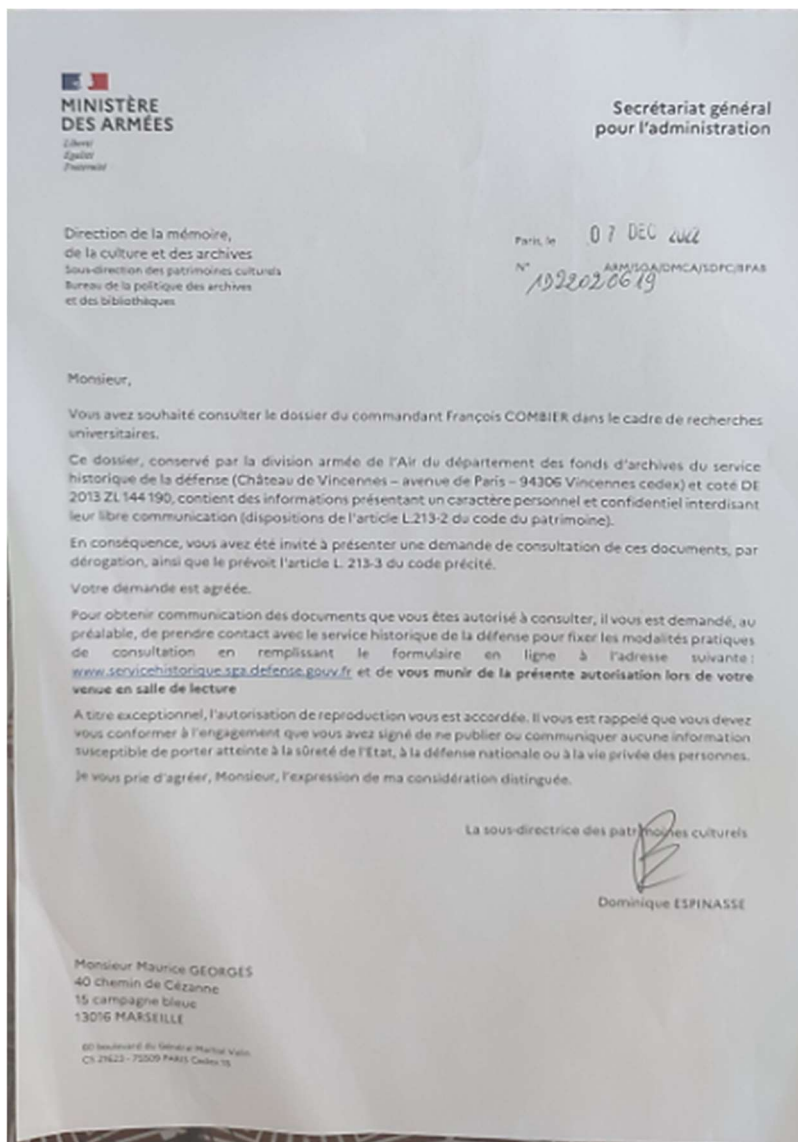
- GR 10 Yf Soldes temporaires de réforme (1818-1923)
- GR 11 Yf Instances de pensions (1915-1926)
- GR 12Yf Pensions métropole diverses (1850-1950)

Les dossiers plus récents sont encore (en 2023) conservés au Service des pensions des armées (SPA) à La Rochelle.

Les dossiers de carrière et de pension des troupes de marine et coloniales constituent eux aussi, pour certaines tranches chronologiques, des sous-séries particulières :

- GR 3Ye (1791-1900)
- GR 4Ye (1900-1926)
- GR 7Ye (1926-1940)
- GR 7Yf (1898-1911)
- GR 9Yf (1911-1914)
- GR 13Yf Troupes coloniales et ressortissants de l'Afrique du Nord, militaires du rang et sous-officiers (1850-1950) encore (en 2013) en cours de classement

12. ANNEXE 4 COURRIER POUR DEROGATION



13. ANNEXE 6 GRADES D'OFFICIER PAR ARMES

Par ordre d'importance	TERRE / GENDARMERIE	Marine	Air	
Officiers Généraux	Général d'armée	Amiral	Général d'armée aérienne	
	Général de corps d'armée	Vice-amiral d'escadre	Général de corps aérien	
	Général de division	Vice-amiral	Général de division aérienne	
	Général de brigade	Contre-amiral	Général de brigade aérienne	
Officiers supérieurs	Colonel	Capitaine de vaisseau	Colonel	
	Lieutenant-colonel	Capitaine de frégate	Lieutenant-colonel	
	Commandant	Capitaine de corvette	Commandant	
	chef de bataillon dans l'infanterie, le génie ou les transmissions			
	chef d'escadrons dans la cavalerie			
chef d'escadron dans l'artillerie ou le train				
Officiers subalternes	Capitaine	Lieutenant de vaisseau	Capitaine	
	Lieutenant	Enseigne de vaisseau de 1ère classe	Lieutenant	
	Sous-lieutenant	Enseigne de vaisseau de 2e classe	Sous-lieutenant	
	Élève officier ou aspirant	Aspirant	Aspirant de 1ère et 2e classe (école de l'air et de l'espace)	
		Elève-officier	Aspirant (autre qu'élève école)	
			Elève-officier du personnel navigant	

Dignité :

La dignité d'amiral⁸⁷ de France a été supprimée et rétablie à plusieurs reprises au cours du XIXe siècle ; la dignité de maréchal⁸⁸ de France a été rétablie pendant la Première Guerre Mondiale.

Ces dignités ne peuvent être conférées qu'à un officier général ayant commandé victorieusement en temps de guerre. À noter que maréchal n'est pas un grade mais une distinction. Ainsi, Pierre KOENIG n'était « que » général de corps d'armée.

Le dernier Maréchal de France élevé à cette dignité de son vivant fut Alphonse JUIN⁸⁹ en 1952. Le dernier élevé, à titre posthume, fut Pierre KOENIG⁹⁰ en 1984. Le dernier Amiral de France fut François Thomas TREHOUART de BEAULIEU en 1869, bien que Pierre DARLAN le fut aussi en 1939 mais avec le titre d'amiral de la flotte (qui ne fut pas considéré comme une dignité mais plutôt comme une fonction).

Les amiraux et maréchaux se distinguent par le port de sept étoiles et d'un bâton de velours bleu parsemé d'étoiles avec la devise : « *Terror belli, decus pacis* » (Terreur durant la guerre, décoration durant la paix).

⁸⁷ Titre créé en 1270 par Saint-Louis lors de la huitième croisade. Il y a eu 77 amiraux de France dans l'histoire militaire.

⁸⁸ Le titre apparaît en 1185, il est subordonné au connétable. Le titre devient le plus haut de la hiérarchie militaire à la disparition de celui de connétable en 1627. Depuis sa création, il y a eu 341 maréchaux, dont 12 dans la seule famille de Montmorency.

⁸⁹ Alphonse JUIN (1888-1967) : pied-noir de condition modeste (son père est gendarme et sa mère corse femme au foyer), il sort major de l'ESM Saint-Cyr promotion de Fès en 1912 (il eut pour compagnon d'école le Général de GAULLE), major de l'ESG en 1921. Il se distingua lors de la pacification du Maroc et les deux Guerres Mondiales notamment par sa manœuvre intrépide et victorieuse à Monte-Cassino en 1944. Il perdit l'usage de son bras droit en mars 1915 en Champagne, il saluait de la main gauche.

⁹⁰ Pierre KOENIG (1898-1970) : il s'engage en 1917 après son baccalauréat. Nommé aspirant, il est promu sous-lieutenant en septembre 1918 et restera dans l'armée. Rallié à la France Libre dès juin 1940, il conduit les batailles de Bir-Hakeim et El-Alamein en 1942, général en chef des FFI en 1944, il est chargé d'arrêter Philippe PÉTAIN à Vallorbe le 24 avril 1945. Parlementaire, il fut brièvement ministre des Armées en 1954.

ACTIONS D'ÉCLAT ET CITATIONS. (Suite.)

Citation à l'Ordre de l'Armée. O. G. no 113 du 4-4-1919

Officier supérieur d'élite qui s'est fait remarquer pendant toute la durée de la guerre dans le Troupes comme dans l'Etat-major, Chef du 1^{er} Bureau de l'Etat-major Général des Troupes Alliées, a assuré l'important service des transports et du ravitaillement pendant les dernières opérations offensives, et par ses applications, son esprit réfléchi et la sagesse de son jugement a surmonté toutes les difficultés, destructions ennemies, faiblesse de moyens, intempéries, contribuant ainsi pour une large part, au succès de nos armes.

LETTRES ET TÉMOIGNAGES OFFICIELS DE SATISFACTION DU MINISTRE, ETC.

Témoignage de satisfaction accordé par le Ministre

Directeur Adjoint de l'Ecole de Perfectionnement des O. P. de Toulouse, a été nommé par son Excellence en vue de son zèle et son dévouement pour l'Etat-major, et fait au cours des années 1918-1921, de nombreux succès qui ont obtenu le plus grand succès (1921).

Témoignage de satisfaction accordé par le Ministre

Directeur Adjoint de l'Ecole de Perfectionnement des O. P. de Toulouse, par son zèle et son dévouement pour l'Etat-major, a fait de nombreux succès qui ont obtenu le plus grand succès (1921).

Citation à l'Ordre du Corps d'Armée. O. G. no 44 du 3-12-1924

"Eccellente que le plus grand zèle, depuis son congé, les fonctions de Directeur ou de Directeur Adjoint de l'Ecole de Perfectionnement des Officiers de réserve de Toulouse. A obtenu les meilleurs résultats."

Citation au Bulletin Officiel. (B.O. G. P. S. P. page 1094 du 22-10-1924)

Par ses actives persévérances, ce qui fait exister à une façon parfaite et sûre, a qualifié ceux occupant les casernes affectés à son régiment."

Lettre de Félicitations du Gouverneur Général de Madagascar et dépendances

à l'occasion de la construction d'un réseau télégraphique en territoire natalane (1907).

Lettre de Félicitations du Gouverneur Général de Madagascar et dépendances

à l'occasion de l'établissement d'un Historique, en 2 volumes, de la 3^e brigade et de la pacification de Madagascar, en vue de l'Exposition coloniale de Marseille de 1922 (1^{er} novembre 1924)

Félicitations - O. G. no 83 du 31 juillet 1928 au Général commandant supérieur des Troupes de France de l'Indochine.

"A pris d'accord que les autorités civiles, toutes les dispositions nécessaires pour recourir et recevoir les nouppagés de "O. G. P. S. P."

DECORATIONS ET MEDAILLES.

1° FRANÇAISES.

Médaille Commémorative de Chine
 Chevalier de la Légion d'Honneur
 9 oct 1914
 Croix de Guerre
 Officier de la Légion d'Honneur
 110 jours (1920)
 Médaille Coloniale
 Chevalier du Dragon de l'Annam
 13-1-1922
 Grand Officier du Dragon de l'Annam
 26-4-1924
 Date de la cessation du service :
 Motif de la cessation du service :
 Lieu où l'officier se retire :
 Pour les décédés, genre de mort et lieu :

Officier de l'Ordre de l'Étoile d'Annam
 13-1-1922
 Officier du Dragon de l'Annam
 26-4-1924
 Commandant de la Légion d'Honneur
 11-20-1920
 Chevalier de l'Étoile d'Annam
 13-1-1922

2° ÉTRANGÈRES.

Ordre du Papou Indonésien
 Croix de Guerre belge
 Officier de l'Ordre du Dragon de l'Annam
 Médaille de la Légion d'Honneur
 Médaille Commémorative de la Grande Guerre

CERTIFIÉ conforme aux pièces et documents du dossier.

Paris, le 29 SEPT 1932 19

Le Directeur,

Le Chef du Bureau,

Ernest Mouton

- 1 -

Clemenceau

NOM: M N° 1325

PRENOMS: Charles, Michel, André SONNOM:

ÉTAT CIVIL.

Né le 20 septembre 1875 Talme canton du dit
 dep. de la Seine fil. de feu Jean André
 et de dame Gay Anne Marie Talme domiciliés à Talme Gde. m. f.
 canton du dit dep. de la Seine
 Marié le 3 février 1912 à d. m. Marguerite Paccier
 alors domiciliés à Champigny dep. de la Seine
 Autorisation de mariage le 26 août 1911 enfants masculin féminin
 (1) en date du 19 décembre 1911

(1) Indiquer, s'il y a lieu, les renseignements relatifs aux séparations de corps ou de biens, au divorce, au mariage, à un nouveau mariage, option, changement de nom (date du décret ou du jugement, etc.)

SIGNALEMENT.

Cheveux et Sourcils châtaines les Yeux bruns Front lisse
 Nez fin Bouche moyenne Menton lisse Visage ovale
 Taille 1 mètre 67 cent. - Taille rectifiée: 1.70

A. Madelon, le 10 octobre 1915
 Le Major

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS CORPS, positions diverses, écoles, missions où l'officier a servi.	GRADÉS OBTENUS	DATES CORRESPONDANT à chacune des inscriptions des colonnes 1 et 2.	DURÉE DES SERVICES						DURÉE DES INTERRUPTIONS dans le service.
			EN ACTIVITÉ.			EN NON-ACTIVITÉ.			
			Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.	
(1) Ecole spéciale militaire et Supérieure	(2) Élève de 2 ^e classe	19 ^e octobre 1894	1	3	24				
10 ^e Régiment d'Infanterie de Marine	2 ^e de 1 ^{re} classe	22 octobre 1899	4	6	13				
Détaché pour l'Indochine Orient	2 ^e Sous-Solde	10 ^e octobre 1899		1	23				
2 ^e Bataillon de Marche	2 ^e	24 juin 1900			2				
17 ^e Régiment d'Infanterie de Marine	2 ^e	17 juin 1900		2	4				
16 ^e Régiment d'Infanterie Coloniale	Lieutenant de 2 ^e classe	12 octobre 1900	1		4				
11 ^e Régiment d'Infanterie Coloniale	2 ^e	14 ^e octobre 1901			4				
Détaché de l'École Supérieure de Guerre	2 ^e	4 ^e mai 1902			190				
18 ^e Régiment d'Infanterie Coloniale	Lieutenant de 2 ^e classe	27 mai 1902			190				
11 ^e Régiment d'Infanterie Coloniale	Lieutenant de 2 ^e classe	10 ^e octobre 1904	6	2	174				
10 ^e Régiment d'Infanterie Coloniale	2 ^e	24 ^e novembre 1904	1	5	12				
1 ^{er} Régiment de Tirailleurs Malgaches	2 ^e	6 novembre 1905		12	19				
1 ^{er} Régiment de Tirailleurs Malgaches	Lieut après 9 ans	27 septembre 1907	1		6				
1 ^{er} Régiment de Tirailleurs Malgaches	Lieut après 9 ans	1 ^{er} octobre 1908	1 ^{er}	10	21				
1 ^{er} Régiment de Tirailleurs Malgaches	Lieut après 9 ans	1 ^{er} août 1910		4	8				
4 ^e Régiment d'Infanterie Coloniale	Capitaine	24 novembre 1910		1					
État Major de la 1 ^{re} Division d'Infanterie Coloniale	2 ^e	24 janvier 1911	1	1	29				
22 ^e Régiment d'Infanterie Coloniale	2 ^e	23 septembre 1911		5	2				
22 ^e Régiment d'Infanterie Coloniale	2 ^e	2 août 1914		1	14				
22 ^e Régiment d'Infanterie Coloniale	2 ^e	6 mars 1916			10				
22 ^e Régiment d'Infanterie Coloniale	Capitaine, adjoint	13 mars 1916		3	16				
22 ^e Régiment d'Infanterie Coloniale	Capitaine	2 juillet 1916			2				
22 ^e Régiment d'Infanterie Coloniale	Capitaine	4 ^e août 1916							
22 ^e Régiment d'Infanterie Coloniale	Capitaine	1 ^{er} novembre 1916							
22 ^e Régiment d'Infanterie Coloniale	Capitaine	3 août 1917							
22 ^e Régiment d'Infanterie Coloniale	Capitaine	25 novembre 1918							
TOTALS à reporter...									

DESIGNATION NOM, PRÉNOMS, DATES NÉES, NÉES ET VIEilles à servir.	GRANDES SUCCESSIONS OBTENUES.	DATES CORRESPONDANTES à celles des inscriptions des colonnes 1 et 2.
(A)	(B)	(C)
Kapatiné pour fin de séjour à l'AA par 8 ^e du Général Coré au chef 6 AA du 24 juillet 1918. N° 11553 P.M. Officié au 8 ^e 4 ^e C. R. M. du 25. 2. 1919 11 ^e de 26. 3. 1919		Report...
1 ^{er} Régiment d'Inf. Coloniale	Lieut. Colonel	9. Mai 1920
2 ^e Régiment d'Inf. Coloniale	Lieut. Colonel	10. 10. 1920
1 ^{er} Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	8. Décembre 1920
11 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	11. Septembre 1920
1 ^{er} Régiment de Tirailleurs Malgaches	Colonel - Rang	25. Décembre 1920
1 ^{er} Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	1 ^{er} Avril 1921
2 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	6. Juin 1921
3 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	15. Octobre 1921
4 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
5 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
6 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
7 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
8 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
9 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
10 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
11 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
12 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
13 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
14 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
15 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
16 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
17 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
18 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
19 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
20 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
21 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
22 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
23 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
24 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
25 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
26 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
27 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
28 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
29 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
30 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
31 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
32 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
33 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
34 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
35 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
36 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
37 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
38 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
39 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
40 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
41 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
42 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
43 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
44 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
45 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
46 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
47 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
48 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
49 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
50 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
51 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
52 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
53 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
54 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
55 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
56 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
57 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
58 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
59 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
60 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
61 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
62 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
63 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
64 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
65 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
66 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
67 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
68 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
69 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
70 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
71 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
72 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
73 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
74 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
75 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
76 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
77 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
78 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
79 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
80 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
81 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
82 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
83 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
84 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
85 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
86 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
87 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
88 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
89 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
90 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
91 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
92 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
93 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
94 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
95 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
96 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
97 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
98 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
99 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	
100 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches	- " -	

- EMPLOIS TENUS -

DU	à	Depuis le	à
DU 2/3/14	au 23/10/19	Depuis le 24 Octobre 1919.	
Capitaine : S.M. de la 3 ^e D.I.C.	du 2/3/14 au 5/3/16	Lt.Colonel : au 4 ^e R.I.C. du 9/5/20 au 7/12/20.	
Capitaine : Commandant de Cie	du 6/3/16 au 3/10/18	Lt.Colonel : 1 ^{er} Tirailleurs Malgaches : 12/1/21 au 30/9/22.	
chef de Bn; Commandant de Bataillon	du 4/10/16 au 3/3/17	Lt.Colonel : Major de Garnison de TANANARIVE du 1/10/22 au 4-9-23	
chef de Bn; S.M. du G.Q.G. de l'Armée d'Orient 3 ^e et 4 ^e Bureaux	du 4/3/17 au 25/3/19.	Lt.Colonel : 4 ^e R.T.O. du 4/9/23 au 11/1/34.	
Lt.Colonel		Lt.Colonel : Chef d'Etat-Major de la 30 ^e D.I.C. du 12/1/34 au 11-3-36 : du 1/8/34 au 31/7/34.	
		Colonel : Directeur du cours du 3 ^e Degré du 15/9/34 au 23-2-37	
		Colonel : Commandant le 4 ^e R.T.S. du 1/3/37 au 31/12/37.	
Temps de Commandement au 1 ^{er} Régiment de Tirailleurs Malgaches du 12/1/21 au 10/3/21			
Temps de Commandement au 4 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches du 12/1/21 au 10/3/21			
Temps de Commandement au 3 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches du 12/1/21 au 10/3/21			

1 ^{er} -Du 2 Août 1914 au 23 Octobre 1919	
Cdt. de Cie. du 6 Mars 1916 au 25 Mars 1916	
Capitaine adjudant-major du 16 mars 1916 au 30 Juin 1916	
Cdt. de Cie. du 1 juillet 1916 au 3 Octobre 1916	
Cn. de Bn. du 4 Octobre 1916 au 2 août 1917	
d ^o (E-M du G.Q.G. de l'Armée d'Orient-3ème et 4ème Bureaux)	
du 3 Août au 24 Décembre 1918	
Lt-Colonel (- 3 ^e - du 25 Décembre 1918 au 25 août 1919	
Lt-Colonel du 26 août 1919 au 23 Octobre 1919	
2 ^e -Depuis le 23 Octobre 1919	
Lt-Colonel du 24 Octobre 1919 au 7 décembre 1920	
Lt-Colonel (Chef de Bn. des Tirailleurs et Bataillon de Marche) du 16 Janvier 1921 au 1022/3/4 Septembre 1923	
Lt-Colonel du 4 Septembre 1923 au 11 Janvier 1924 au 4 ^e R.T.S.	
d ^o (Chef d'Etat-Major 30 ^e D.I.C.) du 12 Janvier 1924 au 11 Mars 1924	
d ^o du 1er Juin 1924 au 31 Juillet 24	
Colonel (Directeur du cours du 3ème degré et Directeur-Adjoint à l'Acco- le de Perfectionnement des Officiers de réserve)	
du 15 Septembre 1924 au 28 Février 1927	
Colonel (du 1er Bataillon 31 ^e Régiment de Tirailleurs) du 28 Février 1927 au 8 Mars 1928	
Colonel C. L. P. R. T. du 8 Mars 1928 au 31 Décembre 1929	
du 1/3/27 au 31/12/37.	
du 12/1/21 au 10/3/21	
Temps de Commandement au 1 ^{er} Régiment de Tirailleurs Malgaches du 12/1/21 au 10/3/21	
Temps de Commandement au 4 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches du 12/1/21 au 10/3/21	
Temps de Commandement au 3 ^e Régiment de Tirailleurs Malgaches du 12/1/21 au 10/3/21	

Changy

Effectifs

PROVINCION CENTRAL

Mutations (suite)

St. Cominaj

Officiers

1930

1931

1932

1933

1934

1935

1936

1937

1938

1939

1940

1941

1942

1943

1944

1945

1946

1947

1948

1949

1950

1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972

1973

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986

1987

1988

1989

1990

1991

1992

1993

1994

1995

1996

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

2031

2032

2033

2034

2035

2036

2037

2038

2039

2040

2041

2042

2043

2044

2045

2046

2047

2048

2049

2050

2051

2052

2053

2054

2055

2056

2057

2058

2059

2060

2061

2062

2063

2064

2065

2066

2067

2068

2069

2070

2071

2072

2073

2074

2075

2076

2077

2078

2079

2080

2081

2082

2083

2084

2085

2086

2087

2088

2089

2090

2091

2092

2093

2094

2095

2096

2097

2098

2099

2100

2101

2102

2103

2104

2105

2106

2107

2108

2109

2110

2111

2112

2113

2114

2115

2116

2117

2118

2119

2120

2121

2122

2123

2124

2125

2126

2127

2128

2129

2130

2131

2132

2133

2134

2135

2136

2137

2138

2139

2140

2141

2142

2143

2144

2145

2146

2147

2148

2149

2150

2151

2152

2153

2154

2155

2156

2157

2158

2159

2160

2161

2162

2163

2164

2165

2166

2167

2168

2169

2170

2171

2172

2173

2174

2175

2176

2177

2178

2179

2180

2181

2182

2183

2184

2185

2186

2187

2188

2189

2190

2191

2192

2193

2194

2195

2196

2197

2198

2199

2200

2201

2202

2203

2204

2205

2206

2207

2208

2209

2210

2211

2212

2213

2214

2215

2216

2217

2218

2219

2220

2221

2222

2223

2224

2225

2226

2227

2228

2229

2230

2231

2232

2233

2234

2235

2236

2237

2238

2239

2240

2241

2242

2243

2244

2245

2246

2247

2248

2249

2250

2251

2252

2253

2254

2255

2256

2257

2258

2259

2260

2261

2262

2263

2264

2265

2266

2267

2268

2269

2270

2271

2272

2273

2274

2275

2276

2277

2278

2279

2280

2281

2282

2283

2284

2285

2286

2287

2288

2289

2290

2291

2292

2293

2294

2295

2296

2297

2298

2299

2300

2301

2302

2303

2304

2305

2306

2307

2308

2309

2310

2311

2312

2313

2314

2315

2316

2317

2318

2319

2320

2321

2322

2323

2324

2325

2326

2327

2328

2329

2330

2331

2332

2333

2334

2335

2336

2337

2338

2339

2340

2341

2342

2343

2344

2345

2346

2347

2348

2349

2350

2351

2352

2353

2354

2355

2356

2357

2358

2359

2360

2361

2362

2363

2364

2365

2366

2367

2368

2369

2370

2371

2372

2373

2374

2375

2376

2377

2378

2379

2380

2381

2382

2383

2384

2385

2386

2387

2388

2389

2390

2391

2392

2393

2394

2395

2396

2397

2398

2399

2400

2401

2402

2403

2404

2405

2406

2407

2408

2409

2410

2411

2412

2413

2414

2415

2416

2417

2418

2419

2420

2421

2422

2423

2424

2425

2426

2427

2428

2429

2430

2431

2432

2433

2434

2435

2436

2437

2438

2439

2440

2441

2442

2443

2444

2445

2446

2447

2448

2449

2450

2451

2452

2453

2454

2455

2456

2457

2458

2459

2460

2461

2462

2463

2464

2465

2466

2467

2468

2469

2470

2471

2472

2473

2474

2475

2476

2477

2478

2479

2480

2481

2482

2483

2484

2485

2486

2487

2488

2489

2490

2491

2492

2493

2494

2495

2496

2497

2498

2499

2500

Mutations (suite)

Promu au grade de Général

de Brigade (Célestin du)

24 septembre 1932, pour

prendre rang du 10 octobre 32

et placé à cette date dans la

position de disponibilité -

Noté au C. de

groupe de Subdiv. 1. Lettes

de Nghon.

F.O. du 20 mai 1934


D.M. du 18 mai 1934.

1^{er} RIC
 1^{er} RIC

Le Lieutenant Colonel C^{te} le h^{er} RIC
 artifié que le Chef de Bataillon Clémenceau
 s'est embarqué à Marseille le 27
Novembre 1916 sur le "Britannia" à
 destination de l'armée d'Orient et
 a débarqué à Salonique le 10 Décembre
1916.

Le 13/1/18
 Le Colonel Biny

21-11-16
 23-10-19
 24-10-19
 2-11-19



Officier de détails à Chef de B^{on} Clémenceau

Je vous demande de bien vouloir m'indiquer
 ci-dessous l'adresse de la personne à prévenir en cas d'éve-
 nement grave.

17 Avril 1917
 Clémenceau

Adresse
 M^{me} Clémenceau (Mère)
 12. Place du Palais
 Nièvre
 Père

Dossier administratif

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

ACTE DE DÉCÈS

180

Page n° 7

Le Colonel GARRERE
Chef du Bureau du Personnel
des Officiers Gendarmes

Mairie d'Avignon

EXTRAIT DES REGISTRES
DES ACTES DE L'ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE D'AVIGNON

Clemenson
Charles Michel André

Le dieu neuf finies
mil neuf cent cinquante deux
à vingt une heures

est décédé 2 rue du Griffons Charles Michel
André Clemenson né vingt neuf
septembre mil huit cent soixante seize
à Valence Drome de Jean André et
de Anne Marie Valentine Gay. Fils
en premières nocces de Marie Marguerite
Vasseur, épouse de Simone Marie
Julie de Terris.

Dressé par Nous, Pierre Duplan, adjoint
délégué du Maire, pour l'Etat Civil d'Avignon (Vaucluse) sur la déclara-
tion du témoin qui a signé avec Nous, après lecture faite.

Pour expédition conforme :

Avignon, le trente un mars
mil neuf cent cinquante cinq

Le Maire,
P. le Maire, l'Adjoint délégué.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE VALENCE

Extrait des Registres des Actes de l'Etat-Civil

NAISSANCE

L'AN mil huit cent soixante cinq et le deux octobre
à deux heures un quart de nuit pardevant nous, Louis
Tiger, sous-maire adjoint, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat-
Civil de la ville de Valence (Drome), est comparu en la Mairie le sieur Jean
André Clemenson âgé de quarante ans, avec
son épouse en cette ville

le quel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il a déclaré
né le vingt sept septembre, à six heures du soir, en sa
maison d'habitation, rue des farines
de son père et de sa mère, sans profession
de son père et de sa mère, sans profession
Michel André et donné le prénom de Charles

Lesdites présentations
et déclarations faites en présence des sieurs Charles Henri Barbier, âgé
de quarante ans, banquier et Camille Anselmi, âgé
de trente ans, municipal (ne d'avoir tenu deux témoins
à Valence, lesquels ont signé avec nous et le déclarant le
présent acte de naissance, après qu'il lecture en acte faite
(avoir été signés).

En présence de nous, sous-maire adjoint
et de l'Officier de l'Etat-Civil de la ville de Valence
P. le Maire, l'Adjoint délégué

Pour extrait conforme :
Valence, ce 27 septembre 1865
Le Maire,
Louis Tiger

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE VALENCE
(DROME)

EXTRAIT DES REGISTRES DES ACTES DE MARIAGE
POUR L'ANNÉE 1912.

L'Acte de Mariage

d e Charles Michel André CLEMENSON
profession de capitaine au 4^e Régiment d'Infanterie Coloniale
né à Valence (Drome) le vingt neuf septembre mil huit cent soixante seize
de Jean André CLEMENSON, décédé
et de Anne Marie Valentine GAY, sa veuve

Avec Marie Marguerite VASSEUR
profession de sene
née à Charpey (Drome) le vingt sept août mil huit cent quatre vingt cinq
de s. Camille Augustin Belle VASSEUR
et de Marie Rose Clémentine BELLIER, épouse légitime

A été célébré le deux Février mil neuf cent douze
pardevant M^r Félix Alexandre CAUVET, second adjoint au
Maire de Valence.

Pour extrait certifié conforme délivré sur papier bleu pour service militaire
Valence, le sept septembre mil neuf cent treize six.

Mairie d'Avignon
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

ACTE DE MARIAGE

N° 63

EXTRAIT
DES REGISTRES DES ACTES DE L'ÉTAT-CIVIL
DE LA VILLE D'AVIGNON

MARIAGE

L'an mil NEUF cent TRENTÉ SEPT
et le quinze mars
à neuf heures et demie devant nous
ont comparu publiquement dans la Maison commune, le sieur
Charles Michel André CLEMENSON
né à VALENCE (Drome) le vingt neuf septembre mil
huit cent soixante seize, domicilié à AVIGNON
fils de feu Jean André CLEMENSON
et de feu Anne Marie Valentine GAY son épouse
Veuf de Marie Marguerite VASSEUR

Et la dame Simone Marie Julie de TERRIS
née à AVIGNON (Vaucluse) le seize avril mil huit cent
quatre vingt treize domiciliée à AVIGNON
fille de feu Etienne Marie Joseph de TERRIS
et de Yvonne Marie Pauline Thérèse FERNOD sa veuve
Veuve de Jean Marie Joseph COMBIER

Les futurs époux déclarent qu'il a été fait contrat de mariage
devant maître LAPEYRE notaire à AVIGNON
Aucune opposition n'ayant été faite, les contractants ont déclaré, l'un après
l'autre, vouloir se prendre pour époux, et nous avons prononcé au nom de la Loi
que qu'ils sont unis par le mariage.

Donc acte, en présence des témoins majeurs
avons signé avec les époux et les témoins
après lecture faite.

Suivent les signatures :

Pour expédition conforme :

" Délivré pour l'autorité militaire
AVIGNON, le vingt un mars mil neuf cent
cinquante deux Le Maire,

3602

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

VILLE DE VALENCE

Extrait des Registres des Actes de l'Etat-Civil

NAISSANCE

L'AN mil huit cent soixante six et le deux octobre
à deux heures un quart du soir par devant nous, André
Toussaint adjoint, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat
Civil de la ville de Valence (Drôme), est comparu en la Mairie le sieur Jean
André Clemencon âgé de quarante ans occupant
commissaire en cette ville

lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il a déclaré
être né le vingt septembre à deux heures du soir en sa
maison d'habitation - rise rue Favre
de son déclarant et de sa femme dame Anne Marie Valentine
Guy âgé de quarante deux ans sans profession
et auquel enfant a donné le prénom de Charles
Michel André

Lesdites présentations
et déclarations faites en présence de des sieurs Michel Henri Barbier âgé
de quarante ans banquier et Camille Michel Cull âgé
de deux ans principal Clerc d'avoué, tous deux domiciliés
à Valence, lesquels ont signé avec nous et le déclarant le
présent acte de naissance, après qu'il lecture en acte fait
(suivant les usages)

En foi de quoi, j'ai par nous, Joséphine
notaire, fait mention de la signature
de M. Clemencon et de M. Barbier
adjoints ci-dessus.

Valence, le deux octobre 1919

Pour extrait conforme :
Valence, au Hôtel-de-Ville,
le deux octobre 1919
Le Maire, Montigny

TRIBUNAL DE LA JUSTICE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Liberté, Egalité, Fraternité

MAIRIE DE TOULON DÉPARTEMENT DU VAR

ANNEE 1912

EXTRAIT DES REGISTRES DES ACTES DE L'ÉTAT-CIVIL

N° 1896

Deposés aux archives de la Mairie de Toulon

Ainsi délivré pour SERVICE MILITAIRE

L'an mil NEUF CENT DOUZE

NAISSANCE

le seize Décembre à quatre heures trente du matin.
est né à Toulon, un enfant du sexe féminin, qui a reçu les
prénoms de Camille Paule
et dont le père est le sieur Charles Michel André
CLEMENCON
et la mère la dame Marie Marguerite VASSEUR
son épouse

domiciliés à Toulon.

Certifié le présent extrait conforme aux indications portées aux
registres conformément à l'article 57 du Code Civil, modifié par la loi du
30 Novembre 1906 et à l'article 45 du Code Civil, modifié par la loi du
9 Août 1919.

Toulon, le huit Septembre mil neuf cent treize SIX.

Collationné Pour le Maire de la Ville de Toulon,
L'Adjoint délégué, L. Cassin

LEGALISATION NON OBLIGATOIRE (Art de 9 Août 1919)

ACTE DE NAISSANCE

EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ÉTAT-CIVIL
du 1^{er} Arrondissement de la ville de Lyon

ANNEE 1919

L'an mil neuf cent dix neuf
et le quatre du mois de Juillet
à cinq heures du matin
est né un enfant du sexe féminin qui a reçu les prénoms de
ODETTE, ANGLIN, dont le père est le sieur Charles
Michel André CLEMENCON, Colonel d'Etat-Major
~~à la retraite~~ et la mère la dame Marie Marguerite VASSEUR, son épouse, sans profession, domiciliés
à Vienna (Isère). - Acte enregistré le surlendemain
Certifié le présent extrait conforme aux indications portées au
registre quatre mots rayés nuls. Officier de la Légion
d'honneur. - Renvoi approuvé.

Lyon, le vingt Avril mil neuf cent treize trois

Pour le Maire de Lyon :
L'Adjoint délégué,
J. Guigney

Coût de l'acte
Maire 0,00
M. d'expédition 1,25
Total 7,25

Coût de l'acte
Maire 5,40
M. d'expédition 1,25
Total 6,65

DU BRÛNE

I^{er} ARRONDISSEMENT MUNICIPAL

ACTE DE NAISSANCE

EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ÉTAT-CIVIL
du 1^{er} Arrondissement de la ville de Lyon

ANNEE 1920

L'an mil neuf cent vingt
et le dix huit du mois de Octobre
à quatre heures du matin
est né un enfant du sexe masculin qui a reçu les prénoms de
GUY, ROGER
et dont le père est le sieur (1) Charles, Michel, André
CLEMENCON, Lieutenant Colonel au 22^{ème}
Régiment d'Infanterie Coloniale
et la mère la dame (2) Marie, Marguerite VASSEUR, son
épouse, sans profession, domiciliée à Toulon, Boule-
vard Eugène Pelletan 30. - Acte enregistré le lende-
main
Certifié le présent extrait conforme aux indications portées au
registre.

Lyon, le trois août mil neuf cent treize deux

Pour le Maire de Lyon :
L'Adjoint délégué,
J. Guigney

Coût de l'acte
Maire 5,40
M. d'expédition 1,25
Total 6,65

(1) Nom, prénoms, profession et domicile du père.
(2) - - - - - de la mère.

MINISTRE DES PENSIONS.
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
Mois de 4

Article 10, 11 et 12 de l'arrêté du 15 mai 1919 et article 3 de l'arrêté du 15 mai 1920.
Missions confiées le 29 octobre 1919.

1^{re} RÉGION
CENTRE DE RÉFORME
PLACE

CERTIFICAT D'EXPERTISE MÉDICALE.

L'an mil neuf cent 82 le 1 AVR 1932

Nous, (1) Albert Paul

Après avoir pris connaissance de la demande et des pièces spécifiant les causes de la nature de la maladie observée à notre examen par M. Albert Paul et P. S. P. C. L. de Therville

Certifions avoir reconnu : Rien

1^{er} Qu'il est atteint de : (4)

1^{re} INFIRMITÉ.

a) Diagnostic : Sclérose chronique de la base du cerveau

b) Énumération des signes cliniques et des constatations de laboratoire justifiant le diagnostic précédent :
Ataxie et spasticité, atrophie de la base du cerveau, myopie et épiphora, syndrome cérébelleux

2^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

3^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

4^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

5^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

6^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

7^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

8^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

9^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

10^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

11^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

12^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

13^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

14^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

15^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

16^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

17^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

18^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

19^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

20^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

21^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

22^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

23^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

24^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

25^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

26^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

27^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

28^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

29^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

30^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

31^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

32^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

33^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

34^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

35^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

36^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

37^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

38^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

39^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

40^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

41^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

42^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

43^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

44^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

45^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

46^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

47^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

48^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

49^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

50^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

51^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

52^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

53^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

54^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

55^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

56^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

57^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

58^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

59^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

60^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

61^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

62^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

63^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

64^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

65^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

66^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

67^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

68^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

69^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

70^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

71^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

72^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

73^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

74^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

75^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

76^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

77^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

78^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

79^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

80^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

81^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

82^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

83^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

84^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

85^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

86^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

87^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

88^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

89^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

90^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

91^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

92^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

93^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

94^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

95^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

96^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

97^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

98^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

99^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

100^o Que le degré d'invalidité est évalué à so p. 100

2^e INFIRMITÉ.

a) Diagnostic : _____

b) Énumération des signes cliniques et des constatations de laboratoire justifiant le diagnostic précédent : _____

c) Remarques utiles sur l'état fonctionnel et l'état général : _____

3^e INFIRMITÉ.

a) Diagnostic : _____

b) Énumération des signes cliniques et des constatations de laboratoire justifiant le diagnostic précédent : _____

c) Remarques utiles sur l'état fonctionnel et l'état général : _____

1^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

2^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

3^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

4^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

5^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

6^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

7^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

8^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

9^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

10^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

11^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

12^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

13^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

14^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

15^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

16^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

17^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

18^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

19^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

20^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

21^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

22^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

23^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

24^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

25^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

26^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

27^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

28^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

29^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

30^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

31^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

32^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

33^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

34^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

35^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

36^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

37^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

38^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

39^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

40^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

41^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

42^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

43^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

44^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

45^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

46^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

47^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

48^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

49^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

50^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

51^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

52^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

53^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

54^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

55^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

56^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

57^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

58^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

59^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

60^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

61^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

62^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

63^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

64^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

65^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

66^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

67^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

68^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

69^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

70^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

71^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

72^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

73^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

74^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

75^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

76^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

77^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

78^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

79^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

80^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

81^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

82^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

83^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

84^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

85^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

86^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

87^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

88^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

89^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

90^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

91^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

92^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

93^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

94^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

95^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

96^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

97^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

98^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

99^o Que le degré d'invalidité est évalué à _____ p. 100

100^o Que les infirmités sont incurables en tous leurs éléments.

LOI DU 31 MARS 1919.

constatée dans les délais fixés par l'article 3 ou par l'article 5^{bis} de la loi du 31 mars 1919, bénéficiaire de la présomption d'origine et...
non constatée dans les délais fixés par l'article 3 ou par l'article 5^{bis} de la loi, ne bénéficie pas de la présomption, mais la preuve de l'origine était faite... est imputable au service.

Que l'origine est : Blessure / Maladie

dont l'origine a déjà été admise par : décision ministérielle / décision judiciaire / Commission de Réforme / aptitude, aucune / décision ministérielle n'étant encore intervenue

non constatée dans les délais fixés par l'article 3 ou par l'article 5^{bis} la preuve de l'origine n'étant pas établie...
bien que constatée dans les délais fixés par l'article 3 ou par l'article 5^{bis} la preuve contraire étant administrée... n'est pas imputable au service.

Que l'origine est : Blessure / Maladie

dont l'origine n'a pas été admise par : décision ministérielle / décision judiciaire / Commission de réforme / antérieure, aucune / décision ministérielle n'étant encore intervenue

Conclusion : les infirmités sont / ne sont pas incurables en tous leurs éléments.

(A décompter en cas d'infirmités multiples.)

Que le degré d'invalidité ne peut être évalué à _____ p. 100

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

A. Estime que M. Clemencez a droit / n'a pas droit à une pension / temporaire / définitive de _____ p. 100.

B. Remarque : _____

C. Constate : mauvais état de santé

La Commission de Réforme a cru devoir modifier les propositions des experts pour les motifs suivants :

Le Sous-Intendant Militaire, COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT :

Chapuis W. May

Le 19 Mars 1932

Dossier de pension pour veuve et orphelins

J'ai l'honneur de solliciter la concession en ma faveur d'une pension de (1) veuve

en raison du décès survenu le (2) 19 Février 1952

de M (3) Clemencoy Charles, Michel André. General de brigade de réserve

en activité ou en retraite (4), titulaire d'une ou des pensions Soldat de réserve

concedées le(s) — sous n° (5) no 1066

Je désire percevoir les arrérages de ma pension à l'adresse ci-après :

Agincourt e Rue des Griffons (Gardanne)

Je déclare sur l'honneur,

qu'aucune séparation de corps n'a été prononcée judiciairement entre M Clemencoy

et moi-même (7).

Que je jouis de mes droits civils.

Qu'à ma connaissance M. Clemencoy n'a laissé aucun enfant mineur issu d'un mariage antérieur, ni enfants naturels reconnus (8).

A Agincourt, le no 22 1952

J. Pleumey

Maire de la ville d'Agincourt

VU pour la légalisation des signatures de M. Clemencoy apposées ci-dessus et ci-contre

A Agincourt, le no 5 52

POUR LE MAIRE : J. Pleumey

L'Adjoint délégué.

(1) Veuve, orphelin ou femme divorcée.
 (2) Date du décès.
 (3) Nom, prénoms, grade.
 (4) Rayer la mention inutile.
 (5) Date du ou des arrêts de concession.
 (6) Numéro du ou des certificats d'inscription.
 (7) En cas de séparation de corps mettre à l'affirmative et produire un extrait du jugement.
 (8) Dans le cas contraire mettre à l'affirmative et indiquer le nom et l'âge des enfants.

DECLARATION DE NON-CUMUL

Je soussigné (1) Madame veuve Clemencoy née de Ferris

déclare (rayer les mentions inutiles) :

1° Etre déjà titulaire } de la } pension désignée ci-après : veuve

NATURE.	COLLECTIVITE liquidatrice.	NUMERO d'inscription.	MONTANT.	DATE de jouissance.	DATE du décret ou de l'arrêté de concession.
		<u>veuve</u>			

2° Que j'exerce actuellement les fonctions de veuve susceptibles de m'ouvrir droit à pension sur (collectivité liquidatrice).

3° Je ne suis bénéficiaire ou susceptible de bénéficier d'aucune pension concédée par une des collectivités visées à l'article 1° du décret-loi du 29 octobre 1936.

A Agincourt, le no 22 1952

(1) Nom, prénoms. J. Pleumey

DECLARATION DE NON-CUMUL

Je soussigné (1) Madame veuve Clemencoy née de Ferris

déclare (rayer les mentions inutiles) :

1° Etre déjà titulaire } de la } pension désignée ci-après : veuve

NATURE.	COLLECTIVITE liquidatrice.	NUMERO d'inscription.	MONTANT.	DATE de jouissance.	DATE du décret ou de l'arrêté de concession.
		<u>veuve</u>			

2° Que j'exerce actuellement les fonctions de veuve susceptibles de m'ouvrir droit à pension sur (collectivité liquidatrice).

3° Je ne suis bénéficiaire ou susceptible de bénéficier d'aucune pension concédée par une des collectivités visées à l'article 1° du décret-loi du 29 octobre 1936.

A Agincourt, le no 22 1952

(1) Nom, prénoms. J. Pleumey

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENFANTS (à la date du décès du militaire)

NOM PATRONYMIQUE.	PRÉNOMS.	DATES		NATIONALITÉ.	QUALITÉ (1).
		DE NAISSANCE.	DE DÉCÈS.		
<u>Clemencoy</u>	<u>Camille Paul</u>	<u>16. Dec 1912</u>	<u>29 Janvier 1952</u>	<u>Française</u>	<u>Legitime</u>
<u>Clemencoy</u>	<u>Odette Lucile</u>	<u>14 Juillet 1919</u>		<u>"</u>	<u>Legitime</u>
<u>Clemencoy</u>	<u>Guy Roger</u>	<u>19 octobre 1920</u>		<u>"</u>	<u>Legitime</u>

(1) Légitime, reconnu, adopté, recueilli, etc.

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE CASE

Joindre pour chaque enfant de moins de 21 ans ou quel que soit leur âge pour ceux atteints d'une maladie incurable ou d'une infirmité les rendant incapes à tout travail rémunéré, les pièces ci-dessous :

Extrait d'acte de naissance.
 Certificat de vie ou de décès.
 Certificat de scolarité (enfants de 6 à 14 ans ou de moins de 20 ans poursuivant leurs études).
 Certificat de l'employeur et copie du contrat d'apprentissage pour les enfants âgés de moins de 17 ans, placés en apprentissage.
 Certificat médical pour les enfants atteints d'une maladie incurable ou d'une infirmité les rendant incapes à tout travail rémunéré.
 Certificat de résidence.

En double exemplaire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LE MINISTRE D'ÉTAT AUX FORCES ARMÉES
" GUERRE "

à Monsieur le Directeur de l'Intendance
de la 9^e Région à NARBONNE

--- Exécution des prescriptions de
la circulaire 630 10/130 du 2.4.49

MINISTÈRE D'ÉTAT AUX FORCES ARMÉES
(Guerre)
Bureau des Pensions Militaires
et Réquêtes
Bureau de la Liquidation des
Pensions Militaires
9, rue de Chasselas PARIS 17^e
N^o du Compteur aux Archives
(à rappeler dans la correspon-
dance)
PARIS LE 22 AVRIL 1949

SOLUS D'OFFICIER GÉNÉRAL EN CAPES DE RÉSERVE

N^o au contrôle Général. 1066

Administration Liquidatrice :

NOM *Plemincy*
Prénom *Charles Michel André*
Adresse *15 rue de la République - 1^{er} arr. des Grignon*
Grade *général de brigade*
Indice *Narbonne 24 après 2 ans de grade*

Relevés de base (réels) 938.000
(abatues) 943.800
Annuité indemnitaire 40 ans
Pourcentage 8.7.

	du 1.1.48	du 1.1.49	du 1.1.50	du 1.1.51	du 1.1.52	du 1.1.53	du 1.1.54
Produit de la liquidation	553.440	553.440	575.000	615.000	655.000	676.56	843.200
Majoration	55.344	55.344	57.504	61.504	65.504	67.653	84.200
Indemnité de départ		2600	2600	2600	2600	2600	2600
TOTAL	608.784	608.784	632.504	676.504	720.504	744.213	953.400

Le mandatement des rappels d'arrérages effectués sous déduction des sommes perçues depuis le 1^{er} janvier 1948 sur le montant de la solde de réserve et des accessoires de solde payés depuis cette date.

Pour le Secrétaire d'Etat et par délégation
.....
signé illisible

Dossier du personnel (notations)

PUNITIONS.

DATES.	ARRÊTS			NOMS ET GRADES DES OFFICIERS QUI ONT ENPLIÉ LES PUNITIONS	MOTIFS.
	simples.	de rigueur.	de forte répression.		
1900.18/7	8				ordre du Commandant Ponsard de 1 ^{er} tri des saufs de fait dans le camp du fort judiciaire il a commis plusieurs fautes dans le commandement de la Batterie de montagne ainsi que soldats de mauvais exemple de l'insubordination et formentaires militaires et rébellions sans cesse
16/7-1900	7				Emploi de la force de la loi et de la discipline
17/7-1900	18				Le même jour de l'insubordination et de la rébellion
18/7-1901	1				ordre du Commandant Ponsard
18/7-1901	4				ordre du Commandant Ponsard. Fait en suite de son état sans motif
15 Octobre 90	2				ordre du Commandant Ponsard. Fait en suite de son état sans motif.

LE COMMANDEMENT
LE 12 JANVIER 1925
C. 77 1881 H. du 5-12-35

Les d'Arrêté 3 Janvier 1925 p. c. 12-11-1924

SUITE DES NOTES PARTICULIÈRES ET SUCCESSIVES.

SE.	SEXE.	REMARQUES
179	2	Titulaire de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr le 16 Octobre 1899 avant d'être promu sous-lieutenant par décret du 67 ^e et affecté au 7 ^e Régiment d'Infanterie (D.M. du 7 Septembre 1899)
180	1	Excellent officier sous tous les rapports soit avec ses supérieurs, soit à l'égard de ses subordonnés de son grade. Sympathique à ses amis et à ses camarades. Conduite et tenue parfaites. Très bonne éducation - très moderne. Rochefort le 28 Avril 1900. Le Capitaine Messager. L'année suivante du corps le 19 Juin 1900 et est dirigé pour servir à l'École de Saint-Cyr de l'École de Saint-Cyr (D.M. du 19 Juin 1900) Passe au 8 ^e Régiment d'Infanterie le 24 Juin et reçoit des éloges de son chef. A continué à bien servir. A été fait capitaine en combat. A bien conduit son régiment pendant les manœuvres et les exercices de tir. Intelligent. Actif et dévoué. Rochefort le 19 Juillet 1900. Le Colonel Tisserand.
190	1	Excellent note concernant cet officier en tant que commandant du corps des détachés de Chine. Le 15 Juin le 30 Mai 1901. Le Colonel Chenagais.
1900	2	Tient chef de bureau, embarqué à bord le 13 Juillet, embarqué à bord le 13 Août. Ordonne à Pékin le 27 ^e Juin officier dont l'activité et l'ardeur font plaisir à voir. Trévint, se présente bien. A été employé au service des travaux de construction de Pékin et Tientsin et a donné tout satisfaction à son supérieur du canal. Situé entre ces deux localités et dans l'organisation de transport par paquets. Pékin le 1 Octobre 1900. Le Colonel. Signé Roubaud.
1901	1	A tous les instants de son service a continué à servir avec distinction et avec une bonne note antérieure. Officier qui peut être considéré comme un excellent officier en ce qui concerne son intelligence, son courage, son dévouement et son activité. A été promu capitaine le 1er Mars 1901. Le Colonel. Signé Roubaud.

Signé: Minette.

1916 1 Affecté au 22^e R.I.C. par D^m N^o 3.161^R du g^e et l^{re} C.A.C. en date du 15/16 (appli^q de la Loi sur la Note 13.636 du g^e C^{te} en chef, en date du 20. Fév. 1916.)
Je n'ai rien à ajouter aux excellentes notes obtenues antérieurement par le Capitaine en question, dont la manière de servir a toujours été parfaite. N'est à espérer que cet officier, promu pour la grande de chef de B^{te} au travail d'avance en ce qui concerne l'avancement auquel lui seraient droit ses titres antérieurs.
J. G. - 15 Mars 1916
Le C^{te} en chef d'E.M. de la 2^e D.I.C.
Signé: Thierry

1916 1^{re} Approuvé qu'il est aussi excellent officier de troupe que parfait officier d'E.M. Ferme et énergique, a exercé le commandement d'une C^{ie} pendant une période de stationnement en 1^{re} ligne et aussi pendant l'offensive de juin-juillet 1916, avec un entrain et une distinction braves de pair.
Au cours de l'avant laire le 1^{er} Juillet 1916, s'est vu chef de troupe accompli. Mérite d'être nommé au plus tôt chef de B^{te}. Blessé et évacué. Affecté au dépôt du Régiment le 6 Août 1916.
Le lieutenant-colonel de la 22^e A.I.C.
Signé: Minette.

1917 1 Excellent officier de troupe, d'une activité dévorante, un
 très intelligent, et très expérimenté. A participé avec le plus grand
 zèle dans tous les détails l'offensive de son B^{tu} et s'est occupé
 jour et nuit. Pendant l'attaque, a fait preuve de la même
 activité et a initié par sa belle conduite une proposition de
 citation à l'ordre de l'armée. Organise son secteur avec
 plus grand zèle et l'initiative la plus intelligente. Très
 d'ici maintenant à commander un régiment.
 (rapport pour lieutenant-colonel à T.T. le 11 juin 1917.)

Signé: Allouche
 8 juin 1917
 Le lieutenant-colonel Cst L⁴ A¹

1917 2 Appelé pour ordre du Général...
 Signé: Thiry

Le Colonel Remon, en croix sept ans de
 grade de Colonel en Décembre prochain; il a de
 très beaux services de guerre (à Remus, à Catelins)
 et aux Colonies, et a toujours été remarquablement
 noté, j'estime que le moment est venu de
 lui donner les étoiles; il fut un excellent
 Général de brigade

Promu Général de brigade à dater
 du 10 octobre (c'est le 26. 7. 32)
 Plein à cette date dans la position
 de disponibilité

Paris le 2 Sept 47
 Le Général de division L. D. S.
 L. J. J.

Compagnie de la Division Orientale
COURS D'ÉLÈVE
Occupation à l'étranger

MODÈLE E.



Direction ministérielle
16 juillet 1904.
N. 17.

6

Corps
ou
Service.

1^{er} RÉGIMENT DE TIRAILLEURS
ALGÈRES

RELEVÉ des notes de M. le Lieutenant

Perron

Charles-Michel André. (Détaillé au Service Télégraphique)

Adresse de la famille: Madame Blanche Perron, 10 rue de la Bourse, Paris (2^e)
(Lyon)

1^{re} PARTIE. — Renseignements à la date du 31 décembre.

Age: 23 ans	Taille: 1 m 70	Grades dans la Légion d'honneur: _____	Vue (g): normale
Date de nomination: _____	États et citations (4): _____	Consolidation et santé: <i>Très bonne</i>	Équitation: <i>Monte convenablement</i>
Éléments au service le 1 ^{er} Mars 1894: _____	Affaires auxquelles l'officier a pris part: _____	Aptitude à faire campagne: <i>Très apte</i>	Titulaires honorés: _____
Date de nomination au dernier grade: _____	Stages accomplis dans le grade actuel (2): _____	Aptitudes diverses: <i>Télégraphiste</i>	Mérites. — Travaux spéciaux (16): _____
Date de passage dans la Réserve ou l'Armée territoriale: _____	Date du dernier stage dans la Réserve ou l'Armée territoriale: _____	Détails des services effectués: _____	
Détails des services effectués: _____		Année active: _____	
Périodes d'instruction: _____		Nombre: _____	
Date de passage dans la réserve ou l'armée territoriale (8): _____		Durée: _____	
Total: 10		Total: _____	
Compagnie de guerre: 10			
Total: _____			

(1) Grades, sous, pensions et emplois. (Pour les officiers de la réserve et de l'armée territoriale, porter la profession ainsi que l'adresse complète de la résidence habituelle, après le grade, époque, et à y a lieu, la mention de, pour les officiers honorés.) Pour les autres grades, indiquer le langage.

(2) Grades s'entendent pour les officiers de carrière.

(3) Citations, médailles, croix, épaulettes, etc.

(4) Langue, enseignement volontaire, durée de telle ou telle école.

(5) Compagnies complètes complètes.

(6) Dates et services des brevets, détails de la citation.

(7) Pour l'armée active, inscrire dans les autres séries que celle d'origine pour la réserve et la territoriale, lorsque en cours.

(8) Cette date est celle de la radiation des contrôles pour les officiers retraités ou démissionnaires, celle de la libération du service actif pour les autres.

(9) Équitation en équilibre quand elle n'est pas normale.

(10) Mentionner les lettres ou témoignages de satisfaction du Ministre, s'il en a été donné. Le Ministre statue l'officier, en dehors de son attribution, par lettre de service adressée au Ministre et non d'un de ses délégués. Le Ministre statue dans chaque cas particulier.

(11) Reproduire les notes inscrites sur le dossier du personnel de l'officier pendant l'année courante; date et signature pour copie conformes.

(12) Les récompenses hiérarchiques des chefs de corps ou de service comprennent le présent document en l'absence.

(13) Pour les grades à partir de lieutenant-colonel inclus, le général commandant en chef d'armée indique son appréciation pour les autres récompenses des autres de général inspecteur de corps d'armée.

Feuilles de notes ESM Saint-Cyr

École Spéciale Militaire.
Feuille de Notes

Le Menegon

Nom: *Le Menegon*
Prénoms: *Charles, Michel, Louis*

N° 270
315 20/4 1861

Né le *29 septembre* 1846 à *Thalence* Canton des *...*
département de *la Gironde*, résidant à *...* Canton *...*
des *...* département de *la Gironde*

Ses parents: *...* et de *...* *...* *...* *...*
domiciliés à *Thalence*, Grand Rue 17, Canton des *...*
département de *la Gironde*

Diplômes universitaires { *Mathématiques, lettres, mathématiques*

Services antérieurs { *...*

Entré à l'école le *1^{er} octobre 1867* avec le n° *31* d'admission sur *110* élèves
Élève de 1^{re} classe le *21* au *1188*
Caporal le *...*
Sergent le *...*
Sergent fourrier le *...*
Sergent major le *...*
Soldat à l'école le *13* au *1189* avec le numéro *216* sur *31* élèves classes

Promu sous-lieutenant au *24* Régiment d'Infanterie le *17* septembre 1869, pour première fois le *17* octobre 1869. Révisé des conseils des de l'école le même jour.

Instruction générale.

<i>Historie Militaire</i>	Cours	18
<i>Législation et Administration</i>	Cours et compléments	17
<i>Géographie</i>	Cours	17
<i>Topographie</i>	Cours, Exercices, Dessins	17
<i>En</i>	Cours	16
<i>Artillerie</i>	Cours et exercices pratiques	16
<i>Fortification</i>	Cours et application des Cours	14
<i>Bataillon</i>	Cours	11
<i>Allemand</i>		11
<i>Anglais</i>		7
<i>Littérature</i>		19
<i>Dessin d'imitation</i>		

Instruction militaire.

<i>Théorique</i>	Ecoles {	<i>du soldat</i>	14
		<i>de compagnie</i>	17
		<i>de Bataillon</i>	16
		<i>Service en campagne</i>	17
		<i>Règlement sur le service</i>	18
<i>Pratique</i>	Ecoles {	<i>Service intérieur</i>	16
		<i>Service des places</i>	16
		<i>du soldat</i>	17
		<i>de section</i>	17
<i>Pratique</i>	Ecoles {	<i>de compagnie</i>	17
		<i>de Bataillon</i>	17
		<i>Service en campagne</i>	17
		<i>Service des places</i>	17
		<i>Service à la cible</i>	17
		<i>Equitation</i>	17
		<i>Gymnastique appliquée</i>	17
		<i>Examen professionnel pratique</i>	17

Notes du Capitaine.

<i>Carrière</i> : <i>brève et franche</i>	<i>Apprentissage</i> : <i>à la marche</i> <i>bij-apt</i>
<i>Éducation</i> : <i>distinguée</i>	<i>Résistance à la fatigue</i> : <i>très - consistante</i>
<i>Intelligence</i> : <i>vive et très vivante</i>	<i>Esprit militaire</i> : <i>des meilleurs</i>
<i>Conduite</i> : <i>Sans reproches</i>	<i>Qualité d'homme</i> : <i>ferme et tenace</i>
<i>Service</i> : <i>Brillante</i>	<i>Commandement</i> : <i>vigilant</i>
<i>Esprit</i> : <i>libre, sympathique</i>	<i>Autour</i> : <i>développé</i>
<i>Carrière</i> : <i>la plus concise</i>	<i>Énergie</i> : <i>développée</i>
<i>Tèle</i> : <i>régulier et ardent</i>	<i>Aménités spéciales</i> : <i>...</i>

Appréciation du Général commandant l'École.

Un bon soldat - distingué, actif, bon cœur, aimable et vaillant.
Un intelligent, plus de bon sens, pas de bon sens.
Un bon officier.

Le Général commandant l'École.
...

Dossier d'admission ESM Saint-Cyr

3

J'ai soussigné Clément Clément Valentin Gay
 ancien Clémentien domicilié à Valence, déclare
 que mon fils Charles Michel André Clémentien
 candidat à l'école spéciale militaire en 1897, fait
 ses études au lycée de Lyon au moment de son
 inscription

Valence le 6 janvier 1897

Clémentien

J'ai soussigné, Charles Michel André Clémentien
 déclare avoir été examiné comme candidat d'examen
 écrit et oral pour la section d'examen de
 mathématiques quatre vingt six sept
 Lyon, le 16 Mars 1897

A. Clémentien

Recrutement du Rhône
 Bureau Central

Instruction du 7 Mars 1896

Certificat d'Aptitude
 délivré par l'autorité militaire au Sieur
Clémentien Charles Michel André pour servir à son inscription
 pour le concours d'Admission en 1897 à l'École Spéciale Militaire.

Tout soussigné Demy, Lieutenant Colonel, Commandant
 le Recrutement du Rhône,

Certifions que nous avons fait visiter en notre présence
 par M. Brod Médecin Major de 1^{re} Classe
 le sieur Clémentien Charles Michel André
 né le 29 Septembre 1876 à Valence Canton des
 Alpes département de la Drôme
 et qu'il résulte de cette visite que le sieur Clémentien
 si n'est atteint d'aucune infirmité, qu'il est sain, robuste,
 bien constitué et qu'il réunit la taille et les autres qualités
 requises pour le service armé ;

qu'il a été vacciné avec succès

Fait à Lyon le 26 Mars 1897
 Le Lieutenant Colonel Commandant le Recrutement
 Le Médecin Major de 1^{re} Classe

Mairie de Valence
 EXTRAIT
 du Registre des Délibérations
 du Conseil Municipal

Séance du 7 Août 1897

Présidence de M. CHALALET, Maire.

Le Conseil municipal de la Ville de Valence s'est réuni, en
 session ordinaire et en séance publique, le 7 Août 1897
 à 8 heures du soir dans la salle des délibérations,
 sous la présidence de M. CHALALET Maire,
 qui avait donné avis de cette réunion à M. le Préfet de la Drôme
 par lettre du 4 Août 1897

Présents : MM. Mirabel-Gueschaud et Roux, Adjointe
 Joulie, Giraud, Blanc, Gastard, Guichard, Tésier, Chaix,
 Iung, Vallet, Tourreau, Hoffmann, Grunier, Morle, Chovert,
 Calvet, Clape et Dragon, membres du Conseil municipal

Excusés : MM.

Absents : MM.

M. Chovert élu secrétaire, donne lecture du procès
 verbal de la dernière séance qui est adopté sans observations.

Mairie de Valence
 EXTRAIT
 du Registre des Délibérations
 du Conseil Municipal

M. le Maire soumet au Conseil une demande de cours à
 l'école spéciale militaire de Saint-Cyr introduite par M.
CLEMENTIEN, en faveur de son fils Clémentien, Charles Michel An-
dré, Candidat à cette école.

Le Conseil,

A l'unanimité donne un avis favorable à la prise en consi-
 dération de cette demande.

Les délibérants signés
 Pour expédition conforme
 Valence, le 26 Août 1897
 Le Maire,

Dernière Notation

B. - Notes de l'année courante.

Reproduire les notes inscrites sur le feuillet du personnel de l'officier pendant l'année courante. Déclarer et signer pour copie conforme. Les modifications à introduire dans l'acte de corps ou de service transmettent le personnel directement au Tabacassé.

NOM DE COGNOM ou DE SERVICE	RÉMÉSION ou réhabilitation.
<p>INSTRUCTION DE LA PRÉPARATION MILITAIRE SUPÉRIEURE ET DE L'INSTRUCTION DES OFFICIERS DE RÉSERVE.</p> <p>NOM: _____</p>	/
<p>GÉNÉRAL DE RÉSERVE ou INSPECTEUR TECHNIQUE ou INSPECTEUR DE SERVICE (M 2 à 5 ans).</p> <p>NOM: _____</p>	/
<p>COMMANDEMENT SUPÉRIEUR DE LA DÉFENSE (M 2 à 5 ans) ou GÉNÉRAL DE RÉSERVE.</p> <p>NOM: _____</p> <p><i>Officier Général intelligent et distingué, remarquablement actif, agissant de Directeur de l'Expédition et de l'organisation des Services et des opérations militaires. A assuré dans l'ensemble excellent le commandement des troupes de destination d'origine et a été avec une grande abnégation et une grande énergie le premier de ses troupes. A été nommé par le Général MOYRAND, C.M. T.P.C.A. le 10 oct. 1935.</i></p>	/
<p>COMMANDEMENT DE LA RÉGION</p> <p>NOM: MOYRAND</p>	/
<p>GÉNÉRAL, MEMBRE DU COMITÉ SUPÉRIEUR DE LA DÉFENSE (M 2 à 5 ans).</p> <p>NOM: _____</p> <p><i>A rendu beaucoup d'activité et de l'effort dans son commandement. Ses troupes ont été pour beaucoup dans le succès de l'opération.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>J. Huet</i></p>	/

Le Général de Division **CLAUDEL**
Membre du Comité Supérieur de la Défense
Théophraste Claudel des Troupes Coloniales

Atteint par la limite d'âge en septembre 1936 et ultérieurement par aucun de grade le Général LEMENGER ne peut être envisagé pour le grade supérieur.

5-12-35 Huet

Langues étrangères avec indication si elles sont parlées couramment. **Allemand - Langues Indigènes**

Diplômes universitaires.... **Baccalauréats Réthorique & Mathématiques**

Pour les périodes de l'envoi

Date du de l'envoi

Age.....

Durée des services.

} Dans l'active.	Dans l'active.....	
	En disponibilité.....	
} Dans la réserve.	Services civils validés.....	
	En stage ou périodes d'instruction.....	
	Par suite de mobilisation.....	
	Dans les foyers.....	
		Majorations (13).....
		Total des services.....

Temps de commandement.

} (10)	du	au
	du	au
	du	au
	du	au
	du	au
		Total du temps de commandement.....

Campagnes décomptées suivant la législation des pensions (art. 125, du 31/5/1933)

Chine (Guine)	du 1-7-1900	au 4-10-1903	4	0
Madagascar (G)	du 10-10-1904	au 25-11-1908	2	1
Madagascar (G)	du 26-8-1907	au 27-12-1910	0	3
<i>Campagne d'Allemagne</i>				
La France (A) et l'Alsace	du 2-8-1914	au 28-11-1918	2	3
France d'Orient (A)	du 27-11-1918	au 11-11-1918	1	11
France d'Orient (A)	du 12-11-1918	au 2-11-1919	0	11
Madagascar (A) G.	du 8-12-1920	au 21-8-1922	1	6
Madagascar (A) L.	du 28-8-1922	au 8-10-1923	1	3
En Inde (à bord)	du 8-11-1922	au 2-5-1928	-	-
En Inde (à bord)	du 7-5-1928	au 14-10-1930	2	5
En Inde (à bord)	du 15-10-1930	au 14-11-1930	-	-
En Europe	du 15-11-1930	au 10-3-1931	-	1
			Total	20
			<i>Campagnes doubles de Guerre</i>	5
			Total	35

15. ANNEXE 8 DOCUMENTS CITES DOSSIER DE CARRIERE DU COLONEL PIET-LATAUDRIE

Bonification services aériens commandés

Bonification de durée de service pour services aériens commandés.

Formation	Dates	Bonifications effectives			Bonifications excédant le maximum prévu			Précision minimale		Observations
		ans	mois	Jours	ans	mois	Jours	4°	Rate	
35 ^e Régiment d'aviation	1.7.1932 au 30.6.1933	"	3	22.	"	"	"	J.O. du 24 Février 1933 p. 1843		Magasin Ecole Supérieure de guerre - du 20 avril 1933 au 21 mai 1933.

Validation services FFI

MUTATIONS NON PORTÉES AUX PAGES 2, 3 ET 4. (Séjour aux hôpitaux, aux eaux, congés, etc.)

DURÉE,

	DURÉE,		
	ANS.	MOIS.	JOURS.
Services F.F.I. venant de l'application de la loi n° 79295 du 10/10/50 en 30 mai 1950.			
DETON, G. 1.12.1950			
Le Général de Division des P.S. et le Commandant du 7 ^e Régiment de S.O. de Colleville sur Mer			
Chef d'E.M. de la 7 ^e D.M.			

7^e REGION
Général

FORCES FRANÇAISES
DE
L'INTÉRIEUR

MARSEILLE. IX 5 OCTOBRE 1945

ÉTAT-MAJOR RÉGIONAL
F.F.I. R 2

LE COLONEL

N° _____

Le soussigné, Colonel SIMON (alias SUNT ou HUITTON) - Ex. Chef Régional F.F.I. R.2. certifie que le Colonel PIET-LATAUDRIE a appartenu aux F.F.I. en tant que Chef de l'Etat-Major Territorial de la XV^e Région.

N'a pu être touché dans les premières années de l'occupation; étant Officier Supérieur, il était de ce chef très surveillé par VICHY et l'occupant.

En Février 1944, il fut contacté par le Commandant JONGLEZ, Chef de l'O.R.A. des Bouches du Rhône et chef d'un Réseau de renseignements.

A été désigné comme Président d'une Commission Interalliée de répartition des armes et des fonds pour la zone est. non réalisée par suite des circonstances.

A été désigné par la suite comme Chef de l'Etat-Major Territorial de la Région R.E. en liaison de ce chef avec le Commandant CECALDI (BOB) et avec le Général ZELLER (Colonel ~~Jonglez~~). A mis sur pied dans d'excellentes conditions cet Etat-Major qui a fonctionné dès les combats de libération de MARSEILLE et qui, dès le débarquement, a rendu d'appréciables services. Cet Etat-Major utilisé par le Général CHADESEC DE LAVALADE a assuré le démarrage de la XV^e Région.

J. Simon

CHIEF F.F.I.
RÉGION

103

IX^e RÉGION MILITAIRE
ÉTAT-MAJOR
Bureau F.F.C.I. régional
N° 3.153 BR FFCL.FI.S.
C. A. IX^e
MARSEILLE, le 31 Janvier 1949

MODÈLE NATIONAL - SÉRIE NORMALE
Références: IM. n° 10 EMGG.FFI du 5 Février 1945
IM. n° 4550 FFCL.FI du 9 Mai 1947

COPIE

**CERTIFICAT D'APPARTENANCE
AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR**

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA IX^e REGION MILITAIRE, certifie que :

M. PIET-LATAUDRIE Jacques alias "VILLENEUVE"
né le 29 Août 1896 à LE MANS (Sarthe)
actuellement domicilié à MARSEILLE - 10, Boulevard Sidi-Brahim

A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

au titre des formations suivantes, dans les départements ci-après :

O.R.A. Bouches-du-Rhône) du 1.2.44 au 31.8.44

du _____ au _____

du _____ au _____

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

Circonstances particulières

M. _____ a continué à servir dans sa formation après la libération jusqu'au _____ date à laquelle _____ est rentré dans ses foyers

La présente attestation constitue un Certificat de présence au Corps.

A MARSEILLE, le 31 Janvier 1949
Le Général ASTIER DE VILLATTE
Commandant la IX^e Région Militaire
P.O. Le Général de Brigade RAGUET
Adjoint au Général Commandant la
9^{ème} Région Militaire
Signé : RAGUET

Références particulières
éventuelles

Certificats médicaux

CERTIFICAT DE VISITE		BILLET D'HOPITAL concernant	
Le Sr PIET-LATAUDRIE Jacques grade Lieu- tenant corps 26° Btn chasseurs sera ad- mis à l'hôpital étant atteint de :		Nom PIET-LATAUDRIE Prénoms Jacques Duplessin Grade Lieutenant Corps 26° Btn ChasseursBon 6, Cie, N° Matricule Né le 29 Août 1896, à Le Mans canton dudit, départ de Sarthe Fils de Fernand et de Marie Reiss domiciliés à.....canton d..... dépt de Parents Domicilié de droit à Paris 70 rue Bonaparte 6° Arrt département de la Seine Marié à d..... actuellement domicilié à..... canton.....dépt..... A Bar le DUC, le quatorze Juillet 1916	
1°	Indication de la blessure ou de la maladie	le Médecin -Major signé illisible	
2°		Moyens curatifs déjà employés	
3°	Observations générales	CASES DESTINEES A L'APPOSITION DU TIMBRE HUMIDE INDIQUANT	
a BAR le Duc, le Quatorze Juillet 1916		La Date de l'ENTREE : La Date de la SORTIE	
Le Médecin-major signé: Doust		N° 2892 d'enregistre- ment à l'hôpital. : Vingt Huit Juillet 1916	
Observations du Médecin traitant: Signature au moment de la sortie : du (Diagnostic, traitement, etc) : Médecin :		Quatorze Juillet 1916	
Gastro entérite aiguë fébrile de courte durée Affection contractée au cours des opérations. Sort le Vingt huit Juillet 1916:		XV° REGION NICE, le 27 Mai 1936 29° D.I.&.S.F.A.M. Le Chef d'Etat-Major	
PERMISSION A TITRE DE CONVALESCENCE DE QUINZE JOURS.		ETAT-MAJOR COPIE CERTIFIEE CONFORME	

CERTIFICAT DE VISITE		Entérite datant de l'enfance en Roumanie en 1917	
(I) Lieutenant PIET-LATAUDRIE Jacques 26° Btn chasseurs à pied entré le 24 Mai 1918 venant H. lycée Buffon Paris a été admis à l'hôpital atteint de:		IV (D.S* cure terminée dans des con- ditions satisfaisantes blessure. Dési L'éczéma des mains est à peu près complètement disparu. tissus lésés	
I	Indications de la blessure ou Maladie	V Nature des com- plications ul- Amélioration térieures	
2		VI Nature des opérations pra- tiquées	
III	Observations Générales	Le 19 Juin 1918 le Médecin-Major signé.....	
Chatelguyon, le 24 Mai 1918 le Médecin-Chef signé.....		XV° REGION NICE, le 27 Mai 1936 29° D.I.&.S.F.A.M. Le Chef d'Etat-Major	
Observations du médecin traitant au moment de la sortie Diagnostic, traitement, etc.		COPIE CERTIFIEE CONFORME	
Sorti le 19 Juin 1918		ETAT-MAJOR	
pour Paris, achève sa permission avant de rejoindre son Dépôt signé.....		Le Chef d'Etat-Major	
(I) Grade, prénoms, corps ou service.			

SERVICE DE SANTÉ.

N° 250
de la Nomenclature générale.

Ministère n° 11.

AN. 10. 10. 10
de règlement (Volume 10)

EAUX MINÉRALES.

CERTIFICAT INDIVIDUEL^N.

PREMIÈRE PARTIE.

A. — Visite.

Le soussigné (1) MILLET Gaston MAJON Capitaine au 157^e R.A.

Certifie que (2) M. PIST-LATAURIE Jacques, Chef de Bataillon
Major de la 298 D.I.

(3) Officier en activité de Service
Médant. Bd Carbone Carabacel-Avenue - Bickart-NICE

(4) non titulaire d'une permission d'invalidité.

(5) est atteint de Sequelles d'otite-moyenne chronique,
contractée en ALGERIE en 1917, avec poussées aiguës
paroxysmiques douloureuses (à la fois lésion spirochétique
constatée par général médecin à bord à Châtel-Quillon
en 1920 - 2 cures à Fionnières en 1931 et 1932.
Nécessité d'une surveillance médicale particu-
lière avec régime spécial.

En conséquence, estime que l'affection ou l'infirmité (5) ci-dessus
relève à pour résultat le besoin de faire usage, ou de motiver par l'usage (6)
des eaux minérales (7) de Fionnières.

pendant la deuxième saison avec trois hospitalisations.

Fait à NICE, le 3 Mars 1934

signé: Eltsire

(6) Lorsque l'intéressé est des hospitalisés, ce certificat, délivré au plus un être dupliqué, est à égal par le médecin chef de la saison au moment du départ.

B. — Contre-visite.

Je soussigné (1) Adde-Reymond
Médecin Commandant au 157^e R.A.

certifie, après avoir contre-visité le malade ci-dessus désigné (2)
~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~ (3), que l'affection ~~XXXXXXXXXX~~
~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~ (3) relève aux eaux minérales de (4) Fionnières
et selon- avec hospitalisation

(5) _____

même diagnostic
sans conclusions qu'à la visite

Fait à Nice, le 3 Mars 1934

signé: Adde

C. — Visite au moment du départ.

L'usage des eaux minérales de (4) _____

est toujours autorisé ou est contre-indiqué (3) _____

(6) _____

A. _____, le _____ 19____

Le Médecin (1) _____

IV^e REGION
P.I.S.S.P.A.
AT-MAJOR

NICE, le 27 Mai 1934

Copie certifiée conforme
Le Chef d'Etat-Major

105

HÔPITAL TEMPORAIRE
DU
LYCEE BUFFON
15 BOULEVARD FAYAT

CERTIFICAT DE VISITE

(1) M. PIST-LATAURIE Jacques,

Lieutenant XX^e Esc. Mitrailleurs à pied (mission Rou-
main),

entra visité à l'hôpital étant atteint des :

1^o (Fonction lombaire)
Indication de :
1^o Mitrailleurs (Mitrailleurs)
2^o _____
de la maladie :

2^o Moyens curatifs : (avis du Dr Babinski)
à l'usage de :

3^o Observations : Paralysionnaire-retour de Roumaine
général

à Paris, le 24 Avril 1918
Le Médecin-Major
signé: _____

Observations du Médecin traitant: Signature du
au moment de la sortie : Médecin traitant:
(Signature, et si soussigné, est date de sortie)

Etat Cervicale double du fond :
de l'œil-palpe cervicale et cône Hôpital Tempo-
raire des mains : raine du LYCEE
général-entré à l'hôpital Buffon
Date de l'Etat-Major : 21 Mai 1918
Date de retour de Roumaine : 21 Mai 1918
8 Mai 1918

Hôpital Temporaire, Châtel Guyon

Nice, le 27 Mai 1934

IV^e REGION
P.I.S.S.P.A.
AT-MAJOR

Le Chef d'Etat-Major

MÉMOIRE NON UTILISÉ POUR L'ANNÉE 1944

Le Le Colonel Piet-Louis Jacques
 ne remplit pas les conditions exigées par la circulaire n° 1194 du 18.12.1943
 en date du 18.12.1943

(N'a pas obtenu au cours de la guerre 1939-1940 ou des opérations postérieures, une citation individuelle publiée au Journal Officiel ou homologuée.)

Relevé de titres acquis

ANNEE 1944

PIET-LOUIS JACQUES
 Jacques Eugénie Marie
 Fernand Guillaume

Format : 1/4 relatif à la page.

- RELEVÉ DES TITRES ACQUIS PAR L'OFFICIER -
 AU COURS DE SA CARRIÈRE
 (à insérer entre les pages 2 et 3 du dossier général, 2^e partie).

DATE	ENONCE DU TITRE	REFERENCES	OBSERVATIONS
1938 - 1939	Centre d'Etudes de la Région		
1935	Marché d'Etat-Major		5 ^e Promotion de l'E.S.G.
1935	Stage de d'Etats		Effectué à la suite de l'E.S.G.
1935 à 1939	11 ans de S.R. contre l'Alcoolisme		
1936 à 1938	1 ^{er} Chef de la 1 ^{re} R.M.		Chef de la 1 ^{re} R.M. de la Division des manoeuvres de l'Est (1936) et son successeur de la Division en 1937
1940 - 1941	1 ^{er} Chef de la 1 ^{re} R.M.		
1939 - 1940	1 ^{er} Chef de la 1 ^{re} R.M.		
1940	1 ^{er} Chef de la 1 ^{re} R.M.		
1941	1 ^{er} Chef de la 1 ^{re} R.M.		
1942	1 ^{er} Chef de la 1 ^{re} R.M.		
1943	1 ^{er} Chef de la 1 ^{re} R.M.		
1944	1 ^{er} Chef de la 1 ^{re} R.M.		
1946	1 ^{er} Chef de la 1 ^{re} R.M.		

II - COURSES CHEVAUX (Diplômes, licences, contrats, licences)
 associations, de vendre ses chevaux, études ou publications).

1932 - 1933 Centre d'Etudes Germaniques

DATE	ENONCE DU TITRE	REFERENCES	OBSERVATIONS
III - LANGUES ETRANGERES (ou parlées dans les territoires d'Outre-mer)			
Diplôme en Proverbes			
a) - Langues parlées et écrites couramment			
	Allemand.....		24 jours en Allemagne et dans d'autres pays de langue allemande - 1 ^{er} en Angleterre - 1 ^{er} en Angleterre
b) - Notions de Hollandais			
IV - SPORTS (Spécialités, compétitions auxquelles l'officier a pris part, résultats obtenus).			
Sports pratiqués plus ou moins récemment et d'une manière suivie : Cheval, natation, alpinisme			
Sports pratiqués autrefois : Football, escrime			
V - CONDUITE AUTO-AVION			
VI - PERMIS MILITAIRES			
Date: 1942		Date: 1942	
No: 12/5/10		No: 12/5/10	
a) AUTO (sans véhicule)			
Tourisme		19407	Préfet de la Seine
Régio			
Bicyclette			
Permis Lourde			
Caterpillars			
Transport en commun			
b) AVION			

107

Requête adressée en 1945 pour passage au grade de colonel et réponse du ministère

REGION MILITAIRE
 Le Colonel PIET-LOUIS JACQUES
 1^{er} Chef de la 1^{re} R.M.

CONFIDENTIEL

MINISTÈRE DE LA GUERRE
 Direction des Personnes
 Sous-Direction des Titres
 ARRIVÉE
 Le 17/11/45
 N° 4700

18 291

J'ai l'honneur de demander à bénéficier des dispositions de l'arrêté du 20 novembre 1942 (art. 2) en vue de passer Colonel le 20 Mars 1943. Je dois actuellement passer Colonel dans un autre régiment, d'après les dispositions de l'arrêté du 20 novembre 1942 et de mes anciens propos Colonel dans l'arrêté du 20 novembre 1942. Je n'ai été promu, et cela grâce à mon activité dans la Résistance, sur le 20 novembre 1942, soit après 6 ans de grade.

Or, les promotions faites entre le 20 novembre 1942 et la libération d'Alsace 1944, ont également concerné des officiers, qui avaient été désignés le 20 novembre 1942.

Je vous prie de m'excuser de ne pas vous adresser plus tôt ma demande après le 20 novembre 1942. Je ne puis fournir de renseignements plus précis.

Si vous avez des renseignements sur les dates ou sur les noms des officiers, je vous en serais très reconnaissant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute estime et de mon profond respect.

fait preuve au cours de la période du 20 novembre-20 décembre 1942.

Il est demandé, à la conséquence, d'un arrêté d'indemnité, qui reporte la promotion à la date normale à laquelle elle devait être prononcée.

Hier-lui

AVIS de Général MALAURIE, Commandant le 1^{er} Région Militaire.

Avi très favorable à la demande du Colonel Piet-Louis Jacques, que je transmets avec l'appuyant renouvellement. Cet officier mérite à tout égards que le départ soit à être notifié au point d'arrivée.

Cela justice, tout simplement.

17-2-45

Colonel d'Infanterie PIST-LATAURIE, Jacques
Duplessis, Morie, Fernand, Guillaume.

La Commission,

27 NOVRE 1945

Considérant:

Qu'elle a été saisie, par le Délégué du Ministre, du dossier du
Colonel d'Infanterie PIST-LATAURIE, J.D.M.F.G. qui prétend avoir
subi un préjudice de carrière au point de vue avancement;

Attendu :

Que l'intéressé, Lieutenant-Colonel du 25 Mars 1941, a été promu au
grade de Colonel le 25 Décembre 1944;

Qu'il estime qu'il aurait dû, normalement, passer Colonel à deux
ans d'ancienneté, moyenne à laquelle les officiers de titres comparables,
ont été promus à ce grade;

Qu'il ne voit pas d'autres motifs au retard qu'il aurait subi, que
l'attitude dont il a fait preuve au cours de la période éphémère de
Novembre-Décembre 1942, où il aurait refusé un poste d'officier de
liaison;

Qu'il n'apporte, toutefois, aucune preuve d'avoir subi un préjudice
de carrière en raison de son attitude patriotique ou de son hostilité
contre les autorités de VICHY;

Que, d'autre part, son dossier ne porte aucune trace du préjudice de
carrière qu'il invoque;

Qu'il ne réunit donc pas les conditions exigées pour bénéficier des
dispositions de l'article 6 de l'Ordonnance du 25 Novembre 1944;

qu'en surplus, ses notes contiennent des restrictions au sujet
de sa santé et de la façon de concevoir son travail d'état-major
si elles ne sont pas péjoratives, justifient pleinement l'exercice
que le Ministre a pu faire de son droit traditionnel en matière
d'avancement au ne le provoquant pas à une date plus favorable
au grade supérieur.

Par ces motifs,

Est l'avis :

que la requête présentée par le Colonel d'Infanterie PIST-LATAURIE
J.D.M.F.G., soit rejetée.

Le Général de Division MATYER
Président de la Commission d'Appointement
et de Réintégration des Personnes
Militaires

Décision du Ministre

16. ANNEXE 9 DOCUMENTS CITES DOSSIER DE CARRIERE DU COMMANDANT COMBIER

Enquête de moralité

Région Aérienne
 Subdivision Aérienne
 Bâtiment de l'Air 125

Letras le 3 janvier 1939

CONFIDENTIEL
 Personnel des Officiers

Le s. lieutenant de réserve Combié
 servant en situation d'activité
 à
 Monsieur le Ministre de l'Air
 (voie hiérarchique)

J'ai l'honneur de solliciter
 de votre bienveillance, l'autorisation
 de contracter mariage avec
 Mademoiselle Odette Clémencez,
 domiciliée à Avignon, rue des Griffons

Je joins
 un acte de naissance de Odette Clémencez
 un certificat de bonnes vie et renommée

Commandant
 de la Base Aérienne
 125

Reçu

MAIRIE D'AVIGNON

Certificat de bonne vie et renommée

Nous, Maire de la Ville d'Avignon,

Certifions que Mademoiselle Odette amie
 Clémencez, née le 4 juillet 1917
 à Eppey, domiciliée 2 rue des Griffons
 est de bonne vie et renommée

En foi de quoi nous avons délivré le présent Certificat
 pour tenir et valoir à que de Droit

Avignon, le 28 Janvier 1939

POUR LE MAIRE:
 L'Adjoint Délégué,
 J. L. L.

109

AVIGNON, le 30 Janvier 1939

RAPPORT du Capitaine EDARD, Commandant la Section
 de Gendarmes d'AVIGNON,

sur Mademoiselle CLEMENCEZ, Odette, recherchée en mariage
 par un Officier.

REFERENCE: note n° 330/DE de la Région Aérienne, en date
 du 17 Janvier 1939.

Mademoiselle CLEMENCEZ, Odette, recherchée en mariage
 par un Officier, habite avec sa famille rue des Griffons n° 2,
 à AVIGNON. Elle est fille aînée du Général de brigade en re-
 traite CLEMENCEZ, qui a exercé pendant très ans le commande-
 ment du Groupe de Subdivisions d'AVIGNON.

La famille se compose:

1° - Du Général CLEMENCEZ;
 2° - Mademoiselle Odette, 19 ans;
 3° - d'un fils 18 ans, étudiant, à LYON.

Mademoiselle CLEMENCEZ, Odette, a reçu une instruction
 et une éducation très soignées. C'est une jeune fille perfec-
 te contre laquelle il n'y a jamais rien eu à dire.

Le Général CLEMENCEZ est très connu à AVIGNON, où il
 jouit de l'estime et de la considération de toute la popul-
 ation. Rien ne s'oppose à l'union projetée.

AVIGNON, le 31 Janvier 1939

AGENCIEMENT
 23 JANV 1939
 CM - Brevet

Après du lieutenant Colonel Commandant de la Base Aérienne d'Air 125

Vu et transmis, avec avis favorable -

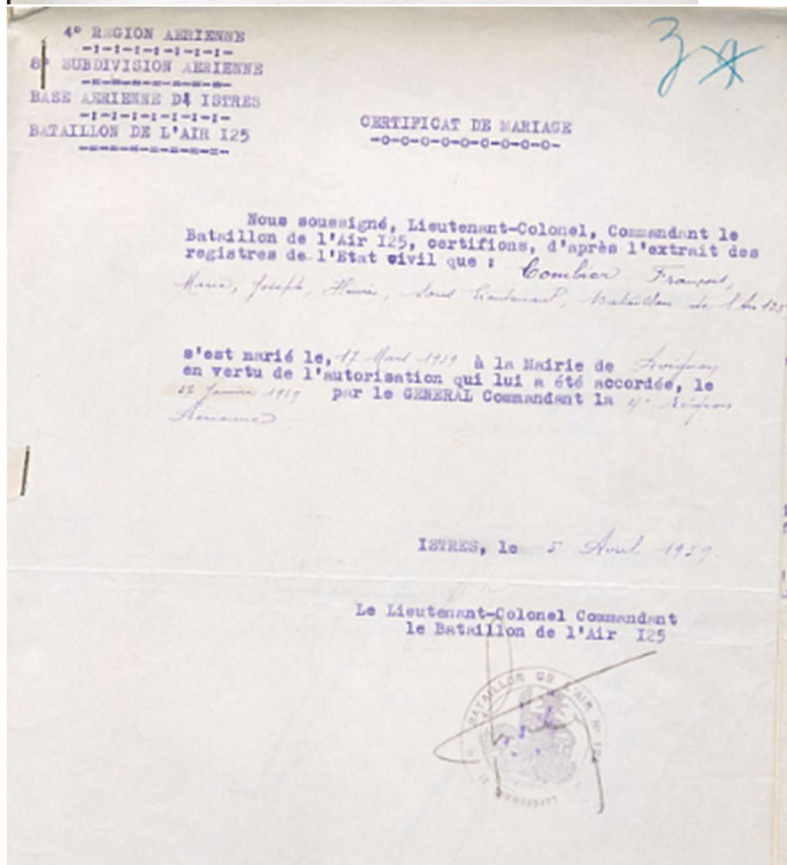
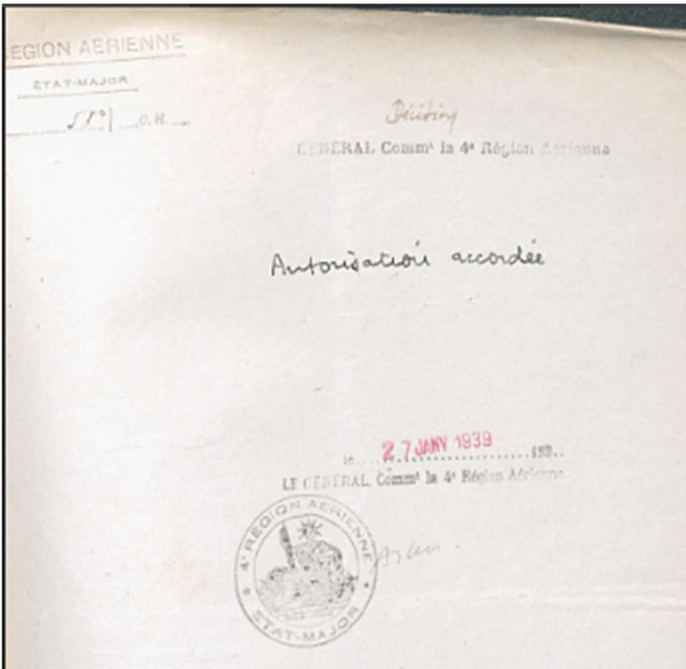
4-1-39

9.1.39

Donc au Colonel Commandant la Base Aérienne d'Air 125
 par le commandant -

Le Colonel GARDE, Commandant la 24^e Brigade et le 8^e Subdivision Aérienne

12 JANV 1939



Décompte d'heures de vol

COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL
A Aubenas, le 15 Janvier 1959
L'Adjudant ROBLIN, Commandant la brigade.

Que COMBIER François

ARRETS du CARNET de VOL du
Capitaine de Réserve COMBIER François
du Centre Mobilisateur Air N° 224

Arrêté le carnet de vol à **429 h 25**
dont 16 h 05 en Missions de guerre N° 1 en 4 Missions re.

386^h 10 J. N.
27. 10 N.
16. 05
429. 25

ECOLE D'APPLICATION EN P.N. DE MONTPELLIER
Escadrille de Bombardement

Spécialité : Pilote

Travail exécuté et notes notées par le Lieutenant COMBIER François au cours de son stage d'application

- Stage du 19 Avril au 17 Juin 1953
- Nombre d'heures de vol à l'arrivée à l'École : 177 h 30 - Pilote de jour - 5 h 35 Pilote de nuit :

- Vols exécutés au cours du stage

NATURE DES VOIS	de jour	de nuit	de vol	de vol	de vol	OBSER- VA- TIONS
			Liore 45	sur North	sur Douglas	
Vols en passagers et en acoutumance	de jour	de nuit			2 h 30	
				0 h 35		
Vols en D.C.	de jour	de nuit	21 h 45	0 h 55	1 h 05	
			4 h 45	1 h 40	0 h 20	
Vols en lanché et en missions d'application	de jour	de nuit		2 h 05	3 h 15	
				5 h 50	6 h 50	
Totaux ...			26 h 30	11 h 05	23 h 50	
TOTAL GENERAL D'HEURES RECORDEES A L'ECOLE			61 h 25 dont 20 heures de nuit			

Missions d'application exécutées
- Bombardement - Missions de navigation diverses.
- Voyages de jour : de 200 - 300 et 1000 Kms sur Léo 45
: de 200 et 600 Kms sur D.B.7.
- Voyages de nuit : de 200 et 600 Kms sur Léo 45
de 300 et 600 Kms sur D.B.7.

ARRETS DES BONIFICATIONS
PERSONNEL DES FORCES ARMÉES DE TERRE - Article 7 paragraphe A de l'arrêté du 18 Juin 1952

NATURE DES BONIFICATIONS	Ann. Mois	Ann. Mois	Ann. Mois	Ann. Mois	Ann. Mois
a) Bonifications acquises pour des causes autres que les services aériens (2).....	1	7	25	10	-
b) Bonifications acquises pour services aériens (3).....	4	5	1	-	40
c) Total ne devant en aucun cas dépasser deux ans par période de douze mois (4).....	2	-	-	1	10
d) Pour services aériens acquises pour services aériens figurant au total de rattaché et n'ayant pu être comptés pour le rattaché (5).....	8	7	-	-	-

Rabat : 14. 05. 1959
Le Colonel ROBLIN, Commandant la brigade

Signature : Catbaulley

BONIFICATIONS	ANS	MOIS	JOURS
a) Bonifications acquises pour services aériens (2).....			
b) Bonifications acquises pour services autres que services aériens (3).....			
TOTAL.....			
c) Bonifications acquises pour services aériens (5).....			

Certificat médical de dispense de vol

MODELE 8

DE MUTATION

n° 442/IV/ANA du 2.4.44

aires en position speciale notes
spot de rattachement

Position ancienne: GEN I/19 GASCOGNE

Position nouvelle et renseignements complémentaires: D.P. 201 BLIDA - En exécution des prescriptions de l'instruction citée en référence, cet officier est :
1°) inapte physiquement à faire campagne
2°) nécessite de sa présentation devant un centre d'examen médical du P.F.
Motif : Atteint de séquelles d'accident d'aviation du 14.3.44. Douleurs occipitales, tassement de l'espace intervertébral (C 5 - C 6) Douleurs articulations tibio-tarsienne gauche.
Ci-joint : copie conforme du certificat de visite délivré à cet effet.

7. 99005, le 20 Juillet 1944
Commandant S E C R E T A N T
Chef le G.S.M. 1/19 "GASCOGNE"

Dossier de concours EOR

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

2^e PARTIE

AM S.P.A.A.

CONCOURS

POUR

L'OBTENTION DU TITRE D'ÉLÈVE OFFICIER DE RÉSERVE

ANNÉE 1935

2^e CONTINGENT

(1) Artillerie

(2) 91^{ème} Rég. d'Art. de Montagne

Numéro de registre matricule: 3198

Nom: Comtier

Prénoms: François, Jean, Joseph

Grade: 2^e Canonnier

Né le: 26 Mars 1913

à: Uzel

Création: Caulenas

Département de: L'Ille-et-Vilaine

Division: Élément de Saumur

Diplôme universitaire (2): Bachelier en Sciences

Services Succés

Entré au service le: 15 Octobre 1934

corame: Capitulé 5^e R

occupé au: 91^{ème} Régiment d'Artillerie de Montagne

changement de corps: à l'1 y a lieu.

Le soussigné déclare poser sa candidature pour le titre d'élève officier de réserve de l'artillerie. Il certifie ne pas en avoir encore subi les épreuves autorisées à prendre part au concours prévu à cet effet par la loi de recrutement.

Il s'engage, dans le cas où il serait nommé officier de réserve ou sous-officier de réserve, à tenir jusqu'à son passage dans la deuxième réserve et à accomplir les périodes d'exercices de recrutement.

A Grenoble, le 26 Mars 1935

Signature de l'intéressé: Comtier

A - ADMISSION DANS UN PELOTON PRÉPARATOIRE

Décision du Chef de corps (voir Divisionnaire).

Admis à venir à l'école

A Grenoble, le 26 Octobre 1935.

Le Chef de corps (voir Divisionnaire).

B - PROPOSITION POUR ÉLIMINATION D'OFFICIER DU PELOTON PRÉPARATOIRE.

Avant les épreuves écrites (1).

Après les épreuves écrites (1).

(1) Avis motivé du Chef de corps (ou Directeur du service de qui relève le peloton préparatoire).

(2) Avis du Général de brigade.

(3) Avis du Général de division.

(4) Décision du Général commandant la région (2 sur Avis (1)).

(5) Décision du Ministre (2).

C - ÉPREUVES ORALES.

APPRECIATION DU COMMANDANT DU PELOTON PRÉPARATOIRE.	APPRECIATION DU CHEF DE CORPS DE QUI RELÈVE LE PELOTON.	NOTE D'APPRÉHENSION (2).
A donné toute satisfaction à tous points de vue. A l'instabilité de son caractère de caractère militaire - Doit recevoir Montpellier le 16/3/35	Excellent caractère qui a tout ce qu'il faut pour servir l'artillerie	18/20
Le Commandant de Peloton, <u>Quonier</u>	Le Colonel <u>LAUREY</u> Commandant Le 5 ^e d'Artillerie	

1. Répondre le meilleur possible.
2. De Commandant du EP C. A. 48 (Commandant) supérieur des troupes de l'armée en de France.
3. Motivée si l'élimination est proposée après les épreuves écrites.
4. Ce tableau doit correspondre à l'avis du chef de corps (voir Section de l'Article 40).

ÉPREUVES ORALES.

MATIÈRES DE L'EXAMEN.	THÉORIE.		PRATIQUE.		NOMBRE de points.	OBSERVATIONS.
	NOTES.	COTES.	NOTES.	COTES.		
Requisit de manœuvre de l'Artillerie en campagne	16	7	17	18	435	
Instruction technique	19	15			315	
Instruction sur le tir	17	10			170	
Organisation des forces, missions et transmissions	16	2			32	
Topographie, balistique et le cad			17	10	170	
Manœuvre, tir à la cible	18	1	10	1	21	
Service dans l'armée, services techniques, services de position	17	2			34	
Log	17	2			34	
Régulation, instruction, logistique			18	11	199	
Notes d'aptitude générale	11	(Coefficients)	20		360	
Total des points obtenus					1746	

A Montpellier, le 31 Mars 1936

Le Président du Jury d'examen.

W. Lambert

ÉCOLE MILITAIRE D'ARTILLERIE

Moyen n° 1
Instruction individuelle de 29 septembre 1933 (Annexes)

PILOTON DES ÉLÈVES OFFICIERS DE RÉSERVE D'ARTILLERIE

FEUILLE DE NOTES

Nom **COMTE**

Prénoms **François, Marie, Joseph, Emrys** matricule **5392**

Diplôme universitaire **Baccalauréat es-sciences**

Services antérieurs à l'entrée au piloton. **Affecté au 93^e E.A. à compter du 15-10-1935
Arrivé au corps le 22-10-1935**

Admis au piloton pour le session de cours du **26 AVRIL 1936** au **1er OCTOBRE 1936**

Élève officier de réserve du **26 AVRIL 1936**

Pris sous-lieutenant de réserve en **1936** Régiment d'Artillerie à FEDEX par décret du **4 OCTOBRE 1936** pour prendre rang du **29 SEPTEMBRE 1936**

Viseur
Le Major.
J. G.

NOTES OBTENUES
au concours d'Officier de Réserve

	NOTES OBTENUES
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	
Organisation et législation	12,5
Topographie	12,8
Artillerie (matériel de tir)	13
Sciences appliquées	12,1
Conditions d'emploi des autres armes	4
Travail de campagne	10
Éducation physique théorique	14,6
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	
a) Instruction théorique	
Règlement d'artillerie (matériel)	13,9
Service en campagne	13
Batteries étalées, portées, tracées	13
Instruction sur la tenue et le paquetage	15,1
Service intérieur	14
Règlements des autres armes	9
Service des pièces	13
Instruction sur le tir de l'artillerie	13,3

	NOTES OBTENUES
b) Instruction pratique <i>(Artillerie hippomobile, artillerie automobile)</i>	
Manœuvre à pied	14
Manœuvre d'infanterie et emploi des engins de défense rapprochée	10
Équitation et hippologie (organisation et fonctionnement des véhicules automobiles)	16
Batteries étalées (instruction et séances pratiques sur l'artillerie lourde automobile)	16
Manœuvre de force	12,7
Préparation de tir à l'extérieur	14
Service en campagne, embarquements, transmissions	13
Manœuvre d'artillerie	13
Écoles à feu	14
Éducation physique pratique	14,6
Protection contre les gaz	13
Aptitude aux fonctions d'instructeur	15,4
Aptitude générale	13,7

NUMÉRO DE CLASSEMENT AU CONCOURS D'OFFICIER DE RÉSERVE

119 sur 119 élèves.

Moyenne générale obtenue: **12,512**

NOTES DU DIRECTEUR DU PELOTON

Conscience : Excellente
 Tenue : Exemplaire
 Intelligence : Vive, mais superficielle, parfois confuse
 Education : Parfaite
 Caractère : Hon, gai
 Attitude : Escadronnière
 Zèle : Moyen
 Esprit militaire : Bon
 Qualité d'instructeur : Assez bonne
 Qualité de commandement : Peu énergique
 Aptitude à l'épave : Apte
 Résistance à la fatigue : Normale
 Aptitudes spéciales : Observateur
 Valeur d'ensemble : Moyen

APPRECIATION DU COMMANDANT D'ÉCOLE

Intelligent, mais non et paresseux; irrégulier dans son travail, aurait pu mieux faire - Doit acquiescer du commandement.
 Guidé et stimulé énergiquement, peut faire un Officier de réserve moyen.

A Paris, le 1er OCTOBRE 1936
 Le Colonel BALABOUË
 Commandant l'École Militaire d'Aviation.

Isambert

Homologation brevet de pilote

1^{RE} PARTIE

MINISTÈRE DE L'AIR
 Direction du Personnel Militaire
 7ème Bureau - Ecoles
 N° 12.793 D.P.M.7/I

REPUBLIQUE FRANÇAISE
 PARIS, le 19 Avril 1940.
 LE MINISTRE DE L'AIR

à Monsieur le GENERAL Commandant la
 2ème Région aérienne
 PARIS

CONFIDENTIEL
 Personnel des Officiers

O B J E T : **Référence:**
 Homologation de brevets militaires de "Pilote d'Avion". - Circulaire n° 392.3/EMG du 5 mars 1934
 - Lettre du Commandant de l'École de MELUN en date du 23 mars 1940.

Les brevets militaires de "Pilote d'Avion" des officiers dont les noms suivent, de l'école de pilotage de MELUN, sont homologués dans les conditions suivantes:

Nom et prénom	Grade	Date d'homologation	N° du brevet
ROLLAND Henry	Lieutenant	10 janvier 1940	129.088
ANFOINE Jacques	"	13 janvier 1940	129.089
SECUREL Alfred	"	12 janvier 1940	129.090
BOURGOIS Albert	"	8 janvier 1940	129.091
POUCENIE Jean	"	13 janvier 1940	129.092
CONDETE Fernand	"	14 janvier 1940	129.093
ROUILLET Paul	"	15 janvier 1940	129.094
de SUREZ d'AUJAN Jean	S/Lt.	8 janvier 1940	129.095
BOISSINOT Pierre	Major	18 janvier 1940	129.096
KURZILK Joseph	"	13 janvier 1940	129.097
GUREPIN Auguste	"	10 janvier 1940	129.098
ECCLANSE François	"	10 janvier 1940	129.099
COMBES François	"	25 janvier 1940	129.100
COMBES Albert	"	19 janvier 1940	129.101

.../...

156/125 =

ARMÉE DE L'AIR
4^e RÉGION AÉRIENNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ANNEXE N° 1
MÉMOIRE DE PROPOSITION
AVANCEMENT - RÉSERVE
pour le grade de **CORPORAL**
Formation au service : **CENTRE MOBILISATEUR AIR N° 224**

NOM **COMBIER** Prénoms **FRANÇOIS MARIE JOSEPH**
Date et lieu de naissance **26 MARS 1913 à UCEL (ARDENNES)**
Situation de famille (2) **Marié**
Profession **Ingénieur d'aviation**
Résidence habituelle (adresse complète) **112, rue de la Chapelle, 51100, Châlons-en-Champagne**
Date d'entrée au service **15.10.1935**
Origine (3) **O.R. → 2002**
Date de nomination au grade de sous-lieutenant à T. D. **29.9.36.**
Grade actuel à T. D. **CAPITAINE** Date de prise de rang **1.8.1952** Décret du **20.11.1952**
Grade dans la Légion d'honneur **CHEVALIER** Date de promotion **30.6.56.** Décret du **9.8.56.**
Date d'attribution de la Croix de la Libération
Date de concession de la Médaille militaire
Date d'attribution de la Médaille de la Résistance

Brevets et stages

- Brevet d'état-major le **15.1.1940.**
- Pilote militaire d'événement le **15.1.1940.**
- Observateur-navigateur, radio-navigateur le **15.7.44. C.44.N° 149**
- Commandant d'événement le **15.7.44. C.44.N° 149**
- Chef de patrouille le
- Mécanicien navigant le
- Mécanicien le
- Ecole supérieure de guerre aérienne
- Ecole d'état-major de l'air
- Staff-college
- Ecole d'état-major aérienne
- Stage pratique des officiers mécaniciens
- Cours de perfectionnement des officiers mécaniciens
- C. O. R. E. M. ATTESTATION APTITUDE EN DATE DU **22.3.52.**
- Stage de chef de

Diplômes et titres universitaires **BAC, 1^{re} & 2^e PARTIE MATHÉMATIQUES.**

TITRES DE RÉSISTANCE

Justificatif d'appartenance (modèle national) N° Date
Carte de combattant volontaire de la résistance N° Date
Carte de déporté - Résistant N° Date
Carte d'intéressé - Résistant N° Date

Renseignements au 31 décembre de l'année de la proposition

	TRAVAIL D'AVANCEMENT				TRAVAIL D'AVANCEMENT			
	AV.	MOIS.	JOURS.	SEMA.	AV.	MOIS.	JOURS.	SEMA.
Services depuis l'incorporation.								
Temps passé en activité de service	10	3	28					
Temps passé dans les foyers	12	10	21					
TOTAL des services	22	2	17					
Total des campagnes (4)	8	11	12					

Mémoire de proposition pour le grade de commandant

Blessures - Citations - Récompenses (1).

DATE	QUALITÉ (au moment de la blessure)	BLESSEMENT	RECOMPENSES	CITATIONS AVEC CHOIX DE RÉCOMPENSES											
				ARMÉE	ARMÉE AÉRIENNE	ARMÉE DE MER	ARMÉE TERRESTRE	ARMÉE NAVALE	ARMÉE AÉRIENNE						
19.2.44		X													

TRAVAIL D'AVANCEMENT (sauf en ce qui concerne les propositions)

N° de l'année	Noms	HEURES DE VOL		TITRES AÉRIENS	
		N° 1	N° 2	N° 1	N° 2
1. 19 58	42325	16	105	4	
2. 19					
3. 19					
4. 19					

Majorations diverses obtenues dans le grade actuel.

ANNEE	DESCRIPTION DES SERVICES OU RÉCOMPENSES POUR LESQUELS SONT ACCORDÉS DES POINTS (4)	NOMBRE DE POINTS
Année 58	Pénché au sol (2 pts) Pied au sol (2 pts)	4
Année 58	Yankee 54 à 58 "résant"	1
TOTAL		5

CERTIFIÉ conforme au dossier de l'intéressé.
AUX. GEN. PROV. N° 1 le 25 FEV. 1959
Le Commandant de Centre mobilisateur.
Le Commandant VAN HONDEGHEM

VU par l'intéressé et certifié exact sur l'honneur.
le 15 Janvier 1959
Signature

ANCIENNETÉS - CÉLÉBRITÉS - RÉCOMPENSES (1).

N. S. P.	N. S. P.	N. S. P.	ÉTATS DE SERVICE					N. S. P.	N. S. P.	N. S. P.	N. S. P.
			ANCIENNETÉ	CÉLÉBRITÉ	RÉCOMPENSES	ÉTATS DE SERVICE	ÉTATS DE SERVICE				

ÉTATS DE SERVICE

ANCIENNETÉ	CÉLÉBRITÉ	RÉCOMPENSES	ÉTATS DE SERVICE	ÉTATS DE SERVICE
58	453	76	6	

Majorations diverses obtenues dans le grade actuel.

ÉTATS DE SERVICE DES SERVICES DE RÉSERVE

ANCIENNETÉ	CÉLÉBRITÉ	RÉCOMPENSES	ÉTATS DE SERVICE	ÉTATS DE SERVICE

CERTIFICAT DE SERVICE

Vu par l'Intendant et certifié exact sur l'honneur.

Le 25 Février 1959

Le Commandant de Centre Mobilisateur

Avis du Commandant du Centre Mobilisateur.

Résumé des notes obtenues antérieurement

ANNÉE	ANNÉE	ANNÉE	ANNÉE	ANNÉE
1958	1957	1956	1955	1954

1958 : Excellent officier, intelligent, éméché, consciencieux.

1957 : Jeune officier faisant beaucoup de choses, bonne note des officiers supérieurs. Réserve de réserve.

1956 : Capitaine jeune, souvent participatif, arrive parfois à se rendre compte de ce qu'il faut faire. Bien conseillé doit faire un bon officier.

1955 : Secrétaire de pilote par suite d'un accident aérien, a été utilisé comme officier de renseignements, a donné entière satisfaction. Caractère agréable. A demandé à quitter l'armée.

A servi le COBEM un peu irrégulièrement, a fait le stage annuel.

Période 1952 : Doit rendre d'excellentes services dans un D.M. Stage 1953 en ALGERIE; noté : T.S.

Chevalier de la Légion d'Honneur en 1956

1 l'Intendant de Satisfaction

Stagiaire en service commandé

Année 19...
A le 19...
Année 19...
A le 19...

Copie des notes données au cours des périodes et stages divers

Année 19...
A le 19...
Année 19...
A le 19...

117

SERVICES DANS LE GRADE ACTUEL (1)

Année 1958

ANNÉE	MOIS	JOURS

SERVICES DANS LE GRADE ACTUEL (1)

Année 1957

ANNÉE	MOIS	JOURS

SERVICES DANS LE GRADE ACTUEL (1)

Année 1956

ANNÉE	MOIS	JOURS

SERVICES DANS LE GRADE ACTUEL (1)

Année 1955

ANNÉE	MOIS	JOURS

Avis du Général Commandant la Région Aérienne (1).

ANNÉE	ANNÉE	ANNÉE	ANNÉE	APPRECIATION
1958	1957	1956	1955	ANNÉE

A acquis son grade dans la Réserve - Titulaire de l'attestation COBEM (1952) - Bien noté.

en période (1952-1955) - A servi par manifeste depuis - Date de prise de rang postérieure à celle de dernière contribution sus noté au Tableau - Doit attendre -

Aix-en-Provence, le 17 Février 1959

Le Général de Brigade Aérienne

VIGUIER

Commandant la Région Aérienne

le Zone de Défense

Année 19...
A le 19...

Carnet de solde

2^{ème} PARTIE

31-9-1939
au
30-9-1943

AIR S.P.A.I.
DOSSIER

CARNET DE
INDIVIDUEL

Nom : **Combiere**

Prénoms : **François**

N° m^e au corps :

Grade : **Lieutenant**

2 enfants

Mariage Noëlle 30/12/39
Hain 15/6/42

238
2

Basier-Paillat-Blanchard, Berger-Lerroux. — 1964-26.

AIR REGION SERVICE DES DELEGATIONS DE SOLDE MODELE N° 1

N° d'ordre registre : A
N° d'ordre admiⁿ : 4

DECLARATION DE DELEGATION VOLONTAIRE DE SOLDE

Je soussigné **Combiere François**, Lieutenant, chef de famille 2 enfants, et l'Etat d'application des P.N. espérances déclare souscrire au profit de **Combiere François** en résidence à **Espeyres** une délégation volontaire de solde de : (en toutes lettres) (1) **cinq mille** qui aura effet à partir du **1^{er} Mars 1943**

En cas de décès du délégataire désigné ci dessus, la délégation continuera à être payée à **Combiere Noëlle** en résidence à **la même adresse**

Vu et vérifié : **Lieutenant**

(4) **L. L. 1810 / INT. 40312**
A **Espeyres**, le **11 Mars 1943**
(SIGNATURE)

Numéro du compte courant postal du délé. : **ESPEYRES**

118

PARAGRAPHE III. — Changements survenus dans les droits du titulaire depuis la délivrance du carnet.

Solde à l'Air N°2 position A, avec déduction charges de famille NN
Contributions à 0,84 par jour
Contribution nationale 52
plus impôt cédulaire

Je suis l'indemnité spéciale extraordinaire de 29.10.40 au 31.5.41. L'A. Temporaire à compter du 1.5.41, au taux de 29.75
N° de : 13223/2.0/4.0 de 21/41. A bulletin du 24 SEPT 1941

TABLEAU DE 3^{ème} CLASSE COUTAREL

Solde à l'air N°2	9120
Solde à l'air N°2	916.65
Solde à l'air N°2	155
Charges de famille	1422
Charges militaires	166.65
Indemnité spéciale	500
Frais de service	183.90
Ind. service extraordinaire	500 par jour
M. oration de solde	418.30
Imp. liquidation	349.30
Ind. agents reconvoqués	
Prime journalière service air	
Charges aéronautiques	
Primes de rengagement	
Masse d'habillement	
Masse générale d'entretien	
Alimentation	

PARAGRAPHE II. — Droits du titulaire aux prestations de solde, indemnités, primes, hautes-payes, etc. au moment de la délivrance du carnet.

Solde à l'air 2 position B. à compter du 10/08 1939

Solde à l'air 2145
Ch mil 501
Ap temp 228.37
Solde 1.88 par jour
N° 11

Contribution N°2 selon son

Solde 2145

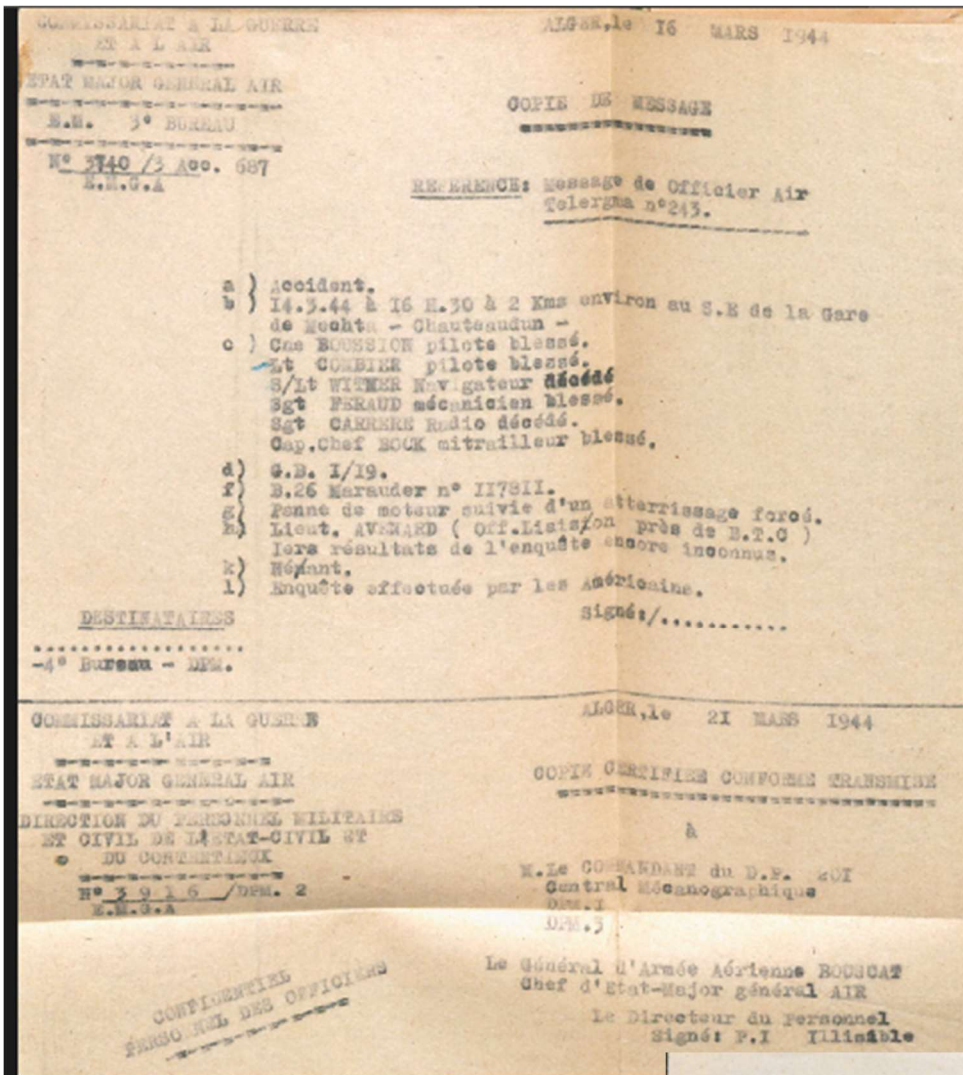
1/2 sol mil cel. 96 de 1^{er} suite d'époux deuil

Ap temp 228 de 29 mai 1940, soit :
245.2
1.55 par jour (suite deuil)

EN tout cinq mille francs

Aucune prime par le Ministère de l'Air 107 de l'Etat-major et par le Ministère des Aéroplanes

Le Lieutenant **COUTAREL**
Trésorier du Bataillon de l'Air 206



Message au sujet de l'accident aérien

Curiosités livret matricule



FICHE INDIVIDUELLE (Verso).

Nom: *Combiere* Prénoms: *François*
Grade: *2^{de}* Classe:

EXAMEN PHYSIQUE.

Date: *8.5.35*

100 mètres: *17"*
1000 mètres: *5'15"*
Hauteur avec élan: *1.15*
Longueur avec élan: *2.60*
Lancer poids 7 Kg 257: *11*
Grincer barre: *3*
Conduites d'obstacles: *11*
Lancer barre à rebre 5 lbs: *40*
50 mètres nage libre:
Groupe d'instruction:

TABLEAU DES PERFORMANCES

	1	2	3
Epreuves	100m. (individuel)	1000m. (individuel)	Hauteur avec élan
A) Moyens	15 secondes	5 min. 45 sec	2m. 30
B) Très bon	14 secondes	5 min. 30 sec.	2m. 25
	4	5	6
Epreuves	Longueur avec élan	Conduites 12, 227	Grincer
A) Moyens	4 mètres	40 obstacles	3 fois plus vite
B) Très bon	6 mètres 50.	5 mètres 75	50% plus vite
	7	8	
Epreuves	Lancer barre 5 lbs	50 mètres nage	
A) Moyens	30 kilogrammes	1 min. 50 sec.	
B) Très bon	40 kilogrammes	1 min. 40 sec.	

17. ANNEXE 10 DOCUMENTS CITES DOSSIER DE PENSION DU COLONEL REISS

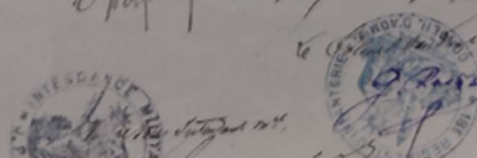
17. Régiment d'armée
36. Division
72. Brigade d'Inf.
48. Régiment d'Inf.

Je soussigné, Reiss, Francis Guillaume
Colonel, commandant le 48^e Régiment d'Infanterie
déclare vouloir à titre d'avis
la retraite pour ancienneté de service.
Je déclare en outre avoir l'intention
de jouir de ma pension au château
de La Bergerinière près La Mauve.
Larthe.

Paris, le 18 novembre 1896

F. Reiss

Les témoins de l'Assemblée du 18. Nov. 1896
Ont le 18 novembre 1896
Le Capitaine d'Etat-Major de l'Armée - le Capitaine - le Major
Piquoy Claugy Adely



Lettre de demande de
mise en retraite du
colonel REISS

7^e CORPS D'ARMÉE
 OCTAVIENNE MILITAIRE
 de

PLACE
 Blois

MODELE N° 10.
 de la Division N° 28.
 N° 115^e Régiment d'Infanterie.
 Le décret du 28 août 1863, art. 6 et 7 de l'arrêté du 2 juillet 1861 et art. 2 du Décret du 15 août 1863.

CERTIFICAT D'ORIGINE
 DE BLESSURE OCCUR EN SERVICE COMMANDE
 OU DE MALADIE.

Nous soussignés :

1^{er} Témoin (M) *Paulin Stamer, sous-lieutenant Capitaine adjoint Major*
 2^e Témoin (M) *Charles Guenon, capitaine Lieutenant*
 3^e Témoin (M) *Charles Foy, sous-lieutenant*
 Capitaine que (M) *Monsieur Reiss, François Guillaume*
 Lieutenant Colonel

Le Prêtre qui a été prêt aux rites de la religion dans les circonstances de la blessure ou de la maladie est le *Père* *de la paroisse de Blois*, le *24* août *1871*, le *Prêtre* qui a été prêt aux rites de la religion dans les circonstances de la blessure ou de la maladie est le *Père* *de la paroisse de Blois*, le *24* août *1871*.

Fait à *Blois*, le *26* août *1871*

1^{er} Témoin *Reiss* 2^e Témoin *Stamer* 3^e Témoin *Foy*

Nous soussigné (M) *Sachapelle* soussigné (M) *Reiss* soussigné (M) *Stamer* soussigné (M) *Foy*

le (M) *Prêtre* qui a été prêt aux rites de la religion dans les circonstances de la blessure ou de la maladie est le *Père* *de la paroisse de Blois*, le *24* août *1871*.

Nous, Membres du Conseil d'administration, certifions que les signatures apposées ci-dessus, sont bien celles des (M) *Reiss*, *Stamer*, *Foy*, *Sachapelle*.

Les Membres du Conseil d'Administration, *Reiss*, *Stamer*, *Foy*, *Sachapelle*.

7^e Corps 1^{er} Division

MINISTRE DE LA GUERRE
 DE M. *Reiss, François Guillaume*, capitaine d'état-major depuis l'origine de la dernière guerre jusqu'à la fin de la lutte contre l'insurrection.
 (État annexé à la circulaire du 21 août 1871.)

SITUATION MILITAIRE

NARRATION FAITE PAR L'OFFICIER.

Grade dans l'armée et dans la Légion d'honneur avant la guerre..... *Captaine de 1^{er} classe du 7^e août 1860*

Emploi de l'officier avant la guerre..... *Officier de camp du Général-Molton*

Date de l'entrée en campagne, désignation du corps et de la fonction de l'officier à l'armée..... *17 juillet 1870, entrée de camp du Général-Molton, Lieutenant de l'armée et Chef de bataillon de 1^{er} Corps, sous le Général*

Engagements militaires auxquels l'officier a pris part pendant la guerre contre les Allemands (M)..... *Bataille de Borny (14 août 70), de Gravelotte (18 août 70), de Wissembourg (26 août 70), de Sadowa (3 septembre 70), de Metz (27 septembre 70), de Coligny (1^{er} octobre 70), de Orléans (27 octobre 70), de Orléans (27 octobre 70), de Orléans (27 octobre 70)*

Situation de l'officier pendant l'insurrection de Paris..... *État-major de la 1^{re} Division de l'armée de 1^{er} Corps*

Décorations obtenues, soit dans le grade, soit dans la Légion d'honneur, depuis l'entrée en campagne jusqu'à la fin de la lutte contre l'insurrection (M)..... *Chevalier de la Légion d'honneur le 2 septembre 1871*

Paris, le *26* septembre 1871.
 Signature de l'Officier : *F. Reiss*

121

Extrait

des rapports fournis par M^e le Colonel de Biellesville, Commandant le 1^{er} Régiment de Grenadiers pendant la Campagne de 1859

4 Juin
 Bataille de Magenta
 Défense du Hangar

Le rapport donné par le Colonel de Biellesville, Commandant le 1^{er} Régiment de Grenadiers pendant la Campagne de 1859, est le suivant :

Le 4^e Juin 1859, le 1^{er} Régiment de Grenadiers se trouva engagé dans la bataille de Magenta. Le Colonel de Biellesville, Commandant le 1^{er} Régiment, se distingua par son courage et sa bravoure. Il fut blessé à la tête pendant la défense du hangar. Son sang-froid et son dévouement furent remarqués par ses supérieurs et par ses subordonnés.

et a été blessé en combattant. M. de Biellesville, Lieutenant Colonel, fut blessé à la tête pendant la défense du hangar. Son sang-froid et son dévouement furent remarqués par ses supérieurs et par ses subordonnés.

4 Juin
 Bataille de Solferino

Militaires du Régiment cités par le Colonel comme s'étant fait remarquer

Le rapport donné par le Colonel de Biellesville, Commandant le 1^{er} Régiment de Grenadiers pendant la Campagne de 1859, est le suivant :

Le 4^e Juin 1859, le 1^{er} Régiment de Grenadiers se trouva engagé dans la bataille de Solferino. Le Colonel de Biellesville, Commandant le 1^{er} Régiment, se distingua par son courage et sa bravoure. Il fut blessé à la tête pendant la défense du hangar. Son sang-froid et son dévouement furent remarqués par ses supérieurs et par ses subordonnés.

qui a brillamment valu son Bataillon de
 1000 hommes admettant major Failliot
 qui a été nommé Chef de bataillon par suite de la
 bravoure qu'il a eue à la défense de la
 position entre les jambes de M. le Capitaine
 Lieutenant d'Etat-major Donat, Capitaine
 et Danneville Lieutenant.

115

Ministère
 de la Guerre

19 MARS 1871
 C. N. 11
 SÉNET DE DÉCRET

Bulletin individuel
 d'un Officier d'Etat-Major
 sortant de l'Echange.

N^o Direction.
 Bureau
 des Etat-Majors et des
 Ecoles militaires.

Nom Reiss
 Prénoms François Guillaume
 Grade Capitaine de 1^{re} classe (7 mars 1861)
 Dernier emploi à l'armée Le 1^{er} régiment de cavalerie (Garde Impériale) 1^{er} Division de Cavalerie (5^e Corps d'Armée de Rhénanie)

Fait prisonnier { à Reich
 le 29 octobre 1870
 interné à Coblenz

ou

Passé à l'Echange { à
 le
 interné à

Resté en France { à Lille
 le 19 mars 1871
 Dirige sur Beauvais
 Arrivé le 19 mars 1871
 à Beauvais
 le 19 mars 1871
 est Capitaine d'Etat-Major

F. Reiss

A Monsieur le Ministre de la Guerre, à Paris.

18. ANNEXE 11 ORGANISATION DE L'ETAT-MAJOR DE L'ARMEE

L'EMA est organisé en bureaux (7 à 10 selon les périodes) ayant chacun un rôle spécifique. L'état-Major supervise aussi les commissions importantes, comme par exemple la CORF (décret du 30 Septembre 1927). Le 5^{ème} bureau n'existe qu'en temps de guerre.

1er Bureau

Il s'agit du Bureau en charge de l'organisation des moyens humains et techniques des armes et services. Il est formé de plusieurs sections (4 ou 5) couvrant le recrutement, la gestion des effectifs et leurs affectations, la répartition des moyens en matériels selon les priorités et besoins exprimés par le 3^o Bureau ou les Directions, le maintien de l'ordre et la gestion des prisonniers, l'application de la réglementation pertinente.

2ème Bureau

Il s'agit du Bureau en charge du renseignement tactique et extérieur. Il est formé de deux sections en charge du renseignement de terrain, qui seront séparées du 2ème Bureau pour former le 5ème Bureau de temps de guerre, et de plusieurs sections (6 à 8) en charge de la collecte et de l'exploitation du renseignement d'origine géographique (puissances ou groupes de puissances étrangères). Enfin, une section gère les relations avec les attachés militaires d'ambassade.

3ème Bureau

Bureau des Opérations Militaires et de l'Instruction Générale de l'Armée. Bureau opérationnel par excellence, le 3ème bureau gère la préparation et la réalisation des opérations, la confection des ordres, le suivi et l'analyse de la situation sur le terrain et l'archivage des informations de déroulé d'opération (journaux de marche). Il est constitué de deux sections :

- * 1^o Section : plans de défense et de mobilisation, DAT et transmissions
- * 2^o Section : Instruction des troupes et moral.

4ème Bureau

Bureau en charge de la logistique, des transports et de l'approvisionnement. Ses sections couvrent le plan de transport des troupes et évacuation des civils (1^o Section), la gestion du transport ferroviaire (2^o Section), le transport routier (3^o Section) et enfin le transport maritime et les différents services - Poste, etc - (4^o et 5^o Sections)

6ème et 7ème Bureaux

En charge des questions administratives et du personnel de l'EMA.

8ème Bureau

Service Historique de l'EMA.

9ème Bureau (créé tardivement en 1939)

Bureau des affaires d'Afrique du Nord et du Levant.

10ème Bureau (créé en Janvier 1934)

Le 10ème Bureau est en charge des études et de l'armement et assure le secrétariat du Conseil Consultatif de l'Armement. Il prépare les programmes d'armement et d'achat de matériels neufs, et suit la fabrication de ces commandes.

19. ANNEXE 12 TABLEAU SYNTHETIQUE DES AN

Première Guerre mondiale

Sujet	Vous trouverez aux Archives nationales	Vous trouverez dans d'autres services d'archives
Combattants ayant perdu la vie durant la Première guerre mondiale	Registres d'état-civil des régiments de la guerre de 1914-1918 (F/9, puis cotation continue) : y sont consignés les actes de décès. Livres d'or des Morts pour la France de la Première guerre mondiale : listes nominatives des soldats morts au combat	Listes nominatives des morts ayant obtenu ou non la mention « mort pour la France » : consulter le site Mémoire des hommes
Victimes civiles de la guerre 1914-1918	- personnes ayant reçu le titre de Mort pour la France ; - victimes d'exactions : sous-série AJ/4 , Commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens (1915-1919) - décorations à titre posthume (médaille des victimes de l'invasion) : F/23/377.	
Alsace-Moselle : dédommagement d'Alsaciens-Mosellans, internés civils en France pendant la Première Guerre mondiale		Archives départementales. La Commission Combarieu, créée par décret du 16 avril 1927, siégeait à Strasbourg ; les dossiers de demande passaient par les préfectures.

Seconde Guerre mondiale

Sujet	Vous trouverez aux Archives nationales	Vous trouverez dans d'autres services d'archives
Administrateurs provisoires dans le cadre de l'aryanisation économique	Sous-série AJ/38 (Commissariat général aux Questions Juives).	
Alsace-Moselle : réfugiés alsaciens dans un département	La sous-série F/23 (Service central des réfugiés et des Alsaciens-Mosellans en 1939-1945) peut contenir des listes de réfugiés classées par département.	Dossiers individuels : archives départementales du lieu où la personne s'est réfugiée.
Chantiers de jeunesse	Aspects institutionnels et administratifs : sous-série AJ/39.	Dossiers individuels et fichiers pour les jeunes incorporés : • Service historique de la Défense, Centre des archives du

	Gestion du personnel : versement 20130073.	personnel militaire • Archives départementales du lieu où la personne a été affectée.
Déportation	F/9 (ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) 72AJ (Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale)	• Archives départementales : documents administratifs, parfois des listes, dossiers individuels de demandes de cartes et de secours ; témoignages dans les archives d'associations d'anciens déportés • Archives communales : documents administratifs, listes et, parfois, archives d'associations d'anciens déportés
Déportation : liste des convois (1941-1944)	F/9/5789 à F/9/5801	
Déportation : rapatriement des corps de déportés	Versement F/9/6870. Classement uniquement chronologique.	
Etrangers mobilisés dans les compagnies ou groupements de travailleurs étrangers (CTE ou GTE)		Archives départementales des lieux où se trouvaient les compagnies ou groupements.
Juridictions d'exception	Sous-série Z/4 (Section spéciale de la Cour d'appel de Paris) : jugement, sous Vichy, des activités des anarchistes et des communistes et des « crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'État ». Sous-série Z/5 (chambres civiques de la Cour de justice du département de Paris) : jugement des faits de collaboration mineurs. Sous-série Z/6 (Cour de justice de la Seine) : répression des faits de collaboration.	
Personnes engagées dans l'armée allemande pendant l'Occupation	Sous-série Z/6 (Cour de justice de la Seine) : jugement, procédure d'extradition quand il y en a une.	
Prisonniers de guerre français	Histoire générale. Les documents conservés sont essentiellement administratifs. Histoire individuelle : les écrits, lettres, etc. sont rares. On trouve éventuellement des listes de prisonniers.	Histoire individuelle. - Fonds des services régionaux de rapatriement des prisonniers, requis et victimes de guerre : archives départementales des chefs-lieux de région - Fichier national des prisonniers

		de guerre : Service historique de la Défense, Division des archives des victimes des conflits contemporains .
Victimes militaires	Fichier régimentaire des militaires décédés : 625Mi/1-77 . Classement par corps d'armée puis par régiment.	Un fichier similaire existe au Service historique de la Défense, Division des archives des victimes des conflits contemporains , mais classement par ordre alphabétique.
Réfugiés espagnols	Les dossiers relatifs aux camps de réfugiés espagnols comprennent très peu de documents nominatifs classés alphabétiquement, mais essentiellement des listes nominatives classées par dates. Ces listes sont extrêmement nombreuses pour chaque camp. Voir en SIV	Archives départementales, par exemple pour les réfugiés de la Guerre d'Espagne dans le Cher (1936-1946) et les Pyrénées-Orientales, les travailleurs espagnols internés au sein des GTE de Dordogne. Voir aussi
Résistance - créateurs de réseaux de résistants	En prérequis, il faut connaître le nom du réseau. 72AJ : fonds du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, en partie consultable en ligne	<ul style="list-style-type: none"> • Service historique de la Défense à Vincennes : dossier d'homologation des services de résistant et dossier individuel d'agent des réseaux ; dossiers d'officiers de carrière. • Archives départementales : documents administratifs, dossiers d'affaires de la gendarmerie, des commissariats de police et du Service régional de police judiciaire (SRPJ), demandes de cartes d'anciens combattants, registres d'écrou, documentation, listes et témoignages dans les archives d'associations et d'anciens résistants • Archives communales : mesures d'exception et faits de guerre • musée de l'Ordre de la Libération : documents émanant d'un homme ayant créé un réseau s'il a été fait Compagnon de la Libération.
STO (Service du travail obligatoire)	Histoire générale. Les documents conservés sont essentiellement administratifs. Histoire individuelle : les écrits, lettres, etc. sont rares.	Histoire personnelle <ul style="list-style-type: none"> • Service historique de la Défense, Division des archives des victimes des conflits contemporains : contrats de travail, dossiers de passeports, fiches de prime d'équipement, livrets individuels de travailleurs, listes de travailleurs employés

		<p>dans diverses firmes ou villes allemandes, fiches médicales de rapatriement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Archives départementales : documents relatifs aux réquisitions et aux bureaux de placement, fiches individuelles de travail, tableaux de départs et listes de réfractaires.
Extraditions	Fichier des demandes d'extradition : versements 20030029 (1930-1950) et 20030030 (1950-197	

Parcours militaire d'une personne (XIXe-XXIe siècles)

Sujet	Vous trouverez aux Archives nationales	Vous trouverez dans d'autres services d'archives
Parcours militaire d'une personne	<p>Les marins jusqu'en 1789 (série MAR/C et MAR/F)</p> <p>Pour en savoir plus : voir les fiches d'orientation récapitulative et détaillée</p> <p>Les marins déclarés absents ou disparus (sous-série BB/14, registres 7 et 8).</p>	<p>Les dossiers militaires des soldats et sous-officiers sont : conservés d'abord au Service historique de la Défense, Centre des archives du personnel militaire</p> <p>puis, au 90e anniversaire de la date de naissance de l'intéressé, versées aux Archives départementales du lieu de recrutement, c'est-à-dire du lieu de résidence à l'âge de 20 ans.</p>
Conscrits et conscription de 1798 à 1998 (service militaire)		<ul style="list-style-type: none"> • Archives départementales : recensement cantonal, conseils de révision • Archives municipales : listes communales <p>Pour en savoir plus</p>
Registres matricules		<ul style="list-style-type: none"> • Archives départementales : recensement cantonal ; conseils de révision • Archives municipales : listes communales <p>Pour en savoir plus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les registres matricules entre 1941 et 1948 sont conservés au Service historique de la Défense, Centre des archives du personnel militaire

Conseils de guerre		Service historique de la Défense à Vincennes
--------------------	--	--

20. ANNEXE 13 DOSSIERS LEONORE GENERAL CLEMENCON ET COLONEL REISS

GENDARMERIE NATIONALE Modèle N° 20
Annexe I du Règlement sur
le Service Intérieur
-0-0-0-

9ème Légion Compagnie des Bouches-du-Rhône

N° 663/2.- ETAT NOMINATIF des Membres de la Légion d'Honneur
ou Décorés de la Médaille Militaire, qui ont reçu cette
distinction avec droit au traitement, décédés au cours
du 1er trimestre 1952.-

Noms et prénoms des Légionnaires et Médailleurs décédés.	Grade, Corps ou Service	En activité, ou traite	Grade dans l'ordre et ou nommina-	Observations
(1)	(2)	(3)	(4)	Destination.
1° LÉGIONNAIRES :				
CLEMENCON, Charles, Michel, André,	Général De Bde	en activité	Commandeur du 27.12.34	Chateaufrenard (B.D.R.)-Dé- cédé à Avignon le 20.2.52

DIRECTION
DE LA GENDARMERIE
Observations
N° 663/2
12 AVR 1952

DE RÉCEPTION

1^{er} BUREAU
n° 2.2135

AVIS ESSENTIEL

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement à M. le Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres catégoriels devant avoir lieu au titre de la cérémonie de la réception.

15

Le Trois dix neuf mil neuf cent cinquante cinq

Nous, General de Rimony Bouches
Chef de la 15^e Région

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du 19 janvier 1952 et après avoir fait prendre les armes à La Fausse & Ruffier avons fait placer devant le front de bataille M. Clémenton Duby Charles Michel General de brigade de la 15^e Région nommé Commandeur de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous adressant à lui, nous avons prononcé la formule de réception suivante :

« Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous avons Commandeur de la Légion d'Honneur ».

Puis, nous lui avons remis les insignes de son grade et donné l'accolade.

Immédiatement après, le présent procès-verbal a été signé par le récipiendaire et par nous, et transmis à la Grande Chancellerie.

Fait à Avignon, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire, Le Délégué,

[Signature] *[Signature]*

Jolande au Procès-verbal
le livret de traitement
du Officier
(exécution de la C.M. 3364
du 14 février 1927.)

Courrier de la Gendarmerie à la Chancellerie pour l'informer du décès du légionnaire et ainsi arrêter le paiement du traitement

Exemple de procès-verbal de réception.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Ministère
de la Guerre.

Cabinet
du Ministre.

Bureau.

Décorations.

Ordre National de la Légion d'honneur.

RECITÉ

Monsieur *Clemencey*
Clemencey

Charles, Michel, André, Lieutenant-Colonel
au 8^e Régiment d'Infanterie Coloniale

est informé que, par arrêté ministériel
du 2 OCT 1920 1920, rendu en application de
la loi du 15 juin 1920, la Croix de Officier
dans l'Ordre National de la Légion d'honneur lui a été
concernée.

Il aura droit au port de l'insigne de la décoration et aux
arrérages attachés à celle-ci à compter du Seize
Sept 1920.

La présente concession sera régularisée ultérieurement
par une loi spéciale.

Paris, le 25 JANV 1921 1921

Pour le Ministre et par son ordre
Le Lieutenant-Colonel, Sous-Chef de Cabinet.

Ameyaud


Nota. — Jusqu'à la régularisation par une loi spéciale, la
présente lettre d'avis tient lieu de certificat d'inscription pour les arrérages
attachés à la décoration et pour le paiement desquels le titulaire dénommé
ci-dessus doit s'adresser à la Sous-Intendance de sa résidence.
Mention des paiements est faite au verso par les payeurs dans les cases
destinées à cet usage.

202-183-130. (20756)

Nomination comme officier en 1920.


TRAITEMENT DE LA LÉGION D'HONNEUR DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

DÉCLARATION DE CHANGEMENT DE DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT dans lequel le traitement doit être payable <i>Sartre</i>		DÉPARTEMENT dans lequel le traitement devient payable <i>Seine</i>	
NUMÉRO d'INSCRIPTION.	NOM, PRÉNOMS, DATE DE NAISSANCE.	DATE DE JOUISSANCE ou dernière échéance acquittée.	MONTANT DU TRAITEMENT.
Nouveau. <i>9163</i>	<i>Reiss fr. Guillaume</i> <i>né le 8 Mai 1837</i>	<i>10^{er} Juin 1902</i>	Annuel. <i>500</i>
Ancien.	OBSERVATIONS : <div style="text-align: center;"></div>	* S'il est dû des arrérages, joindre un extrait du registre.	Semestriel. <i>250</i>

Déclaration faite par le Trésorier-Payeur général du département de la *Sartre* le *18 Juin 1902*.

Indiquer ci-dessous l'adresse actuelle du Pensionnaire.
19 Rue de Labouderrière Paris

Timbre du Trésorier-Payeur général.


T-G 901 (anc. 286). Inst. 1^{er} déc. 81, mod. 15. — Nancy et Paris, Berger-Levrault et C^{ie}.

Avis de changement de département du colonel REISS.

133

Mairie de Wissembourg

EXTRAIT DES REGISTRES DES ACTES DE NAISSANCE

Mairie de Wissembourg. — Arrondissement de Wissembourg.

N^o *44*.

Le *vingt Neuf* *Mai* à *neuf* heures, du *matin*

ACTE DE NAISSANCE de *François Guillaume*

né à Wissembourg, le *huit* *Mai* mil huit cent *soixante sept* à *sept* heures, du *soir*

François *Guillaume* fils légitime de *François Guillaume Reiss* âgé de *soixante six* ans, domicilié à *Wissembourg* et de *Elisabeth Heyd* âgée de *soixante six* ans, domiciliée à *Wissembourg*.

Témoins: *Charles Gaestel*, âgé de *vingt huit* ans, domicilié à *Wissembourg* et *François Gaestel*, âgé de *vingt six* ans, domicilié à *Wissembourg*, les deux domiciliés à *Wissembourg*, Bas Rhin,

Déclarant: *le père de l'enfant*

Constaté suivant la loi par moi *Georges Philippe Meischendorff* Adjoint au Maire, faisant fonctions d'Officier de l'Etat civil.



Suivent les signatures:

Wissembourg le 30 Octobre 1871

Pour l'Etat civil: *J. Schrey*


Pour l'Extrait conforme: *J. Schrey*

Wissembourg le 30 Octobre 1871.
Le Maire de Wissembourg, Membre du Conseil Général du Bas Rhin.

Extrait d'acte de naissance du colonel REISS.

21. ANNEXE 14 ARTICLES DE PRESSE SUR JACQUES PIET-LATAUDRIE

<p>Le Gaulois du 04/04/1914</p>	<h3 style="text-align: center;">Au Concours hippique</h3> <p style="text-align: center;">Défilé des attelages à quatre — Epreuve de puissance — Examens d'équitation</p> <p>La suggestive exhibition des attelages à quatre, qu'inventa le fondateur du concours hippique, le regretté marquis de Mornay, est restée dans les traditions, mais son prestige, il faut bien l'avouer, a considérablement diminué, malgré les présidents des diverses sociétés, qui s'efforcent depuis plusieurs années de maintenir le « coaching », ce sport si élégant qui nous vient d'Angleterre, il est vrai, mais dont la vogue en France fut si grande il y a quelque vingt ans.</p> <p>Les examens d'équitation pour jeunes gens de seize à vingt et un ans se poursuivent le matin et prouvent surabondamment que tous ces futurs cavaliers font de réels progrès.</p> <p>— Rien de plus naturel, nous disait hier le marquis de Mauléon, l'infatigable examinateur, car depuis quelques années les maîtres de manège ont, d'heureuse façon, modifié leur enseignement. Au lieu d'essayer de faire de leurs élèves des « écuyers », ils s'efforcent d'abord d'en faire des « cavaliers ». La méthode est excellente, car, pour devenir un « écuyer », ne faut-il pas avant tout être un excellent « cavalier » ?</p> <p>Donc, hier, cinquante-cinq candidats se sont présentés pour l'obtention de la médaille de bronze, mais il n'y eut que trente-cinq lauréats ; ce sont :</p> <p>MM. Henri d'Astier de La Vigerie, Henri Bailliodz, Jacques Baubiet, Pierre Baudoin, Maurice Bézard, Falgas, Auguste Binet, Alfred Blech, Henri Boirivant, Allain Chaillot, Jean Carbonel, Michel Champy, André Chevallier, Raymond Durand, Guy de Foucaucourt, Robert de Gaillard, Robert Gillette, Paul Gineste de Sours, Maurice de Lamothe, Henry de La Rochethulon, Albert Laurent, Fernand Legrand, Hélié de Maleprade, Jean de Maleprade, Robert Marin, René Merlin, Hubert du Mesnil du Buisson, Antoine de Meynard, Paul Morel, Jacques Piet-Lataudrie, Edgar Ponthieu, Jacques Reille, Maurice de Ridder, Marcel Roland-Gosselin, Maurice Roland-Gosselin et Robert d'Ussel.</p>
<p>L'Eclair du 04/04/1914 (article similaire dans l'Echo de Paris du même jour)</p>	<p>Dans la matinée, la commission d'examen a décerné des médailles de bronze à MM. Henri d'Astier de la Vigerie, Henri Bailliodz, Jacques Baubiet, Pierre Baudoin, Maurice Bézard, Falgas, Auguste Binet, Alfred Blech, Henri Boirivant, Allain Chaillot, Jean Carbonel, Michel Champy, André Chevallier, Raymond Durand, Guy de Foucaucourt, Robert de Gaillard, Robert Gillette, Paul Gineste de Sours, Maurice de Lamothe, Henry de La Rochethulon, Albert Laurent, Fernand Legrand, Hélié de Maleprade, Jean de Maleprade, Robert Marin, René Merlin, Hubert du Mesnil du Buisson, Antoine de Meynard, Paul Morel, Jacques Piet-Lataudrie, Edgar Ponthieu, Jacques Reille, Maurice de Ridder, Marcel Roland-Gosselin, Maurice Roland-Gosselin, Robert d'Ussel.</p> <div style="text-align: center;">  <p>CONCOURS HIPPIQUE Epreuve de puissance</p> </div>

La France militaire du 25/06/1930

INFANTERIE

Par décision du 21 juin 1930, les mutations suivantes sont prononcées :

Colonels : Darmeyer, brev., 5^e infant., au 505^e chars; Demart, brev., E.-M. part. infant., direct. prép. milit. supér. et instr. O. R. 4^e rég. au Mans, au 505^e chars (serv.); Gillard, brev., 505^e chars, au 4^e infant., pr. command. départ Utah (serv.); Landrot, brev., 38^e infant., pas rej., au command. 134^e infant., rej. 15 août 30 (serv.); Lebat, 34^e infant. (p. o.), 64^e sect. techn. infant., à E.-M. part. infant., ch. sect. techn. infant.

Lieut.-col. : Bomier, brev., h. c., prof. adj. Ecole guerre, au 46^e infant., rej. 1^{er} août 30.

Chefs de bat. : Hila, E.-M. part. infant., adj. command. 7^e demi-brig. cham., au 5^e secouves (serv.); de Faget de Castellan, E.-M. 7^e rég. au 171^e infant., rej. 1^{er} oct. 30; Tolle, E.-M. part. infant., command. cent. mob. 156, Cortil, au 173^e infant., Cortil; Vigouroux, 01^e infant., pas rej., maint. E.-M. part. infant., prof. école spéc. milit.; Vinot, E.-M. part. infant., comm. prat. tir infant., au 27^e bat. cham. (serv.).

Capt. : Buchet, 1^{er} tirail. maroc., 4^e bat., au 1^{er} étrang. (serv.); Dumont, 2^e tirail. algér., au 6^e secouves; Fajal, 5^e infant. (p. o.), C. I. O. F. C., au 141^e infant., prov.; Gaillard, 2^e tir. maroc., au 110^e infant., Chalaie (serv.); Germain, 6^e tirail. algér., 4^e bat., au 90^e infant. (serv.); Girardet, 14^e tirail. tunis., au 30^e inf. (serv.); Grimaud, subst. juge instr. trib. milit. Oan, au 5^e secouves, maint. son empl.; Landrier, 95^e infant. (p. o.), commis. expér. Bourges, à E.-M. part. infant., maint. son empl.; Lenoxy d'Arc, 37^e infant. (p. o.), commis. expér. Osmoux, à E.-M. part. infant., maint. son empl.; Mouchet, 5^e étrang., au 94^e infant. (serv.); **Piet-Lataudrie**, 46^e infant. (p. o.), 16^e bat. de cham., rej. 1^{er} oct. 30; Pougnot, 5^e infant. (p. o.), 141^e infant.

JO du 1/04/1932

INFANTERIE

Armée active.

Etat nominatif des officiers d'infanterie figurant en tête de la liste de tour de départ pour les théâtres d'opérations extérieurs (art. 33 de l'instruction n° 9440 1/11, du 24 octobre 1931).

Capitaines.

MM. Valat (Justin-Louis), du dépôt des isolés métropolitains de Marseille. Indisponible (art. 21) jusqu'au 31 mars 1932.

Marthouret (Jean-Pierre), du 99^e rég. d'infanterie (1).

Moreau (Louis-Léon), du 117^e rég. d'infanterie.

Costaseca (Jean-Joseph), du 80^e rég. d'infanterie.

Piet-Lataudrie (Jacques), du 16^e bataillon de chasseurs.

Duplessis (Marie).

L'Echo de Paris du 18/01/1933

Les admissibilités à l'École supérieure de guerre

Voici la liste, par arme et par ancienneté, des officiers admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'école supérieure de guerre en 1933 :

Infanterie

Les capitaines : **Piet Lataudrie**, 16^e bat. de chas. ; Host, 16^e bat. de chas. ; Rouquier, Ecole Saint-Germain ; Combaret,

<p>Le Figaro, 25 février 1933</p>	<p style="text-align: center;">Le Concours d'admission à l'École supérieure de guerre</p> <p style="text-align: center;">Voici la liste par arme et par ancienneté des officiers admis au concours d'admission à l'École supérieure de guerre en 1933 :</p> <p>Infanterie. — Les capitaines : Piet-Lataudrie, 16^e bat. chass.; Fournier, Ecole Saint-Cyr ; Combalat, Ecole Saint-Maixent ; Cusenier, 2^e bat. chass.; Colin, 5^e tirail. algér. ; Littaye, état-maj. Fez-Nord ; Favier, état-maj. 1^{er} bataillon Nord-Africain ; Colombes, Ecole</p>
<p>Excelsior du 15/09/1933</p>	<p style="text-align: center;">NAISSANCES</p> <p>— Le capitaine J. Piet-Lataudrie et Mme, née de Juvenel, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Francis.</p>
<p>JO du 29/12/1933</p>	<p>Pour le grade de chef de bataillon (1^{re} partie.)</p> <p>MM. les capitaines:</p> <p>(Reliquat du tableau de 1933.)</p> <p>perfectionnement des sous-officiers de carrière de la Valbonne.</p> <p>120 Piet-Lataudrie (J.-D.-M.-F.-G.), élève à l'école supérieure de guerre, (Maroc).</p> <p>121 Sala (C.M.) 1^{er} rég. de zouaves</p>
<p>JO du 21/12/1934</p>	<p>Pour le grade de chef de bataillon (1^{re} partie.)</p> <p>Reliquat du tableau de 1934.</p> <p>MM. les capitaines:</p> <p>1 *Bossan (V.), service des affaires indigènes du Maroc.</p> <p>2 *Dupareq (P.-C.-L.), 4^e rég. de tirailleurs tunisiens.</p> <p>3 *Ancelot (J.-L.), 170^e rég. d'infanterie.</p> <p>4 *Périssé (P.-A.-G.), breveté, état-major de l'armée.</p> <p>5 Arnoult (L.-J.-B.), 1^{er} rég. de tirailleurs marocains, 4^e bataillon du Levant.</p> <p>6 Caye (C.-C.), école d'application d'artillerie.</p> <p>7 Madeline (H.-H.-A.), 43^e rég. d'infanterie.</p> <p>8 Dellery (L.-A.-A.), centre de mobilisation principal d'Afrique n° 5, à Miliana.</p> <p>9 Giraud-Charreyron (A.-J.-H.), centre de perfectionnement des sous-officiers de carrière de la Valbonne.</p> <p>10 Piet-Lataudrie (J.-D.-M.-F.-G.), élève à l'école supérieure de guerre.</p> <p style="text-align: center;">INFANTERIE</p> <p>Sont précédés d'un astérisque les noms des officiers ayant bénéficié, pour l'inscription au tableau d'avancement, d'une majoration d'ancienneté égale au temps pendant lequel ils ont détenu leur grade à titre temporaire (application de l'article 9 du décret du 2 mai 1914, modifié par l'article 3 du décret du 26 juillet 1929, relatif à l'avancement des officiers ayant détenu leur grade à titre temporaire).</p> <p>Les officiers titulaires du brevet d'observateur en avion sont signalés par la mention « brevet d'observateur en avion » portée à la suite de leur affectation.</p>

L'Echo de Paris du 22/12/1934
Article similaire dans le supplément du Figaro du 23/12/1934

Tableau d'avancement de l'armée active pour 1935

INFANTERIE (suite)

Sont inscrits :
 Pour le grade de lieutenant-colonel, les chefs de bataillon :
 101. Barbé, Commission d'expérimentation ; Hautœur, Ecole de guerre ; Vogel, 110^e rég. ; Granier, 29^e div. d'infanterie.
 Pour le grade de chef de bataillon (1^{re} partie), les capitaines : 1. Bossan, du Maroc ; Duparcq, 4^e tirail. ; Ancelot, 170^e rég. ; Périsset, état-major de l'armée ; Arnout, 1^{er} tirail. marocains ; Caye, Ecole d'application d'artillerie ; Madeline, 43^e rég. ; Dellery, C. M. d'Afrique 5, à Miliana ; Giraud-Charreyron, Centre de perfectionnement La Valbonne ; **Piet-Lataudrie**, Ecole de guerre ; Sala, 1^{er} zouaves ; de Tarra-

21. Petit, Ecole d'Epinal ; Padovani, Service géographique, Maroc ; Binet, Ecole militaire d'inf. ; Helgouach, 41^e rég. ; Michelet, Ecole militaire d'inf. ; Sensevy, 126^e rég. ; Tuffreau, Centre de perfection. de Granville ; Lapeze, 126^e rég. ; Stevenin, 91^e rég. ; Heurtault, 95^e rég. ; Jarrot, 16^e tirail. ; Touchard, 14^e tirail. ; Bernard, Ecole militaire d'inf. ; Lloret, 15^e rég. ; Gimat, 168^e rég. ; Argouach, Centre de perfect. des Sables-d'Olonne ; Chevalier, Ecole d'appl. de l'inf. ; Beharelle, 14^e tirail. ; Sohm, 150^e rég. ; Luce, 61^e cars.
 41. Mantelan, Ecole militaire d'inf. ; Betesta, Ecole spéciale militaire ; Guglielmi, 4^e étranger ; Briard, C. M. 144. Bichot, Ecole de guerre ; Gilotte, Etat-major de l'armée ; Guigard, 7^e chass. ; Menard, Ecole de guerre ; Derville, 24^e rég. ; Dhelin, 31^e chass. ; Benedittini,

JO du 24/03/1935

24 Mars 1935 JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

Au grade de chef de bataillon. (Pour prendre rang du 25 mars 1935.)

(1^{er} tour.) M. Sala (G.-M.), capitaine de l'E. M. P. I., inspection générale du matériel d'artillerie, inspecteur d'armes permanent à Meknès (Maroc), en remplacement de M. Ricard, retraité. — Affecté au 25^e rég. de chars de combat.

(1^{er} tour.) **M. Piet-Lataudrie** (J.-D.-M.-F.-G.), capitaine de l'E. M. P. I., élève à l'école supérieure de guerre, en remplacement de M. Ricard, retraité.

(Choix.) M. P. I., école de remplacement tenu provisoirement.

L'Action Française du 24/03/1935 (article similaire dans le supplément bimensuel du Figaro et l'Echo de Paris du même jour)

Promotions trimestrielles

NOTA. — Les officiers dont la promotion n'est pas suivie d'une mutation sont maintenus dans de cavalerie n° 6; de Beaumont, du 19^e dragons Martin, de l'E.-M. de la 13^e région; Guérin, d

<p>JO du 09/09/1935</p>	<p>Les officiers dont les noms suivent accompliront à compter du 4 novembre 1935, un stage d'instruction de six semaines à l'état-major de l'armée :</p> <p>Au 2^e bureau: capitaines Bapst, De Fresne de Virel, Carbonnel, Masson et De Greyflé de Bellecombe.</p> <p>Au 4^e bureau: commandants De Ladreit de La Condamine et Piet-Lataudrie; capitaines Morelle, Perrin, Poupard, Versini, Vié, Cusenier et Rivet.</p> <p>AU GRADE DE CHEF DE BATAILLON. — Les capitaines : <i>Poitier</i>, du 1^{er} étranger, au 2^e tirailleurs algériens; <i>Bossan</i>, du service des affaires indigènes du Maroc; <i>Groscolas</i>, du 3^e au 6^e tirailleurs algériens; <i>Duparcq</i>, du 4^e tirailleurs tunisiens; <i>Roux</i>, du parc régional de Versailles; <i>Ancelot</i>, du 170^e d'inf.; <i>Tirebaque</i>, du 4^e tirailleurs tunisiens; <i>Périsse</i>, de l'E.-M.; <i>Videcocq</i>, du service de la P.M.S. de la région de Paris; <i>Arnout</i>, du 16^e tirailleurs tunisiens; <i>El Kaim</i>, du 95^e d'inf.; <i>Caye</i>, de l'Ecole d'application de l'artillerie; <i>Vanier</i>, du 163^e d'inf.; <i>Madeline</i>, du 43^e d'inf.; <i>Brunet</i>, de l'E.-M. de la 14^e région; <i>Dellery</i>, du C.M. principal d'Afrique n° 5; <i>Dejouas</i>, du services des affaires indigènes d'Algérie, au 14^e tirailleurs algériens; <i>Giraud-Charreyron</i>, du centre de perfectionnement de la Valbonne; <i>Sauts</i>, du 503^e, au 504^e chars de combat; Piet Lataudrie, de l'Ecole supérieure de guerre; <i>Charnal</i>, du service départe-</p>	
<p>Journal des débats politiques et littéraires du 11/09/1935</p> <p>Article similaire dans le Petit Marseillais du 10/09/1935</p>	<p>Sortie de l'Ecole de guerre</p> <p>Service d'état-major. — Voici la liste nominative par arme, grade et ancienneté dans le grade des officiers ayant obtenu le brevet d'état-major à leur sortie de l'Ecole de guerre en 1935, avec indication des affectations données à chacun d'eux :</p> <p>1^o Officier autorisé exceptionnellement à effectuer son temps de commandement avec l'accomplissement de son stage d'état-major : Choupot, capitaine d'artillerie.</p> <p>2^o Officier désigné pour suivre les cours de l'Ecole de guerre italienne : de Venel, capitaine d'infanterie.</p> <p>3^o Officier désigné pour suivre les cours de l'Ecole de guerre tchécoslovaque : Cabanne, capitaine d'artillerie.</p> <p>4^o Officiers désignés pour les états-majors ci-après, en qualité de stagiaires.</p> <p>Troupes métropolitaines : Infanterie. — Le chef de bataillon Piet-Lataudrie, 29^e division d'infanterie.</p>	
<p>JO du 24/04/1938</p>	<p>INFANTERIE</p> <p>Par décision du 21 avril 1938, les mutations suivantes sont prononcées :</p> <p>M. Piet-Lataudrie (J. - D. - M. - F.), breveté d'état-major, hors cadres, état-major de la 29^e division d'infanterie, au 29^e bataillon de chasseurs. Rejoindra le 20 juin 1938 (service).</p>	

<p>Le Figaro du 24/04/1938 (même article dans Le Temps du 25/04/1938)</p>	<div style="text-align: center;"> <h1>MUTATIONS</h1> <hr/> <p>Service d'état-major Les capitaines : AURIOL, pi</p> <h2>Infanterie</h2> <p>Colonel MICHEL DE LA BAUME, centre d'études interarmes, chef de la section d'études tactiques de montagne. Lieutenants-colonels : GRUYER, au 159^e, comm. par intérim le régiment ; PAILLE, cours pratique de tir. Chefs de bataillon : ADAM, au 22^e tirail. algér.; BAULAT, au 21^e tirail. algér.; COLCANAP, au 27^e d'inf., faisant fonctions de lieut.-col.; GORGIN, au 155^e; LAVECOT, comm. au camp de Mailly; PIET-LATAUDRIE, au 20^e bat. de chass.; BONNOUVRIER, état-major</p> </div>
<p>JO du 10/02/1945 (liste des officiers maintenus en activité)</p>	<p style="text-align: center;">- vembre 1942).</p> <p style="text-align: center;">Piet-Lataudrie (J.-D.-M.-F.-G.), colonel.</p>
<p>JO du 11/08/1945</p>	<p style="text-align: center;">Rectificatif au <i>Journal officiel</i> du 10 février 1945 :</p> <p style="text-align: center;">Les officiers dont les noms suivent sont maintenus en activité sans interruption :</p> <p style="text-align: center;">Ajouter, <i>in fine</i> :</p> <p style="text-align: center;">Infanterie.</p> <p style="text-align: center;">« M. Piet-Lataudrie (J.-D.-M.-F.-G.), colonel (rang du 25 décembre 1944) ».</p> <p style="text-align: center;">Les officiers dont les noms suivent sont rappelés à l'activité :</p> <p style="text-align: center;">Infanterie.</p>
<p>JO du 19/07/1949</p>	<div style="text-align: right;"> <p>19 Juillet 1949 JOURN</p> </div> <p>Rouen, en remplacement de M. le colonel de cavalerie Nerot (Paul-Charles-Albert), appelé à d'autres fonctions.</p> <p>M. le colonel d'infanterie, breveté d'état-major, Piet-Lataudrie (Jacques-Duplessis-Marie-Fernand), commandant la subdivision de Nevers, en remplacement de M. le colonel d'infanterie Bezuel Le Roux d'Esneval (n'a pas rejoint).</p>

22. ANNEXE 15 FICHES DES PROMOTIONS DE L'ESM SAINT-CYR

A. 39^{ème} promotion : de Crimée-Sébastopol

Par le Général de brigade (2s) Jean Boÿ 20 avril 2011 1 ère édition : septembre 2008

Historique de la 38e -39e promotion de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (1854-1856), promotion de Crimée-Sébastopol

Origine du nom En 1853, Abd-ul-Medjid, sultan de Turquie, refusant de reconnaître le protectorat du tsar de Russie sur les chrétiens orthodoxes de l'Empire Ottoman, les Russes occupent les principautés moldo-valaques et détruisent la flotte turque. Les Alliés, Français, Britanniques et Sardes interviennent en Crimée, aux côtés du sultan.

C'est pour commémorer cette campagne que les 38e et 39e promotions prennent les noms de promotion de Crimée et de promotion de Sébastopol puis celui unique de promotion de Crimée-Sébastopol.

La promotion de Crimée entre à l'École en octobre 1854, à la suite du concours normal de cette année. L'Armée française est alors engagée en Crimée, si bien qu'une fraction de la promotion rejoint les régiments dès janvier 1855. Le besoin en officiers restant pressant, la partie de la promotion encore à l'École est complétée par une promotion supplémentaire, dite promotion de Sébastopol, admise à la suite d'un concours organisé en décembre 1854.

Ainsi, la promotion 1854-56 comprend trois catégories d'officiers : - une première partie, promue au grade de sous-lieutenant en janvier 1855, « soudée » à la deuxième partie par le concours normal d'entrée de 1854 ;

- une deuxième partie, donc naturellement « soudée » à la première, par son concours d'entrée, mais également « soudée » à la troisième partie parce que nommée (promue), en même temps qu'elle, au grade de sous-lieutenant, en 1856 ;

- une troisième partie, normalement « soudée » à la deuxième et, suivant, à la première.

Ceci explique que les membres des deux promotions initiales se sont toujours considérés comme une seule promotion, la promotion de Crimée-Sébastopol. En outre, démontrant par là un esprit de corps particulièrement développé, ils ont même tenu les quatre d'entre eux qui ont redoublé avec la 40e promotion (1855-57), promotion du Prince Impérial - donc nommés souslieutenants en 1857 - comme appartenant à la promotion de Crimée-Sébastopol.

La promotion de Crimée-Sébastopol se montre donc, en tous points, particulière, dès sa naissance. Plus tard, elle se distingue encore des autres par son organisation rigoureuse et par la réalisation de ses Comptes-rendus de réunion générale de la Crimée-Sébastopol (dont les archives de la Saint-Cyrienne détiennent ceux des années 1887, 1907, 1910 et 1912), documents qui font un point exact et sans faiblesse de la promotion, démontrant sa force de cohésion en glorifiant ceux des siens qui le méritent et en assumant... les autres.

Effectifs à l'entrée La 38e -39e promotion compte six cent dix-sept membres. La liste des membres de la promotion figure dans l'Annuaire de la Saint-Cyrienne 1912. Le chiffre annoncé de six cent seize est inexact : en réalité l'effectif de la 38e -39e promotion est de six cent dix-sept car il faut ajouter le sous-lieutenant d'Infanterie V., G., M. Guyho, omis dans la liste de la promotion (voir les pp. 100 à 112) mais que l'on retrouve bien dans le répertoire final (voir p. 647) de l'Annuaire de la Saint-Cyrienne 1912 et que le colonel Le Boulicaut, dans le Livre d'or des Saint-Cyriens morts au Champ d'honneur, donne mort à Solferino, en 1859.

Français : six cent seize élèves officiers, un d'entre eux venant de la promotion précédente. Les majors d'entrée sont :

- pour les admis en octobre 1854 (promotion de Crimée), l'élève officier Alexis, Edouard Mauflastre (1834-1883), plus tard capitaine d'Infanterie à la retraite, chevalier de la Légion d'honneur ;
- pour les admis en décembre 1854 (promotion de Sébastopol), l'élève-officier Olivier, Jean, Louis Tinard (1837-1887), plus tard chef de bataillon d'Infanterie à la retraite, chevalier de la Légion d'honneur.

Le premier matriculé des admis en octobre 1854 (promotion de Crimée) est l'élève officier Émile, Louis, Constant Championnet (1835-....), plus tard officier du corps d'État-major, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur.

Le premier matriculé des admis en décembre la promotion de Sébastopol est l'élève officier Louis Godfroy (1835-1899), plus tard officier du corps d'État-major, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur.

Étranger : Un. D'après l'Annuaire de la Saint-Cyrienne 1912, la 38e -39e promotion compte un élève de nationalité turque, Omer-Bey. On sait de lui qu'il est le « neveu d'Omer Pacha » [Ndr : Omer-Pacha, généralissime turc (1806-1871)] et, ajoute le rédacteur du témoignage, que « c'est un petit bonhomme de 17 ans, qui a l'air assez dégourdi. Il porte une médaille qu'il a enlevée à un officier russe après l'avoir tué ».

Nombre d'officiers formés

Six cent cinq sous-lieutenants sortent de l'École en 1855 et 1856 :

- soixante-quatre dans le corps d'État-major ;
- quatre cent quarante-six dans l'Infanterie ;
- vingt-quatre dans l'Infanterie de Marine ;
- soixante et onze dans la Cavalerie.

On ne connaît pas le nom d'un éventuel major de sortie, en janvier 1855. Compte tenu des circonstances du départ de cette partie de la promotion, il n'est pas certain qu'il y ait eu un examen. Le major de sortie, en 1856, est le sous-lieutenant de Cavalerie Calixte, Camille, Charles du Vallon (1835-1864), plus tard capitaine, officier de la Légion d'honneur, mort pour la France, à bord de la Dryade, des suites de blessures reçues à San-Antonio (Mexique), le 18 avril 1864.

Onze élèves officiers ne sont pas promus en 1856 : trois décèdent à Saint-Cyr, un est promu officier par le rang, trois sortent non officiers et quatre poursuivent leur formation à l'École. Ces derniers, nommés sous-lieutenants en 1857, sont tenus cependant par leurs camarades comme membres de la promotion de Crimée-Sébastopol (voir supra). L'élève étranger Omer-Bey, simple stagiaire, n'est (normalement) pas promu officier dans l'Armée française.

Morts pour la France et morts en service

Quatre-vingt officiers de la promotion de Crimée-Sébastopol tombent au Champ d'honneur, selon le colonel Jean Le Boulicaud, dans le Livre d'or des Saint-Cyriens mort au Champ d'honneur) :

- deux au cours de la pacification de l'Algérie ;
- vingt-deux durant la campagne d'Italie*** ;
- un à Varsovie**** ;
- six durant la campagne du Mexique ;
- deux en Indochine (Cochinchine et Tonkin) ;
- deux au Sénégal ;

- quarante-deux durant la guerre franco-prussienne de 1870-71 ;
- un contre les insurgés de la Commune ;
- un en Tunisie ;
- un en Nouvelle-Calédonie.

A ces quatre-vingt morts au champ d'honneur, il convient d'ajouter trois officiers « tués dans un service commandé », signalés par le Compte-rendu de réunion de la Crimée-Sébastopol 1887.

- deux, morts de chutes de cheval, en service commandé,
- un, lors d'une explosion au camp de Châlons. Dans le Livre d'or des Saint-Cyriens morts au Champ d'honneur, le colonel Le Boulicaut donne le sous-lieutenant d'Infanterie V., G., M. Guyho comme mort au Champ d'honneur à Solferino, en 1859. Cet officier n'apparaît pas dans la liste de la promotion donnée par l'Annuaire de la Saint-Cyrienne 1912, mais figure dans le répertoire du même ouvrage comme V., G., M. Guyho, de la promotion 1854-56. Dans le Livre d'or des Saint-Cyriens morts au Champ d'honneur, le colonel Le Boulicaut compte le lieutenant d'Infanterie Léon Junck, sous-major d'entrée de la promotion de Sébastopol (né le 13 déc. 1837 à Chaumont/Haute-Marne ; démissionnaire le 3 avril 1863 ; mort le 1er mai 1863, près d'Osovie/Pologne) comme mort au Champ d'honneur à « Varsovie, 1863 ». Mais les Comptes-rendus de réunion de la Crimée-Sébastopol 1887, 1907. 1910, 1912 ne le signalent pas dans leurs listes de « tués à l'ennemi ou dans un service commandé », pas plus que l'Annuaire de la Saint-Cyrienne 1912, qui le donne simplement « tué en Pologne, en 1863 ». Par ailleurs, on sait que lors de l'insurrection polonaise contre la Russie de 1863 « les dons d'argent n'ont pas été les seules actions de la population française. Celle-ci va d'abord directement interpeller le Sénat et l'Empereur durant toute l'année 1863 et le début de l'année 1864, pour demander un soutien énergique de la France à la nation polonaise. Parallèlement plusieurs dizaines de Français vont partir rejoindre les insurgés et vont participer activement à la lutte armée. Enfin, après l'écrasement définitif de la rébellion, c'est encore la France qui recevra ce nouveau flux de réfugiés et qui tentera de les secourir encore une fois », comme le rapporte Aymeric Kurzwinski dans La France et l'insurrection polonaise de 1863 (voir <http://www.beskid.com/insurrection.html>).

Le cas du lieutenant Léon Junck méritera donc une étude particulière : on peut penser qu'il ne s'agit pas d'un « quelconque » accident de la vie courante ou des suites d'une maladie mais qu'il a démissionné pour aller se battre aux côtés des patriotes Polonais. La liste de ces officiers figure en annexe (à venir).

Données historiques propres à cette promotion

- 1) La 38e -39e promotion (1854-56), promotion de Crimée-Sébastopol, participe au défilé en l'honneur de la reine Victoria, le 24 août 1855, sur le Champ de Mars, à Paris. Elle est la première promotion de Saint-Cyr à porter le plumet blanc et rouge qui va être surnommé casoar par les Saint-Cyriens. On peut voir à ce sujet l'annexe 2 de cet historique ou lire l'article paru dans Le Casoar 178, de juillet 2005.
- 2) La 38e -39e promotion donne de nombreux officiers généraux à l'armée de Terre et au corps du Contrôle.

Armée de Terre

Un général de division, commandant de corps d'armée (GDI, cdt de CA) - Boulanger, Georges, Ernest, Jean, Marie (1837-1891), GDI, cdt de CA (Infanterie), grand officier de la Légion d'honneur.

Vingt-quatre généraux de division (GDI) - Bégin, Charles, Auguste, Frédéric (1835-1901), GDI (Infanterie de Marine), grand-croix de la Légion d'honneur. - Bichot, Anicet, Edouard, Justin (1835-1908), GDI (Infanterie de Marine), grand officier de la Légion d'honneur. - Brault, Paul, Marie (1837-1899), GDI (Infanterie), grand officier de la Légion d'honneur. - Caillard, Jean-Baptiste, Hyacinthe (1836-1923), GDI (Infanterie), grand officier de la Légion d'honneur. - Callet, Jérôme (1835-1918), GDI (Infanterie), grand

officier de la Légion d'honneur. 5 - Darras, Paul, Edouard, Alfred (1834-1903), GDI (État-major), grand officier de la Légion d'honneur. - D'Azémar, Adolphe, Henri, Gaston, baron (1837-1921), GDI (Infanterie). - De Colbert, Pierre, Émile, Arnauld, Edouard (1834-1905), GDI (Cavalerie). - De Sesmaisons, Claude, Marie, Rogatien, comte (1835-1920), GDI (État-major), grand officier de la Légion d'honneur. - Du Bois de Beauchesne, Henri, Alcide, vicomte (1836-1910), GDI (Cavalerie). - Duchemin, Auguste, Paul, Albert (1837-1907), GDI (Infanterie de Marine), grand officier de la Légion d'honneur. - Faverot de Kerbrech, François, Nicolas, Guy, Napoléon, baron (1837-1905), GDI (Cavalerie), grand officier de la Légion d'honneur. - Hervé, Félix, Jean, Marie (1837-1904), GDI (Infanterie), grand-croix de la Légion d'honneur. - Jeannerod, François, Alexandre (1836-1911), GDI (Infanterie), grand officier de la Légion d'honneur. - Jollivet, Jules, Pierre, Marie, Prudence (1834-....), GDI (Infanterie), grand officier de la Légion d'honneur. - Lebrun, Charles, Aimé (1836-1903), GDI (Infanterie). - Letouzé de Longuemar, Paul, Pierre, Louis, Marie (1836-1918), GDI (Infanterie), grand officier de la Légion d'honneur. - Libermann, Marie, Léo, Paul (1837-1923), GDI (Infanterie), grand officier de la Légion d'honneur. - Mennessier de La Lance, Gabriel, René, baron (1835-1924), GDI (Cavalerie). - Mouton, Félix (1836-1923), GDI (Infanterie). - Muzac, Aimé, Guillaume, Léon (1837-1916), GDI (Infanterie). - Parison, Nicolas, Armand (1834-1903), GDI (État-major). - Potiron de Boisfleury, César, Joseph, Pierre, Marie (1834-1898), GDI (Infanterie). - Renouard, Jean, Constant, Edmond (1836-....), GDI (État-major), grand officier de la Légion d'honneur.

Un intendant général (Int G) (intendant général de 1 re classe, plus tard et commissaire général de division, de nos jours) - Jouan de Kervennoaël, Henri, Marie, Marcel (1836-1922), Int G (État-major puis Intendance).

Trente-trois généraux de brigade (GBR) - Bruneau, Marie, Auguste, Aristide (1836-1906), GBR (Infanterie). - Brunet, Louis, Arthur (1837-1904), GBR (État-major). - Alessandri, Jean-Baptiste (1835-1921), GBR (Infanterie). - Amade, Jacques, Marie, Léopold (1836-1913), GBR (Infanterie puis Gendarmerie). - Amos, Paul (1835-1905), GBR (Infanterie). - Belin, Eugène (1834-1894), GBR (Infanterie). - Berruyer, Ulysse, Louis, Désiré, Marie, Anatole (1836-1906), GBR (État-major). - Bidot, Henri, Stanislas (1835-....), GBR (État-major). - Blanchet, Jean-Baptiste (1834-1908), GBR (Infanterie). - Bourelly, Jules (1835-....), GBR (État-major). - Brissaud, Léonard, Léonce (1836-1889), GBR (Infanterie). - Championnet, Émile, Louis, Constant (1835-....), GBR (État-major). - Chédeville, Eugène (1835-1908), GBR (Infanterie). 6 - Combarieu, Émile, Jean, Pierre (1834-1908), GBR (Infanterie). - Du Chouchet, Ludovic, Protais, Desplaces (1836-1911), GBR (Infanterie). - Forget, Louis, Émile (1836-1910), GBR (Infanterie). - Godfroy, Louis (1835-1899), GBR (État-major). - Guerrier, Jean (1835-1908), GBR (État-major), grand officier de la Légion d'honneur. - Jean d'Aiguillon, Eugène, Almeric (1835-1911), GBR (Infanterie). - Lacapelle, Albert, Auguste, Nicolas (1836-1904), GBR (Infanterie). - Lachau, Jean, Antoine, Alfred (1835-....), GBR (Infanterie). - Lambert, Arsène, Mathurin, Louis, Marie (1834-1901), GBR (Infanterie de Marine puis Infanterie), grand officier de la Légion d'honneur. - Leroy, Victor, Ernest, René (1836-1908), GBR (État-major). - Malaper, François, Ernest (1836-....), GBR (Infanterie). - Marin, Émile, Antoine (1836-....), GBR (Cavalerie). - Michel, Nicolas, François, Didier (1836-1896), GBR (État-major). - Prax, Pierre, Léon (1834-1927), GBR (Infanterie). - Rozier de Linage, Melchior, Eusèbe, Antoine, comte (1835-1887), GBR (Cavalerie). - Sauvan, Henry, Sébastien (1835-1906), GBR (Infanterie). - Seigneboosc, Raymond, Jean (1832-1899), GBR (Infanterie). - Senault, Albert (1835-1893), GBR (État-major). - Thiéry, Sébastien, Pierre, Alphonse (1836-1893), GBR (Infanterie). - Tiret, Jules, Marie (1837-1902), GBR (Cavalerie).

Cinq intendants militaires (Int M) (intendants généraux de 2e classe, plus tard et commissaires généraux de brigade, de nos jours) - Boué, François, Alexandre, Florent (1836-....), Int M (Infanterie puis Intendance). - Joba, Joseph, Ernest (1836-1900), Int M (État-major puis Intendance). - Lafosse, François, Alexandre, Léopold (....-1900), Int M (... puis Intendance). - Laloy, Jean, Louis, Alexandre

(1834-1903), Int M (Infanterie puis Intendance). - Schérer, Georges, Philippe (1835-1895), Int M (Infanterie puis Intendance).

Au corps du Contrôle

Un contrôleur général de l'Armée de 1re classe (CGA 1) - Du Marché, François, Georges, Henri (1836-....), CGA 1 (État-major puis Intendance puis Contrôle), grand officier de la Légion d'honneur.

Deux contrôleurs généraux de l'Armée de 2e classe (CGA 2) - De Ruffi de Pontevès-Gévaudan, Charles, Antoine, Léon, comte (1836-1914), CGA 2 (Infanterie puis Intendance puis Contrôle). - Longuet, Joseph, François, Léon (1835-....), CGA 2 (État-major puis Contrôle).

3) La 38e -39e promotion donne aussi à la société civile française :

- huit hommes politiques : le général Georges Boulanger (voir, plus loin, le paragraphe : Personnages marquants ou atypiques) ; le général de brigade Arsène Lambert (voir, plus loin, le paragraphe : Personnages marquants ou atypiques) ; le capitaine de Cavalerie démissionnaire, plus tard lieutenant-colonel dans la Garde nationale Ernest Arnous-Rivière (1835-....), chevalier de la Légion d'honneur, est conseiller général de Maine-et-Loire ; le chef de bataillon d'Infanterie Jean, Marie, Arthur Labordère (1835-....), chevalier de la Légion d'honneur, à la 7e retraite, est député de la Seine ; le sous-lieutenant de Cavalerie, plus tard capitaine de l'Armée territoriale Arthur de Marsay (1836-1888), très tôt démissionnaire, devient conseiller général d'Indre-et-Loire ; le sous-lieutenant d'Infanterie Jean, Marie, Arthur Varailhon (1836-1899), rapidement démissionnaire, obtient un doctorat en médecine et devient plus tard maire de Noyant et plus tard conseiller général de Maine-et-Loire (voir aussi plus loin) ; le chef d'escadrons de Cavalerie puis lieutenant-colonel de l'Armée territoriale Jean, Victor Chalamon de Bernardy (1835-1905), officier de la Légion d'honneur, une fois à la retraite, devient conseiller général de l'Ardèche ; par contre, le capitaine de Cavalerie Arthur Dillon (1834-1922), officier de la Légion d'honneur, ami du général Boulanger depuis Saint-Cyr, et financier du boulangisme, voit son élection de député invalidée en 1889 ;

- un docteur en médecine : le sous-lieutenant d'Infanterie Jean, Marie, Arthur Varailhon (1836- 1899), rapidement démissionnaire, obtient un doctorat en médecine et devient plus tard maire de Noyant et plus tard conseiller général de Maine-et-Loire ;

- un fonctionnaire de la Justice : le capitaine d'Infanterie puis de Gendarmerie Alexandre Michelin (1833-....), chevalier de la Légion d'honneur, à la retraite, devient juge de Paix ;

- huit fonctionnaires des Finances : le chef de bataillon d'Infanterie Eugène, Adolphe Bertrand (1836-....), chevalier de la Légion d'honneur, à la retraite, devient percepteur ; le lieutenant d'Infanterie puis capitaine dans la Garde nationale Jules, Achille Cléret (1835-....), chevalier de la Légion d'honneur, démissionnaire, devient percepteur ; le capitaine d'Infanterie Alfred Ducoroy (1835-....), démissionnaire, devient percepteur ; le lieutenant d'Infanterie Marie, Florent, Eugène Gaillard de Saint-Germain (1835-1907), chevalier de la Légion d'honneur, grièvement blessé et mis à la retraite, devient receveur particulier des Finances : comme le sous-lieutenant d'Infanterie Auguste Girard (1834-1906), chevalier de la Légion d'honneur, lui aussi placé à la retraite à la suite de sa grave blessure à Magenta ; le lieutenant d'Infanterie Paul, Léon, Octave Hébert (1834-1896), démissionnaire, devient percepteur ; le capitaine d'Infanterie Augustin, Frédéric Letellier d'Aufrènes (1831-1892), réformé pour infirmités incurables, devient receveur municipal ; le lieutenant d'Infanterie plus tard chef de bataillon de la Garde nationale Louis, Marie, Ernest Réau (1834-1894), démissionnaire, devient receveur particulier des Finances ;

- un conseiller à la Cour des Comptes : le capitaine de Cavalerie, plus tard lieutenant-colonel d'Infanterie de l'Armée territoriale Félix, Constant de Lafontaine de Fontenay (1834-1905), chevalier de la Légion d'honneur, démissionnaire, devient conseiller à la Cour des comptes ;

- trois cadres supérieurs des chemins de fer : le capitaine d'Infanterie puis chef de bataillon d'Infanterie de l'Armée territoriale Joseph, Louis, Numa Audibert (1836-....), chevalier de la Légion d'honneur, à la retraite, devient commissaire de surveillance administrative des chemins de fer ; le chef de bataillon d'Infanterie de l'Armée territoriale Jules Bergez (1834-....), chevalier de la Légion d'honneur, à la retraite, est commissaire de surveillance au Service des chemins de fer et des étapes, à Beauvais ; le sous-lieutenant de Cavalerie Louis Eugène Cahuzac (1835-....), démissionnaire, devient inspecteur de l'exploitation des chemins de fer, à Orléans ;

- trois cadres d'entreprises : le sous-lieutenant d'Infanterie, plus tard capitaine de la Garde nationale Louis, Alphonse Beaufumé (1835-....), démissionnaire (1861), devient ingénieur civil (?), à Cavaillon ; le lieutenant d'Infanterie, plus tard lieutenant-colonel de la Garde nationale Louis, Gustave, Joseph, Marie Belleville (1836-....), chevalier de la Légion d'honneur, démissionnaire, devient administrateur délégué de la Compagnie française du télégraphe de Paris ; le chef de bataillon Etienne, Lucien Odoul (1835-....), démissionnaire, devient administrateur délégué des forges, hauts-fourneaux et aciéries de Buglose (Landes) ;

- un architecte : le sous-lieutenant d'Infanterie Louis, Albert Linard (1835-1894), démissionnaire très tôt, devient architecte, à Limoges ;

- deux financiers : le capitaine d'État-major Alfred, Auguste, Alexandre Haillot (1836-....), officier de la Légion d'honneur, démissionnaire, devient directeur de la succursale de la Banque de France (en 1887), à Bourges ; le lieutenant d'Infanterie Joseph, Elie, Emmanuel de Losse (1835-1907), démissionnaire devient inspecteur du Crédit foncier de France.

4) Les archives de la Saint-Cyrienne détiennent les Comptes-rendus de réunion générale de la Crimée-Sébastopol 1887, 1907, 1910, 1912.

Personnages marquants ou atypiques

Le général de division, commandant de corps d'armée Georges, Ernest, Jean, Marie Boulanger (1837-1891), grand-officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, grand-croix de l'ordre du Mérite militaire (Espagne), cinq fois blessé au combat, fait partie de la promotion de Sébastopol. A sa sortie de l'École, il choisit l'Infanterie, dont il est plus tard le directeur, avant de commander le corps d'occupation en Tunisie (1884-86). Ministre de la Guerre (1886-87) dans les cabinets Freycinet et Goblet, extrêmement populaire, il regroupe autour de lui les mécontents, qui lui donnent le surnom de « La Revanche ». Inquiet, le gouvernement l'éloigne de Paris en le nommant au commandement du 13e corps d'armée, à Clermont-Ferrand (1887). Malgré cet « exil », Boulanger revient à Paris ; le gouvernement le sanctionne en le mettant à la retraite ce qui lui donne la possibilité de se présenter aux élections législatives. En 1888, il est triomphalement élu député dans quatre départements et deux fois à Paris mais ne se résout pas à marcher sur l'Élysée. Le gouvernement profite de son hésitation pour interdire les candidatures multiples et dissoudre la Ligue des patriotes, qui soutient Boulanger. Celui-ci, inculpé de complot contre l'État, se réfugie en Belgique (avril 1889), accréditant l'accusation dont il fait l'objet. Condamné par contumace à la réclusion perpétuelle, désorienté par la mort de sa maîtresse et égérie politique, il se suicide sur la tombe, en 1891. Le général Boulanger reste un personnage très critiqué, pour sa démagogie bien sûr, mais surtout à cause de la peur qu'il a inspirée à la classe politique de l'époque. Il ne faut cependant pas oublier que, s'il a pris la décision, discutable, d'expulser le duc d'Aumale, il est à l'origine d'importantes mesures dans les régiments, améliorant la qualité de la vie des soldats et des cadres, bien avant que dans la société civile on se préoccupe de ce genre de problèmes. En outre, il a fait adopter par l'Armée française, le fameux fusil Lebel, du poilu de la Grande Guerre, ce qui n'est pas un mince titre de gloire.

Le général de division Charles, Auguste, Frédéric Bégin (1835-1901), de la promotion de Sébastopol, sorti de l'École dans l'Infanterie de Marine, accède à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur après une longue et belle carrière.

Le général de division Félix, Jean, Marie Hervé (1837-1904), de la promotion de Crimée, choisit l'Infanterie à sa sortie de l'École. Il est élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur après, lui aussi, une longue et belle carrière.

Le général de brigade Arsène, Mathurin, Louis, Marie Lambert (1834-1901), de la promotion de Sébastopol, grand officier de la Légion d'honneur, choisit l'Infanterie de Marine à la sortie de l'École. Il se distingue au Sénégal et surtout comme un des défenseurs de la maison des dernières cartouches, à Bazeilles, pendant la guerre franco-prussienne de 1870-71. Fait prisonnier à cette occasion il s'évade et vient participer efficacement à la réduction des insurgés de la Commune. Plus tard, il est commandant militaire du Sénat avant de venir à la tête du 130e régiment d'infanterie de ligne. En 2e section, il est élu sénateur du Finistère (1900).

Le lieutenant-colonel d'Infanterie Marie, Charles, Adolphe Chapuis (1837-1884), de la promotion de Sébastopol, chevalier de la Légion d'honneur, qui, brave officier de la Légion étrangère, meurt pour la France, en 1884, sinon directement au combat mais à la suite d'une « insolation, en conduisant son régiment à l'assaut des retranchements chinois ».

Le colonel (probablement d'Infanterie de Marine) F., E., O. Galli-Passebosc (1836-1878), chevalier de la Légion d'honneur, meurt pour la France en Nouvelle-Calédonie.

Le colonel d'Infanterie Louis, Marie, Léopold Jacob (....-1882), officier de la Légion d'honneur, meurt pour la France en Tunisie.

Le sous-intendant militaire de 1re classe (commissaire colonel, de nos jours) Léon, Alexandre Challe (1834-1895), officier de la Légion d'honneur, est la souche d'une étonnante lignée saint-cyrienne :

- ses trois fils sont Saint-Cyriens : le général de brigade Georges, Émile, Paul Challe (ESM 1882-84), officier de la Légion d'honneur, mort pour la France ; le général de division André, Hubert, Léon Challe (ESM, 1894-96), commandeur de la Légion d'honneur ; et le commandant (Air) Maurice, Jules, Joseph Challe (ESM 1899-01), officier de la Légion d'honneur, mort pour la France.

- à la génération suivante, les quatre fils du général de brigade Georges, Émile, Paul Challe (ESM 1882-84), sont tous officiers de l'armée de l'Air, trois étant passés à Saint-Cyr. Les deux aînés sont le colonel (Air) Léon, M., M., A. Challe (ESM 1920-21), officier de la Légion d'honneur, et le général de corps aérien Bernard, Georges, André, Joseph Challe (ESM 1927-29), grand-croix de la Légion d'honneur. Les deux plus jeunes de la fratrie s'illustrent comme pilotes de chasse pendant la guerre de 1939-45, au sein du fameux régiment Normandie-Niémén : le sous-lieutenant Maurice Challe, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire et décoré de l'ordre soviétique du Drapeau Rouge, mort pour la France au cours d'une mission aérienne ; et le colonel René Challe (ESM 1935-37), commandeur de la Légion d'honneur, dix fois cité, lui aussi titulaire de l'ordre du Drapeau Rouge. Il est intéressant de noter que la vocation de cette famille pour l'aéronautique se perpétue dans les générations suivantes, quoiqu'en dehors de l'armée de l'Air.

Pour la petite histoire

1) La 38e -39e promotion (1854-56), promotion de Crimée-Sébastopol, se distingue d'une façon particulière en comptant dans ses rangs quatre descendants de maréchaux d'Empire :

- le lieutenant-colonel d'Infanterie de l'armée territoriale Charles, Louis, Maurice Lannes, duc de Montebello (1836-....), officier de la Légion d'honneur ;
- le capitaine de Cavalerie de l'Armée territoriale Victor Masséna, prince d'Essling, duc de Rivoli (1836-1810), chevalier de la Légion d'honneur ;

- le lieutenant-colonel de Cavalerie Pierre de Mornay Sout de Dalmatie (1837-1905), officier de la Légion d'honneur ;
- le lieutenant d'Infanterie Eugène, Victor Perrin de Bellune (1835-1861), chevalier de la Légion d'honneur.

Auxquels il convient d'ajouter le lieutenant de Cavalerie démissionnaire (1866) plus tard chef de bataillon de l'Armée territoriale Jacques, Charles, Edouard de Fitz-James (1834-....), descendant de la maison royale des Stuart, par James Fitz-James (1670-1734), duc de Berwick, duc de Leria, duc français de Fitz-James, fils de Jacques II, roi d'Angleterre et d'Ecosse, et d'Arabella Churchill.

2) En contrepartie moins aristocratique, la promotion se signale également par huit « mauvais sujets », purement et simplement réformés pour des raisons de discipline...

3) Enfin, comme les corps les plus brillants ont toujours leurs brebis galeuses, la 38e -39e promotion doit assumer le sous-lieutenant d'Infanterie XXXXXXX, « condamné, le 26 juillet 1858, à un an de prison et à la destitution pour désertion à l'étranger ».

B. 82^{ème} promotion : de Crimée-Sébastopol

Général de brigade (2s) Jean Boÿ 7 février 2011 1 ère édition : février 2008 Historique de la 82e promotion de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr (1897-1899), promotion de Bourbaki

Origine du nom

Cette promotion choisit son nom en l'honneur du général de division, commandant d'armée Charles Bourbaki, grand-croix de la Légion d'honneur, commandant la Garde impériale en 1870 puis commandant successivement l'Armée du Nord et l'Armée de l'Est. Vainqueur des Prussiens à Villersexel (1871), il est battu à Lisaine, ce qui le force à passer en Suisse avec son armée. Le général de division, commandant d'armée Charles Bourbaki (1816- 1897) appartient à la 17e promotion de l'Ecole spéciale militaire (1834-36). La liste des membres de cette promotion figure dans l'Annuaire de la Saint-Cyrienne 1912. Il faut ajouter à cette liste F., M. Castinetti, en application de l'erratum paru dans le Bulletin de la Saint-Cyrienne 15, d'avril 1912.

Français : cinq cent soixante et onze élèves officiers, quinze d'entre eux venant de promotions précédentes. Compté ici avec les Français, il convient de signaler le cas de l'élève officier (futur capitaine de Cavalerie « à titre indigène ») Mohamed ben Si Ahmed Ben Chérif, né à Djelfa (Algérie), placé (à tort) parmi les étrangers dans l'Annuaire de la Saint-Cyrienne 1912. Il est nommé, en octobre 1899, en même temps que ses camarades français, au grade de sous-lieutenant de Cavalerie dans l'Armée française, avec le statut d'officier indigène.

Etrangers : quatre. Ce sont un Brésilien (E. de Guimaraës), un Monténégrin (Voukovitch), un Roumain (le futur capitaine Soutzo) et un Uruguayen (E. Sienna).

Le major d'entrée est l'élève officier Fernand, Joseph, Louis Lescanne (1877-1960), plus tard officier d'Infanterie, général de corps d'armée, grand officier de la Légion d'honneur. Le premier matriculé de la promotion, en 1897, est l'élève officier Augustin, Jean, Barthélemy, Marie de Cambourg (1877-1918), plus tard capitaine de Cavalerie, mort pour la France, tué à l'ennemi au Plémont (Oise), le 9 juin 1918, pendant la Grande Guerre.

Nombre d'officiers formés

Cinq cent trente-neuf sous-lieutenants sortent de l'Ecole en 1899 :

- trois cent quatre-vingt-huit dans l'Infanterie ;
- soixante-quinze dans l'Infanterie de marine ;

- soixante-seize dans la Cavalerie, dont l'élève officier Mohamed ben Si Ahmed Ben Chérif, mentionné supra, nommé sous-lieutenant « à titre indigène ».

Le major de sortie est le sous-lieutenant d'Infanterie Henri, Joseph, Martin Richter (1877-1947), plus tard général de division, commandeur de la Légion d'honneur. Trente-deux élèves officiers ne sont pas promus en 1899 : sept décèdent à l'École, quatre la quittent non officiers et vingt et un y restent, afin de poursuivre leur formation. Les quatre élèves officiers étrangers ne sont, normalement puisque seulement stagiaires étrangers, pas promus dans l'Armée française.

Morts pour la France et morts en service

Deux cents officiers de cette promotion tombent au Champ d'honneur selon le colonel Jean Le Boulcaut, dans le Livre d'or des Saint-Cyriens morts au Champ d'honneur mais, ici, seulement cent quatre-vingt-dix-huit sont retenus :

- un au cours de l'expédition de Chine ;
- deux au cours d'opérations de pacification à Madagascar ;
- un en Algérie ;
- deux au cours d'opérations de rétablissement de l'ordre au Maroc, à différentes époques ;
- trois au cours d'opérations de pacification en Afrique noire (Guinée et Sénégal) ;
- cent quatre-vingt pendant la guerre de 1914-1918 ou des suites de leurs blessures ;
- deux au Cameroun allemand ;
- un en Cilicie ;
- deux en Syrie ;
- un au Tonkin (1934) ;
- trois pendant la guerre de 1939-1945.

La liste de ces officiers figure en annexe (à venir). Le lieutenant J., E. Baron, donné tué au Bois la Gruerie en 1915, est retrouvé vivant dans les Annuaires de la Saint-Cyrienne 1931, 1949, 1957. Le général J., G. Bouffet, tué en Belgique, en 1940, appartient à la 85e promotion (1900-02), promotion du Tchad, et non à la 82e promotion.

Données historiques propres à cette promotion

1) La 82e promotion donne plusieurs officiers généraux à l'armée de Terre et à l'armée de l'Air.

Armée de Terre

Deux généraux d'armée (GAR) Prioux, René, Jacques, Adolphe (1879-1953), GAR (Cavalerie), grand officier de la Légion d'honneur. Réquin, Edouard, Jean (1879-1953), GAR (Infanterie), grand-croix de la Légion d'honneur.

Quatre généraux de corps d'armée (GCA) - Herscher, Henri, Joseph, Léon (1878-1939), GCA (Infanterie). - Lescanne, Fernand, Joseph, Louis (1877-1960), GCA (Infanterie), grand officier de la Légion d'honneur. - Rochard, Eugène, Jules (1879-1959), GCA (Infanterie). - Schweisguth, Victor, Henri (1878-1949), GCA (Infanterie). Quatorze généraux de division (GDI) - Allégrini, Paul (1876-1948), GDI (Infanterie coloniale). - Ardant du Picq, Charles, Pierre, Martial (1879-1940), GDI (Infanterie coloniale), commandeur de la Légion d'honneur, mort pour la France. - Bucheton, Louis, Eugène, Fernand (1878-1943), GDI (Artillerie puis Gendarmerie). - Cousse, Edouard, Sylvain (1878-1944), GDI (Infanterie), commandeur de la Légion d'honneur, officier d'Académie. - De Lescazes, Emmanuel, Jean, René (1877-1951), GDI (Cavalerie). - Dubuisson, René, Paul (1879-....), GDI (Infanterie de marine), grand officier de la Légion d'honneur. - Ehret, Marcelin, Louis, Jean-Baptiste (1876-1968), GDI (Infanterie de marine). - Guntz, Adolphe (1878-1938), GDI (Infanterie). - Massiet, Charles, Gabriel, Renaud (1877-1947), GDI (Cavalerie), grand officier de la Légion d'honneur. - Mollard, Amédée, Jean, Joseph, Jules, Stanislas

(1879-1964), GDI (Infanterie), grand officier de la Légion d'honneur, officier d'Académie. - +oiret, Louis, Emile (1879-1944), GDI (Infanterie de marine), officier de la Légion d'honneur, mort pour la France. - Portzert, François Arthur (1877-1947), GDI (Infanterie). - Richter, Henri, Joseph, Martin (1877-1947), GDI (Infanterie). - Wattel, Jean, Charles, Edmond (1878-1957), GDI (Cavalerie). Trois intendants généraux de 1re classe (Int G 1) (Intendants généraux à l'origine puis intendants généraux de 1re classe ; et l'équivalent de commissaires généraux de division, aujourd'hui) - Armand, Charles, César, Illide (1877-1950), Int G 1 (Infanterie puis Génie puis Intendance). - Cahuzac, Louis, Aimé, Flavien (1877-1963), Int G 1 (Infanterie puis Intendance). - Violle, James, Nicolas, Gabriel (1876-1946), Int G 1 (Infanterie puis Intendance).

Vingt généraux de brigade (GBR) - Choderlos de Laclos, Marie, Joseph, Gaston, Henri (1878-1970), GBR (Cavalerie). - Cléménçon, Charles, Michel, André (1876-1952), GBR (Infanterie de marine). - Dauphinot, Henry, Simon, Marie (1878-1951), GBR (Cavalerie), grand officier de la Légion d'honneur. - De Mesmay, Jean, Tiburce (1879-1966), GBR (Cavalerie). - Denis, Henri (1876-1977), GB (Infanterie). - Duhesme, Jean, Jules, Eugène (1878-1945), GBR (Cavalerie). - Dutreix, André, Gustave (1877-1953), GBR (Infanterie). - Fafet, Charles, Emile (1877-1946), GBR (... puis Gendarmerie) - Foisy, Louis, Jean, Marie (1877-1976), GBR (Infanterie de marine). 4 - Labat, Henri (1876-1934), GBR (Infanterie). - Lasserre, Louis, Auguste (1878-1943), GBR (... puis Gendarmerie). - Mabile, Marie, Joseph, Henri (1877-1954), GBR (Infanterie). - Marquis, Pierre, André, Antoine (1877-1941), GBR (Infanterie de marine), grand officier de la Légion d'honneur. - Martin-Prével, Jean, Louis, Emile (1879-1942), GBR (Infanterie). - Michet de La Baume, Jean, Marie, Lucien, Auguste (1878-1963), GBR (Infanterie). - Murat, Sylvain (1877-1963), GBR (Infanterie de marine), grand-croix de la Légion d'honneur. - +icolas, Maurice, Marie, Alexis (1878-1948), GBR (Infanterie). - Paquet, Charles (1877-1962), GBR (Infanterie). - Potier, Léon, Auguste (1876-1945), GBR (Infanterie). - Saint-Gal, André (1877-1947), GBR (Infanterie).

Trois intendants généraux de 2e classe (Int G 2) (Intendants militaires à l'origine puis intendants généraux de 2e classe ; et l'équivalent de commissaires généraux de brigade, aujourd'hui) - Alibert, François, Eugène (1878-1955), Int G 2 (Infanterie puis Intendance). - Lacassagne, Emile, Joseph, Marie (1876-1961), Int G 2 (Infanterie puis Génie puis Intendance). - Mazars, Jules, Elie, Gustave (1877-1952), Int G 2 (Infanterie puis Intendance).

Armée de l'Air

Un général d'armée aérienne (GAA) - Pujo, Bertrand, Bernard, Léon (1878-1964), GAA (Infanterie puis Air), grand-croix de la Légion d'honneur.

Un général de division aérienne (GDA) - Rolland, Jean, L., Maurice (1878-1957), GDA (Infanterie puis Air).

Deux généraux de brigade aérienne (GBA) - Geibel, René, Edouard (1878-....), GBA (Infanterie puis Air). - Voisin, André, Paul, Auguste (1877-1966), GBA (Infanterie puis Air).

Un futur général de corps d'armée, entré avec la 82e promotion, reste à l'Ecole pour y parfaire sa formation avec la 83e promotion (1898-00). Nommé sous-lieutenant en 1900, il figure parmi les officiers généraux de la 83e promotion. Il s'agit de : - Delestraint, Charles, Georges, Antoine (1879-1945), GCA (Infanterie/Chars de combat).

2) La 82e promotion donne aussi à la société civile française :

- un homme de religion : l'élève officier B. de Jacquilot du Boisrouvray, entré avec la 1897-99, passé à la 1898-00 puis réformé à l'Ecole en novembre 1898, entre en religion ;

- trois hommes politiques : le lieutenant-colonel de l'armée de l'Air Charles, Louis, Germain, Marie des Isnards (1876-1964), à la retraite, devient conseiller municipal et député de Paris ; le lieutenant-colonel de réserve d'Infanterie René, Auguste, Louis, P. Le Brecq (1876-1952), à la retraite, est un temps

député du Loiret ; le lieutenant d'Infanterie G., M., Marc, Pierre de Voyer d'Argenson (1877-1915), démissionnaire, est député de la Vienne, en 1910-1914 ;

- un homme de médias : le chef de bataillon de réserve d'Infanterie André, Marie Rostand (1878-1965), démissionnaire après la Grande Guerre durant laquelle il est blessé à deux reprises, devient plus tard directeur de La Dépêche, à Cherbourg (1919-40) et même un temps conseiller général. Pendant l'occupation, Premier président de la Chambre d'agriculture de la Manche, il est à la tête de toutes les organisations agricoles de la Manche, se faisant l'apôtre du syndicalisme, de la mutualité et de la coopération agricoles. Plus tard encore, il démontre son éclectisme en animant la Société académique de Cherbourg.

3) Le Casoar 16, de février 1965, relate, sous la plume de Paul Bonhomme, le Triomphe de la promotion de Bourbaki.

4) La Saint-Cyrienne dispose, dans ses archives, de l'Annuaire de l'association amicale de la promotion Bourbaki, de mars 1939.

Personnages marquants ou atypiques

Le général d'armée aérienne Bertrand, Bernard, Léon Pujo (1878-1964), grand-croix de la Légion d'honneur, débute sa carrière dans l'Infanterie, à la Légion étrangère, par la campagne de Chine. Au cours de la Grande Guerre, il rejoint l'Aéronautique, future armée de l'Air, où il tient les postes les plus élevés. Ministre de l'Air puis sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale de l'Etat Français, il bénéficie d'un non-lieu lors de l'épuration ayant suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le général d'armée Edouard, Jean Réquin (1879-1953), grand-croix de la Légion d'honneur, appartient à l'Infanterie. Il fait une brillante carrière qu'il achève comme commandant de la 4e armée en 1939-40 puis, une fois en 2e section du cadre des officiers généraux, comme président de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur, de 1946 jusqu'à sa mort. C'était en outre un aquarelliste de talent.

Le général d'armée René, Jacques, Adolphe Prioux (1879-1953), grand officier de la Légion d'honneur, vient de la Cavalerie. Il fait une belle carrière jusqu'au commandement du corps de cavalerie mécanisé, en 1940, engagé à Gembloux ; puis à la tête de la 1re armée. Il assure à Dunkerque l'évacuation d'une bonne part de son armée avant d'être fait prisonnier. Libéré en 1942, il rejoint le général d'armée Giraud, en Afrique du Nord et prend les fonctions de major général de l'Armée.

Le général de division Louis, Emile Loiret (1879-1944), officier de la Légion d'honneur, vient de l'Infanterie coloniale. Il meurt pour la France, victime des bombardements alliés, à Saint-Lô, en 1944, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le général de division Sylvain Murat (1877-1963), de l'Infanterie coloniale, voit ses brillants états de services récompensés par son élévation à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur.

Le général de division Charles, Pierre, Martial Ardant du Picq (1879-1940), commandeur de la Légion d'honneur, vient de l'Infanterie coloniale. Il meurt pour la France, tué par un avion allemand, à Eaubonne, en 1940, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le général de division Charles, Gabriel, Renaud Massiet (1877-1947), issu de la Cavalerie, sert pour une bonne part de sa carrière au Levant. De remarquables états de services - il est une quinzaine de fois cité et deux fois blessé au combat - lui valent d'être élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

Le colonel d'Infanterie coloniale Gustave, Ferdinand Wendt (1878-1934), est donné par le colonel Le Boulicaut, mort au Champ d'honneur, à Hanoï, en 1934. Pour la petite histoire Dans son Livre d'or des Saint-Cyriens morts au Champ d'honneur (Ed. la Saint-Cyrienne, 1990), le colonel Jean Le Boulicaut signale le capitaine d'Infanterie coloniale Jules, Marie, Alexandre Marty (1877-1915), mort pour la

France, tué à l'ennemi aux Massiges, en 1915, pendant la Grande Guerre, qui serait un arrière-petit-fils de l'empereur Napoléon Ier, par sa mère, née Walewska.

C. 99^{ème} promotion : la Grande Revanche

Général de brigade (2s) Jean Boÿ 2 novembre 2010 1^{ère} édition : novembre 2007

Historique de la 99^e promotion (1914), promotion de la Grande Revanche

Origine du nom

Dans Le Casoar 33, de mars 1969, le général de brigade Jacques Hogard, de la 98^e promotion (1913-14), promotion de la Croix du Drapeau, explique que «les épreuves écrites du concours habituel pour Saint-Cyr avaient eu lieu normalement en juin 1914, avant que la guerre ne se déclenche. Les épreuves orales étaient échelonnées sur les mois de juillet, août et septembre. Elles furent supprimées ; tous les admissibles furent déclarés reçus et durent s'engager comme soldats. Ils furent envoyés dans les dépôts. Quelques-uns, impatients, réussirent à se faire affecter comme soldats avec les premiers renforts envoyés au front. Les autres furent regroupés en pelotons dans les chefs-lieux de régions et reçurent une instruction intensive. Après quatre mois de service, le 5 décembre 1914, ils furent nommés souslieutenants et envoyés dans les unités combattantes».

Déjà particulière du fait de sa fausse «entrée» à l'Ecole, la 99^e promotion a poursuivi - si l'on ose dire - sa recherche d'originalité au moment de recevoir un nom de baptême. En effet, compte tenu des événements, les structures traditionnelles de l'Ecole spéciale militaire n'existant plus, c'est le général de division Louis de Garnier des Garets, président de la Saint-Cyrienne, qui, en janvier 1915, donne à la 99^e promotion le nom de promotion de la Grande Revanche, rappel évident de la défaite de 1870-71. Début 1919, les officiers de cette promotion qui revinrent de la Grande Guerre durent suivre un stage complémentaire de formation de quelques mois ; ainsi d'ailleurs que les membres de la promotion qui les avait précédés, leurs anciens de la 98^e promotion (1913-14), promotion de la Croix du Drapeau.

Effectifs à l'entrée

L'effectif total, du fait des circonstances, fait un peu l'objet de discordances. Une liste établie par la Saint-Cyrienne compte sept cent quatre-vingt-un élèves, sans aucun étranger. Plus tard, l'Annuaire de la Saint-Cyrienne 2003, attribue à la promotion seulement sept cent soixante-cinq élèves. La différence s'explique peut-être par la non comptabilisation des reçus au concours de 1914 qui ont rejoint le front directement et qui n'auraient pas été identifiés comme membres de la promotion.

Tous les admissibles ayant été déclarés reçus en 1914, il n'y a pas de liste des admis et, suivant, pas de major du concours d'entrée. La répartition par grades et par armes, à l'issue des stages régionaux de 1914 (voir, plus haut, le paragraphe : Origine du nom), n'est pas établie.

Morts pour la France et morts en service

Probablement pour les mêmes raisons que l'effectif global de la promotion, les chiffres des membres de la promotion qui sont morts pour la France divergent. Suivant le colonel Jean Le Boulicaut, dans le Livre d'or des Saint-Cyriens morts au Champ d'honneur (Ed. la Saint-Cyrienne, 1990), quatre cent soixante-trois membres de la 99^e promotion sont morts au Champ d'honneur*** :

- quatre cent six durant la Grande Guerre ou des suites de leurs blessures ;
- huit au Maroc ;
- un en Mésopotamie (en 1920) ; -
un en Syrie (en 1924) ;
- un en Chine (en 1938) ;
- vingt-quatre durant la Seconde Guerre mondiale ou en déportation ;

- deux en Algérie ;
- vingt sans précision de lieu ni de date.

Données historiques propres à cette promotion

- 1) La promotion de la Grande Revanche compte un parrain de promotion : la 173e promotion de l'École spéciale militaire (1986-89) a pris le nom de promotion Général Calliès.
- 2) La 99e promotion donne plusieurs officiers généraux à l'armée de Terre, à l'armée de l'Air et au corps du Contrôle.

Armée de Terre

Deux généraux d'armée (GAR) - Calliès, Jean, Jules, Alexis (1896-1986), GAR (Infanterie), grand-croix de la Légion d'honneur, médaillé militaire. - De Larminat, René, Marie, Edgar (1895-1962), GAR (Infanterie coloniale), grand-croix de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération.

Sept généraux de corps d'armée (GCA) - Borgnis-Desbordes, André, Henri, Gustave (1895-1982), GCA (Infanterie coloniale), grand officier de la Légion d'honneur. - Cherrière, Paul, Raymond, Philippe (1895-1965), GCA (Infanterie), grand officier de la Légion d'honneur. - Chevillon, André, Claude (1895-1953), GCA (Infanterie), grand officier de la Légion d'honneur. - Devaux, Alain, Robert, Etienne (1895-1962), GCA (Infanterie), grand officier de la Légion d'honneur. - Ganeval, Jean, Joseph, Xavier, Emile (1894-1981), GCA (Infanterie), grand-croix de la Légion d'honneur. - yo, Georges, Yves, Marie (1895-1980), GCA (Infanterie coloniale), grand officier de la Légion d'honneur. - Schlessier, Guy (1896-1970), GCA (Infanterie puis Air, pendant la Grande Guerre, puis Infanterie puis Arme blindée-Cavalerie), grand officier de la Légion d'honneur.

Sept généraux de division (GDI) - Alessandri, Marcel, Jean, Marie (1895-1968), GDI (Infanterie coloniale), grand officier de la Légion d'honneur. - Angenot, Paul, Emile (1893-....), GDI (Cavalerie). - D'Alès, Guy (1895-....), GDI (Cavalerie). - De Gournay, Joseph, Marie, Louis (1894-1968), GDI (Infanterie puis Artillerie). - D'Hauteville, Marie, Antoine, Benoît, Roger (1895-1970), GDI (Infanterie), grand-croix de la Légion d'honneur. - Gauduchon, Louis, Jules, François (1895-....), GDI (... puis Gendarmerie), grand officier de la Légion d'honneur. - Lapière, Henri, Gustave, Léon (1895-....), GDI (Infanterie coloniale), grand officier de la Légion d'honneur.

Un intendant général de 1re classe (Int G 1) (commissaire général de division, aujourd'hui) - Lagrange, Louis, Marie, Joseph, Eugène (1896-1962), Int G 1 (Infanterie puis Génie puis Intendance).

Deux ingénieurs généraux de 1re classe (Ing G 1) - De Verbigier de Saint-Paul, Gaston, Marie, Antoine (1895-1962), Ing G 1 (Infanterie puis Fabrications d'armement). - Pagès, Martial, Henri, Louis, Jean-Baptiste, Marie (1896-....), Ing G 1 (Infanterie puis Fabrications d'armement), grand officier de la Légion d'honneur.

Vingt-huit généraux de brigade (GBR) - Aoust de Rouvère, Joseph (1895-....), GBR (Infanterie coloniale). - Basteau, Léopold, François, Roger (1895-1986), GBR (Infanterie), grand officier de la Légion d'honneur. - Buot de L'Épine, Marie, Etienne, Noël, Michel (....-....), GBR (Infanterie). - Chassard, Paul, Antoine (1895-....), GBR (Infanterie coloniale). - De Cugnac, Henri, Charles, Joseph, Marie (....-1944), GBR (Infanterie), officier de la Légion d'honneur, mort pour la France. - De Gouvello, Bernard, Anne, Marie, Armand (1894-1965), GBR (Infanterie). - De Tarragon, Ludovic, Henri, Joseph, Albert (1896-1963), GBR (Infanterie). - Duminy, Georges, Emile, Ernest (1895-1965), GBR (Infanterie coloniale). - Durieu du Souzy, Edouard, Antoine, Bénédicte (1894-1988), GBR (Cavalerie). - Eberlé, Frédéric, Louis, Georges (....-....), GBR (Infanterie). 4 - Garrigou, Paul, André (1895-1963), GBR (Transmissions). - Gratereau de égraval, Marie, Etienne, René (1893-....), GBR (Infanterie coloniale). - Guillain, Robert, Eugène, Adolphe (1896-1965), GBR (..... puis Gendarmerie). - Guillebaud, Georges, Jean (1894-....), GBR (Infanterie). - Guillaut, Joseph, Ulysse, Justin (1895-1944), GBR (Infanterie), commandeur de la Légion d'honneur, mort pour la France. - Jousseau de La Bretesche, André, Marie (1895-1985), GBR

(Infanterie puis Arme blindée-Cavalerie). - Lodin de Lépinay, Yvan, Marie, Louis, Gonzague (1895-....), GBR (Cavalerie). - Maruelle, Jean, Marie, Manaud (...-....), GBR (Infanterie). - Perrot, Henri, Gaston (1896-....), GBR (Infanterie coloniale). - Perruche, André, Antoine (1895-....), GBR (Infanterie). - Preti, Pierre, Eugène, Léon (....-....), GBR (Infanterie). - Puech, Auguste, Sébastien (1894-1961), GBR (Infanterie). - Rémusat, Jean, Marie, Léon (1895-1977), GBR (Infanterie). - Rocafort, Maurice, Jacques, Ernest (1896-1984), GBR (Infanterie coloniale), grand officier de la Légion d'honneur. - Rudloff, Maurice, Joseph, Eugène (1896-1964), GBR (Infanterie). - Samson, Maurice, Jean, Emile, Léon (1896-....), GBR (Gendarmerie). - Simon, Jacques (1896-1971), GBR (Cavalerie). - Truttman, René, Valentin, Léon (1896-....), GBR (Génie puis Transmissions).

Quatre intendants généraux de 2e classe (Int G 2) (commissaires généraux de brigade, aujourd'hui) - Bosc, Yvan, Gaston, Nicolas (1995-....), Int G 2 (..... puis Intendance). - Deschamps, André, Camille, Henri (1895-1968), Int G 2 (..... puis Intendance), grand officier de la Légion d'honneur. - Musnier de Pleignes, François, Paul, Marie (....-....), Int G 2 (Infanterie puis Intendance). - Puvieux, Adrien (....-....), Int G 2 (..... puis Intendance).

Un ingénieur général de 2e classe (Ing G 2) - Frémot, Jean, Marie, Adolphe (1894-1980), Ing G 2 (... puis Matériel).

Armée de l'Air

Un général d'armée aérienne (GAA) - Lechères, Charles, François (1895-1960), GAA (Infanterie puis Air), grand-croix de la Légion d'honneur.

Deux généraux de division aérienne (GDA) - Bergeret, J., M., J. (...-1956), GDA (Air). - De Sevin, Joseph, Marie, Xavier, (1894-1963), GDA (Infanterie puis Air puis Cavalerie puis Air), grand officier de la Légion d'honneur.

Un général de brigade aérienne (GBA) - Robin, R., H., E., E. (...-1962), GBA (Air). Un ingénieur général de 2e classe (Ing G 2) - Blondel, Georges (....-1980), Ingénieur général de 2e classe (Air).

Corps du Contrôle

Deux contrôleurs généraux de 1re classe (CGA 1) - Conquet, François, Jules (....-1984), CGA 1 (..... puis Contrôle), grand officier de la Légion d'honneur. - Pruvost, Hubert, Alfred, Louis (....-1981), CGA 1 (Infanterie coloniale puis Intendance coloniale puis Contrôle), grand officier de la Légion d'honneur.

3) La 99e promotion donne au monde civil :

- un homme de religion : le capitaine d'Infanterie Paul du Bernard, chevalier de la Légion d'honneur, Jésuite et professeur dans plusieurs écoles libres ;

- quatre docteurs en médecine : François Ceccaldi ; le lieutenant d'Infanterie Marcel Freysselinard, officier de la Légion d'honneur ; le lieutenant André Pic, officier de la Légion d'honneur ; Jacques Métadier, également pharmacien et professeur en faculté de médecine ;

- trois professeurs : le lieutenant d'Infanterie Antoine, A., M. de Cugnac, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, réformé pour ses blessures, devient professeur à la Sorbonne ; le capitaine d'Infanterie Joseph Fauconnier, chevalier de la Légion d'honneur, lui aussi blessé, est professeur de mathématiques à l'Ecole Polytechnique de Zurich ; le capitaine d'Infanterie Joseph Picut de Fitte, chevalier de la Légion d'honneur, est professeur dans l'enseignement libre ;

- plusieurs grands dirigeants d'entreprises : le commandant Robert Dubau, directeur de la Société Alliance-Petroleum, à Paris ; M. du Pont de Compiègne, président directeur général de la Société industrielle des bois de l'Est, à Paris ; le lieutenant-colonel Louis Jahan, directeur de la Société générale du Maroc, à Aïn-Sebaa ; le capitaine P. Laguens, directeur général de la Société algérienne de produits chimiques et engrais, à Alger ; Pierre Le Gallais, directeur général de l'Union lainière de France, à Paris ; Robert de Saxcé, président directeur général de la Société des bois de l'Est, à Paris ;

- deux hommes de Loi : le chef de bataillon Jean Thébé, chevalier de la Légion d'honneur, avocat à Casablanca ; Pierre Marion, avoué à la Cour d'appel de Paris ;
- un homme de médias : le chef de bataillon d'Infanterie Georges Thiou, chevalier de la Légion d'honneur, chef de la publicité du journal Maroc-Monde ;
- un haut fonctionnaire des Colonies : le lieutenant-colonel de Cavalerie Roger Millière, chevalier de la Légion d'honneur, inspecteur de la France d'Outremer ;
- deux fonctionnaires des Finances : le capitaine d'Infanterie Georges Crépel, chevalier de la Légion d'honneur, directeur des impôts honoraire ; R. Daubine, percepteur ;
- mais aussi des hommes du monde des Arts : Gaston Le Bouhélec, expert en tableaux ; le lieutenant Henri Marion, chevalier de la Légion d'honneur, artiste-peintre ; Jacques Massin, éditeur d'art ;
- et même un président du très distingué Club des gentlemen-riders : le capitaine C. Viollet du Breil.

4) Les archives de la Saint-Cyrienne conservent le Livre d'or de la promotion de la Grande Revanche, édité en 1923.

Personnages marquants ou atypiques

Le général d'armée aérienne Charles, François Lechères (1895-1960), grand-croix de la Légion d'honneur, passe de l'Infanterie à l'armée de l'Air. Il y fait un brillant parcours qu'il termine comme chef d'état-major général de l'armée de l'Air, président du Comité des chefs d'états-majors généraux des Forces armées et en même temps représentant de la France au Comité militaire du Pacte atlantique.

Le général d'armée Jean, Jules, Alexis Calliès (1896-1986), grand-croix de la Légion d'honneur, médaillé militaire, vient de l'Infanterie. Deux fois blessé, il est vingt et une fois cité en quarante et une années de services. Il termine une longue carrière militaire comme inspecteur général des Forces terrestres, maritimes et aériennes de l'Afrique du Nord. La 173e promotion de l'Ecole spéciale militaire (1986-89), promotion Général Calliès, conserve son souvenir.

Le général de corps d'armée Guy Schlessier (1896-1970), grand-croix de la Légion d'honneur, légionnaire de la Legion of Merit (Etat-Unis d'Amérique), onze fois cité dont huit à l'ordre de l'Armée, deux fois blessé au combat, appartient à l'Arme blindée-Cavalerie. Après avoir commandé, entre autres, l'Ecole militaire interarmes de Coëtquidan (future Ecole spéciale militaire interarmes de Saint-Cyr Coëtquidan), il termine sa carrière à la tête du 1er corps d'armée et de la zone Sud des Forces françaises en Allemagne.

Le général de corps d'armée Jean, Joseph, Xavier, Emile Ganeval (1894-1981), grand-croix de la Légion d'honneur, commandeur de la Legion of Merit (Etats-Unis d'Amérique), grand officier de l'ordre de la Couronne (Belgique), vient de l'Infanterie. Il est neuf fois cité et trois fois blessé au combat. Il termine sa carrière comme chef de l'état-major particulier du ministre de la Défense nationale avant de prendre, une fois en 2e section du cadre des officiers généraux, les fonctions de secrétaire général militaire de la présidence de la République (1954-59).

Le général de division Marcel, Jean, Marie Alessandri (1895-1968), grand officier de la Légion d'honneur, appartient à l'Infanterie coloniale. Douze fois cité et une fois blessé au combat, il achève sa carrière comme commandant supérieur des Forces terrestres en Indochine et conseiller du gouvernement vietnamien de 1952 à 1955.

Le général d'armée René, Marie, Edgar de Larminat (1895-1962), grand-croix de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération, chef-commandeur de la Legion of Merit (Etats-Unis d'Amérique), est issu de l'Infanterie coloniale. Il termine sa carrière comme inspecteur des Forces terrestres d'Outremer.

Le général de division aérienne J., M., J. Bergeret (....-1956), commandeur de la Légion d'honneur, est blessé à quatre reprises pendant la Grande Guerre. Secrétaire d'Etat à l'Aviation de l'Etat Français, de

1940 à 1941, il parvient à faire passer cinq cents avions de chasse, aptes au combat, en Afrique du Nord. Plus tard haut-commissaire adjoint de l'Etat Français auprès du général d'armée Giraud, il est mis à la retraite en 1943 puis incarcéré jusqu'en 1945.

Le général de division aérienne Joseph, Marie, Xavier de Sevin (1894-1963), grand officier de la Légion d'honneur, suit un parcours étonnant. Appartenant initialement à l'Infanterie, à la suite d'une grave blessure pendant la Grande Guerre, il s'engage dans l'aviation militaire alors naissante et finit la guerre avec à son actif quinze victoires aériennes, douze citations et trois blessures. Plus tard, il commande la jeune Ecole de l'Air de Salon-de-Provence puis la région aérienne d'Aix-en-Provence, poste dans lequel il est arrêté par la Gestapo pour camouflage d'armement. Il s'évade alors et rejoint l'Afrique du Nord.

Le général de division Marie, Antoine, Benoît, Roger d'Hauteville (1895-1970), grand-croix de la Légion d'honneur, appartient à l'Infanterie. Trois fois blessé, il est onze fois cité pendant la Grande Guerre. Essentiellement tourné vers le Maroc, il y termine sa carrière comme commandant de la division et de la région de Marrakech.

Le général de brigade Joseph, Ulysse, Justin Guillaut (1895-1944), commandeur de la Légion d'honneur, vient de l'Infanterie. Deux fois blessé, il est titulaire de seize citations. Chef de l'Organisation de résistance de l'Armée (ORA) pour la région Languedoc-Roussillon, il est arrêté, torturé et meurt pour la France, fusillé par l'occupant, à Castelmourou (Haute-Garonne), pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le général de brigade Henri, Charles, Joseph, Marie de Cugnac (....-1944), officier de la Légion d'honneur, appartient à l'Infanterie. Il meurt pour la France, en déportation, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le colonel de Cavalerie Antoine, Charles, Marie, Jules de Touchet (....-1944), chevalier de la Légion d'honneur, meurt pour la France, fusillé par les Allemands, à Caen, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le colonel d'Infanterie Louis Baril (....-1943), commandeur de la Légion d'honneur, meurt pour la France, à Beyrouth, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le colonel de l'armée de l'Air E., C., A. Kauffmann (....-1944), meurt pour la France, à Fribourg, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le colonel du Génie R. Marty (....-1944), meurt pour la France, fusillé par la Gestapo, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le colonel d'Infanterie Jean Petit (1894-1997), grand officier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, légionnaire de la Legion of Merit (Etats-Unis d'Amérique) a été trois fois blessé et sept fois cité au combat. Il commande le 1^{er} bataillon de France de l'Ecole spéciale militaire (1933-35). Après la Seconde Guerre mondiale au cours de laquelle il assure un temps la liaison auprès du 6^e corps américain, il termine sa carrière comme commandant de l'Ecole interarmes de perfectionnement des officiers d'Achern, en 1946-48.

Pour la petite histoire

Le lecteur a vu, dans le paragraphe : Origine du nom, comment, en 1915, la promotion de la Grande Revanche a reçu son nom. En août 1919, les officiers de la promotion de la Croix du Drapeau (1913-1914) « re » baptisent leurs jeunes de la promotion de la Grande Revanche, fait unique dans les annales de l'Ecole spéciale militaire.

23. ANNEXE 16 DOSSIERS DE RESISTANTS OU COMBATTANTS FFL OU FFI

COLONEL PIET-LATAUDRIE

3453

MODÈLE 15-5-1947

REGION MILITAIRE
COMMISSION DEPARTIMENTALE
COMMISSION REGIONALE de Marseille
PRESIDENT de la Commission de Marseille

CATEGORIES
A
C
D

Deporté-Expatrié
Déporté-mobilisé
Fidélité
Disparu
Présumé

HOMOLOGATION de GRADE F.F.I.
Certificat d'Appartenance

NOM : PIET-LATAUDRIE
PRENOMS : Jacques Duplessis Marie Fernand
PSEUDONYMES SUCCESSIFS : Villeneuve
DATE ET LIEU DE NAISSANCE : 27/8/1906 - Le 9 ans NATIONALITE : Française
ADRESSE ACTUELLE DE L'INTERESSE : 10, B^{is} Sid. Brakha (Marseille)

PROFESSION : Officier d'active
TITRES UNIVERSITAIRES : Bachelier en Lettres et Sciences
ECOLES MILITAIRES : St Cyr (Promotion 1924) - Ecole de Reims
GRADE au 1^{er} Juin 1940 : Chef de Bataillon

DERNIER GRADE : ACTIVE Colonel RANG DL : 25/12/44 ARME : Infanterie SERVICE : (En 9 ans)

ETAT SUCCINCT DES OCCUPATIONS LEGALES A TITRE CIVIL OU MILITAIRE DE JUIN 40 A LA LIBERATION

Chf d'E-7 de la 8^{ème} D.I. - Marseille
E-7 de la 1^{ère} G.D.M. - Tréguier
Liaison aérienne - Marseille
E-7 15^{ème} D.M.

Attaque civile : Directeur de Port de Marseille

Septembre - Novembre 40
Mars 40 - Juin 41
Juin - Août 41
Septembre 41 - Août 42
Janvier 43 - Août 44

DATE

VISÉ DE L'ORGANISATION F.F.I.

157

SERVICES effectués dans la RÉSISTANCE et les F.F.I. et aussitôt après la libération.

I - RÉSISTANCE INDIVIDUELLE du _____ au _____ Exposer factuellement avec lieux, dates, références

De Janvier 43 à la libération, action en liaison avec le Directeur de Port pour sauvegarder le matériel militaire - notamment un tonneau rempli de munitions de fusil - entre le Vieux Port de Marseille et l'arrière - les sauniers de S.T.O.

II - RÉSISTANCE ORGANISÉE A - INDICATIONS de BASE

Dates	Nom du Mouvement + structure	Adhésif donné à non pseudo, fonction	Nom, effectif, secteur de la formation (1) nom et pseudonyme du Chef
du Février 1944 à la Libération (25/8/44)	E-7 territorial R-2	Jeuneur d'adhésif auprès de Germaine Jonquet Responsable D.R.F. des B.D.R. en Février 44	E-7 territorial R-2 (Jean E-7, 15 ^{ème} Régim) et services
	N° 203 de l'O.R.A. des Bataillons de Reims		service sauniers-déportés et ceux du Colonel Zeller (Joseph) - chef de F.F.I. (M) de Sud-Est.

B - COMPTE RENDU de l'ACTIVITÉ en l'exposant par phases successives correspondant à une même nature et l'importance de l'action et en mettant en évidence sous la forme indiquée et il y a lieu les nominations, blessures, arrestations, autres circonstances ayant amené à modifier ou suspendre l'activité, à changer de secteur.

Nommé le 1/5/44 à Marseille par Abel Zeller (Joseph) aux fonctions de Chf d'E-7 territorial R2 avec le grade de Colonel

Unité, effectif, secteur sous soumis à votre autorité : E-7 territorial R2 - 20 officiers

Services Accomplis Principales Missions et Opérations Blessures, le tout avec Lieux et Dates


Après son départ de l'E-7 territorial R2 son poste à Marseille est retourné de la libération (Aout 1944) - en plein combat de Marseille.

NOTA - Faire ressortir à la fin du compte-rendu les conditions dans lesquelles s'est produit le départ de l'ennemi dans votre secteur l'importance des derniers engagements, avec leurs dates, votre

III - DÉCORATIONS OBTENUES. Mentionner les autorités les ayant accordées, avec dates et références. Joindre, si possible le texte des citations.

Officier de la Légion d'Honneur (Croix de Guerre avec palmes) - 27/8/45

Citation : "Brillant officier de troupes, Officier d'Etat-major de valeur exceptionnelle, résistant déterminé, a mis son plein de Avril 1944 à l'E-7 clandestin de la 15^{ème} Régim. Grâce à ses hauts talents, son activité incessante et son autorité il a travaillé avec succès au Etat-major de la 22^{ème} Armée en plein combat et parmi d'immenses difficultés le démarrage de la 15^{ème} Régim dans des



Suite page 4. Pour les POSTHUMES, DISPARUS, DEPORTES, voir également pages 5 et 6. *Arrière-matras*

IV - SERVICES effectués après la libération. Indiquer l'affectation reçue, la date d'engagement ou de mise en congé les emplois civils ou militaires jusqu'au 15 Octobre 1944 au moins. Il y a avantage à énumérer les unités d'affectation jusqu'à la démobilisation, pour faciliter la mise à jour des états de Service le cas échéant.

Chf d'E-7 de Co 15° Rég. in Armée : Décembre 1944
 Lieutenant (S.A.T.A.E) Décembre 1944 : Jan 1945 ... etc.
 Jamais en service sans interruption (J.O. du 11/8/45)

V - SIGNATURE DE L'INTÉRESSÉ :

Nom Piet-Lataudrie
 Qualité Colonel

A Marseille le 18/11/48

Signature

[Signature]

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE OU DE LA SOUS-COMMISSION RÉGIONALE

en date du 15-10-1948
non F.F.I. dans R.2, malgré l'affirmation en page II de l'interrogatoire. La Commission régionale pourrait vérifier si dans R.2 l'interrogatoire a eu l'autorité qu'il prétend avoir eue.

LES MEMBRES

Noms : Sussex NANNI BRUGERE
 Mouvements représentés : O.R.A. C.E.L. F.F.P.F.
 Signatures : [Signatures]

LE PRÉSIDENT

CHARTIER

M.I.P.L.

L. Charrier

AVIS OU DÉCISION DE LA COMMISSION RÉGIONALE en date du 25 JAN 1949

le chef régional F.F.I. R.2 étant un commandant de cette nomination de février à la libération

LES MEMBRES

Noms : O-R-A A-S
 Mouvements représentés : PETRE BOUY
 Signatures : [Signatures]

LE PRÉSIDENT

L. Simon

CASE RÉSERVÉE

MINISTÈRE DE LA GUERRE
 FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR
 XV^e RÉGION MILITAIRE

ATTESTATION

Par décision de la Commission Régionale d'Homologation des gradés à titre fictif, prévue par la D.M. 634 F.F.I. I/P du 15 novembre 1944 :

Monsieur PIET-LATAUDRIE - Lieutenant-Colonel du 25 Mars 1941, a été proposé Colonel à titre fictif.

Cette proposition a été transmise au Ministre de la Guerre pour décision.

Fait à Marseille le 28 Décembre 1944

Le Président de la Commission
 Chef Régional F.F.I. de R.2.

L. Simon

III. SITUATION MILITAIRE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR
(sous la responsabilité du Commandant Départemental)

Date d'engagement (début du service réel) : Fevrier 1944

Matricule : _____

Pseudos successifs de l'Intéressé : VILLE NEUVE

Région d'engagement : MARSEILLE Département : B. du Rhône Unité : E.M. 15 Régim

Mouvements auxquels il a appartenu : Organisation du Cdt JONGLEZ - Du Colonel FOUCHER

Affectations et fonctions successives avec lieux et dates : Fevrier 1944 - Prises de contact de mon initiative avec le Cdt JONGLEZ
Mission : Président d'une commission interalliée de distribution et de contrôle de l'armement. Nom rempli du fait de l'envoi en France d'un officier d'A.F.D.

Avril 1944 - Prise de contact avec le Colonel FOUCHER - Mission : mise sur pied de l'Est de la XV Région.

Services exceptionnels (un rapport spécial peut être annexé) : La mise sur pied et des services de la XV Région a permis à cette Région Militaire d'être la seule à fonctionner en FRANCE sitôt la libération effectuée ce qui était particulièrement important du fait de la situation géographique de cette Région.

Témoignages de satisfaction, décorations, récompenses, dates et références : _____

Préjudices subis, causes et circonstances (un rapport spécial peut être annexé) : _____



Avis de la commission de réintégration

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION : 23 JANV 1945 2

Unanimité.

Peu de titres caractérisés dans la Résistance.

Avis favorable à une réintégration si les nécessités de l'encadrement le permettent et de préférence dans la troupe.-

Le Général de Division MATTER
Président de la Commission d'Épuration et de Réintégration des Personnels Militaires

Matter

2^{me} cas : Rappel immédiat (à 2 mois)

1^{er} cas : Réponse (Rappel 10 jours)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION : 27 AVRIL 1945

Si le Colonel PIET-LAUDRIE, qui a été promu à ce grade au titre de la Résistance, appartenait effectivement aux Forces Françaises de l'Intérieur avant le 6 Juin 1944, son dossier n'a pas à être examiné par la Commission.-

*Parabola
FFI
Colonelle
P*

Le Général de Division MATTER
Président de la Commission d'Épuration et de Réintégration des Personnels Militaires

Matter

XXXX
XXXXXXXXXXXXXX
X

COMMISSION
D'EPURATION ET DE REINTEGRATION
DES PERSONNELS MILITAIRES

Le Général de Division MATTER Président de la
Commission d'Épuration & de Réintégration des
Personnels Militaires
à M. le Général TAMISIER, délégué du Ministre
Section Épuration - Cdt. RAUCOURT -

N° 664/CER

31 MARS 1945

Lettre n° 403 en date du 26 Fé-
vrier 1945 par laquelle le Co-
lonel d'Infanterie PIET-LATAUDRIE
de l'état-major de la 15ème Ré-
gion demande à être considéré
comme maintenu en activité sans
interruption 1
Bordereau d'envoi de la Direction
de l'Infanterie n° 14-538-IN-AM
du 26 Mars 1945 1

TRANSMIS
pour attributions

Le dossier d'épuration
du Colonel d'Infanterie
PIET-LATAUDRIE (n° 3742) a été
examiné, le 23 Janvier 1945,
par la Commission qui a émis
un avis n° 2.

P. Le Général de Division MATTER
Président de la Commission d'Épuration
et de Réintégration des Personnels
Militaires
Le Commandant DABLOIS

SE/AR
Ministère de la Guerre

PARIS, le 25 JUL 1945

N° 549 DP/CAB.3

N O T E

Vu au Cabinet

POUR LA DIRECTION DE L'INFANTERIE

La qualité F.F.I. ayant été reconnue au Colonel d'Infante-
rie PIET-LATAUDRIE (J.D.M.F.G.) et son appartenance aux Forces
Françaises de l'Intérieur étant antérieure au 6 Juin 1944, cet
Officier Supérieur est considéré comme ayant toujours été en
activité de service et, de ce fait, conserve son grade même en
cas de promotion postérieure au 8 Novembre 1942.

En conséquence, il y a lieu de considérer comme nulle et
non avenue, pour ce qui le concerne, la note N° 1204 DP/CAB.3
du 3 Février 1945 par laquelle l'Officier intéressé a été placé
en 2ème Catégorie - Indice I.

Cet Officier Supérieur fera l'objet d'un rectificatif qui
paraîtra à l'arrêté qui sera publié au Journal Officiel au cours
de la 1ère quinzaine du mois d'août 1945.

Signé : DIETHELM

Pour ampliation :
Le Général TAMISIER, Délégué
du Ministre
P.O. le Commandant RAUCOURT,

Lieutenant-Colonel PIET-LATAUDRIE
=====

ACTIVITE dans la RESISTANCE

Malgré mes services antérieurs (S.R. contre l'Allemagne-
Chef d'Etat-Major de la Mission A^u à LONDRES) et des sentiments
bien connus qui m'avaient fait refus^e de servir sous les ordres
du Général MANHES comme Officier de Liaison auprès de l'Armée
FELBER, je n'ai jamais été contacté ni pressenti par qui que ce
soit pour servir dans la Résistance.

Souffrant au cours de l'hiver 1943, je ne suis entré qu'en
Février 1944 en contact avec le Commandant JONGLEZ, Chef Local
de l'A.S. à MARSEILLE et actuellement emprisonné en ALLEMAGNE.

Je fus chargé de mettre sur pied l'ETAT-MAJOR de la XV^e Région
Militaire (R.2.), les Services de la Région et l'Etat-Major de la
Subdivision de MARSEILLE

Le résultat de ce travail fut que dès la Libération de
MARSEILLE, tous les organes purent fonctionner normalement et que
la XV^e Région fut de suite organisée.

Le Colonel ZELLER (Joseph dans la Résistance) est au cou-
rant de mon activité.

=====

DECLARATION

Je soussigné, Lieutenant-Colonel PIET-LATAUDRIE,
déclare sur l'honneur n'avoir appartenu à aucun des
Groupements Anti-Français énumérés dans l'Ordonnance
du 21 Décembre 1943.

Je certifie en-outré que l'insigne de la Francisque
Gallique ne m'a pas été décerné.

MARSEILLE, le 15 Novembre 1944.



FICHE de RENSEIGNEMENTS

1/- RENSEIGNEMENTS D'ETAT-CIVIL :

P I E T - L A T A U D R I E Jacques D.M.F.G.
Né le 29 AOUT 1896 au MANS (SARTHE)

2/- RENSEIGNEMENTS MILITAIRES :

- a)- Grade (TD et TP) Lt. Colonel à TD du 25 MARS 1941
- b)- Arme et Ecole d'Origine : INFANTERIE - St. CYR
- c).-Brevets : ETAT-MAJOR - CENTRE D'ETUDES GERMANIQUES
- d)- Spécialités et titres spéciaux militant en faveur de la désignation, (pour la fonction en général), et pour un poste déterminé) :
2^e BUREAU (11 ans de S.R. contre l'Allemagne) Séjour à l'Etranger, ANGLETERRE - ALLEMAGNE - AUTRICHE - ROUMANIE - HOLLANDE

3/- PARTICIPATION A LA RESISTANCE :

(avec référence et des noms de Chefs connus)
Mise sur pied de l'ETAT-MAJOR de la XV^e REGION.
COLONEL ZELLER (JOSEPH) - Commandant JONGLEZ.

4/- CONNAISSANCES LINGUISTIQUES :

ANGLAIS - ALLEMAND - (couramment)

5/- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE :

- a)- Situation de famille: Marié
Nombre et âge des enfants: - I enfant - II ans
- b)- Renseignements confidentiels : notamment nationalité d'origine de l'Epouse (1)
FRANCAISE - Née DE JUVENEL

1) et tous renseignements permettant un choix tel que soit évité l'envoi à l'Etranger de familles ne représentant pas le type parfait de la "FAMILLE" FRANCAISE".

Autres types de certificats
Cote 16P 41430

Engagement bleu rom & bleu 239-43 (4)

FORCES FRANÇAISES LIBRES ACTE D'ENGAGEMENT

No. de l'engagement 6233 D

Par devant nous, (1) Intendant Militaire HENRIEUX
représentant le Général de Gaulle, Commandant en Chef les Forces Françaises Libres,
a comparu M. (2) CLAIR Marie Edmond
M. (2) CLAIR Marie Edmond a déclaré :
—avoir pris connaissance du statut du personnel des Forces Françaises Libres ;
—s'engager à servir avec Honneur, Fidélité et Discipline dans les Forces Françaises Libres pour la durée de la guerre actuellement en cours plus trois mois.

Le présent engagement est définitif sous réserve :
1° du résultat favorable de l'examen médical ;
2° de l'accord de l'Etat Major Particulier du Général de Gaulle ;
lesquels devront être obtenus dans un délai maximum de 42 jours.

A Londres le 19 Avril 1943
dix-neuf Avril mille neuf cent quarante trois.
Le (4) _____

Lu et approuvé (3) _____
L'engagé _____
Signature de deux témoins _____

COMMISSARIAT GÉNÉRAL
DES FORCES FRANÇAISES LIBRES
DIRECTEUR
la date du _____
INTENDANCE
L'INTENDANT MILITAIRE

(1) nom de l'Intendant Militaire ou de l'Officier en faisant fonction.
(2) nom et prénoms de l'engagé.
(3) mention à porter en toutes lettres de la main de l'engagé. Mle. 31.533
(4) Grade et nom de l'Intendant ou de l'Officier en faisant fonction.

L'acte d'engagement est établi en deux exemplaires :
L'exemplaire blanc est à conserver par le Bureau des Effectifs.
L'exemplaire bleu est à remettre à l'engagé.

(28887) Wl.P.1913/119 10,000 (2 sorts) 3/43 A. & E.W.Ltd. Gp.685

163

Le Volontaire CLAIR Marie Edmond Mle.31.533 a signé un acte d'engagement aux Forces Françaises Libres le Seize Janvier mil neuf cent quarante trois à Ivato, Madagascar.

12 NOV 1943

P/ Le Général de Brigade Aérienne M. VAL
Commandant les Forces Aériennes Françaises Libres.
et par son ordre ;
le Commandant MEUNIER
Cdt. la Cie Administrative N° 1 Londres

F. A. F.
MEUNIER
CIE ADMINISTRATIVE N° 1

70P

SECRETARIAT D'ETAT
AUPRES DU MINISTRE DE LA DEFENSE,
CHARGE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

Direction des Pensions de
la Réinsertion Sociale et des Statuts

Sous-Direction de la Réglementation
et des Statuts
6ème Bureau - STATUTS

REPUBLIQUE FRANCAISE

Paris, le 22 MARS 1952

DECISION

portant attribution du titre de DEPORTE RESISTANT
(Loi n° 48-1251 du 6 août 1948) - (Loi n° 48-1404 du 9 septembre 1948)
(Loi n° 64-751 du 19 juillet 1954)

Le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et Victimes de Guerre décide d'attribuer le titre de DEPORTE RESISTANT

à Monsieur BENNER Félix

né le 22 décembre 1909, à RICHEMONT (Moselle)

domicilié 34, rue Joliot Curie TALANGE 57300 HAGONDANGE

décédé le

disparu le

Période d'internement prise en compte:

Période de déportation prise en compte: du 9 février 1944 au 10 avril 1945

Carte n° 101837957

Cote 16P 47639

164

JY

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

SECRETARIAT D'ETAT AUX FORCES ARMÉES
à la "GUERRE"

PARIS, le 16 JANV 1952

Direction du Personnel Militaire de
l'Armée de Terre

6° Bureau

231, Bld Saint Germain - PARIS (7°) M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE
Le (Secrétariat d'Etat aux Forces Armées
à la "Guerre")

Tel : INV. 68.70 - Poste 38.69

N° 8042 PM/6-I

à
M. Monsieur Félix BENNER,
50 Rue du Maréchal Lyautey,
ANNVILLE (Moselle)

Classement :

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli, un
certificat d'appartenance à la Résistance Intérieure Fran-
caise en 3 exemplaires N° 20079.
concernant vous concernant. (Grade: SOLDAT)

L'utilisation de ces 3 exemplaires est la suivante

1°/ Un exemplaire est destiné au Centre Territorial d'Admi-
nistration et de Comptabilité de la Région Militaire
de votre domicile, en vue du paiement de la Solde de
captivité ou de la Délégation de Solde. Cet exemplaire
devra être accompagné :

- d'une copie du certificat original d'appartenance à
la R.I.F., pour indemnité de libération.
- d'un certificat modèle "A" d'internement ou de dépor-
tation (pour les vivants) ou d'un certificat modèle "M"
(pour les décédés).

2°/ Un exemplaire est destiné au Service des pensions pour
l'établissement éventuel de votre dossier.

3°/ Un exemplaire est à conserver par l'intéressé (ou l'
ayant-droit).

COPIE A TITRE D'INFORMATION

Pour le Secrétaire d'Etat
le Général Gouverneur Pour le Ministre, et par délégation
Militaire de METZ. Pour le Général Directeur
Commandant la 5e REGION. Pour le Lieutenant-Colonel DE BELENET
Chef du 6° Bureau
qui a transmis le dossier. O Le Chef de la Section R.I.F.

Toute demande
d'appel pour
modification
de dates ou de
grade devra
être faite dans
un délai de
deux mois et
deux jours, la
date du cachet
de la poste
comptant comme
date de départ.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

SGA

Secrétariat général pour l'administration

DIRECTION DE LA MÉMOIRE,
DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES

Sous-direction des archives
et des bibliothèques

Bureau « Résistance »

Affaire suivie par :
MDL LEBEAU Christophe
Tél : 01.41.93.20.27
Fax : 01.41.93.20.23

Paris, le 15 OCT. 04 - 001399
DEF/SGA/DMPA/SDAB/RST/FFC

165

Monsieur le secrétaire général,

Comme suite à votre correspondance du 24 septembre 2004, concernant Nelly, Héroïse DEVIENNE, né le 28 mai 1912 à Roubaix (Nord), j'ai l'honneur de vous faire parvenir les quelques renseignements détenus par mon service.

Les services rendus à la Résistance par Nelly DEVIENNE ont été homologués au sein des Forces Françaises Combattantes au titre du réseau «FREDERIC» comme agent permanent P.1 pour la période du 1^{er} janvier 1942 au 15 juin 1942, puis en qualité d'agent permanent P.2, comme chargée de mission de 3^{ème} classe avec le grade de sous-lieutenant, pour la période du 16 juin 1942 au 25 mai 1945.

Entrée au sein du mouvement «ACTION 40» dès septembre 1940, elle dirige la rédaction du journal clandestin «LA VOIX DE LA NATION» jusqu'à son arrestation à son domicile à Roubaix en juin 1942 et est présumée morte en déportation à Ravensbruck, le 25 mai 1945. Elle a obtenu la mention «MORT POUR LA FRANCE» et a été faite médaillée de la Résistance française par décret du 31 mars 1947.

Espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'administratrice civile hors classe
chargée de la sous-direction des archives et des bibliothèques
Par ordre, le commandant Georges HOUSSET
chef du bureau "Résistance"

Monsieur R. DAVERAT
35, rue Louis Delos
59000 Lille

24. ANNEXE 17 ARCHIVES OU SERIES NUMERISEES DU SHD

Je ne décrirai pas les archives évoquées sur le chapitre Mémoire des Hommes, mais plutôt les projets en cours ou achevés disponibles sur d'autres sites.

CAPM de Pau

- Les fiches matricules des classes 1968 à 1995 sont numérisées en totalité mais non librement communicables. Il n'est donc pas question de les diffuser en ligne.
- Projet de numérisation du fichier des citations accessible sur le portail Mémoire des Hommes.

Marine

CIMARCONET : projet dépouillement de l'inscription maritime de Cherbourg en partenariat entre le site SHD de Cherbourg et l'université de Caen. Achevé depuis plusieurs années, il n'est malheureusement plus disponible en ligne sur le site de l'université.

SHD de Brest : les registres numérisés du bagne de Brest sont sur le site de la Bibliothèque de recherche bretonne et celtique, ainsi que toute la correspondance et la comptabilité.

SHD Rochefort : les registres de décès de l'hôpital de Rochefort sont en ligne sur le site des AD de la Charente-Maritime. Les archives de Vendée ont mis en ligne une grande partie de l'inscription maritime entre 1750 et 1920 pour les quartiers des Sables-d'Olonne.

Le SHD a passé une convention avec Familysearch afin de numériser l'inscription maritime de l'ensemble des ports